

VILLE
DE
CAROUGE



Rapport administratif 2021





Rapport administratif annuel 2021 de l'administration municipale de Carouge

Le Conseil administratif

Anne HILTPOLD, maire

Sonja MOLINARI, vice-présidente

Stéphanie LAMMAR, conseillère administrative

Automne 2022

SOMMAIRE

Administration municipale 2021	5
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Commissions et Fondations	8
Secrétariat général et administration	11
<hr/>	
Dicastère de M^{me} Anne Hiltbold	13
Personnel et ressources humaines	14
Actions et projets RH	14
Évolution du personnel fixe	17
Indicateurs au 31.12.2021	19
Affaires sociales	22
Secteur Solidarité, prestations sociales individuelles	22
Secteur Petite enfance	26
Secteur Jeunesse	29
Secteur Collectivités	36
Secteur Citoyenneté et État civil	38
Police municipale	41
<hr/>	
Dicastère de M^{me} Sonja Molinari	47
Urbanisme, travaux et développement durable	48
Urbanisme	48
Génie civil	50
Développement durable à Carouge	53
Délibérations	62
Motions	65
Pétitions	65
Résolutions municipales	65
Voirie, espaces verts et matériel	66
Contexte Covid-19	66
Administration	66
Économat et conciergerie	67
Transports et voirie	68
Nature et espaces verts – Parcs et promenades	73
Ateliers et manifestations	79

Finances	81
2021, une grande année de solidarité et de promotion économique	81
Message du Conseil administratif	83
Synthèse	86
Revenus	89
Fiscalité	92
Taxe professionnelle communale	97
Charges	99
Amortissements	104
Dette	107
Provisions comptables et estimations fiscales	108
<hr/>	
Dicastère de M^{me} Stéphanie Lammar	111
Constructions, entretien et sports	112
Grands projets	112
Délibérations	113
Locations dans les écoles	114
Sports	115
Conciergerie	118
Énergie	118
Énergie bâtiments	120
Affaires culturelles et de la communication	123
Culture	123
Bibliothèques de Carouge	131
Musée de Carouge	139
Archives	149
Communication	150
Manifestations institutionnelles	166
Service informatique, logistique et protection de la population	172
Informatique et logistique	172
Protection de la population	173
Carouge à votre service	175
<hr/>	
Comptes et tableaux	177
Bilan au 31 décembre 2021	178
Présentation échelonnée du compte de résultat 2021	179
Compte de résultat 2021	180
Tableau des flux de trésorerie 2021	187

Administration municipale 2021

Conseil administratif

Conseil municipal

Commissions et Fondations

Secrétariat général et administration

CONSEIL ADMINISTRATIF

(dès le 1^{er} juin 2021)

Anne HILTPOLD, *maire*
 Sonja MOLINARI, *vice-présidente*
 Stéphanie LAMMAR, *conseillère administrative*

M^{me} Anne HILTPOLD

(suppléante: M^{me} Sonja MOLINARI)

Enfance et jeunesse: petite enfance, écoles, parascolaire et restaurants scolaires, Projets Emploi Jeunes, travailleurs sociaux hors murs [SAS]

Solidarités, citoyenneté et collectivités: service social communal, centre d'action sociale, aînés, établissements médico-sociaux, IMAD, état civil et cimetière, intégration et aide humanitaire, associations et vie associative, contrat de quartier, Maison de quartier, naturalisations [SAS]

Ressources humaines: recrutements, développement et formation, réglementation et suivi administratif, santé au travail, commission du personnel [SRH]

Police municipale: police de proximité, contrat local de sécurité, patrouilleuses scolaires [SPM]

M^{me} Stéphanie LAMMAR

(suppléante: M^{me} Anne HILTPOLD)

Affaires culturelles, communication et information: activités et manifestations culturelles, bibliothèques, musée, archives, théâtres, manifestations communales, communication digitale et journal *Vivre Carouge*, tourisme [SACC]

Bâtiments et logements: planification, construction des bâtiments publics, régie communale (nettoyage, entretien, transformation et amélioration des bâtiments, énergies, baux et loyers) [SCES]

Sports: promotion du sport, exploitation et développement des installations sportives, associations et clubs sportifs [SCES]

Informatique, logistique et protection de la population: informatique, bureautique et téléphonie, mesures de santé et sécurité au travail, protection civile, sapeurs-pompiers, sauveteurs auxiliaires, samaritains; **Carouge à votre service:** réception – accueil, occupation du domaine public et autorisations (hors chantiers), marchés [SILPP]

M^{me} Sonja MOLINARI

(suppléante: M^{me} Stéphanie LAMMAR)

Aménagement, urbanisme, travaux et domaine public: plans directeurs, acquisitions foncières, autorisations de construire et des chantiers, développement urbain, assainissement et génie civil, aménagement des routes et maçonnerie (cimetière) [SURB]

Environnement et développement durable, énergie et mobilité: Agenda 21, protection de l'environnement, transports et mobilité [SURB]

Voirie, espaces verts et matériel: nettoyage du domaine public, aménagement et entretien des espaces verts, levée et tri des déchets, transports et support aux manifestations; Centrale d'achats communale [SVEM]

Finances et promotion économique: analyse, planification et tenue des finances, assurances, suivi des contrats et redevances, taxe professionnelle communale, promotion des activités économiques de proximité [SFIN]

CONSEIL MUNICIPAL

(Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

Jean-Marc ANTONIOLI [PLR]
Loïc ANTONIOLI [PLR]
Pierre BAERTSCHI [S]
Dominique BARBUZZI [PDC-VL]
Julien BARRO [PDC-VL]
Alice BERTHOLON [V]
Damien BLANC [PLR]^[a]
Philippe CALAME [V]
Elvia CAMBIER [S]
Marie-France CHÂTELAIN [PDC-VL]
David CHERIX [V]
Katia DE CONTI KALONJI [V]
Solange DECNAECK [S]^[b]
Arnaud DUCELLIER [PLR]^[c]
Alain ÉTIENNE [S]
Raffaele FRAOMENE [PLR]
Jean-Jacques GERSTER [PLR]
Axel GUBLER [PLR]
Benoît HOLDENER [V]^[d]
Dominique JACOT [PLR]
Elif KAYTAK [PDC]
Christiane KOLLA (-BARNES) [V]
Didier LAURET [S]^[e]
Brigitte LEUZINGER [S]
Emmanuelle MERLE [PDC-VL]
Matthias MEYER [S]
Claude MOREX [PLR]
Louise MORISOD [S]
Patrick MUTZENBERG [S]
Léo PETERSCHMITT [V]
Didier PROD'HOM [V]
Céline SANA-OPPLIGER [V]
Jülide TURGUT BANDELIER [V]^[e]
Laurence ULDRY [PLR]
Alain VOIGNIER [PLR]
Dominique VON BURG [S]

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(Dès le 1^{er} juin 2021)

Julien BARRO, président
Alice BERTHOLON, vice-présidente
Loïc ANTONIOLI, secrétaire
Dominique VON BURG, membre

^[a] Jusqu'au 8 octobre 2021

^[b] Jusqu'au 31 juillet 2021

^[c] Depuis le 21 octobre 2021

^[d] Jusqu'au 6 août 2021

^[e] Depuis le 23 septembre 2021

COMMISSIONS ET FONDATIONS

(Composition au 31 décembre 2021)

Affaires sociales

Elvia CAMBIER
 Marie-France CHÂTELAIN
 Katia DE CONTI KALONJI
 Arnaud DUCELLIER
 Axel GUBLER
 Dominique JACOT
 Elif KAYTAK
 Didier LAURET
 Brigitte LEUZINGER
 Louise MORISOD
 Léo PETERSCHMITT
 Céline SANA-OPPLIGER
 Jülide TURGUT BANDELIER
 Laurence ULDRY
 Alain VOIGNIER

Culture et communication

Loïc ANTONIOLI
 Julien BARRO
 Alice BERTHOLON
 Philippe CALAME
 Elvia CAMBIER
 Katia DE CONTI KALONJI
 Arnaud DUCELLIER
 Alain ÉTIENNE
 Raffaele FRAOMENE
 Jean-Jacques GERSTER
 Christiane KOLLA (-BARNES)
 Didier LAURET
 Brigitte LEUZINGER
 Emmanuelle MERLE
 Laurence ULDRY

Entretien domaine public

Jean-Marc ANTONIOLI
 Loïc ANTONIOLI
 Dominique BARBUZZI
 Marie-France CHÂTELAIN
 David CHERIX
 Alain ÉTIENNE
 Christiane KOLLA (-BARNES)
 Didier LAURET
 Matthias MEYER
 Claude MOREX
 Patrick MUTZENBERG
 Didier PROD'HOM
 Jülide TURGUT BANDELIER
 Laurence ULDRY
 Alain VOIGNIER

Constructions et logements

Loïc ANTONIOLI
 Pierre BAERTSCHI
 Dominique BARBUZZI
 Julien BARRO
 Philippe CALAME
 Elvia CAMBIER
 David CHERIX
 Alain ÉTIENNE
 Jean-Jacques GERSTER
 Claude MOREX
 Patrick MUTZENBERG
 Léo PETERSCHMITT
 Didier PROD'HOM
 Laurence ULDRY
 Alain VOIGNIER

Développement durable

Jean-Marc ANTONIOLI
 Julien BARRO
 Alice BERTHOLON
 Elvia CAMBIER
 Marie-France CHÂTELAIN
 Katia DE CONTI KALONJI
 Arnaud DUCELLIER
 Axel GUBLER
 Dominique JACOT
 Didier LAURET
 Brigitte LEUZINGER
 Matthias MEYER
 Claude MOREX
 Céline SANA-OPPLIGER
 Jülide TURGUT BANDELIER

Finances

Jean-Marc ANTONIOLI
 Pierre BAERTSCHI
 Dominique BARBUZZI
 Alice BERTHOLON
 Philippe CALAME
 Elvia CAMBIER
 Arnaud DUCELLIER
 Raffaele FRAOMENE
 Axel GUBLER
 Elif KAYTAK
 Matthias MEYER
 Claude MOREX
 Patrick MUTZENBERG
 Léo PETERSCHMITT
 Didier PROD'HOM

Naturalisations

Marie-France CHÂTELAIN
 Katia DE CONTI KALONJI
 Arnaud DUCELLIER
 Axel GUBLER
 Dominique JACOT
 Christiane KOLLA (-BARNES)
 Didier LAURET
 Brigitte LEUZINGER
 Emmanuelle MERLE
 Matthias MEYER
 Louise MORISOD
 Léo PETERSCHMITT
 Céline SANA-OPPLIGER
 Laurence ULDRY
 Alain VOIGNIER

Sécurité

Jean-Marc ANTONIOLI
 Pierre BAERTSCHI
 Alice BERTHOLON
 David CHERIX
 Raffaele FRAOMENE
 Jean-Jacques GERSTER
 Axel GUBLER
 Dominique JACOT
 Elif KAYTAK
 Christiane KOLLA (-BARNES)
 Emmanuelle MERLE
 Louise MORISOD
 Patrick MUTZENBERG
 Léo PETERSCHMITT
 Dominique VON BURG

PAV

Jean-Marc ANTONIOLI
 Loïc ANTONIOLI
 Pierre BAERTSCHI
 Julien BARRO
 Alice BERTHOLON
 Philippe CALAME
 Marie-France CHÂTELAIN
 Alain ÉTIENNE
 Raffaele FRAOMENE
 Jean-Jacques GERSTER
 Dominique JACOT
 Christiane KOLLA (-BARNES)
 Matthias MEYER
 Patrick MUTZENBERG
 Léo PETERSCHMITT

Pétitions

Jean-Marc ANTONIOLI
 Pierre BAERTSCHI
 Philippe CALAME
 Katia DE CONTI KALONJI
 Axel GUBLER
 Dominique JACOT
 Elif KAYTAK
 Brigitte LEUZINGER
 Emmanuelle MERLE
 Louise MORISOD
 Céline SANA-OPPLIGER
 Jülide TURGUT BANDELIER
 Laurence ULDRY
 Alain VOIGNIER
 Dominique VON BURG

Sports et loisirs

Loïc ANTONIOLI
 Dominique BARBUZZI
 Elvia CAMBIER
 David CHERIX
 Katia DE CONTI KALONJI
 Raffaele FRAOMENE
 Dominique JACOT
 Elif KAYTAK
 Didier LAURET
 Louise MORISOD
 Céline SANA-OPPLIGER
 Jülide TURGUT BANDELIER
 Laurence ULDRY
 Alain VOIGNIER
 Dominique VON BURG

Intégration

Lauren ADLER
 Maria GASPAR
 Elena GIARIO
 Soledad GUARDIA SEVILLA
 Rocco GUERRAZZI
 Anne HILTPOLD
 André LEITNER
 Rosy N'KOUSSEE
 Isabelle PASQUIER
 Christiane PAWELLEK
 Jean-Michel ROULET
 Jodie ROUSSEL
 Nassourou TAMBOURA
 Ion UNGUREAN
 Dominique VON BURG

Règlements et administration

Alice BERTHOLON
 Arnaud DUCELLIER
 Alain ÉTIENNE
 Raffaele FRAOMENE
 Jean-Jacques GERSTER
 Axel GUBLER
 Elif KAYTAK
 Emmanuelle MERLE
 Claude MOREX
 Louise MORISOD
 Patrick MUTZENBERG
 Léo PETERSCHMITT
 Didier PROD'HOM
 Céline SANA-OPPLIGER
 Dominique VON BURG

**Urbanisme – mobilité –
aménagement**

Loïc ANTONIOLI
 Pierre BAERTSCHI
 Dominique BARBUZZI
 Julien BARRO
 Philippe CALAME
 Arnaud DUCELLIER
 Alain ÉTIENNE
 Jean-Jacques GERSTER
 Christiane KOLLA (-BARNES)
 Matthias MEYER
 Claude MOREX
 Didier PROD'HOM
 Jülide TURGUT BANDELIER
 Alain VOIGNIER
 Dominique VON BURG

APED

Françoise DEFFERRARD
 Olivier DUFOUR
 Maria GASPAR
 Soledad GUARDIA SEVILLA
 Anne HILTPOLD
 Lievin KALALA
 André LEITNER
 Catherine MARTI
 Matthias MEYER
 Marianne PERRENOUD
 Safiatou SIMPORE DIAZ
 Katia TALA NIKONOVA
 Marie-Françoise (DE) TASSIGNY
 Jülide TURGUT-BANDELIER
 Ion UNGUREAN

Fondation immobilière de la Ville de Carouge *(art. 97)*

Jean-Pierre AEBI
Rafael ANCHISI
Pierre BAERTSCHI
Arnaud DUCELLIER
Jean-Jacques GERSTER
Daniel GUBLER
Jean-René HULMANN
Stéphanie LAMMAR
Didier LAURENT
André LEITNER
Pierre MAULINI
Marco MICELLO
Michèle MONTORFANO
Aurèle MULLER
Daniel OESCH
Denis THEVENOZ

Fondation du Vieux-Carouge *(art. 98)*

Julien BARRAU
Stéphane BARTHASSAT
Catherine FRISCHKNECHT
Rose-Marie JEANBOURQUIN
Claudine KASPER
Patrick MONNEY
Caroline MORAND
Louise MORISOD
Daniel MOUCHET
Aurèle MULLER
Tobias NOLLI
Stéphane RIEM
Valérie STEINMESSE
Jülide TURGUT BANDELIER
Céline ZUBER

Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées *(art. 99)*

Michel BEUCHAT
Bernard BOCQUET
Bertrand GOLLUT
Anne HILTPOLD
Jean-Pierre ISABELLA
Isabelle JUAN-MILBERT
Gabrielle MAULINI
Patrick MONNEY
Claude MOREX
Patrick MÜTZENBERG
Philippe PELLISSIER
Marianne PERRENOUD
Jodie ROUSSELL
Stéphane SAUGE
Marie-Françoise (DE) TASSIGNY
Jean-Philippe TERRIER

Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique *(art. 100)*

Yvan AGNESINA
Françoise DEFFERRARD
Isabelle JUAN MILBERT
Stéphanie LAMMAR
Brigitte LEUZINGER
Catherine MARTI
Marceau SCHROETER
Valérie STEINMESSE

Fondation intercommunale pour le logement des personnes âgées (EMS Drize) *(art. 101)*

Anne HILTPOLD
Brigitte LEUZINGER
Jean MÉTRAILLER
Matthias MEYER
Philippe PELLISSIER
Jülide TURGUT BANDELIER
Nicolas WALDER

Fondation du Cinéma Bio *(art. 102)*

Cécile BARRO
Jérémy BOUVIER
Jean-Michel FARINE
Stéphanie LAMMAR
Caroline MORAND
Sophie SALLIN
Vincent STOHLER
Nicolas WALDER

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Secrétariat général

Désignation des autorités

À partir du 1^{er} juin 2021, le Conseil administratif a désigné M^{me} Anne Hiltpold comme présidente du Conseil administratif, avec le titre de maire pour l'année 2021-2022, et M^{me} Sonja Molinari comme vice-présidente.

Le 27 mai 2021, le Conseil municipal a élu comme suit son bureau pour l'année administrative 2021-2022:

<i>Président</i>	M. Julien Barro
<i>Vice-présidente</i>	M ^{me} Alice Bertholon
<i>Secrétaire</i>	M. Loïc Antonioli
<i>Vice-secrétaire</i>	M. Dominique Von Burg

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le Conseil municipal a tenu 10 séances plénières dont une à titre d'essai en vidéoconférence. Les séances du Conseil municipal sont désormais disponibles pour un visionnement par internet, le jour même ou dans les jours qui suivent immédiatement la séance. Le Conseil administratif s'est réuni à 41 reprises, le bureau du Conseil municipal a siégé 10 fois et les commissions 49 fois en séances simples ou doubles, soit:

Affaires sociales	3	Pétitions	4
Constructions et logements	4	Règlements et administration	3
Culture et communication	0	Sécurité	3
Développement durable	3	Sports et loisirs	4
Entretien domaine public	3	Urbanisme – mobilité – aménagement	3
Finances	5	APED (extraparl.)	2
Naturalisations	0	Intégration (extraparl.)	2
PAV	1	Toutes commissions réunies	9

Administration

Support du Conseil municipal

Le début de législature a vu trois changements parmi les conseillers municipaux. Après la phase aiguë de la pandémie et les travaux de rénovation conduits dans la salle située à la rue Jacques-Dalphin 24, le Conseil municipal a de nouveau pu siéger selon les modalités usuelles, ce qui a grandement facilité les travaux et les contacts. Durant l'année 2021, ce sont environ 60 objets qui ont été traités auxquels s'ajoutent 75 questions orales ou écrites. Le support administratif a été rendu plus délicat en raison d'absences au secrétariat général. Une équipe de 5 étudiant.e-s chargé.e-s des procès-verbaux des commissions a été active, avec un renouvellement habituel eu égard au statut de cette fonction.

Support du Conseil administratif

Pour le Conseil administratif, la charge est très importante au regard du nombre de dossiers à traiter, des enjeux actuels et du temps de travail dévolu à la fonction. Des ajustements demeurent nécessaires pour favoriser le bon équilibre des niveaux d'intervention dans les dicastères et au sein du collectif afin que le Conseil administratif puisse se positionner plus exclusivement dans son rôle stratégique et politique. Le plan de législature a été finalisé et rendu public, il sert de lignes directrices aux travaux des services et contribue à asseoir les actions dans une visée transversale et coordonnée.

L'activité est cadencée par un rythme hebdomadaire enchaînant les séances du Conseil administratif, la transmission et mise en œuvre des décisions prises dès le lendemain par le secrétaire général en séance avec les chefs de service, puis enfin la préparation par les services des objets à présenter à la conseillère administrative déléguée en vue d'une séance ultérieure du Conseil administratif. La séance hebdomadaire des autorités est également l'occasion de nombreuses rencontres avec des partenaires de tous ordres sollicitant une audience auprès du Conseil administratif. Les séances hebdomadaires du mercredi ont été complétées par des séances thématiques spécifiques pour traiter des dossiers nécessitant une approche collective plus en profondeur.

Le support administratif des trois magistrates s'articule autour de l'organisation documentaire, la préparation de séances, la gestion du courrier et des courriels, l'accueil, le suivi de nombreux processus organisationnels ou administratifs ainsi que la gestion complexe des agendas et délais. Ce support s'est vu compliqué par plusieurs absences au sein du staff administratif. La séance mensuelle du « Conseil administratif à votre écoute » rencontre une affluence régulière.

Administration générale

Les principaux axes de travail pour l'année 2021 ont été les suivants :

- Le Conseil administratif a souhaité apporter toute son attention à une planification mieux coordonnée des équipements, au vu des enjeux de développement déjà perceptibles et de la nécessité d'implanter de nouveaux équipements publics dans les quartiers en mutation. Cette démarche coordonnée par le SURB a permis un travail avec tous les services partenaires et conduira à la réalisation de fiches synthétiques mettant les enjeux en évidence.
- Les réflexions et travaux de fond entrepris depuis 2019 se sont poursuivis avec une forte implication du personnel qui a souhaité la mise en place de groupes de travail pour réaliser de petits changements porteurs, sans attendre les transformations structurelles qui devront s'annoncer. Ces dernières feront l'objet d'un diagnostic et de propositions au cours des années 2022 et 2023 afin de configurer l'administration de manière adéquate pour relever les défis du développement de la Ville de Carouge. Au-delà des questions structurelles, ce sont aussi les fonctionnements qui devront nécessairement évoluer (question des rôles et responsabilités) afin d'optimiser les processus et clarifier les niveaux de prise de décision.
- En 2021, certains événements communaux ont pu à nouveau voir le jour, souvent encore dans une forme différente de celle d'avant la pandémie ou dans un format réduit.

Le secrétaire général est entouré d'une équipe constituée du secrétaire général suppléant, d'une assistante, de la mémorialiste et des deux personnes assurant le secrétariat des conseillers administratifs.

Population (source OCSTAT) (au 31 décembre)

1999	16'892	2007	19'114	2015	21'741
2000	17'425	2008	19'525	2016	22'216
2001	17'929	2009	19'745	2017	22'631
2002	18'144	2010	19'904	2018	22'768
2003	18'479	2011	20'210	2019	23'019
2004	18'777	2012	20'701	2020	22'911
2005	18'987	2013	20'958	2021	22'727
2006	19'155	2014	21'204		

Dicastère de M^{me} Anne Hiltpold

Maire

Ressources humaines

Actions et projets RH
Évolution du personnel fixe
Apprentis et stagiaires
Indicateurs au 31.12.2021

Affaires sociales

Petite enfance
Écoles et parascolaire
État civil
Cimetière
Maison de quartier
Travailleurs sociaux hors murs
Locaux en gestion accompagnée
Projets Emploi Jeunes
Aînés et établissements médico-sociaux
Service social communal
Centre d'action sociale et de santé
Intégration et aide humanitaire
Associations et vie associative

Police municipale

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

Actions et projets RH

A) Domaines d'activité du service

Le Service RH assure les prestations suivantes :

- rémunération du personnel et gestion des assurances sociales ;
- élaboration et gestion du budget du personnel ;
- recrutement et engagement ;
- formation et développement ;
- conseil et soutien aux cadres et aux collaborateurs et collaboratrices ;
- application et respect du statut du personnel et expertise auprès des autorités et de la direction ;
- promotion de la qualité de vie au travail et de la santé ;
- communication interne.

B) Consolidation

Évolution des conditions de travail

À la suite de l'évolution du télétravail en lien avec les ajustements nécessaires au plus fort de la pandémie de Covid-19, le Conseil administratif a validé la mise en œuvre pérenne du télétravail au sein de notre administration. Le télétravail était déjà en phase test avant la pandémie.

Ainsi, ce sont environ 50 membres du personnel qui ont souhaité bénéficier de manière pérenne du télétravail dans le cadre de leur activité, par le biais d'une convention, à raison d'une demi-journée ou d'une journée par semaine en fonction du taux d'activité.

Des formations ont également été proposées au personnel d'encadrement afin d'intégrer cette nouvelle organisation dans leurs pratiques managériales.

Considérant les nombreuses professions qui ne permettent pas cette possibilité au vu de leur activité de terrain, nous pouvons relever que cette mesure est largement plébiscitée auprès du personnel dont l'activité permet du télétravail.

Ce résultat confirme la nécessité d'offrir la souplesse indispensable, selon des modalités à définir et à innover, pour améliorer encore l'articulation entre vie privée et vie professionnelle.

Système d'information en ressources humaines (SIRH) et autres outils de gestion

Le Service RH a continué à s'investir dans le cadre du projet d'acquisition d'un SIRH en collaboration avec d'autres communes et le SIACG, avec la rédaction de l'ensemble des documents relatifs à l'ouverture d'un appel d'offres public et à la gestion de ce dernier qui aboutira en juin 2022.

Par ailleurs, le service a entrepris, avec l'aide de partenaires externes spécialisés, le développement de deux applications permettant pour l'une d'améliorer la visibilité, pour la ligne managériale, de la gestion des absences et de faciliter ainsi les actions de suivi des absences et de prévention à mettre en œuvre, et pour l'autre de moderniser et automatiser l'analyse et la gestion des fonctions.

C) Politique RH

Santé, climat de travail et proximité

À la suite de la large enquête menée fin 2020 concernant les risques psychosociaux (RPS), sur la plateforme fournie par Promotion santé Suisse, des ateliers ont été menés au sein de tous les services, secteurs et unités identifiés pour l'enquête en fonction de leurs tailles respectives, afin de communiquer sur les résultats globaux de notre administration et du groupe considéré. Dans le cadre de ces ateliers, animés par une spécialiste externe en gestion de la santé en entreprise, chaque groupe a priorisé les axes d'actions en définissant les mesures attendues pour répondre aux problématiques soulevées.

Les différents groupes ont proposé 118 mesures au total. Ces dernières ont été passées en revue par l'ensemble des chef-fe-s de service et ont été catégorisées en fonction de leur échéance de réalisation.

Seules trois d'entre elles n'ont pas été retenues car elles ne correspondaient pas aux orientations ou impératifs de gestion (par exemple avoir accès au réseau informatique de la Ville de Carouge depuis un poste privé).

Il sied de relever que l'objectif est que ces mesures soient mises en œuvre par les équipes elles-mêmes, développant ainsi la participation, l'implication et l'autonomie, et que ce processus s'inscrive dans une démarche pérenne et cyclique de la Ville de Carouge qui s'intègre dans nos modalités de gestion et nous inscrive ainsi résolument dans une démarche de prévention et d'amélioration des conditions et contextes de travail.

À la fin de l'année 2021, nous pouvons relever que :

- 21 mesures ont été mises en œuvre ;
- 27 mesures sont en cours de résolution ;
- 57 mesures seront traitées dans un délai de six à douze mois ;
- 16 mesures seront traitées d'ici douze à vingt-quatre mois.

Ce projet fait l'objet d'un suivi régulier de mise en œuvre.

Par ailleurs, sur la base des mesures identifiées, des axes transversaux à l'ensemble de l'administration ont été reconnus afin de consolider de manière institutionnelle et globale, en sus des actions au sein des unités, les thématiques mises en évidence.

Les axes identifiés relèvent de :

1. Gouvernance – organisation
2. Communications – outils
3. Accueil, intégration, cohésion
4. Management – participation
5. Prévention liée aux modalités d'exercice de l'activité professionnelle (sédentarité et troubles musculosquelettiques)
6. Infrastructures et matériel

Les deux premiers axes sont menés dans le cadre d'une démarche plus globale d'évolution menée par le Secrétariat général (cf. p. 11).

Les axes 3 à 5 sont menés par le Service des ressources humaines et se coordonnent pour les deux premiers en fonction des besoins identifiés également dans la démarche «Carouge 20-25». Ces différents projets se déployant dans le courant de l'année 2022, de plus amples détails seront donnés lors du CRAF de l'année prochaine.

Égalité et diversité

Au mois de février 2021, le Conseil administratif a ratifié la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.

Il a été procédé à l'analyse de l'égalité salariale au sein de notre administration par le biais du logiciel reconnu «Logib» qui a conclu que notre système de rémunération (classification des fonctions, classes salariales, détermination des annuités prenant en compte la période éducative) respecte l'égalité entre femmes et hommes. En effet, l'écart de rémunération entre femmes et hommes qui n'est pas expliqué par les caractéristiques de qualification personnelle ou celles liées au poste de travail se monte à 1,5% et n'est statistiquement pas significatif.

Cette analyse s'inscrit dans le développement du plan égalité de l'administration sur sept axes, soit :

1. Politique et principes
2. Modalités de recrutement
3. Formation et promotion
4. Conciliation des vies professionnelle et privée
5. Égalité salariale
6. Prévention contre le harcèlement sexuel
7. Diversité et prévention contre la discrimination des personnes LGBTIQ+

Ce projet se déploiera dès l'année 2022 au sein de l'administration carougeoise.

Mobilité douce

Considérant les enjeux climatiques, le Conseil administratif a validé le lancement d'un projet pour la définition d'un plan de mobilité.

Un groupe de pilotage a été constitué et un partenaire externe identifié afin de mener cette réflexion de manière participative avec le personnel permettant de définir les mesures nécessaires à l'instauration d'un plan de mobilité concernant le personnel de la Ville de Carouge et visant à limiter les déplacements pendulaires motorisés et individuels.

Les résultats de cette démarche aboutiront fin 2022.

Formation des futur-e-s professionnel-le-s

Nos collaborateurs et collaboratrices s'investissent quotidiennement pour la formation professionnelle des jeunes.

Nos domaines de formation sont les suivants :

- Niveau CFC
 - menuiserie/charpente
 - horticulture-paysagisme
 - maçonnerie
 - conduite véhicules lourds
 - peinture en bâtiments
 - exploitation des bâtiments
 - exploitation des aménagements extérieurs et des infrastructures (nouveau)
 - informatique
 - information documentaire
 - commerce
- Niveau HES/universitaire
 - travail social
 - bibliothéconomie
 - gestion documentaire
 - muséologie

Évolution du personnel fixe

A) Engagements du personnel permanent : 18 personnes

Service des affaires sociales

- 1 nouveau poste d'assistante administrative petite enfance à 50%

Service constructions, entretien et sports

- 1 réactivation de poste de responsable salle des fêtes à 100%
- 2 réactivations de postes de concierges salle des fêtes à 75%
- 1 remplacement de poste de gestionnaire en bâtiments à 80%

Service de l'urbanisme

- 1 nouveau poste d'urbaniste à 80%

Service de la voirie, des espaces verts et du matériel

- 2 renouvellements de postes de manœuvres polyvalents à 100%
- 1 renouvellement de poste de mécanicien spécialisé à 100%
- 1 renouvellement de poste de magasinier à 100%

Service de la police municipale

- 2 renouvellements de postes de patrouilleuses scolaires à 12,62%
- 1 renouvellement de poste de patrouilleuse scolaire à 25,24%

Service des affaires culturelles et de la communication

- 1 renouvellement de poste d'employé de bibliothèque à 70%
- 1 remplacement de poste d'assistante administrative à 60%

Service financier

- 1 nouveau poste de comptable à 100%

Service informatique et logistique

- 1 remplacement de poste d'informaticien à 100%
- 1 nouveau poste d'analyste métier à 100%

Service des ressources humaines

- 1 renouvellement de poste de gestionnaire en ressources humaines à 80%

B) Promotions internes : 1 personne

Service de la voirie, des espaces verts et du matériel

- 1 promotion au poste de chauffeur balayeuse

C) Départs à la retraite : 5 personnes

D) Fin des rapports de service : 10 personnes

- 5 démissions, 3 départs conventionnés, 2 licenciements, 0 décès

E) Jubilaires

- Dix ans de service : 20 personnes
- Vingt ans de service : 7 personnes
- Vingt-cinq ans de service : 5 personnes
- Trente ans de service : 3 personnes

F) Engagements du personnel auxiliaire et agent spécialisé

- 43 engagements dans des postes auxiliaires, dont 14 personnes durant la saison estivale à la piscine de la Fontenette et 2 personnes à la patinoire saisonnière
- 5 engagements dans des postes d'agents spécialisés

G) Engagements du personnel en formation

- 5 apprenti-e-s, dans les domaines de l'exploitation, options conciergerie et voirie, du commerce, de l'information documentaire et de l'horticulture, option paysagisme
- 3 stagiaires rémunéré-e-s (stage entre un jour et douze mois) et plusieurs stages de découverte non rémunérés

H) Engagements du personnel étudiant

- 75 engagements dans des postes de personnel étudiant, dont 71 engagements de jeunes, pendant deux semaines durant les vacances scolaires d'été, répartis dans différents secteurs de l'administration. La période d'engagement des jeunes durant la période estivale a été réduite de trois à deux semaines en raison du Covid.

Effectif du personnel fixe ou auxiliaire occupant une unité de poste fixe au 31 décembre 2021

Services	Effectifs en 2021	
	ETP	Personnes
Secrétariat général	4,10	5
Affaires sociales	22,40	32
Affaires culturelles et de la communication	18,80	29
Informatique, logistique et protection de la population	11,20	13
Constructions, entretien et sports	37,65	43
Voirie, espaces verts et matériel	79,35	81
Ressources humaines	7,20	9
Finances	10,30	11
Police municipale	30,46	56
Urbanisme	15,60	18
TOTAL	237,06	297

Indicateurs au 31.12.2021

A) Indicateurs globaux

Services	Âge moyen	% Hommes-Femmes		% Hommes-Femmes ETP		Ancienneté moyenne (années)	Taux d'absentéisme (%)
		% H	% F	% H ETP	% F ETP		
Secrétariat général	47	20,00	80,00	24,39	75,61	10	27,11
Affaires sociales	46	15,63	84,37	18,08	81,92	7	4,57
Affaires culturelles et de la communication	42	13,79	86,21	15,43	84,57	7	6,90
Informatique, logistique et protection de la population	41	61,53	38,47	66,96	33,04	7	8,05
Constructions, entretien et sports	50	62,79	37,21	68,79	31,21	12	8,71
Voirie, espaces verts et matériel	47	92,59	7,41	93,19	6,81	12	10,92
Ressources humaines	45	33,33	66,67	34,72	65,28	4	1,41
Finances	44	54,55	45,45	58,25	41,75	12	6,95
Police municipale	47	37,50	62,50	65,50	34,50	9	9,49
Urbanisme	44	66,67	33,33	70,51	29,49	6	3,73
TOTAL	46	54,55	45,45	65,28	34,72	10	8,69

B) Taux d'absentéisme

La statistique présentée dans le tableau ci-dessus couvre l'ensemble du personnel fixe de la Ville de Carouge. À des fins de cohérence de comparaison annuelle, elle tient également compte des auxiliaires qui occupent des postes fixes vacants.

Il sied de relever que le taux d'absentéisme global se monte à 8,69% en tenant compte de l'ensemble des situations d'absence pour cause de maladie et d'accident de courte et de longue durée, y compris celles débouchant sur une rente de l'assurance invalidité :

- Maladie sans certificat médical: 0,51 %
- Maladie avec certificat médical: 6,91 %
- Accident professionnel: 0,44 %
- Accident non professionnel: 0,83 %

Par rapport à l'année 2020, nous pouvons relever une augmentation de 10% sur le taux global. Cette différence est essentiellement en lien avec la hausse des cas de maladie et des cas d'accidents non professionnels.

Les absences d'une durée supérieure à six mois représentent 2,78% et celles inférieures ou égales à six mois un taux de 5,91%.

C) Turn-over

- Le turn-over global, sans les auxiliaires, pour l'année 2021 est de 5,23%.
- Sur cinq ans, nous avons en moyenne un turn-over qui se situe à 6,21%.

Le tableau ci-dessous explique les différences d'une année à l'autre :

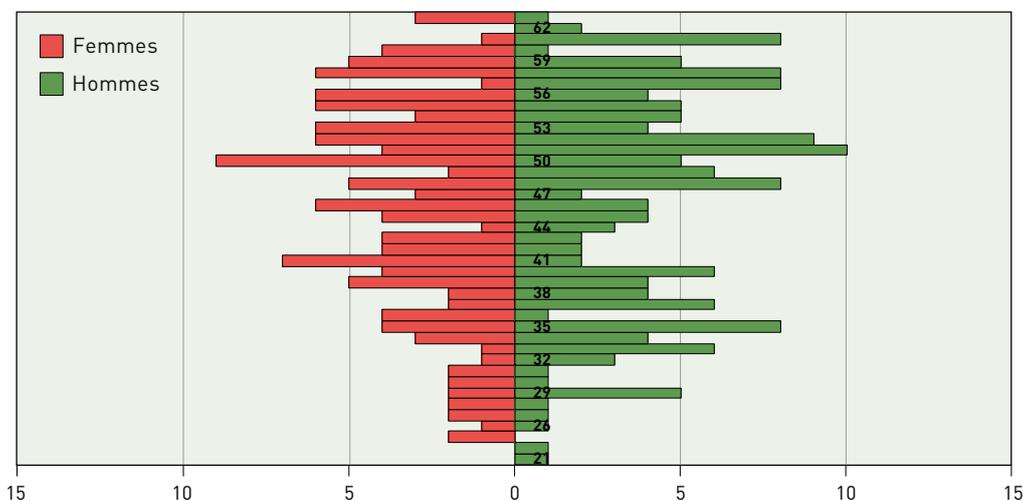
Raison du départ	2017		2018		2019		2020		2021	
	Nbr	Taux	Nbr	Taux (%)						
Licenciement	2	0,72	3	1,17	3	1,07	3	1,05	2	0,70
Retraite	4	1,43	7	2,72	6	2,15	6	2,11	5	1,74
Démission	5	1,79	6	2,33	13	4,66	6	2,11	5	1,74
Décès	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	0,35	0	0,00
Résiliation d'un commun accord	0	0,00	1	0,39	3	1,07	2	0,70	3	1,05
TOTAL	11	3,94	17	6,61	25	8,95	18	6,33	15	5,23

D) Répartition hommes-femmes – postes de cadres et fonctions d’encadrement

Niveau de responsabilité	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres supérieure-s	8	2	10
Cadres intermédiaires	8	8	16
Cadres intermédiaires sans responsabilité d’encadrement	9	13	22
Personnel d’encadrement	17	4	21

La parité entre les cadres intermédiaires est atteinte et une plus large représentation des femmes est observée dans les fonctions de cadre sans gestion d’équipe. Ce sont des fonctions qui œuvrent généralement dans le domaine des sciences humaines, de la durabilité et de la communication. Le personnel d’encadrement est surtout représenté dans les services assurant des tâches techniques, manuelles ou liées à la sécurité, domaines dans lesquels la représentation des hommes est majoritaire. Nous relevons peu de changement au niveau des cadres supérieur-e-s au vu du faible turn over dans ces fonctions.

E) Pyramide des âges

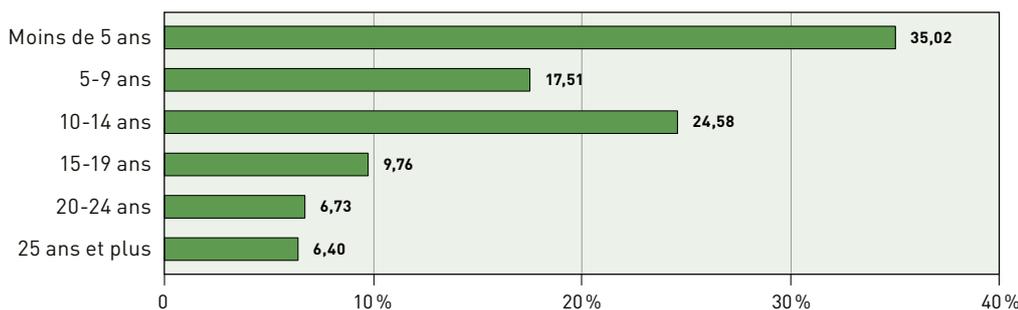


La répartition des âges est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total	%
≥20 ans <30 ans	9	10	19	6,40
≥30 ans <45 ans	46	53	99	33,33
≥45 ans <55 ans	48	57	105	35,35
≥55 ans <60 ans	24	30	54	18,18
≥60 ans	8	12	20	6,73
TOTAL	135	162	297	100

Les employé-e-s ayant entre 30 et 55 ans représentent 68% du personnel de la Ville de Carouge.

F) Ancienneté



Répartition de l'ancienneté – Hommes – Femmes

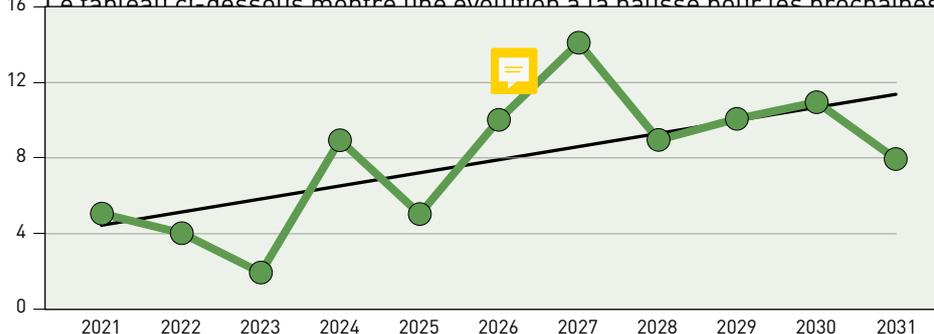
Ancienneté	Homme	%	Femme	%	TOTAL	%
Inférieur à 5 ans	50	48,08	54	51,92	104	35,02
Entre 5 et 10 ans	25	48,08	27	51,92	52	17,51
Entre 10 et 15 ans	35	47,95	38	52,05	73	24,58
Entre 15 et 20 ans	22	75,86	7	24,14	29	9,76
Entre 20 et 25 ans	17	85,00	3	15,00	20	6,73
Entre 25 et 30 ans	8	66,67	4	33,33	12	4,04
Entre 30 et 35 ans	4	66,67	2	33,33	6	2,02
Supérieur à 35 ans	1	100	0	0	1	0,34
TOTAL GLOBAL	162	54,55	135	45,45	297	100,00

Comme le montre le tableau ci-dessus, les personnes ayant une ancienneté entre 0 et 10 ans représentent 55% des employé-e-s.

On remarque également dans le tableau ci-dessus une mixité quasiment à l'équilibre depuis 15 ans.

G) Projection des départs à la retraite

De 2022 à 2026, la moyenne du nombre de départs par an s'élève à 6. Le tableau ci-dessous montre une évolution à la hausse pour les prochaines années.



Année	Nombre de départs à la retraite
2022	4
2023	2
2024	9
2025	5
2026	10
Sous-moyenne I	6,00
2027	14
2028	9
2029	10
2030	11
2031	8
Sous-moyenne II	10,40
Moyenne	8,20

En raison du changement de l'âge de la retraite dans les Statuts, de 62 à 64 ans, nous avons un décalage de deux ans avec les anciennes données du compte rendu administratif et financier.

Dès l'année 2026, le nombre de départs annuels sera égal ou supérieur à 10. De 2026 à 2031, nous aurons 62 départs, ce qui représente un renouvellement de 20% du personnel et laisse envisager un changement générationnel important. L'ancrage fort des valeurs de l'administration auprès du personnel présent et une bonne intégration sont indispensables au maintien et au développement de la culture d'entreprise de notre administration.

AFFAIRES SOCIALES

Le Service des affaires sociales est organisé en cinq secteurs d'activité : **Solidarité, Petite enfance, Jeunesse, Collectivités, Citoyenneté et État civil**. Le présent rapport rend compte de l'activité de ces secteurs en éclairant certains faits marquants. L'étendue des prestations permet également de mieux percevoir plusieurs des enjeux liés à l'évolution de la ville de Carouge.

Secteur Solidarité, prestations sociales individuelles

L'année 2021 a été encore impactée par la crise sanitaire et ses différentes répercussions, tant sur le fonctionnement de l'administration que sur les habitant.e.s.

La grande majorité des entretiens individuels et des visites à domicile ont eu lieu en présentiel avec les précautions d'usage. En effet, les échanges en chair et en os se sont avérés encore plus importants dans ce contexte particulier. Les problématiques habituelles (fragilité psychosociale, difficultés liées à la langue, non-maîtrise de la gestion administrative, complexité et digitalisation des démarches) se sont vues exacerbées par des soucis financiers aggravés liés aux pertes d'emploi et aux diminutions des taux de travail.

Une fois encore nous avons constaté que la possibilité d'agir concrètement, rapidement et facilement, notamment en termes de soutien financier ponctuel, a permis de soulager efficacement les bénéficiaires. Les versements des indemnités chômage ou de l'aide sociale de l'Hospice général requièrent parfois un certain laps de temps et l'action du SAS revêt alors tout son sens, surtout en termes de paiement d'un loyer en souffrance et de dépannages alimentaires urgent.

Permanences et actions ponctuelles

Chômage

Cette permanence a repris début 2021 et a permis de répondre à des personnes rencontrant des difficultés de compréhension, ayant de la peine avec des démarches à réaliser et/ou souffrant de pénalités dans les indemnités. La travailleuse sociale a ainsi pu expliciter les éléments administratifs aux bénéficiaires, a fait le lien si nécessaire avec les caisses de chômage et les a parfois réorientés vers des structures plus appropriées (par exemple conseil juridique). Par ailleurs, la référente de la permanence a assuré un intermédiaire privilégié avec la Permanence 50+ de Qualife étant donné la complémentarité de ces deux espaces.

50+ par Qualife

La permanence 50+ a continué ses accueils du mardi matin. La fréquentation s'est avérée plutôt stable et contenue. Ce volume restreint de personnes accueillies permet ainsi d'offrir une prise en charge individualisée et de haute qualité, avec parfois un accompagnement sur mesure offert dans les locaux de Qualife.

Afin de répondre de manière optimale et au vu des demandes d'un public n'entrant pas dans les critères d'âge, quelques personnes au-dessous de 50 ans ont pu être reçues, renseignées, orientées, voire prises en charge ponctuellement par la permanence. Ce travail de filtrage et de « dérogation » se fait en collaboration étroite avec la travailleuse sociale en charge de la permanence chômage qui assure elle-même le relais vers la permanence 50+ lorsque cela s'avère pertinent.

Les café-contacts ont repris dès le printemps et se sont déroulés mensuellement les jeudis. Une invitation est envoyée à toutes les personnes ayant fréquenté la permanence 50+ et une inscription a parfois été requise en fonction des restrictions Covid.

Cet espace permet d'approfondir certains aspects essentiels, utiles voire incontournables, en lien avec la recherche d'emploi. Le fait que les échanges aient lieu dans un groupe restreint permet à la fois le partage d'expériences tout en garantissant une dimension intimiste.

Désendettement par la Fondation genevoise de désendettement

Cette permanence a été maintenue tout au long de l'année et a été fréquentée par des personnes qui se sont présentées d'elles-mêmes ou ont été orientées par l'équipe des travailleurs sociaux (TS). Un certain nombre de situations ont pu être prises en charge et ont débouché sur un travail de désendettement via un prêt de la fondation et un accompagnement social plus global par les TS en parallèle. Quelques cas de dossiers ne remplissant pas les critères (incomplets et/ou revenus non stables) n'ont pas permis une entrée en matière.

Impôts et Action jeunes et impôts

Le remplissage des déclarations d'impôts s'est à nouveau fait cette année hors présence des personnes. Le travail d'inscription et de collecte des CHF 25 et des documents, puis le remplissage et l'envoi requièrent un suivi administratif encore plus important pour le personnel investi dans cette action.

Au total 255 déclarations ont été effectuées par le mandataire. Quelques personnes dépassant les critères de revenus ou de fortune établis se sont vu signifier le fait qu'elles ne pourraient pas bénéficier de cette prestation l'année prochaine. De la même manière, nous veillons à réorienter les personnes dépendant totalement de l'aide sociale vers l'Hospice général afin de ne pas leur faire payer CHF 25 pour une déclaration qui s'avère extrêmement simple.

Les TS relèvent l'importance de cette prestation et en général la nécessité d'effectuer les déclarations d'impôts étant donné que les taxations sont des pièces exigées très souvent pour l'obtention de prestations sociales.

Nous dénombrons 97 personnes bénéficiaires de l'AVS et 56 personnes de l'AI. En



al trois quarts des personnes sont des femmes pour seulement un quart d'hommes.

Accompagnement social

Chiffres clés de l'exercice

Le nombre de dossiers s'élève à **840 dossiers actifs** pour 2021. Précisons qu'un dossier peut inclure plusieurs personnes, conjoint·e et/ou enfant·s essentiellement. Le nom du dossier est en règle générale le nom de la personne demandeuse qui s'adresse au service. Ainsi, nous constatons qu'il y a une **nette majorité de femmes** (541 femmes pour 299 hommes) qui fait appel à notre service.

Concernant l'âge des bénéficiaires, la tranche **la plus représentée reste celle des 25-44 ans** (280 personnes sur 840 dossiers); ensuite viennent les 45-54 ans (167 personnes), suivis de près par les 55-64 ans (157 personnes) et les 65-79 ans (108 personnes). Relevons encore que **65 personnes ont plus de 80 ans**; cette tranche est donc légèrement plus représentée que les 18-24 ans (60 personnes), signe du vieillissement de la population d'une part et d'autre part d'un éventuel recours aux prestations sociales facilité.

Il y a eu au total 2'682 entretiens, dont une infime partie effectuée par téléphone.

Le soutien administratif, et par ce biais l'accès aux droits et aux prestations, est la demande la plus importante. Les démarches ainsi effectuées permettent en général d'améliorer ou de stabiliser les situations, même modestement.

Le soutien financier ponctuel est une aide concrète, rapide et efficace qui vient soulager directement les personnes en difficulté. Des factures impayées et pourtant essentielles telles que le loyer ou les primes d'assurance maladie peuvent ainsi être ponctuellement prises en charge par le SAS. Les factures médicales sont aussi, dans certains cas, absorbées par le SAS. Au total ce sont CHF 393'061 qui ont été alloués en 2021. Une somme de CHF 9'307 a été consacrée à des aides à l'insertion professionnelle (cours et formation essentiellement) et CHF 35'189 d'aide sociale à la jeunesse, ce qui permet de garantir une activité parascolaire (sport surtout) et/ou la prise en charge d'un centre aéré ou d'un camp pendant les vacances d'été. C'est en effet un élément primordial dans l'accompagnement des familles dans le but d'offrir un environnement quelque peu stable et épanouissant aux enfants et que ces derniers ne pâtissent pas démesurément des difficultés financières et sociales des parents.

Des fondations privées sont sollicitées pour des soutiens dans le cadre de traitements dentaires, d'emménagement, de formation ou de plan de désendettement. Nous les remercions chaleureusement pour leur générosité.

Enfin, ponctuellement, le SAS octroie aussi des soutiens financiers limités aux personnes à l'aide sociale, et ce exclusivement sur évaluation des assistants sociaux et demandes particulières de l'Hospice général.

Jubilaires et goûter de Noël

Le traditionnel repas des jubilaires a pu se tenir au mois d'octobre lors d'un assouplissement des restrictions et juste avant que celles-ci ne se durcissent à nouveau. Ainsi 14 couples, soit 28 personnes, ont honoré l'invitation.

À noter qu'à Carouge, en 2021, 16 couples ont fêté leurs noces d'or (50 ans de mariage) et 12 couples ont célébré leurs noces de diamant (60 ans de mariage). Un couple a même atteint les noces de platine, soit 70 ans de mariage en 2021. Ce repas en présence des trois conseillères administratives fut un moment fort convivial où les gens ont eu du plaisir d'une part à se retrouver – étant donné qu'une partie se connaît par ailleurs – et d'autre part à être « honorés ». Une petite animation avec un quiz aux notes musicales a permis de jouer avec les souvenirs, se rappeler la belle époque et partager un peu d'humour.

Concernant les anniversaires, 33 personnes sont devenues nonagénaires et trois personnes ont franchi le cap des 100 ans. Une partie de ces personnes ont participé au goûter de Noël auquel sont conviées toutes les personnes âgées de 90 ans et plus. Ce goûter s'est tenu mi-décembre à La Bourse en présence là encore des trois conseillères administratives. Ce moment s'est avéré tout à fait chaleureux et convivial. Les rencontres et conversations en petits groupes ont permis tant aux autorités qu'au personnel présent du SAS de partager un moment plus informel avec ces aînés aux parcours riches.

Intégration

La Commission extraparlamentaire de l'intégration a tenu séance à deux reprises cette année, sous la présidence de M^{me} Anne Hiltbold, conseillère administrative. Une partie des 14 membres a été renouvelée dès 2020 pour la période 2020-2025, alors qu'une partie est constituée de personnes investies depuis plusieurs années dans cette commission.

Le parcours d'accueil

Les deux parcours d'accueil du printemps ont pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire, ce sont les rares événements qui ont pu avoir lieu même aux moments les plus restrictifs. Le parcours du 8 mai a réuni 45 personnes dont une douzaine d'accompagnant-e-s, ce qui représente un joli renouvellement et de belles perspectives pour la pérennisation de ce projet. Les restrictions en vigueur au printemps n'ont pas permis la tenue du traditionnel apéro de clôture.

Le parcours du 10 octobre a quant à lui réuni une trentaine de personnes et seulement 4 accompagnant-e-s. Il s'est terminé de manière conviviale comme le veut la tradition.

Quelle que soit la participation, les retours sont toujours très positifs. Les groupes plus restreints permettent des échanges plus approfondis avec le public.

Les cours de français au parc

Le projet d'envergure mis en place en 2021 via le financement de la commission est sans aucun doute les cours de français au parc.

En partenariat avec le Centre de la Roseraie et l'Université populaire albanaise, ces cours – niveau primo-débutant à niveau A2 – se sont déroulés entre le 12 et le 23 juillet au parc de la Tambourine, du lundi au vendredi de 16h à 18h. Ce sont des cours gratuits, ouverts à toutes et tous et sans inscription. Ils s'adressent prioritairement à un public de primo-arrivants et/ou de niveau très débutant en attente de place de cours et/ou en situation de précarité ou d'isolement.

Des formateurs-trices certifié-e-s en français du Centre de la Roseraie ont assuré ces 4 espaces de cours en plein air. Afin de permettre aux familles d'y participer, un encadrement gratuit assuré par une équipe professionnelle d'animation de l'Université populaire albanaise a été mis en place pour les enfants âgés entre 1 et 12 ans. Les activités pédagogiques pour les enfants se sont inspirées des thèmes du jour abordés lors des cours de français.

En parallèle à ces cours, cinq matinées «circuit découverte» ont eu lieu durant cette quinzaine pour une meilleure familiarisation avec Carouge. Ces circuits thématiques (nature, culture, histoire, sport) ont permis la mise en pratique des éléments appris lors des cours mais aussi la connaissance plus approfondie de notre commune. De plus, ils ont favorisé les contacts et les liens entre apprenant-e-s dans un cadre informel et convivial.

Carouge accueille

Les activités ont été suspendues en 2021 en raison du contexte sanitaire.

La semaine d'actions contre le racisme

Cette action soutenue par le Bureau d'intégration des étrangers et coorganisée avec divers partenaires de la commune n'a pas vu le jour cette année.

Les cours de français

Les deux cours dispensés par Camarada, s'adressant respectivement aux débutants et aux personnes ayant un niveau élémentaire ou intermédiaire, se sont poursuivis après une très brève interruption lors du semi-confinement. En effet, identifiés comme prioritaires, ces cours ont bénéficié du statut d'exception et ont permis aux apprenants de poursuivre leur apprentissage.

Les cours de langues d'origine

Le SAS a continué à soutenir financièrement les cours de langue d'origine, à raison de CHF 120 par an et par élève résidant sur la commune. En parallèle, la Ville de Carouge met gracieusement des locaux à disposition de certaines associations ou consulats qui souhaitent organiser des cours de langues d'origine.

Secteur Petite enfance

Pilotage et fonctionnement des institutions

Même si elle l'a été dans une moindre mesure, l'année 2021 a continué à être marquée par la pandémie de Covid. De nouvelles vagues et autant de nouvelles mesures pour les structures d'accueil de la petite enfance et les familles ont sillonné notre parcours durant cette année. Malgré ces aléas, les structures d'accueil de la petite enfance ont toujours fait preuve d'une grande adaptabilité en gardant bon sens et professionnalisme permettant d'assurer les prestations aux familles. Peu à peu, les sorties, les projets et autres activités extra-muros ont pu reprendre pour le plus grand bonheur des équipes et des tout-petits.

Le 1^{er} septembre 2021 marque le début d'une nouvelle identité pour le secteur Petite enfance de la Ville de Carouge. Avec le regroupement de l'Association pour l'accueil familial de jour Genève sud-ouest (AFJGSO) au boulevard des Promenades 25, les collaborateurs du Centre d'information pour l'accueil de la petite enfance (CIAPE) et de l'AFJ, les gestionnaires du Centre administratif et financier petite enfance (CAFIPE), la gestionnaire RH, la responsable du secteur et l'assistante administrative appartiennent à une même équipe, facilitant ainsi les processus, la communication et le fonctionnement du secteur. Pour les familles comme pour les professionnels, la petite enfance est rendue visible et accessible. Un travail de cohésion d'équipe a été effectué durant toute la période en amont du déménagement, afin d'échanger sur les différentes missions et activités, construire une vision commune, partager et se projeter ensemble à travers les différents enjeux de la petite enfance.

2021 signe également la fin d'un long processus de négociation autour de la Convention collective de travail intercommunale du personnel des structures d'accueil genevoises de la petite enfance. Cette CCT, entrée en vigueur le 1^{er} août 2021, permet notamment de régler le traitement des fonctions d'aides, dans le cadre de l'introduction du salaire minimum. Le nouveau texte clarifie en outre certains éléments jusqu'alors susceptibles d'être soumis à interprétations dans leur application.

Répondant désormais à une exigence de la CCT intercommunale, le secteur Petite enfance, en concertation avec les cadres des structures d'accueil de la petite enfance, a mis sur pied un dispositif de personnes de confiance (TOM) pour le personnel de ces institutions.

Les directions d'institutions et les adjointes de directions se sont retrouvées régulièrement sous la coordination du secteur Petite enfance, afin d'échanger sur différents enjeux et thématiques (politique petite enfance, organisation des prestations, ressources humaines et structuration du dispositif, harmonisation des prestations, projets et événements petite enfance).

À la suite du départ à la retraite de la codirectrice des EVE des Grands-Hutins et de la Tambourine et du départ de la directrice des EVE des Épinettes et des Acacias, le secteur Petite enfance a supervisé le processus de recrutement de deux nouvelles directions, en collaboration avec des représentants des comités concernés.

Les travaux de l'EVE des Acacias ont pu être finalisés comme prévu, avec une réouverture de la structure à la rentrée 2021 pour 25 enfants âgés entre 3 et 4 ans. Les nouveaux locaux sont désormais aux normes et offrent des espaces lumineux et spacieux, tout en proposant une réorganisation des groupes d'âge répondant de manière plus adaptée aux besoins de la population carougeoise.

Mis à part l'impulsion, l'organisation et la coordination de tous ces projets, le secteur Petite enfance a également participé à de nombreuses réunions intercommunales, avec les autres responsables de la petite enfance, le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ), Pro enfance, etc., permettant d'échanger sur les enjeux dans ce domaine.

La collaboration avec les directions des structures d'accueil continue d'être renforcée, et le secteur, toujours plus professionnel, est de plus en plus sollicité en matière de soutien et de conseil. Il a ainsi pu accompagner les directions en termes de gestion du personnel (support RH, conseils juridiques), gestion financière, administrative et organisationnelle, de gestion de projets, de médiation avec certaines familles et de soutien auprès des comités employeurs.

CAFIPE

Durant l'année 2021, le CAFIPE a dû continuer à faire preuve de réactivité et de flexibilité. La période de pandémie a en effet généré de nombreux changements de situation au sein des familles (perte de travail, modification de taux d'activité, séparations, etc.) qui ont eu un impact sur les contrats et la facturation, générant un travail supplémentaire de réajustements.

La réunion du CAFIPE et du CIAPE dans un même lieu a permis de renforcer encore les liens et de revoir certains processus liés à l'inscription et à la signature du contrat pour les familles.

CIAPE

Le nombre de familles en attente d'une place dans une structure d'accueil de la petite enfance subventionnée par la Ville de Carouge reste assez stable, avec une forte pression de la demande pour les 0-2 ans.

Il est observé que les familles utilisent de plus en plus les possibilités d'inscription en ligne pour déposer leur demande de place en structure d'accueil.

Au moment du démarrage du processus d'attribution des places en février 2021, 439 dossiers étaient en attente d'une place. Un total de 242 enfants ont obtenu une place à la rentrée 2021, ce qui correspond à une moyenne de 55% de taux de satisfaction.

Accueil familial de jour

Si l'année 2020 a, tout comme pour les structures d'accueil collectives, continué à être marquée par la pandémie et la mise en place d'un nouveau système de facturation par abonnement, c'est l'application du salaire minimum qui a passablement mobilisé le comité et le personnel administratif de l'AFJGSO en 2021.

En collaboration avec la faîtière cantonale, de nouveaux critères en matière d'accueil ont été mis sur pied, à savoir une exigence d'accueil de trois enfants par accueillante et un minimum de temps de travail pour ces dernières de 60%. Le calcul des frais non imposables a été revu et validé par l'administration fiscale cantonale ainsi que le forfait repas qui est remboursé aux accueillantes.

La grille tarifaire a été également ajustée.

De janvier à décembre 2021, les accueillantes familiales ont assuré un total de 147'318 heures d'accueil.

Les accueillantes peuvent désormais compter sur un salaire mensuel régulier, ce qui constitue une vraie amélioration de leur statut. En parallèle, la participation financière des communes s'est vue considérablement augmentée puisque le coût de la place passe de CHF 19'367.35 en 2020 à CHF 25'560.43 en 2021.

Désireuses de maintenir une prestation de qualité et de répondre aux nombreuses demandes de familles, les communes de Bardonnex, Carouge et Troinex continuent de soutenir l'AFJGSO uniquement pour les enfants en âge préscolaire.

Avec le départ des 4 autres communes, le nombre d'accueillantes s'est considérablement réduit. La commune de Carouge en compte 14 sur son territoire. Le poste d'une coordinatrice, partie à la retraite, n'a pas été repourvu.

C'est dans cette configuration que la structure continue de coordonner et d'accompagner les accueils. Les accueillantes, autorisées par le SASAJ, bénéficient d'une formation de base et continue, délivrée par 022familles. Elles se retrouvent pour des moments collectifs avec les enfants qui leur sont confiés dans les locaux de la ludothèque de Carouge.

Projets

Plusieurs projets ont pu se poursuivre ou voir le jour en 2021.

Transition vers l'école

Toujours dans le but de faciliter l'entrée à l'école, notamment pour des familles en intégration, le projet Bientôt à l'école a continué en 2020 au sein de l'EVE de la Tambourine. Ce projet a pu encore être financé par le Bureau de l'intégration des étrangers de l'État de Genève.

Le projet Transition SAPE-école a également perduré, en collaboration avec les directions d'établissements scolaires, le parascolaire, la bibliothèque municipale et les directions des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE), sous la coordination du secteur. Le Service des affaires culturelles a également apporté son appui avec la réalisation d'un petit flyer à l'intention des familles.

L'Espace d'accueil adultes-enfants à l'EVE des Promenades

Cet espace d'accueil parents-enfants a pu être maintenu malgré la pandémie. Grâce à l'appui de la Commune, l'espace a pu rester ouvert et accueillir régulièrement une dizaine de familles en moyenne. L'accueil est gratuit et sans inscription et permet de nouer des liens entre parents, d'apporter un regard professionnel lors de cet accueil libre, de répondre aux questions des familles, de les orienter dans le dispositif petite enfance et d'effectuer un travail de prévention. En 2021, la prestation a en effet évolué vers des matinées avec des propositions d'animation culturelles ou des interventions de partenaires en matière d'éducation ou de périnatalité, répondant à de nombreuses questions des familles.

Des activités culturelles, des ateliers ou des séances d'informations sont également proposés régulièrement.

Crèche aérée d'été

La crèche aérée d'été proposant 25 places d'accueil par semaine sur quatre semaines durant la pause estivale a été reconduite avec succès. En 2021, elle s'est tenue à l'EVE des Menuisiers. Cette prestation permet non seulement de soulager les familles, pour une semaine, durant la fermeture estivale habituelle des structures d'accueil, mais aussi de proposer aux enfants des animations ludiques et diversifiées en plein air. Le système d'inscription et de facturation a pu être amélioré grâce au travail du CAFIPE.

Les Chapiteaux enchantés

En partenariat avec le Bureau d'intégration des étrangers et dans le cadre du Plan d'intégration cantonal (PIC), la Ville de Carouge a accueilli une nouvelle édition des Chapiteaux enchantés en juillet 2021. Une dizaine de petits chapiteaux installés sur la parcelle de la Fondation Emma Kammacher ont accueilli des animations gratuites pour les tout-petits et leurs familles. Différents partenaires ont participé à ces animations d'éveil (Bibliothèque de Carouge, Bulle d'air notamment).

La petite enfance carougeoise 2021 en quelques chiffres

Dix structures d'accueil de la petite enfance: 6 structures d'accueil à prestations élargies (crèches) + 5 places subventionnées à la crèche de la Cigogne, et 4 structures d'accueil à prestations restreintes (garderies et jardins d'enfants). Un espace adultes-enfants d'une capacité d'accueil de 10 familles.

En 2021, la Ville de Carouge a ainsi subventionné 458 places d'accueil préscolaire:

- 374 places d'accueil à horaires élargis;
- 84 places d'accueil à horaires restreints;
- correspondant à 670 enfants accueillis durant l'année 2021;
- plus de 260 employés fixes et temporaires dans ces structures.

Restaurants scolaires

Les partenaires, qui comprennent la Ville de Carouge, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), Novae Restauration et les commissaires, se sont réunis à 6 reprises en 2021. Comme en 2020, les activités et l'organisation générale des restaurants scolaires ont été fortement impactées par la pandémie due au Covid-19. À la rentrée de janvier, plusieurs sites ont vu une importante diminution de fréquentation. Des parents en télétravail en ont profité pour garder leurs enfants à midi. Progressivement, au fur et à mesure de l'avancement de l'année, un retour à la normalité a pu être observé. C'est ainsi que les pique-niques ont pu finalement être réintroduits, puis les animateurs-trices ont à nouveau pu manger avec les enfants. Certaines tensions entre les équipes du GIAP et le personnel de Novae ont montré combien le climat général induit par la pandémie influençait sur les comportements et le niveau de tolérance de certain-e-s. Des forces supplémentaires ont été dégagées par Novae pour contribuer à retrouver un bon climat de collaboration, ce qui fut le cas. Les partenaires se sont tenus informés de l'évolution des pratiques concernant un deuxième menu végétarien dans diverses communes genevoises. Correspondant aux directives de la société suisse de nutrition et de l'OFSP, cela se met en place progressivement dans le canton. Le Conseil municipal, à la suite d'une motion et des exposés lors d'une commission des affaires sociales, a conclu à la mise en place progressive, d'ici au printemps 2022, de ce deuxième menu végétarien par semaine. Un fait marquant a été une nouvelle répartition géographique des secteurs du GIAP avec pour Carouge la mise en place de deux secteurs, mis sous la responsabilité de deux personnes différentes. Un deuxième responsable de secteur a donc intégré la séance des partenaires. L'utilisation de la salle du Club des aînés a progressivement évolué pour permettre un tournus de différents groupes pour profiter de repas plus «festifs» ou exceptionnels que la liaison chaude ne permet pas. Pour contribuer à la diminution des déchets, le gérant des restaurants scolaires a mis en place des pictogrammes originaux pour que les enfants indiquent s'ils ont un «appétit d'oiseau» ou une «faim de loup». Compte tenu des excellents résultats obtenus aux Promenades, cette démarche a été progressivement introduite dans tous les sites. De nombreuses animations ont été offertes aux enfants tout au long de l'année. Menus spéciaux selon diverses thématiques, ateliers, visite des ruches. Chaque mois, un menu entièrement GRTA et Fair Trade est servi. À noter que la volonté d'augmenter l'utilisation de légumes bio est freinée par l'absence à Genève de fournisseurs spécifiques en quatrième gamme (légumes épluchés, lavés et coupés).

Secteur Jeunesse

La CREA

La Commission de réflexion enfance et adolescence (CREA) s'est réunie à trois reprises en 2021. En mars, la séance s'est tenue en visioconférence compte tenu de la pandémie. Un point de situation exhaustif a pu être fait sur les conséquences du Covid-19 sur les différents champs d'activité qui concernent l'enfance et la jeunesse. Il a été relevé que les jeunes et les enfants avaient été particulièrement impactés par les mesures de protection sanitaire à des âges où les besoins de socialisation, de rencontres et de projets en commun sont particulièrement importants. L'inquiétude de certains parents a aussi passablement impacté les enfants. Pour les jeunes entre 14 et 24 ans, une forte augmentation de symptômes dépressifs graves a été observée. À noter enfin certains contextes de vie dans lesquels la prise en charge 24h/24 par les parents de leurs enfants a pu être très difficile.

La séance de juin a pu se tenir en présentiel, avec toutes les précautions d'usage, et s'est terminée par un apéritif servi sur chaque table. Une présentation de l'Action préventive en milieu familial (APMF) et des deux dispositifs Action éducative en milieu ouvert (AEMO) et Agenda intégration Suisse (AIS) a été faite par des responsables de la Fondation officielle de la jeunesse. L'APMF, subventionnée par la Ville de Carouge, permet à des parents qui ont des questionnements ou des difficultés avec

leurs enfants de recevoir un soutien de la part de professionnel-le-s. Il s'agit clairement d'un soutien à la parentalité. L'AEMO, contrairement à l'APMF, ne se passe pas sous forme volontaire mais sur l'injonction du Service de protection des mineurs. L' AIS a pour objectif d'aider les tout-petits à développer les outils nécessaires pour une intégration et une socialisation réussie avant leur entrée à l'école. Soutien à la parentalité, accompagnements individualisés en sont les maîtres mots.

La séance d'octobre a permis aux participants de découvrir le film réalisé à l'école de la Tambourine et montrant l'expérience de moments de musique animés par la Bulle d'Air. Les échanges entre la directrice de la Bulle d'Air qui anime elle-même ces ateliers et les participants à la CREA ont pu mettre en valeur la richesse de cette offre qui permet aux enfants d'âge primaire de découvrir quantité d'instruments de musique et de pouvoir s'exprimer à travers cet art universel. La Maison de quartier de Carouge a fait le point sur ses activités d'été et les projets qui seront développés à la rentrée. Les contraintes Covid ont rendu les choses très compliquées pour certaines animations. La très forte fréquentation des accueils libres à Grosselin entre 16h et 18h et l'accueil des mercredis au Val-d'Arve montrent que des mesures devront être prises pour renforcer l'encadrement. Les actions pour les ados devront également être renforcées à l'avenir.

Projets Emploi Jeunes (PEJ)

Équipe et organisation

En respectant les mesures sanitaires encore en vigueur au premier trimestre 2021, toutes les activités en lien avec les jeunes ont pu être maintenues en présentiel, alors que le télétravail pour les tâches administratives a perduré. Cette nouvelle organisation du travail, alterné entre présentiel et télétravail, a démontré ses avantages tout en ayant des répercussions sur le fonctionnement et le travail collectif de l'équipe.

L'année 2021 a demandé à l'équipe de s'adapter à plusieurs absences imprévues. De fin janvier à mi-septembre, l'équipe a dû pallier une absence maladie à 70% d'une conseillère en insertion. Un remplaçant à 50% a intégré l'équipe de mi-mai à mi-septembre. De mi-février à mi-mars, l'équipe a dû combler une absence maladie de l'assistante administrative à 100% de son temps pendant deux semaines, puis à 50% de son temps pendant trois semaines. De mi-juin à fin juillet, c'est un arrêt accident à 35% du temps d'une conseillère en insertion qui a dû être absorbé. De fin janvier à fin juin, l'équipe a accueilli et formé une stagiaire HETS qui, grâce à ses compétences et à sa faculté d'adaptation, a contribué au bon accueil réservé aux jeunes et à leur suivi. Les trois intervenantes pédagogiques en poste ont assuré le bon déroulement des cours.

C'est en septembre que l'équipe s'est retrouvée au complet. Les bureaux des conseillères en insertion et de l'assistante administrative ont été déplacés au SAS, alors que les cours ont été maintenus dans les locaux de PEJ. Cela a permis une plus grande proximité avec l'équipe du secteur Solidarité et facilité les échanges sur les situations communes.

Grâce à l'impulsion de la cheffe du secteur Solidarité, qui a remplacé le chef de service durant la période de fin janvier à fin juillet, la supervision en cours s'est arrêtée et a laissé place à un travail d'intervision sur trois séances, en mai et juin, avec M. Laurent Wicht. Un référentiel commun a été produit par les trois membres de l'équipe en poste.

L'année 2021 a été une année éprouvante pour l'équipe qui a su maintenir ses prestations et rester confiante pour l'avenir.

Accompagnement au projet professionnel : quelques chiffres

Afin de s'adapter à l'évolution des besoins, et compte tenu de la loi cantonale sur la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, PEJ a adapté l'âge d'accès à ses services pour les jeunes entre 18 et 30 ans.

PEJ a reçu 109 nouvelles demandes en 2021, pour suivre 87 jeunes entre un et douze mois, dont 47 poursuivaient les démarches commencées l'année précédente et 62 découvraient la structure ou y revenaient après d'autres expériences.

Pour des raisons évidentes, la pandémie a continué à avoir un impact sur la capacité des entreprises à accueillir des stagiaires. Malgré cela, 88 semaines de stages en entreprises ont été organisées, dont 33 au sein de la Ville de Carouge, parfois à temps partiel.

La loi sur le salaire minimum, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2020, a eu de grandes répercussions sur l'année 2021. Les stages d'expérimentation indemnisés, pour de jeunes diplômés sans expérience, n'ont pas pu être organisés. Le tarif horaire des mises en activités s'est adapté au salaire minimum.

Par ailleurs, les services de la Commune ont donné l'occasion aux jeunes faisant l'objet d'un suivi de réaliser 5'262 heures de mises en activités, notamment à travers des missions de support en lien avec l'accueil, la sécurité du public et le respect de nouvelles mesures sanitaires, par exemple lors de manifestations publiques ou dans les écoles primaires.

Enfin, grâce à un suivi régulier, 28 jeunes ont pu reprendre le chemin de la formation, 12 ont poursuivi leur formation, tandis que 8 autres ont trouvé un emploi et 3 ont été diplômés.

Espaces de cours

À fin 2020, deux intervenants sur les trois ont terminé leurs études et ont donc quitté PEJ. Nous avons donc lancé un processus de recrutement. Deux femmes sont venues se joindre à l'intervenante restante. Toutes les deux sont étudiantes à l'Université. Les nouvelles ont eu la chance d'être formées par une intervenante présente depuis deux ans. Les trois intervenantes se sont réparti les cours du matin et du soir.

En matinée : préparation à une entrée en formation et aux tests d'entrée en apprentissage

En 2021, 28 jeunes ont bénéficié des « espaces de cours du matin » à PEJ. La majorité a régulièrement participé à deux matinées par semaine. Tous ont bénéficié d'une préparation à des tests, EVA ou spécifiques, pour une entrée en école ou en apprentissage. L'objectif principal était la mise en valeur et l'utilisation de leurs compétences et connaissances scolaires et/ou une possibilité de remobiliser leurs acquis.

En soirée : préparation aux épreuves et travaux à rendre pour des jeunes en formation

En 2021, 17 jeunes, tous en formation, ont pu participer aux cours du soir. Cet espace mis à disposition deux soirées par semaine a été utilisé comme un lieu de ressource permettant la préparation des épreuves et travaux à rendre. Les jeunes, en apprentissage dual, provenaient de domaines divers tels que : nature/environnement, construction, technique, commerce, santé/social. Un jeune suivait une formation à distance en comptabilité et, pour les autres, ce fut l'occasion de poursuivre la préparation aux tests lors des périodes de stage, une souplesse qui leur a permis de garder un rythme et de continuer à exercer des matières scolaires.

Projet « lettres au Père Noël »

Le projet ayant été une réussite en 2020, nous avons décidé de poursuivre sur la même lancée. Début décembre 2021, la Ville de Carouge a mis à disposition une boîte aux lettres sur la place de Sardaigne à destination des enfants qui souhaitaient écrire au Père Noël. Nous avons collaboré avec Carouge à votre service et une partie des réponses a été écrite par des jeunes du cours du matin.

Formation spécifique de courte durée

Deux jeunes ont suivi la formation CEMEA leur permettant d'être moniteurs lors de camps d'été avec des enfants et les enrichissant d'apports théoriques pour leur projet de formation dans le domaine social.

Projet de «dématérialisation des documents de cours» en lien avec la HEG Genève

Au cours de l'année 2021, les intervenantes pédagogiques (IP) en place au sein des cours PEJ ont remonté un besoin unanime concernant les supports pédagogiques à disposition. PEJ dispose d'une cinquantaine de classeurs qui font office de bibliothèque pédagogique pour permettre aux IP de mener à bien l'objectif de pédagogie différenciée utilisée auprès des jeunes de PEJ. La perte de temps engendrée par une recherche complexe dans une multitude de classeurs nous a fait réfléchir à une nouvelle méthode. Le travail a été confié à un groupe d'étudiants de la HEG, filière information documentaire, dans le cadre de leur cours «Projet sur mandat». L'équipe de la HEG, composée de cinq femmes, a travaillé à la réalisation d'un rapport et d'une proposition de solution entre septembre 2021 et juin 2022. La mise en place de la solution se fera en 2022.

Partenariats et collaborations

Entreprises

- **Recrutement en direct**

Cet événement annuel a pris exceptionnellement une forme digitale, en raison de la situation sanitaire.

Interface Entreprises-la Cité des Métiers a décidé de remplacer l'ensemble des recrutements en direct par des entretiens en ligne, sous forme de visioconférence avec inscription préalable sur la plateforme web dédiée à cela.

Cet événement a permis à 11 entreprises et à la Ville de Carouge de mener de nombreux entretiens, de rencontrer des candidats à l'apprentissage et de faciliter leur recrutement. De son côté, PEJ a mis à disposition ses locaux et son matériel informatique afin d'offrir un cadre professionnel aux quelques jeunes ne disposant pas des outils et de l'environnement adéquat au bon déroulement de leurs entretiens.

Dans le cadre de son organisation et de son déroulement, la collaboration avec Interface Entreprises (OFPC) se poursuit grâce à un partenariat étroitement établi.

- **Communauté de recherche**

Le projet de communauté de recherche d'emploi, lancé fin 2019, s'est poursuivi durant le premier semestre 2021. Il s'agissait de réunir, tous les jeudis après-midi, les jeunes qui cherchaient un emploi afin de partager les expériences des uns et des autres sur des sujets comme les obstacles administratifs (chômage), la recherche d'offres, la motivation à ne pas perdre, etc. Le groupe Whatsapp créé spécialement pour ce projet a insufflé une réelle dynamique d'entraide et de félicitations lorsqu'un jeune avait trouvé un emploi.

Projets

- **Accueils infos jeunes en collaboration avec les TSHM**

À la suite du projet d'un accueil commun TSHM/PEJ entrepris en 2020, 6 permanences ont été organisées en février et mars à l'Espace 48 dans le quartier des Auréas et à l'Espace 8 dans le quartier des Tours de Carouge. Ces accueils communs ont permis de communiquer des informations concertées aux jeunes qui nous ont sollicités et de proposer une alternance de suivi vers une préparation et la recherche de formation et d'apprentissage.

- **Animation enfants migrants Foyer Praille/Gavard**
Suite à la sollicitation d'une travailleuse sociale du Foyer Praille/Gavard, sous l'impulsion et la supervision de la cheffe du secteur Solidarité, PEJ, fort de ses collaborations avec le Foyer de l'Étoile, et grâce à la motivation et aux compétences de la stagiaire HETS, a pu lancer et gérer un projet qui a favorisé l'intégration des enfants migrants de ce foyer, tout en offrant l'opportunité à deux jeunes de faire un stage dans l'animation en vue de favoriser leur admission en formation dans le domaine social. Les mercredis après-midi de mars à juin, une animatrice socioculturelle et un à deux jeunes stagiaires de PEJ ont pu offrir aux enfants des activités ludiques et de découverte des infrastructures existantes qui leur sont destinées et collaborer avec la ludothèque et la Maison de quartier. Ce projet a répondu aux besoins de ces enfants de sortir du foyer, où ils ont été confinés en temps de Covid, et de se familiariser avec le français et des lieux propices à leur intégration.
- **Studios de Pinchat**
Les trois studios de Pinchat répondent aux besoins des jeunes suivis à PEJ de bénéficier d'un logement adéquat pour leur projet de formation. Un accompagnement éducatif soutenu par les conseillères en insertion de PEJ s'avère toujours nécessaire pour traverser des périodes délicates de prise d'autonomie et d'indépendance.

Projets et perspectives

L'année 2022 sera faite de changements importants qui marqueront PEJ d'une nouvelle dynamique.

Un poste de cheffe de secteur Jeunesse et action communautaire sera créé pour diriger les projets de ces domaines, accompagné d'un retour de l'ensemble des activités de PEJ dans les locaux Vibert dès la rentrée de septembre 2022 avec la personne qui sera engagée.

L'équipe de base passera de 4 à 3 personnes, soit les conseillères en insertion, pour un taux d'activité total de 210%. Elles se répartiront une partie des activités administratives de la structure, assumées depuis 2016 par l'assistante administrative, tandis que la gestion RH et celle des rémunérations seront externalisées dans une autre partie du SAS (CAFIPE) à raison de 10% de temps de travail. Cette équipe de base sera toujours complétée par les 3 étudiant-e-s engagé-e-s quelques heures par semaine comme intervenant-e-s en soutien pédagogique pour l'animation des cours.

En gardant le focus sur la préparation à l'entrée en formation et en apprentissage, d'une part, et sur l'accès au marché de travail en premier emploi après un diplôme, d'autre part, les missions et les prestations de la structure demeureront centrées sur la promotion de la formation qualifiante et l'insertion professionnelle des 18-30 ans de la commune.

Le travail social hors murs – TSHM

~~En 2021, l'équipe TSHM comporte 3,05 EPT pour la Ville de Carouge, 0,80 EPT pour la Fondation Emma Kammacher (FEK) et 0,80 EPT pour la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC).~~

~~L'équipe est composée des TSHM Salvatore Cassarà, Hicham Benhaddi, Jessica Cortes, Abdallah Fellahi, Magali Magnin, d'un assistant socio-éducatif (ASE), Steve Bikoy, et d'une secrétaire sociale, Luana Generoso. Se sont également ajoutés un moniteur pour la gestion des activités sportives, les projets de cohésion sociale, de réduction des risques en lien avec Intermezz'O ou d'encadrement de petits jobs, ainsi que trois encadrants pour les ateliers sportifs, un animateur auxiliaire pour l'action Tour de plage et un stagiaire.~~

~~De plus, l'équipe a pu compter sur l'expertise et l'appui de Sandrine Queiroga, coordinatrice région à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASc).~~

L'année 2021 s'est inscrite dans le continuum de 2020, marquée par la crise sanitaire due à la pandémie. L'équipe est restée attentive aux besoins des jeunes sur le plan tant individuel que collectif. Des espaces de paroles, de partage et d'expérimentation ont aidé à resserrer les liens pour ne laisser aucun jeune sur le bord de la route.

Les projets phares tels qu'Intermezz'O, Tour de plage et la patinoire, repères de «la vie d'avant», ont repris et permis de retrouver une forme de quiétude, de légèreté et d'apaisement.

De nouveaux projets et actions ont vu le jour tels que la semaine de la diversité aux Auréas, une multiplication des sorties de ski, soirées à thème ou encore la réalisation de chantiers éducatifs pour cibler les jeunes les plus vulnérables.

Huit jeunes ont pu bénéficier des hébergements provisoires proposés, et deux d'entre elles et eux ont pu retrouver une solution pérenne. L'accompagnement et les suivis individuels se sont poursuivis avec plus de 70 jeunes rencontrant des difficultés d'ordre familial, scolaire, professionnel, médical ou encore judiciaire.

Par ailleurs, les responsables de la brigade des mineurs ont été rencontré-e-s afin d'aider à la gestion des phénomènes de violence interquartiers qu'a connu la ville de Carouge au cours du printemps 2021. Cette collaboration a donné lieu à l'organisation d'une rencontre formative institutionnelle réunissant la brigade des mineurs, un sociologue et différent-e-s professionnel-le-s agissant pour la jeunesse dans plusieurs communes du canton. Le but étant de développer des stratégies d'intervention visant à la désescalade des actes de violence.

Les TSHM de Carouge sont restés proactifs pour adapter et enrichir leur réseau professionnel au regard de l'évolution des problématiques rencontrées par la jeunesse. Une étroite collaboration a été mise en place avec l'équipe mobile du jeune adulte des HUG afin de répondre en partie aux fragilités psychiques et médicales rencontrées par une dizaine de jeunes. La situation de certain-e-s d'entre elles et eux, en crise, reste un point de vigilance sur lequel l'équipe a mis l'accent, tout en questionnant directement les limites de son intervention et de la prise en charge des jeunes les plus à la marge des institutions.

Malgré tout l'équipe a garanti et maintenu un service précieux à la jeunesse : un engagement et une motivation nourris par sa culture d'accueil, d'ouverture, d'écoute, d'empathie, de partage, de respect mutuel, de disponibilité et d'accessibilité.

L'année 2021 des TSHM résumée

- 300 jeunes ont sollicité l'équipe ;
- 70 suivis individuels (800 entretiens) ;
- 28 après-midi d'ouverture **Tour de plage** du jeudi au dimanche ;
- 6 week-ends **Intermezz'O** ;
- 13 jours d'animation dans les quartiers des Auréas et de la Tambourine ;
- 2'610 heures de **petits jobs** ;
- 11 reprises d'activité professionnelle ;
- 10 reprises de formation ;
- 12 jeunes en **hébergements provisoires** (dont 2 ont trouvé une solution pérenne) en collaboration avec la FEK et la FIVC ;
- 1 week-end **Murs du son** ;
- 5 vendredis cinéma en plein air ;
- **4 ateliers** : scène, techniques vocale et corporelle, remise en forme ;
- **4 chantiers éducatifs pour 15 jeunes** ;
- **10 sorties sport** (6 ski, 1 vélo, 1 luge, 1 rafting et 1 wakeboard) ;
- des après-midi et soirées **Sport libre et boxe** ;
- **2 soirées de clôture du projet Sénégal** ;
- **des manifestations collectives mobilisant toutes les générations** ;
- **des repas de groupe**.

La Maison de quartier de Carouge – MQC

2021, une année de contrastes

L'association de la Maison de quartier de Carouge (MQC) a toujours souhaité mettre l'accueil inconditionnel de toutes les populations au cœur de son projet. Ses actions favorisent la rencontre des différentes générations à l'intérieur comme à l'extérieur de ses murs. Le vécu de l'année 2021 renforce cette vision: la MQC est vectrice de liens sociaux et régulatrice de tensions sociales.

Un début d'année sous tension

Le télétravail, le port du masque et les distances obligatoires, la limitation dans les événements pour les jeunes de plus de 12 ans et pour les adultes, l'interdiction d'organiser des manifestations publiques... sont autant d'éléments contraignants qui ont amené les professionnel-le-s de la MQC à faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir maintenir un maximum d'actions dans les quartiers de Carouge. L'enjeu était de taille: comment répondre à sa mission de maintien du lien social alors qu'elle devait «compartimenter» la jeunesse, restreindre l'accès de ses actions aux adultes, porter un masque en tout temps, limitant l'un de ses outils de communication principal?

L'un des publics les plus impactés par ces mesures a incontestablement été la jeunesse. Avoir plus de 12 ans est vite devenu un problème pour accéder à des activités ou des locaux chauffés pendant les mois d'hiver. L'équipe a tout fait pour leur permettre de garder un lien en mettant en place un accueil spécial tout au long de la semaine grâce à une séparation des espaces de la Maison de quartier.

Les mois de février et de mars ont été plutôt sombres. Les médias se sont régulièrement fait le relais de bagarres de rue dans différents quartiers de Genève; Carouge n'étant pas épargnée. Les professionnel-le-s se sont alors retrouvé-e-s au front de ces événements. Les liens de confiance construits avec certain-e-s jeunes ont été la pierre angulaire d'un effort de régulation des tensions et des violences qui s'exprimaient. La collaboration avec les TSHM de la Ville de Carouge et le Service des affaires sociales a permis de trouver des solutions rapides pour éviter que la situation ne s'aggrave davantage. Des suivis individualisés, des petits jobs, des accueils ouverts permettant aux jeunes d'exprimer leur colère ou leurs craintes, des actions pour leur changer les idées; ces éléments conjugués ont contribué à réguler, autant que possible, les tensions relevant essentiellement de parcours de vie déjà difficiles puis complexifiés par la pandémie. Comme l'a souligné le sociologue Sandro Cattacin, professeur à l'Université de Genève, lors d'une conférence organisée par la FASe, le système de valorisation positive de la jeunesse a été mis à mal par les mesures sanitaires et les phénomènes de groupes violents ont surtout été l'expression d'une frustration énorme vis-à-vis de la situation.

Un été et un projet phare

Il est vite devenu évident pour le comité et l'équipe qu'il était nécessaire de mettre en place un projet permettant aux jeunes d'avoir une perspective positive. Avec l'été en point de mire, et l'espoir d'une diminution des restrictions sanitaires, la MQC a tenu à organiser un séjour d'une semaine à la montagne et permettre ainsi aux jeunes la fréquentation de se projeter dans une action positive. L'étroite collaboration avec la Ville de Carouge a également permis à l'association de mettre un accent fort sur l'accueil des enfants. L'incertitude sur les possibilités de vacances ou la certitude que les moyens de certaines familles ne seraient pas suffisants pour partir ont poussé les professionnel-le-s à chercher des solutions pour les accueillir dans les meilleures conditions. Ainsi, en plus des traditionnelles semaines de centre aéré à la Rippe, d'accueil libre pour les 8-12 ans et d'accueil libre tout public, l'accueil d'été des Moraines (pour les enfants de 4 à 8 ans) a été organisé à l'Espace Grange Collomb pendant quatre semaines. D'autre part, la MQC a pu bénéficier de l'aide du fonds «Ados été» de la FASe pour financer un accueil libre destiné aux adolescent-e-s à la fin du mois d'août.

Celui-ci ayant rencontré un franc succès, la FASe a invité l'association de la MQC à pérenniser l'action en 2022.

La présence des adultes comme autre élément régulateur ?

La reprise de septembre fut un premier retour à une certaine forme de normalité. La possibilité d'organisation de manifestations publiques, laissée ouverte par la Confédération, a permis à la commission action et à l'équipe de pouvoir mettre en place des repas de quartier. En septembre, une paella cuisinée par le président et un autre membre de la commission, Yves Falquet, a réuni plus de 80 habitant-e-s. Un succès et un plaisir partagé, soutenu par une dizaine de bénévoles. S'est ensuivi un brunch de quartier, en octobre. Là aussi, les Carougeois-e-s ont répondu présent-e-s tout comme les bénévoles, que ce soit dans l'organisation ou la gestion du repas. Le retour de l'occupation de l'espace public et des accueils libres durant la semaine par les adultes et les familles ont amené un vent de fraîcheur dans la pratique des professionnel-le-s et la vie de la MQC. Si le lien de cause à effet est complexe à identifier, l'équipe a constaté que les tensions chez les jeunes fréquentant la MQC se sont amenuisées. Étaient-elles moins visibles, moins exprimées ? Mises entre parenthèses ? Les effets collatéraux de la crise sanitaire sur la jeunesse sont encore difficiles à mesurer précisément. Néanmoins le besoin d'activités accessibles aux familles – adultes compris – s'est clairement fait sentir et s'est traduit durant les ateliers organisés entre fin novembre et Noël : leurs inscriptions se sont en effet remplies en quelques jours. À travers ces ateliers, les familles sont invitées à bricoler, créer et expérimenter ensemble (parents/enfants) pendant un après-midi, accompagnés par des intervenant-e-s et des professionnel-le-s.

L'animation socioculturelle a souvent été réduite à son rôle auprès de la jeunesse. Durant l'année écoulée, ce rôle s'est effectivement révélé fondamental comme régulateur social dans un quartier ou une ville. Cependant, la MQC travaille et défend une perspective de lien intergénérationnel, tout public, dans ses actions. S'il n'existe encore pas ou peu de recherches montrant la pertinence de cette visée, sa praxis en relève régulièrement les bénéfices. Tout l'enjeu est de réussir à déconstruire les a priori existants entre les générations ou entre les publics. La pandémie a eu, entre autres, un effet de séparation des âges et les restrictions liées aux mesures des plans de protection sanitaire ont accentué les inégalités sociales. Heureusement, à travers la reprise progressive des événements qui font le cœur de sa mission, la MQC entrevoit un chemin pour accompagner les habitant-e-s vers un retour à la normalité. Il s'agit de recréer des dynamiques avec et entre les différents publics.

Secteur Collectivités

Politique des aînés

Les vagues épidémiques successives ont rythmé l'année 2021, nous contraignant pour la deuxième année consécutive à annuler la célébration de la journée internationale des personnes âgées. Malgré cela, les différentes activités et projets ont pu reprendre peu à peu. C'est ainsi que, outre l'accompagnement de l'association du Club des aînés, la reconduction des mesures préventives liées au plan canicule et l'organisation des rencontres du groupe de parole Entr'Aidants, le repas des jubi-laires et le goûter des nonagénaires ont notamment pu avoir lieu.

Le projet de bénévolat d'accompagnement, qui a vu le jour dans le cadre de l'action menée par la Ville de Carouge pour lutter contre les situations d'isolement de personnes âgées, a lui pu être poursuivi normalement. Conduit en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, il nous permet de proposer aux personnes concernées la visite hebdomadaire d'un-e bénévole formé-e à cet accompagnement.

Le Service des affaires sociales a soutenu également la création, dans le cadre du programme «Carrefour du mouvement», de binômes sportifs composés d'un-e jeune et d'un-e senior qui se rencontrent deux fois par semaine pour une session de gym douce en plein air sur des bancs actifs.

Enfin, conscient des multiples enjeux posés par le vieillissement de la population, le service participe activement aux réflexions menées sur les projets de densification en cours, ainsi qu'à des démarches participatives, pour s'assurer que les besoins des personnes âgées soient bien pris en compte.

Contrat de quartier de la Tambourine

En raison notamment de la baisse du nombre de projets proposés par les habitant-e-s, mais aussi de la multiplication des démarches participatives, il a été décidé, près de dix ans après son lancement en janvier 2012, de mettre un terme au Contrat de quartier de la Tambourine.

Le bilan de cette démarche est très positif, puisqu'elle a permis à des habitant-e-s du quartier de proposer et mettre en œuvre des projets qui ont apporté une vraie plus-value pour la vie de quartier. Elle a également favorisé la création de liens de proximité, contribuant ainsi à faire naître, ou à renforcer, un sentiment d'appartenance et d'appropriation du quartier.

Les projets réalisés n'auraient sans doute jamais pu voir le jour sans l'accès facilité à un financement rendu possible grâce à la mise à disposition par le Conseil municipal d'une enveloppe financière dédiée.

Projets urbains et démarches participatives

Alors que certains enjeux auxquels la Ville de Carouge va devoir faire face ces prochaines années comportent un fort potentiel déstabilisateur sur la cohésion sociale (par ex. : le processus de densification en cours, le changement climatique et la nécessaire transition à mettre en œuvre, le vieillissement de la population...), le secteur Collectivités est de plus en plus sollicité pour participer ou coorganiser des démarches cantonales, communales ou associatives, qui cherchent à défricher des pistes d'avenir.

Citons par exemple l'implication du secteur dans l'organisation de la démarche participative lancée par l'association H4G – association pour l'habitat à 4 générations –, dont l'objectif est de répondre à une évolution des usages et modes de vie, liée au changement des structures familiales et à la problématique du vieillissement dans notre société, et le Forum Grosselin. Cette démarche s'inscrit dans un mandat que l'association H4G a reçu de la Confédération, dans le but d'explorer de nouvelles formes d'habitat permettant d'intégrer les quatre âges de la vie.

Carouge accueille

Depuis le semi-confinement du printemps 2020, qui a obligé le collectif citoyen Carouge accueille à renoncer aux accueils hebdomadaires, ces derniers n'ont pas repris en 2021 en raison des contraintes sanitaires à respecter pour garantir la sécurité des personnes fréquentant ces accueils.

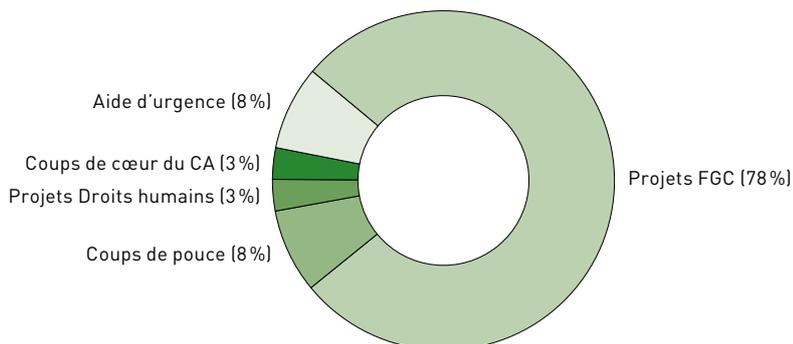
Aide aux pays en voie de développement APED

La Ville de Carouge a consacré 0,7% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale, soit CHF 721'000 en 2021. Ce budget est alloué et réparti entre plusieurs types de projets de développement :

- les projets de développement d'envergure portés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), partenaire clé de la Ville de Carouge ;
- les projets de développement de moindre ampleur, portés par de petites associations, usuellement appelés « Coups de pouce » ;
- les projets dans le domaine de la promotion des droits humains ;
- l'aide d'urgence en lien avec des catastrophes humanitaires ;
- des projets spécifiques jugés d'intérêt par le Conseil administratif, usuellement appelés « Coups de cœur du Conseil administratif ».

Près de 40 associations portant des projets dans une trentaine de pays ont ainsi pu bénéficier du soutien de la Ville de Carouge.

Le graphique suivant présente la répartition des moyens financiers en 2021, selon ces différentes affectations :



L'aide d'urgence humanitaire a permis de soutenir Medair dans ses actions en faveur des réfugiés du conflit armé du Tigré au Soudan, le Comité international de la Croix-Rouge pour son aide aux victimes de la flambée de violence en Israël et à Gaza, ainsi que la Croix-Rouge suisse pour son appui aux populations victimes des inondations au Soudan du Sud.

Secteur Citoyenneté et État civil

Officières de l'état civil

M^{me} Sandra Stucki

M^{me} Lauriane Genser

M^{me} Jacqueline Lüthi

Officiers et officier de l'état civil extraordinaires

M^{me} Anne Hiltpold

M^{me} Stéphanie Lammar

M^{me} Sonja Molinari

Collaboratrices de l'état civil et chargées du cimetière

M^{me} Sibylle Coluni

M^{me} Véronique Papaux

Huissières de l'état civil

M^{me} Valérie Galati

M^{me} Yulia De Mallac De Vessac

État civil

La ressaisie, dans le système fédéral informatisé de l'état civil (INFOSTAR), des personnes originaires de Carouge est terminée.

Dès le 1^{er} janvier 2019 : possibilité d'annoncer à l'état civil la venue au monde d'un enfant né sans vie (pas d'enregistrement dans le registre d'état civil) et de demander l'établissement d'une confirmation.

Dès le 27 mars 2019 : modification du règlement sur l'état civil du canton de Genève, ainsi les magistrats genevois sont habilités, s'ils ont souhaité être nommés officier ou officière de l'état civil extraordinaire, à enregistrer les partenariats enregistrés, en plus de célébrer les mariages.

Dès le 1^{er} janvier 2020, abandon du délai d'attente de dix jours à la fin des procédures préparatoires de mariage.

L'État civil est un lien permanent et indispensable entre les citoyen·ne·s et l'administration, tant par les déclarations de reconnaissance d'enfants et d'autorité parentale conjointe, la rencontre des fiancés et des partenaires en vue de leur future union que les collaboratrices célèbrent et enregistrent avec beaucoup de plaisir. Celles-ci sont amenées à partager des instants importants jalonnant les parcours de vie.

Depuis le 1^{er} mai 2020, l'état civil de Carouge est regroupé avec celui de Troinex, avec siège de l'arrondissement à Carouge.

Nous avons ainsi traité les événements suivants en 2021 :

Naissances

- L'office n'a enregistré aucune naissance.

Reconnaisances

- L'office a reçu 122 déclarations de reconnaissance d'enfants.

Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

- L'office a reçu 112 déclarations.

Mariages

- 140 mariages ont été célébrés.
- 5 autorisations de célébrer le mariage ont été délivrées à des fiancés pour leur permettre de se marier dans un autre office de l'état civil suisse.
- Aucun certificat de capacité matrimoniale en vue d'un mariage à l'étranger n'a été remis.

Partenariats enregistrés

- 2 partenariats ont été enregistrés.

Déclarations de nom

- 51 déclarations de nom ont été reçues.

Décès

- 66 décès ont été enregistrés.

Mandats pour cause d'inaptitude

- 53 demandes d'inscription de mandat ont été traitées.

Procédures de naturalisation

- 103 dossiers ont été déposés.

Documents d'identité suisses

Dès le 1^{er} mars 2010, seules les commandes de cartes d'identité sont traitées par la commune de domicile. Les commandes de passeports et de combinés (passeport + carte d'identité) sont enregistrées exclusivement par le secteur passeports de l'Office cantonal de la population et des migrations qui possède les appareils nécessaires à la fabrication du nouveau passeport biométrique.

Les commandes enregistrées à Carouge concernant les cartes d'identité ont été les suivantes : 645 pour des adultes et 310 pour des enfants, soit un total de 955 documents remis durant l'année 2021.

Formalités relatives au domicile

Il sied de préciser qu'une nouvelle compétence a été dévolue à l'office dès le 1^{er} décembre 2009. Nous sommes ainsi habilités à gérer, conjointement à l'Office cantonal de la population et des migrations, le registre des habitant-e-s suisses de Carouge. En conséquence, nous pouvons, entre autres, délivrer diverses attestations, enregistrer des changements d'adresse et des départs à l'étranger.

Cimetière

Un nouveau règlement du cimetière de Carouge a été adopté par le Conseil municipal en 2020. Il s'agit principalement d'éviter aux familles qui avaient demandé une inhumation à la ligne d'une durée de vingt ans pour leur défunt de devoir, une fois l'échéance arrivée, le faire exhumer afin de pouvoir prolonger la concession dans un autre emplacement.

Désormais, les tombes peuvent être renouvelées au même endroit, pour dix ou vingt ans, mais pour une durée maximale cumulée de nonante-neuf ans. Il en est de même pour le columbarium.

En 2021, il a été procédé à 89 inhumations, y compris celles de cendres. Il faut également noter que les chambres mortuaires ont été utilisées à 7 reprises et que 19 urnes ont été déposées au jardin du souvenir.

Outre les aspects statistiques, nous tenons à rappeler que la gestion administrative du cimetière fait appel aux mêmes qualités que celles utiles à la profession d'officière et d'officier de l'état civil. En effet, rigueur, écoute et attention font partie intégrante du métier.

POLICE MUNICIPALE

Missions générales

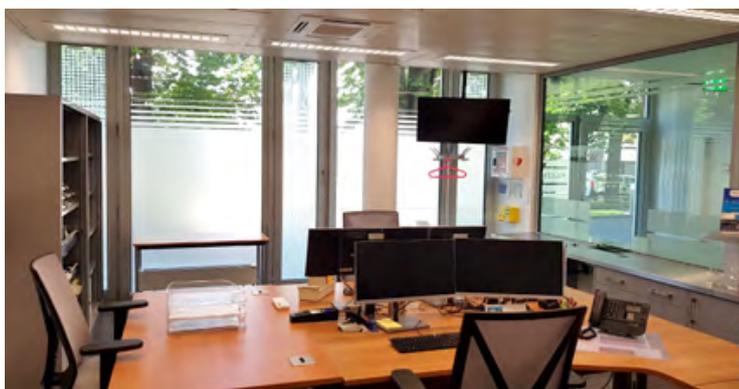
Durant l'année 2021, la Police municipale a veillé à la sécurité, à la tranquillité et au bien-être de la population présente à Carouge, en répondant aux appels et en traitant les doléances des citoyens, ainsi qu'en exerçant ses prérogatives et en assurant ses missions de police dans une démarche sécuritaire de proximité, de visibilité et de service public.

Les efforts de la Police municipale ont été axés sur les thématiques suivantes :

- maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques par une présence accrue et visible sur le territoire municipal, de jour comme de nuit, notamment aux abords des établissements et bâtiments publics, des commerces, des écoles et des cycles d'orientation, ainsi que dans les parcs et autres lieux fréquentés de l'espace public ;
- lutte contre les incivilités et la délinquance de rue par le biais d'actes d'autorité et d'actions ponctuelles de prévention et de répression ;
- mise en place de contrôles de circulation pour prévenir et/ou sanctionner les infractions à la loi fédérale sur la circulation routière ;
- détection de problématiques sécuritaires en amont, en tissant des liens de confiance avec la population et les commerçants, en développant des partenariats de proximité et en appliquant les méthodes de résolution de problèmes ;
- contrôle de l'usage du domaine public et du respect des conditions d'autorisations délivrées par l'autorité compétente, surveillance des marchés hebdomadaires ;
- engagement et évaluation des mesures de sécurisation dans le cadre des manifestations et événements organisés sur le territoire communal.

La Police municipale a également pris part à de nombreuses séances de coordination avec ses différents partenaires que ce soit pour traiter des aspects sécuritaires en lien avec l'organisation et le déroulement des manifestations/événements en ville de Carouge ou pour aborder des questions relatives à la sécurité publique, à la prévention des incivilités et à la vie dans les quartiers.

Elle a exercé ses tâches de police judiciaire et traité les délits aux dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière, de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration et de la loi fédérale sur les armes, en appliquant les mesures de contrainte prévues par le code de procédure pénale, telles que l'arrestation provisoire et l'arrestation en flagrante contravention de prévenu-e-s, conformément aux directives du procureur général.



Horaires

Tout au long de l'année, la Police municipale a assuré les horaires de service comme suit :

- Lundi de 7h00 à 19h00
- Mardi-mercredi de 7h00 à 1h30
- Jeudi de 7h00 à 2h30
- Vendredi-samedi de 7h00 à 3h00
- Dimanche de 9h00 à 19h00

Stationnée à la route de Saint-Julien 5b, la Police municipale a maintenu ses heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En dehors des heures d'ouverture au public, elle a été atteignable au numéro de service 079 122 17 17 (patrouille mobile) durant son horaire d'activité afin de répondre aux besoins de la population.

Chiffres 2021

La Police municipale est intervenue

- **976** fois sur réquisition de la population ou des services partenaires de l'administration ;
- **432** fois sur réquisition de la Police cantonale.

Les réquisitions représentent les appels parvenus à la Police municipale qui ont nécessité une intervention ou une assistance auprès de la population. Les appels en lien avec les nuisances sonores, les incivilités et les véhicules gênants ont été les plus courants.

	2021	2020	Comparatif 2021-2020
Réquisitions sur appel de la population ou des services partenaires	976	1'181	-17%
Réquisitions sur appel de la Police cantonale	432	452	-4%

Durant cette année, la Police municipale a également effectué plus de **700** patrouilles préventives/dissuasives sur l'espace public, en portant notamment une grande attention aux incivilités, aux nuisances sonores et à la délinquance de rue.



La Police municipale a traité

- **138** doléances émanant de la population :

	2021	2020	2019
Nombre	138	153	105
Variation d'une année à l'autre 2021-2020 – 2020-2019	-9%	+45%	

Les doléances sont inhérentes aux diverses problématiques qui sont exposées à la Police municipale par la population, résidente ou non résidente, relatant une difficulté sur le territoire carougeois. Une baisse a été constatée par rapport à 2020, mais les chiffres de 2021 confirment une tendance à l'augmentation des doléances depuis 2019 (+31 %). Elles nécessitent une prise en charge particulière par la Police municipale, en passant généralement par une évaluation de situation, un contact avec le-la requérant-e et une réponse adaptée (enquête de proximité, mise en place de contrôles, gestion du suivi, analyse et bilan). Cette méthode, qui implique un suivi administratif pour en conserver la traçabilité, s'inscrit dans le cadre de la résolution de problème.

- **101** sollicitations émanant des services partenaires :
Les sollicitations sont inhérentes aux diverses problématiques qui sont soumises par les services de la Ville de Carouge et les différentes instances partenaires. Dans la prise en charge, l'évaluation, le traitement, la réponse et le suivi administratif des sollicitations, la Police municipale applique la même méthodologie que pour les doléances. Les chiffres sont toutefois stables par rapport à 2020.

La Police municipale a effectué

- **26** actions ciblées à différents endroits de la commune afin de faire respecter les dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière auprès des différentes catégories d'usagers de la route. L'objectif de ces actions était, d'une part, de répondre aux doléances et inquiétudes de la population et, d'autre part, de modifier des comportements trop fréquents d'usagers de la route irrespectueux des règles de circulation. Lors de ces actions, la Police municipale a sanctionné **162** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée et **14** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention.
- **74** contrôles lors des rentrées scolaires aux abords des écoles dans le cadre de la campagne PréDiRe afin de sécuriser le cheminement des écolières et des écoliers et de rappeler aux usagers de la route les règles de comportement à respecter de manière à ne pas gêner ni mettre en danger autrui. Lors de ces contrôles, la Police municipale a sanctionné **28** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée et **15** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention, et établi **2** fiches techniques (mise en conformité de l'état du véhicule).
- **13** procédures d'arrestation provisoire et/ou auditions de prévenu-e-s pour des délits à la loi fédérale sur la circulation routière et à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.
- **3** procédures d'arrestation en flagrante contravention pour empêcher une récidive immédiate de la part de contrevenant-e-s.
- **14** procédures d'interpellation pour la remise à la Police cantonale d'auteurs de délits, dont le traitement ne relevait pas des compétences de la Police municipale.
- **60** procédures d'enlèvement ou de mise en fourrière de véhicules stationnés illicitement, entravant la déambulation des piétons ou gênant la circulation routière.

La Police municipale a délivré ou établi

Amendes d'ordre

- **3'151** amendes pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière ;
- **21** amendes pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes.

Rapports de contravention

- **261** rapports pour des infractions aux dispositions suivantes :
 - 189 pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière ;
 - 36 pour des infractions au règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques ;
 - 13 pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes ;
 - 8 pour des infractions à l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19 en situation particulière et à l'arrêté cantonal d'application ;
 - 7 pour des infractions à la loi sur les chiens ;
 - 5 pour des infractions à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration ;
 - 3 pour des infractions à la loi pénale genevoise.

Rapports de renseignements

- **9** rapports de renseignements :
 - 4 pour des infractions et événements divers ;
 - 2 pour des infractions à la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement ;
 - 1 pour des infractions à la loi sur le domaine public ;
 - 1 pour des infractions à la loi sur la gestion des déchets et/ou au règlement communal relatif à la gestion des déchets ;
 - 1 pour des infractions à la loi sur les procédés de réclame.

Tous les actes d'autorité rédigés par la Police municipale ont été transmis aux instances et autorités compétentes pour suite à donner.

Contrat local de sécurité

La collaboration entre la Police municipale et la Police cantonale de proximité s'est poursuivie dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS), afin d'accroître l'échange de renseignements, tout en mettant l'accent sur la visibilité, l'occupation de l'espace public, la prévention, les appuis mutuels, les actions en commun, le partenariat et la résolution de problèmes.

Les trois axes prioritaires de collaboration sont les suivants :

- la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, liées notamment à la consommation et au trafic de stupéfiants ;
- la lutte contre le bruit des établissements publics et des personnes, celle pour le respect de la tranquillité publique, de l'exercice des libertés publiques, de la propreté et de la salubrité publiques, ainsi que celle pour le respect de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement ;
- la prévention et la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière.

Vidéosurveillance

Le système de vidéosurveillance de la Ville de Carouge a démontré son utilité et son efficacité à plusieurs reprises en 2021 suite à divers événements qui se sont produits sur l'espace public. La vidéosurveillance a pour but de contribuer à la sécurité de la population et du territoire, cela dans le respect des dispositions de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD).

Fondation des parkings

En 2021, les agent-e-s du Service du stationnement de la Fondation des parkings ont apposé **29'672** amendes d'ordre en effectuant le contrôle les jours ouvrables (du lundi au samedi) et en appliquant les prescriptions fédérales relatives au stationnement sur le territoire communal, contre **25'845** en 2020. La Fondation des parkings a relevé une reprise normale de l'activité par rapport à l'année 2020 (qui a vu une diminution des contrôles et des amendes en raison de la crise sanitaire).

Patrouilleuses scolaires

Le Service de la police municipale a géré l'organisation, la planification et l'engagement opérationnel des patrouilleuses scolaires sur le territoire communal.

En ville de Carouge, ce sont **29** patrouilleuses, supervisées par **2** cheffes d'équipe et réparties sur **22** emplacements situés à proximité des écoles primaires, qui ont veillé à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, durant l'année scolaire.

Les patrouilleuses ont eu pour mission de protéger les enfants des dangers de la circulation, en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans ce cadre, elles ont également contribué à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation.

Dans l'exercice de leur fonction, elles ont aussi contribué à la cohésion sociale en prêtant assistance aux personnes vulnérables qui pouvaient avoir besoin de leur appui pour traverser la route, tout en ayant de nombreux contacts avec les parents d'élèves et la population carougeoise.

Leurs horaires d'activité ont été les suivants :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi: 7h40-8h50 / 11h30-11h50
13h10-14h05 / 16h00-16h20
- Mercredi: 7h40-8h15 / 11h30-11h50

Dicastère de M^{me} Sonja Molinari

Vice-présidente

Urbanisme, travaux et développement durable

Planification directrice et localisée

Aménagement de l'espace public

Mobilité

Génie civil

Développement durable

Voirie, espaces verts et matériel

Nettoyage du domaine public

Aménagement et entretien des espaces verts

Aménagement et entretien du cimetière

Levée et tri des déchets

Transports et support aux manifestations

Finances

URBANISME, TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fonctionnement du service : nouvelles pratiques et accent sur la communication

L'équipe du service se consolide avec l'arrivée d'un nouvel urbaniste en charge du Plan directeur communal ainsi que du suivi des projets d'infrastructure et de planification urbaine sur le PAV. Les collaborations avec les autres services se consolident grâce à une cellule de coordination interservice mise en place. La nature des situations à aborder évolue et demande toujours une certaine créativité pour y faire face de manière adéquate. Parmi les nouvelles missions du service, l'application du PUS entré en vigueur en septembre 2019 a pu être mise en œuvre sur plusieurs situations concrètes. À noter l'effort notable entrepris au sein du SURB pour développer une communication plus efficace sur les dossiers d'aménagement en cours. Les prémices d'un nouveau site web sont posées, et des campagnes de prises de vues par drone ont commencé dans le but de documenter l'évolution du territoire carougeois.

Urbanisme

Mobilité : des enjeux à toutes les échelles

Les questions liées à la situation d'urgence climatique et les mesures relatives à l'épidémie sont de nature à bouleverser le cadre établi pour la conception de la mobilité. Une nouvelle conception cantonale des transports, appuyée sur le concept de ceinture urbaine, sollicite les villes du cœur d'agglomération et en particulier Carouge, traversée par cette infrastructure. Cette évolution est également à considérer au prisme des mesures annoncées dans le plan climat cantonal, dont certains objectifs sont de nature à questionner certains éléments du cadre légal existant. Le Canton s'est ainsi engagé à faire réduire de 40 % les déplacements motorisés individuels d'ici à 2030 sur le canton. Ces enjeux, ainsi que les éventuelles contradictions entre cadre légal existant et objectifs liés au climat sont particulièrement présents à Carouge au vu de sa centralité et de la qualité de la desserte alternative. À l'échelle régionale, la question récurrente de l'accessibilité à Carouge par le sud continue à se poser pour les transports individuels, les transports publics et la mobilité douce. Le projet de BHNS fait ainsi l'objet de nombreuses discussions, comme la place des cycles autour du rond-point. Les axes de Saint-Julien et de la route des Jeunes ont également fait l'objet d'avant-projets ambitieux. Parmi les préoccupations de 2021 en matière de mobilité, on peut également citer les arbitrages toujours sensibles sur les questions de stationnement, les questions d'aménagement de la rue du Collège et autour de la place de Sardaigne, la zone piétonne, les cheminements piétons à travers la Moraine dont l'un des tronçons a été réalisé.

Carouge ouest et secteur PAV : l'Étoile en ligne de mire

Les activités de planification ont été intenses en 2021 sur le secteur PAV, accompagnées par la mise en route de la Fondation PAV. À la suite du premier PLQ « Étoile » adopté en 2019, l'autorisation de construire pour l'îlot et la tour Pictet ainsi que les aménagements extérieurs est délivrée et le chantier est lancé. La planification du reste de l'Étoile coordonnant concept d'accessibilité, qualité des espaces publics et programmation à court, moyen et long terme se concrétise sous la forme d'une mise

à jour de l'image directrice. La remise à ciel ouvert de la Drize de Grange-Collomb à l'Étoile en ce qui concerne Carouge a fait l'objet d'un avant-projet sur l'ensemble du tracé en vue de l'adoption d'un projet de loi au Grand Conseil début 2022 pour sa réalisation, avec un premier tronçon côté Étoile prévu pour 2025. Le secteur de Grosselin a fait l'objet d'un document de planification souple et évolutif de type «plan guide» servant à coordonner les ambitions communales et cantonales ainsi que les contraintes foncières et techniques, dans le but d'établir un premier PLQ en 2022.

Carouge est et Carouge sud : développements soutenus

Le travail de planification engagé depuis plusieurs années sur ces deux secteurs se poursuit. Outre les gros dossiers en cours réalisés ou en voie de réalisation issus du plan guide sur Carouge est (notamment le secteur des Menuisiers et l'îlot Léopard), des opérations ponctuelles sont planifiées, comme le bâtiment projeté à la route de Veyrier 42 qui a fait l'objet d'une présentation à la commission UMA. Les propriétaires concernés œuvrent pour finaliser des projets déjà lancés (îlot des Guillocheurs par exemple), mais aussi pour ouvrir de nouvelles opportunités d'intervention annoncées dans le cadre du plan guide Carouge est, comme un nouveau projet de PLQ pour le secteur Tir-au-Canon, ainsi que différentes opérations de densification désignées dans le plan guide. Le concours international European sur le thème «villes vivantes» s'est penché sur le site du Val-d'Arve/Fontenette et a vu émerger des postures fortes et contrastées pour le secteur, proposant de replacer les thématiques du sol, de l'eau, de la biodiversité, mais aussi de la mobilité piétonne, au cœur de ce secteur stratégique entre ville et nature.

Au sud, des arbitrages sont nécessaires entre volontés des propriétaires (pas toujours convergentes entre elles), positionnement des populations locales, position cantonale et position communale, avec en arrière-plan des enjeux environnementaux, patrimoniaux et de mobilité. Le SURB est notamment sollicité par des propriétaires, des opérateurs immobiliers ou même des personnes à la recherche d'un logement à acquérir. Au terme du processus de validation du PDCOM, à l'horizon 2023, la Ville de Carouge aura statué sur l'avenir à réserver à ces périmètres.

Des planifications transversales

La Commune a mené une réflexion approfondie sur les besoins en équipements publics de la population carougeoise sur les prochaines années. Un travail de recensement et d'état des lieux a d'abord été lancé, suivi d'un diagnostic quartier par quartier tant existants que projetés. Finalement, une feuille de route a été mise en place afin de pouvoir planifier et saisir les opportunités d'implanter école, crèche ou autre équipement socioculturel nécessaires à la vie de quartier lorsqu'elles se présentent.

Le processus du Plan directeur communal est lancé, programmant une démarche d'abord à large échelle sous le prisme de la transition écologique, énergétique et solidaire, prenant la forme notamment d'un processus participatif et de travail en atelier avec la commission UMA, puis concrétisant ces ambitions secteur par secteur de Carouge.

Requêtes en autorisation de construire

En 2021, Carouge a préavisé 34 requêtes définitives en autorisation de construire (DD), 6 requêtes en démolitions (M), 23 autorisations en procédure accélérée (APA) et 2 demandes préalables (DP).

Génie civil

Le secteur Génie civil assure la coordination des travaux sur l'entier du domaine public de la Ville de Carouge, incluant les travaux tiers, les interfaces avec le domaine privé ainsi que les travaux qu'il pilote en propre ou en comaitrise d'ouvrage.

Au niveau opérationnel, cette coordination passe par la gestion de l'occupation du domaine public « chantiers », incluant aussi les demandes pour les déménagements. Avec plus de 118 dossiers traités en 2021, avec autant de permissions délivrées et une centaine de factures associées, le Génie civil assiste aux rendez-vous de police (54 en 2021) dans le but de trouver le meilleur rapport entre impact sur la mobilité (stationnements et flux de circulation) et durée du chantier pour garantir le meilleur usage du domaine public et défendre les intérêts de la Ville de Carouge. Le Génie civil centralise et synthétise ces informations qu'il communique au public via le site internet de la Commune (rubrique « Chantiers »).

Afin de garantir l'entretien et l'amélioration constante des espaces publics, le secteur procède aux réparations nécessaires et aux modifications mineures d'aménagement incluant le mobilier urbain. À cet effet, 22 cas de vandalisme ont été traités par le Génie civil (éléments pour plainte, réparation et facturation). En outre, une trentaine de zones – identifiées avec l'OCT (Office cantonal des transports), la Police municipale, la Fondation des Parkings ou encore des citoyens – ont bénéficié de modifications de marquage et/ou de signalisation verticale pour en améliorer l'usage. L'atelier maçonnerie a assuré en propre une dizaine d'aménagements comme le remplacement de dalles sur la place de l'Octroi ou encore des travaux d'entretien et d'amélioration des places de jeux ainsi que les réparations usuelles sur les revêtements de chaussée et trottoir. À cela s'ajoute une trentaine de chantiers externalisés mais pilotés par le Génie civil comme le changement des dalles à l'arrêt du tram à la rue du Pont-Neuf ou les réfections de trottoirs, pistes cyclables et chaussée (avenue de Vibert/MParc, place de la Taillanderie, pharmacie des Tours, rue du Centurion, place du Marché, rue des Moraines).



Réhabilitation et ombrage du parc Ducret

L'entretien courant concerne non seulement les aménagements de surface, mais également l'entier des réseaux souterrains appartenant à la Commune. À ce titre, le Génie civil gère les contrats d'entretien pour assurer l'exploitation. Il pilote donc l'entretien du réseau secondaire d'assainissement, ainsi qu'un linéaire important de canalisations sous domaine privé communal, l'entretien de l'éclairage public, l'entretien du réseau incendie, ainsi que l'entretien et la programmation des bornes escamotables. L'établissement d'un marché d'entretien pour les travaux chaussée/trottoir permet de rationaliser et d'optimiser les coûts liés à ces interventions. Ce contrat avec l'entreprise Implenia, d'une durée de deux ans (2020/2021), sera remis en concurrence sous la procédure d'un appel d'offres en 2022.



Pose des enrobés à la rue Jacques-Dalphin

Le secteur Génie civil porte également la charge de la gestion et de l'entretien du cimetière, en étroite collaboration avec l'Office de l'état civil. Vingt-six ensevelissements ont été exécutés en 2021, 76 urnes déposées, 23 monuments existants retirés et évacués, 3 exhumations réalisées. Le secteur assure en outre la permanence quotidienne du cimetière ainsi que l'accueil des familles et l'attribution des emplacements pour les nouveaux ensevelissements.

Au-delà de l'entretien courant, le secteur Génie civil pilote les grands chantiers communaux, comme le réaménagement du cheminement de mobilité douce à travers la Moraine entre la rue du Tunnel et le chemin de Pinchat, le renouvellement de l'éclairage public dans le cadre du Plan lumière, l'optimisation du stationnement 2R et 2RM sur Carouge nord et l'aménagement de la rue Joseph-Girard au droit du théâtre, et poursuit le déploiement des grands projets communaux, comme la Voie verte d'agglomération, l'OPB, la piétonnisation de la rue Saint-Joseph et les travaux liés aux développements du chauffage à distance (CAD), et assure au besoin l'organisation des séances publiques pour les chantiers de grande ampleur. La gestion administrative (appel d'offres, contrats) et financière (établissement et suivi du budget, obtention des subventions FIA, OPB) est assurée par le Génie civil dans le cadre de la réalisation.

En sus de ce pilotage opérationnel, le secteur Génie civil apporte aux urbanistes le support technique pour les projets d'aménagement de toute taille, ainsi que l'expertise sur le volet dépollution/décontamination pour les nombreux sites concernés du territoire.



Construction des escaliers d'accès pour le cheminement des Moraines en direction de Pinchat



Construction de la fosse de Stockholm à la rue Joseph-Girard

À la croisée des informations, le secteur Génie civil, qui chaque année fournit aux diverses entités cantonales les planifications quinquennales, a établi une planification territoriale incluant l'ensemble des projets communaux (mise en conformité des réseaux secondaires, mise en conformité OPB, grands projets d'aménagement et de construction), cantonaux (projet d'agglomération, PAV, BHNS sur le chemin de Pinchat, SIG CAD réseau structurant) et de tiers.

En 2021, selon cette planification, le secteur Génie civil a porté les délibérations suivantes: réaménagements des places de jeux, réhabilitation du collecteur sur le boulevard des Promenades. Il assure également, en partenariat avec le SCES, le pilotage de la phase d'étude pour le projet du parking Vibert-Sardaigne.

Développement durable à Carouge

Depuis 2007, l'Agenda 21 s'attache à trouver un équilibre à long terme auquel participent une économie saine et efficiente, une société équitable et solidaire et un environnement respecté de sorte que nous puissions y puiser les ressources dont nous avons besoin.

Plus concrètement, le but est d'impulser des changements d'habitudes dans différents domaines pour se diriger vers un développement durable. Dans ce cadre, de nombreuses actions reconduites ou nouvelles ont été menées pour les habitant·e·s, les écoles et les entreprises essentiellement dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, de la consommation responsable et de la biodiversité.

À l'instar de 2020, l'année 2021 a été quelque peu chamboulée par la pandémie. Dans un contexte d'incertitudes, tous les projets commencés ont malgré tout pu être réalisés comme prévu.

En général, la tendance observée dès mars 2020 de la mise en retrait des préoccupations de développement durable s'est poursuivie en 2021, la gestion de la pandémie ayant continué à être la priorité dans les esprits et dans l'organisation de la vie quotidienne.

Le contexte actuel, l'état de la planète et les prémisses d'une transition écologique ont amené l'Agenda 21 à s'impliquer davantage sur des projets innovants et expérimentateurs de nouvelles solutions. Le programme Carouge Zéro Déchet lancé en 2018 en est sans doute l'exemple le plus emblématique. En 2021, plusieurs autres projets pilotes ont été partiellement développés et verront le jour dès 2022, dans les domaines de la mobilité et de la consommation responsable notamment.

Une administration limitant son impact environnemental

À l'interne, l'Agenda 21 prodigue des conseils et des recommandations sur demande des autres services, non relatés dans ces lignes, par exemple en termes de critères d'achats responsables. Il est par ailleurs reconnu comme initiateur et coordinateur d'actions transversales – et parfois participatives – à la limite du domaine d'action des autres services, à l'exemple du programme Carouge Zéro Déchet.

Administration Zéro Déchet

En 2021, une campagne de sensibilisation au zéro déchet a été menée au sein de l'administration. Celle-ci s'est déclinée en «gestes du mois», qui ont permis de conseiller les collaborateurs·trices sur des gestes du quotidien faciles à mettre en œuvre et leur permettant de réduire leurs déchets.

Au final, dans ce programme pilote de 2018 à 2021, de nombreuses actions ont été entreprises avec succès, portant essentiellement sur la **réduction de la consommation de papier** (-2 tonnes par rapport à 2018), la **mise en place de la filière du tri des déchets de cuisine et le remplacement des gobelets compostables** au profit de ceux réutilisables dans les services et pour les événements internes (11'000 gobelets jetables achetés en 2018 et 0 en 2021).

Signature de la « Charte pour le climat et l'énergie des villes et des communes »

Établie par l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC) en 2020, et résultant d'un large processus participatif, la « Charte pour le climat et l'énergie des villes et des communes » souhaite rassembler les municipalités signataires dans un engagement collectif en faveur d'une protection du climat résolue et efficace. La Ville de Carouge, déjà labellisée *Cité de l'énergie* depuis 2008, continue son engagement pour un développement durable. Elle est signataire de cette charte depuis cette année et a inclus les principes d'actions recommandés par la charte à son Programme de législature 2020-2025 et au Plan directeur communal en cours d'élaboration.

Des établissements scolaires et espaces de vie enfantine mobilisés pour un développement durable

Prix de l'Agenda 21 pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël

Le prix de l'Agenda 21 pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël, décerné chaque année, vise à encourager les élèves à aborder une thématique liée au développement durable dans leur travail de fin de formation. Chaque prix s'élève à un montant maximal de CHF 300.

En 2021, la Ville de Carouge a délivré ce prix à trois lauréat-e-s du CECG Madame de Staël pour des travaux de maturité et des travaux personnels de certificat portant sur la sensibilisation au développement durable par un jeu vidéo, le potentiel de récupération de l'énergie de la foudre et le gaspillage alimentaire.

Mon école Zéro Déchet

Depuis avril 2018, dans le cadre du projet pilote «Carouge – Ville Zéro Déchet», la Ville de Carouge et l'association ZeroWaste Switzerland collaborent pour un objectif de réduction de 30% des déchets incinérés sur une période de trois ans. L'année 2021 a vu la clôture de ce programme à grande échelle.

Avec 3'400 enfants scolarisés dans la commune, les écoles ont un rôle essentiel à jouer non seulement de sensibilisation des citoyen-ne-s de demain, mais aussi d'exemplarité et de participation à l'effort collectif, en réduisant leurs propres déchets.

Les objectifs du projet Mon école Zéro Déchet sont les suivants :

- aider les écoles à réduire leurs déchets ;
- inspirer les enfants et les familles à réduire les déchets ;
- créer un programme qui pourra être déployé en Suisse.

Le programme se décline en plusieurs options : accompagnement personnalisé en réduction des déchets ponctuel – lors d'événements – et/ou global, une mallette pédagogique destinée aux enseignants et/ou des activités diverses.

En 2021, 5 structures scolaires ont continué le programme (soit les écoles primaires de la Tambourine, de la Vigne-Rouge et du Val-d'Arve, les EVE des Acacias-Épinettes et Grands-Hutins-Tambourine). Les prestations suivantes ont été réalisées :

- 3 accompagnements Action Zéro Déchet dans les établissements scolaires de la Tambourine, de la Vigne-Rouge et du Val-d'Arve (soit 7 séances de coaching, 3 bilans et 1 formation, qui ont impliqué près de 950 élèves et 50 enseignants) ;
- 3 audits dans ces mêmes établissements ;
- 2 suivis d'audit dans les espaces de vie enfantine des Acacias-Épinettes et Grands-Hutins-Tambourine ;
- 1 rallye sur le zéro déchet dans le programme «Mission Compost» à destination de l'ensemble des écoles primaires (voir paragraphe dédié ci-après).

Ce programme a recueilli un bel enthousiasme mais a également pris du retard en raison des mesures sanitaires alors en vigueur. Il a donc été finalisé en 2021. Au niveau de la réduction des déchets, le constat fait en 2019 puis confirmé en 2020 reste valable : il est difficile de dresser un bilan chiffré global. On peut néanmoins chiffrer des réductions de déchets ponctuelles lors d'événements particuliers et valoriser le retour des enseignant-e-s dans les changements de comportement des enfants comme indicateur de performance.

Le programme a continué de susciter de l'intérêt et d'inspirer les enfants, qui deviennent des ambassadeurs du zéro déchet au sein de leur famille. Certains retours d'enseignant-e-s et d'élèves démontrent un effet boule de neige, les familles se mettant au zéro déchet au travers de leurs enfants.

Rallye découverte « Mission Zéro Déchet » dans le Vieux-Carouge

Les élèves des écoles carougeoises ont été invité-e-s à prendre part à un rallye dans le Vieux-Carouge sur le thème du compost et du Zéro Déchet. Neuf postes les ont conduit-e-s à se questionner sur l'origine des déchets, leur valorisation, comment les trier. Le rallye leur a permis de visiter les installations aménagées dans la zone piétonne (plafond de p'tites poubelles vertes et stickers au sol) et sur la place de l'Octroi (p'tite poubelle verte géante et affiches). Il y a eu un grand intérêt de la part des écoles pour ce rallye, 27 classes y ayant pris part, soit environ 550 élèves carougeois-e-s. À noter que ce projet a dépassé les frontières communales et que 16 classes en provenance d'autres communes genevoises ont manifesté leur intérêt pour cette activité et ont pu bénéficier du rallye.



© Zero Waste Switzerland

Sensibilisation aux impacts écologiques et sociaux de la consommation

En 2021, les élèves de 10P du CO de Pinchat ont été sensibilisé-e-s à la problématique de la fabrication des téléphones portables. Terre des Hommes Suisse est venu dans les classes présenter le projet *Suivons le fil de l'or: impacts écologiques et sociaux des téléphones portables* qui a permis aux élèves de démonter un téléphone et de constater de quoi il était fabriqué. Les questions de droit des enfants, des impacts sociaux et environnementaux, de la surconsommation et des déchets ont notamment été abordées.

Une société civile encouragée à agir dans le sens d'un développement soutenable

Carouge Zéro Déchet : focus sur le tri des déchets de cuisine

L'objectif de ce projet ambitieux lancé en 2018, mené en collaboration avec Zero Waste Switzerland et qui fait de Carouge la première ville suisse Zéro Déchet, est de diminuer de 30% d'ici à 2021 les déchets incinérables carougeois, en travaillant en amont du tri. Il s'agit avant tout d'éviter le tout-jetable ainsi que les emballages en se concentrant sur le marché local, de saison et sans produits toxiques.

Durant l'année écoulée, en plus des ateliers et des cafés démos et des affiches de rue, un effort particulier a été fourni afin que le programme Carouge Zéro Déchet soit très visible sur l'espace public.

La thématique phare a été la promotion du tri des déchets de cuisine, qui représentent encore 33% de notre poubelle, en écho à une campagne cantonale sur le même thème afin d'unir les forces et d'augmenter l'impact. Une p'tite poubelle

verte de 5 mètres de haut, construite par le Service de la voirie, a animé la place de l'Octroi durant plusieurs mois, la zone piétonne du Vieux-Carouge s'est parée des couleurs vertes du compost avec 350 lampions LED constitués de p'tites poubelles vertes, et des animations pour les enfants ont été organisées durant le printemps. Plus de 3'200 p'tites poubelles vertes et 10'000 nouveaux sacs compostables plus résistants ont été distribués notamment dans les écoles et dans de nombreuses habitations. Ces actions mémorables sont l'œuvre conjointe de l'Agenda 21, du SVEM, du SACC, de Zero Waste Switzerland et du graphiste Fabien Cuffel. Qu'ils en soient ici remerciés.

Par ailleurs, trois animations de sensibilisation au tri des déchets de cuisine ont été réalisées durant le marché, avec le soutien du Canton. Finalement, un concours «Mission Compost: 100'000.- pour Carouge» a été organisé afin de motiver chacune à trier ses déchets de cuisine. Le concept était le suivant: associations, fondations, entreprises et écoles carougeoises pouvaient soumettre un projet promouvant la durabilité et si les habitant·e·s triaient plus leurs déchets de cuisine dans l'année et/ou produisaient moins d'incinérables, les économies réalisées permettraient de les soutenir à raison de CHF 5'000 par projet. Des économies ayant bien été réalisées, les trois projets qui ont été soumis ont pu être soutenus à hauteur de CHF 5'000 (2022). Il s'agit de: un produit pour un nettoyage simplifié, sans plastique et doux pour l'environnement de la sàrl carougeoise Colibrille, des «Snacks», des fruits séchés pour lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire de la Fondation Partage et des jardins scolaires pour expérimenter le cycle de la nature par le Cycle de Pinchat.

Les résultats de la Mission Compost sont encourageants avec une augmentation de la collecte des déchets de cuisine et une réduction des déchets incinérés observées dans les Tours de Carouge (670 ménages): +9% de déchets de cuisine et -9% de déchets incinérables entre juin et décembre 2021. Au niveau de l'ensemble du territoire, il n'est malheureusement pas possible de savoir s'il y a une augmentation, car les déchets de cuisine et les déchets de jardin sont collectés ensemble. Toutefois, la quantité de déchets organiques totale (cuisine et jardin) reste stable par rapport à 2020 (36 kg/habitant·e), mais est en hausse de 11 % dans les cinq premiers mois de l'année 2022!

Ce projet continue d'inspirer et donne l'occasion à la Ville de Carouge de collaborer à des projets pilotes, notamment en partenariat avec les SIG (consignes, couches réutilisables). Ces projets devraient voir le jour dès 2022 et contribueront à diminuer encore la quantité de déchets carougeois.



© David Wagnières

Le pilote prévu pour 2018-2021 s'achève. Un bilan est en préparation. Si les 30% ne sont pas encore atteints, de nombreux résultats positifs sont déjà connus. Fort de ces enseignements, vu l'aura de ce projet ainsi que l'urgence d'une transition écologique, le partenariat avec Zero Waste Switzerland se poursuivra en 2022 pour des actions autour du Lunch Zéro Déchet.

Semaine du goût : grand brunch participatif et durable

Le grand brunch participatif organisé durant la Semaine du goût 2019 ayant laissé un souvenir impérissable, la Ville de Carouge – en collaboration avec les équipes de Fair Trade Town et de Carouge Zéro Déchet – a réinvité ses habitant-e-s en 2021 à venir «bruncher» en famille ou entre ami-e-s, ainsi qu'à participer à des activités pédagogiques le dimanche 19 septembre 2021 sur la place de Sardaigne.

Comme en 2019, chaque famille apporte un plat «fait maison» – à base de produits de saison et locaux pour le partager avec les autres participant-e-s – et sa propre vaisselle réutilisable. Boissons issues du commerce équitable et spécialités locales et artisanales ont été offertes, et des ateliers découvertes gratuits sur le thème du zéro déchet et du compost ont été mis en place pour petits et grands.

Toute la décoration de la journée a été réfléchi tenant compte du zéro déchet : les centres de tables étaient constitués de paniers de fruits et légumes que les gens pouvaient consommer sur place ou rapporter chez eux, la quarantaine de nappes étaient réutilisables, et les fournisseurs ont livré les produits du terroir en vrac. Malgré la pluie, la fréquentation a été similaire à celle de 2019.

Alors qu'en 2019 le poids total de déchets générés lors de l'événement fut de 2 kg, en 2021 seulement 1,6 kg a été produit !

Campagne Fair Trade Town

Distinguée Fair Trade Town depuis 2018, la Ville de Carouge et ses partenaires ont poursuivi leurs actions en faveur du commerce équitable. Carouge continue de remplir les critères édictés par l'association Swiss Fair Trade et a vu sa demande de renouvellement octroyée.

Pour fêter ce renouvellement, la Ville de Carouge a organisé une petite cérémonie suivie d'une projection gratuite du film *Fair Traders* au Cinéma Bio. Cela a été l'occasion de renouveler l'intérêt de Carouge pour le commerce équitable et de débattre sur l'importance des choix de consommation, les conditions de travail justes, les méthodes de production biologiques et la rentabilité économique.

Pour mettre ses partenaires à l'honneur, la Ville de Carouge a aussi publié une carte qui recense tous les magasins, toutes les entreprises et toutes les associations partenaires de Fair Trade Town Carouge. Cette carte permet également de clarifier ce qu'est le commerce équitable et comment en reconnaître les produits.

En 2021, Fair Trade Town Carouge a en outre accueilli un nouveau partenaire : le commerce Espace-terroir a rejoint les 30 partenaires existants de la campagne.

Finalement, la Ville de Carouge a continué sa participation à un groupe de travail régional, commencée en 2020, qui a débouché sur l'organisation d'une *Fair Week* fin novembre, dont l'objectif est de sensibiliser à des modes de consommation durables, dans le contexte des achats de fin d'année et du traditionnel *Black Friday*. Dans le cadre de cette *Fair Week*, elle a accueilli une table ronde organisée par plusieurs acteurs du commerce équitable à Genève, dont la thématique était «Local et équitable, est-ce possible?».

Visites sur le développement durable

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville de Carouge a organisé entre juin et août trois visites guidées sur le thème du développement durable, en collaboration avec Illico Travel. Elles ont été l'occasion de découvrir, à pied, des actions exemplaires sur le territoire carougeois.

Cours «À vélo en toute sécurité»

Le vélo est un moyen idéal de déplacement dans notre contexte urbain, mais les familles avec de jeunes enfants peuvent avoir certaines craintes à l'adopter. Pour allier sécurité et plaisir, le cours «À vélo en toute sécurité» a été proposé gratuitement par la Ville de Carouge pour la neuvième année consécutive aux familles carougeoises lors de deux éditions, les 11 et 25 septembre.

En tout, 38 personnes (parents et enfants) ont profité des conseils pratiques et théoriques prodigués par PRO VELO. Une sortie sur route était chaque fois réalisée afin de mettre en pratique les connaissances acquises. Ces cours, qui connaissent une très bonne affluence et un taux de satisfaction élevé parmi les participant-e-s, seront reconduits en 2022.

Deux vélos-cargos en location à Carouge

Depuis septembre 2018, 20 vélos-cargos électriques sont mis à disposition de la population genevoise, dont 2 à Carouge. Particuliers ou entreprises peuvent les louer pour une heure ou plusieurs jours.

L'objectif de cette offre, lancée par l'Académie de la mobilité et le TCS, est de permettre d'accéder simplement et à prix modique à des vélos de transport électriques. La Ville de Carouge, via l'Agenda 21, participe financièrement à ce projet afin d'encourager chacun-e à passer à une mobilité douce. Elle a renouvelé cette année son contrat avec carvelo2go pour la période 2021-2024.

En 2021, 202 prêts ont été effectués, soit un peu moins de 4'000 heures de location. C'est un peu moins qu'en 2020, année record depuis le début de l'action en 2018. Les deux hôtes, l'Épicerie du Marché et l'Auberge communale, connaissent un succès similaire.

Le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage

Depuis 2020, le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage permet à tout un chacun de louer et de rendre des vélos mécaniques et des vélos à assistance électrique dans n'importe quelle station du canton. À Carouge, le réseau s'est étoffé et le nombre de stations est passé de 13 en 2020 à 19 en 2021, grâce à la demande grandissante pour ce mode de déplacement.

VéloPartage est le fruit de la collaboration du canton de Genève et de 20 communes participantes – Bardonnex, Bernex, Carouge, Céligny, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Cologny, Confignon, Genève, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Satigny, Thônex, Troinex, Vernier et Versoix. Depuis 2021, il prend le relais du programme Carougeroule.



© Marie Jeamet & Sarah Najjar/Ville de Carouge

Promotion de l'usage du vélo et de la réparation

Consciente des enjeux de la mobilité douce, mais aussi de la réparation dans le cadre d'une consommation responsable, la Ville de Carouge souhaite encourager l'allongement de la durée de vie des vélos en rendant leur réparation plus attractive financièrement auprès de ses habitant-e-s.

À la suite du succès de cette action en 2020, la Ville de Carouge, via l'Agenda 21, a offert des bons de réparation pour les vélos dans les magasins partenaires carougeois. Deux types de bons différents étaient possibles : des bons de CHF 50 valables sur une petite réparation « standard » et des bons de CHF 250 valables sur le remplacement d'une batterie ou d'un moteur de vélo à assistance électrique (VAE). L'objectif était de tester une incitation à la réparation d'un élément clé, mais cher, sur les VAE.

Entre septembre et décembre, 83 bons ont trouvé preneur-se.

La Ville de Carouge envisage de reconduire cette action en 2022.

Programme Nouvelle Lumière dans le quartier Armes

En partenariat avec SIG-éco21, le programme Nouvelle Lumière (anciennement éco-social) a déployé une dixième édition en avril-mai 2021, cette fois-ci adressée aux habitant-e-s du secteur des Armes. Cent septante-sept ménages ont ainsi profité d'une visite effectuée par un ambassadeur formé à conseiller et installer une gamme d'appareils peu gourmands en électricité, comme des ampoules LED et des économiseurs d'eau.

Une économie électrique de 17'632 kWh/an est attendue pour cette opération, soit 100 kWh/an économisés en moyenne par logement visité. Cette économie globale est équivalente à la consommation électrique d'environ 9 logements de cette catégorie.

L'économie thermique associée à cette opération devrait permettre de réduire les émissions liées au chauffage de l'eau chaude sanitaire de 150 tonnes de CO₂.

La distribution de flyers informatifs, de sacs compostables et de p'tites poubelles vertes aux ménages visités a complété cette action.

Pollution lumineuse : extinction d'une centaine d'illuminations

En modifiant le cycle jour/nuit, la pollution lumineuse impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, affecte négativement la santé humaine et génère des consommations d'énergie superflues. Notre Plan lumière préconise déjà la lutte contre la pollution lumineuse, sans avoir pu encore toucher à la question de ces illuminations. Il faut savoir que les plus néfastes sont celles qui éclairent de bas en haut.

Face à ces problématiques, et en phase avec son plan de législature, le Conseil administratif a décidé de réaliser un test d'extinction dès le 21 mai – date de La Nuit est belle! – d'une centaine de petites lumières au sol qui éclairent les arbres ou le ciel, réparties sur 8 sites (rues de Veyrier, Jacques-Dalphin, Débridée, Saint-Nicolas-le-Vieux, Triangle, place des Charmettes, Marché, chemin des Orpailleurs). Ces illuminations étaient pour la plupart allumées de la tombée de la nuit jusqu'à minuit. Par ailleurs, durant ces trois mois de test, à la place du Marché, les illuminations ont été éteintes à minuit plutôt qu'à une heure du matin. À noter qu'il ne s'agissait pas de toucher aux illuminations du patrimoine bâti ni à l'éclairage routier.

Les habitant-e-s ont pu exprimer leur opinion sur ce test par le biais d'un sondage en ligne. Le bilan de ce test a été un succès : plus de 80% des participant-e-s au sondage soutiennent l'extinction de ces illuminations et souhaitent que ces mesures soient plus largement étendues, et l'on ne déplore aucune plainte.

Par ailleurs, des économies substantielles pourraient être réalisées puisque la Ville de Carouge économiserait 23 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 10 ménages, et au total CHF 16'000/an (incluant l'entretien).

Face à ces constats positifs, le Conseil administratif a décidé de pérenniser l'extinction des illuminations faisant partie du test. Le changement climatique et la perte massive de la biodiversité nous poussent aussi à des actions rapides. Le Conseil administratif souhaite, par ailleurs, poursuivre la réflexion et réaliser d'autres tests d'extinction, notamment celle des fosses du Marché, en 2022.

«Légumes urbains» de ProSpecieRara : distribution de légumes anciens

Dans le cadre de la campagne «Légumes urbains» de ProSpecieRara visant à faire comprendre l'utilité et la nécessité de conserver la diversité génétique et culturelle, le service Nature et espaces verts a fait pousser 250 plantons d'anciennes variétés de tomates et de poivrons dans les serres communales. Ces plantons ont été distribués gratuitement aux habitant-e-s le jeudi 6 mai sur le parvis de l'église Sainte-Croix. L'objectif est double : celles et ceux qui auront reçu un planton peuvent découvrir une saveur oubliée et distribuer plus loin quelques graines afin de faire connaître plus amplement ces variétés devenues rares. En effet, au travers de cette campagne, ProSpecieRara et la Ville de Carouge souhaitent aussi sensibiliser aux enjeux du libre accès aux semences.

Ateliers de réparation multimédia

Depuis 2014, la Ville de Carouge met en place, via l'Agenda 21, des ateliers de réparation d'appareils multimédia gratuits, en collaboration avec l'école d'électronique du Petit-Lancy (CFPT). Un peu plus d'une quarantaine de personnes ont participé aux 4 ateliers organisés en 2021 (le nombre de participants a été restreint à 10 maximum par session à cause des conditions sanitaires), amenant plus d'une cinquantaine d'appareils dont la majorité a été réparée grâce à l'ingéniosité des élèves. Il s'agit souvent d'appareils ayant plusieurs années, de petits électroménagers ou des jouets, à savoir des objets qui n'auraient vraisemblablement pas été réparés (plus de disponibilité des pièces de rechange ou réparation en magasin coûteuse).

Les élèves électroniciens en multimédia ainsi que l'enseignant sont satisfaits de l'expérience qui leur permet d'avoir un contact direct avec la clientèle. Nous profitons pour les remercier chaleureusement de leur implication sans laquelle ces ateliers tant appréciés n'auraient pas eu lieu.

Vu le succès rencontré, ces ateliers se poursuivront en 2022.

Collecte et récupération de téléphones portables

Pour favoriser la réutilisation et le recyclage, la Ville de Carouge s'est jointe en 2021 à l'association NoOPS.ch, qui combat l'obsolescence programmée en Suisse, et invite les Carougeois-e-s à déposer leurs smartphones usagés dans les boîtes prévues à cet effet, au guichet Carouge à votre service et à l'antenne La Manivelle de Carouge.

En partenariat avec l'entreprise «réalise», les téléphones collectés sont soit reconditionnés et remis en vente, soit démontés pour recycler les matériaux. Les données sont effacées selon les procédures strictes établies par réalise.

(NoOPS.ch prend le relais de la collecte de téléphones portables usagés organisée par Terre des Hommes, Solidarcomm, qui a pris fin en 2020.)

Préavis pour demande de soutiens financiers (subventions)

La Ville de Carouge encourage la concrétisation d'un développement durable en octroyant des subventions aux sociétés et associations communales, cantonales, voire transfrontalières, actives en la matière sur le territoire communal.

En 2021, l'Agenda 21 a versé au total CHF 15'000 à 18 organismes différents.

Des commerces de proximité partenaires d'une consommation responsable

Bons pour la réparation d'appareils électriques et électroniques

Depuis 2016, 200 bons de réparation d'une valeur de CHF 50 – valables sur la réparation d'appareils électriques et électroniques auprès de 10 commerces carougeois partenaires – sont proposés chaque année aux habitant-e-s.

L'objectif est de faire connaître les lieux de réparation de proximité et de redonner le réflexe d'aller au moins demander un devis avant de se débarrasser d'un objet. Les habitant-e-s bénéficient d'un seul bon par an afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Sur les 121 bons retirés (120 en 2019 et 135 en 2020), 74 (76 en 2019 et 77 en 2020) ont réellement été encaissés auprès des commerces. Une explication réside dans le fait que certains appareils sont irréparables au premier coup d'œil et ne nécessitent donc aucun bon.

Les commerces partenaires sont satisfaits de cette offre qui les fait connaître. Cette action importante en termes d'économie circulaire se poursuivra en 2022.

Campagne « Réparer plutôt que jeter »

En 2016, la Ville de Carouge a rejoint la campagne « Réparer plutôt que jeter », lancée en 2014 par la Ville de Genève et la Fédération romande des consommateurs (FRC). Cette campagne encourage les consommateurs et consommatrices à prolonger la durée de vie de leurs objets en répertoriant des adresses de commerces et d'artisans locaux actifs dans la réparation sur un site web dédié : <http://www.ge-repare.ch/>. Carouge ne compte pas moins de 35 réparateur-trice-s.

L'action remplit son objectif d'encourager la réparation au sein de la population. Le répertoire d'adresses de réparateur-trice-s en ligne connaît en effet toujours une bonne fréquentation annuelle. Une partie de ces recherches débouche très probablement sur des réparations auprès des réparateur-trice-s répertoriés.

Campagne « ge-réutilise »

À la suite du succès de la campagne « Réparer plutôt que jeter », les partenaires du projet ont décidé de lancer un projet similaire dans le domaine de la réutilisation. Est ainsi né le projet « ge-réutilise », qui encourage la population à réutiliser des objets existants en acquérant du deuxième main ou en louant des objets. À cette fin, un site web spécifique a été développé, www.ge-reutilise.ch, avec un répertoire d'adresses d'entreprises, de commerces et d'associations actives dans l'échange, la revente ou la location d'objets et basés sur le territoire des communes partenaires (il s'agit de Bernex, Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates et Ville de Genève). Carouge compte 12 adresses proposant un vaste choix d'objets de deuxième main, à louer ou à acheter.

LOUER PLUTÔT QU'ACHETER

www.ge-reutilise.ch

Le répertoire de la seconde main et de la location d'objets à Genève

Caddie Service

Créée en 2009, l'association Caddie Service propose la livraison, à vélo électrique, des achats effectués dans certains commerces partenaires. L'association, dont la Ville de Carouge est membre fondatrice, est une concrétisation des principes du développement durable. Elle vise dans le même temps la promotion des modes de transport doux, la réinsertion de personnes travaillant dans le cadre d'une mesure de placement de l'Hospice général et d'emplois de solidarité, ainsi que le maintien d'un tissu économique et commercial de proximité.

Les livraisons sur le canton continuent leur baisse : de 27'000 livraisons en 2018, elles sont passées à 11'900 en 2021. Plusieurs facteurs expliquent cette diminution. En 2020, les centres commerciaux partenaires de la Praille et de Cardinal-Mermillod ont résilié leur participation, entraînant la fermeture des deux comptoirs présents sur et à proximité du territoire carougeois. Le site de Balexert a dû suspendre son activité à cause de gros travaux dans le centre commercial. Des changements importants dans les habitudes d'achat des client-e-s expliquent également une partie de cette diminution. Finalement, les mesures sanitaires ont continué de perturber la vie quotidienne. L'année 2021 a donc été une année de collaboration étroite entre la Ville de Carouge et Caddie Service afin de chercher des pistes pour redynamiser l'offre de cette prestation et trouver des partenariats avec des acteurs de l'économie carougeoise.

Fin 2021, Caddie Service faisait face à des incertitudes quant à son avenir. Caddie Service et la Ville de Carouge continueront à collaborer étroitement pour poursuivre l'activité à Carouge et développer de nouvelles approches en 2022.

Délibérations

Législature 2020-2025

DA 034-2021A

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 1'005'000 TTC, destiné à l'entretien et au remplacement d'équipements, à la création de points d'eau et de zones d'ombrage sur les places de jeux de la commune

La délibération administrative présentée porte sur la modernisation de certaines places de jeux se situant dans les espaces publics, les écoles ou encore les crèches. L'objectif est d'améliorer ces lieux de détente pour apporter un confort supplémentaire aux enfants comme aux parents.

Il s'agira en particulier d'offrir des réponses à des problèmes d'hygiène et d'îlots de chaleur tout en intégrant l'utilisation de matériaux résistants et durables permettant de diminuer le coût d'entretien de ces équipements pour les prochaines années.

Le SURB, en collaboration avec les autres services concernés, a identifié dans ce cadre les emplacements qui nécessitent une intervention plus importante que ce qu'il est possible de réaliser avec le budget d'entretien courant et définit une stratégie d'intervention pour les deux années à venir.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 27 mai 2021.

DA 047-2021**Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'études de CHF 31'500 TTC destiné à l'élaboration d'un plan d'action favorisant la biodiversité**

Vu les immenses enjeux relatifs à la préservation de la biodiversité, la délibération administrative présentée a pour but d'élaborer un plan d'action pour s'assurer que les priorités concernant la biodiversité sont bien prises en compte à l'échelon de la Commune et de coordonner l'action des services internes pour un impact renforcé. Ce plan s'inspirera largement des orientations cantonales tout en adaptant les missions et objectifs au territoire communal. Afin d'aboutir rapidement à des réalisations concrètes, le crédit d'études intègre les coûts de devis pour trois actions qui auront été détectées comme prioritaires.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 21 octobre 2021.

DA 050-2021**Proposition du Conseil administratif d'accepter la désaffectation du domaine public communal d'une partie des parcelles DP 2824, 2825, 2861 et 3135 de la Commune de Carouge sises à La Praille/Les Acacias, d'un total de 560 m² – tel que figurant au tableau de mutation n° 6/2021 établi le 06.09.21 par HKD-géomatique, géomètre officiel –, de demander au département compétent d'approuver la désaffectation précitée, d'incorporer provisoirement au domaine privé communal une nouvelle parcelle identique à la future parcelle DP 2824 issue du regroupement d'une partie des parcelles désaffectées, soit les parcelles DP 2824A, 2825A, 2861C et DP 3135B, ainsi que des parties de parcelles privées, 878C, 884C, 1195C, 1255C, 2436C, 2667A, 3047B et 3048B, d'accepter la création, sur cette nouvelle parcelle identique à la future parcelle DP 2824 et provisoirement incorporée au domaine privé communal, de servitudes nécessaires à la concrétisation du PLQ PAV Étoile 1 n° 30044 et complémentaires à celles prévues explicitement dans ce dernier, soit d'une servitude d'empiètement en sous-sol pour un collecteur privé de récupération de chaleur des eaux usées greffé sur le collecteur SIG principal, ainsi que d'une servitude d'usage pour le parvis d'entrée du futur bâtiment B sur la route des Acacias au profit des exploitants des bâtiments sis sur les parcelles 3523, 3524 et 3525 de la Commune de Carouge à La Praille/Les Acacias, puis d'incorporer la parcelle DP 2824, une fois grevée de servitudes, au domaine public communal**

Dans le cadre de la réalisation du premier îlot du PLQ Étoile 1, le Conseil municipal a approuvé cette délibération visant à faire inscrire deux servitudes non prévues au stade du PLQ en vue de la délivrance des autorisations de construire.

La première concerne un collecteur privé : les associés Pictet ont une ambition très forte en termes d'exemplarité environnementale et ils ont exigé de leurs mandataires le respect des plus hauts standards énergétiques, ce qui implique notamment le recours à 80% minimum aux énergies non fossiles et locales. Leurs ingénieurs ont ainsi développé, en coordination avec les SIG, un système de récupération de la chaleur des eaux usées circulant dans le collecteur principal, qu'ils doivent par ailleurs déplacer à leurs frais pour éviter l'emprise de leur futur bâtiment. Cela implique la construction d'un collecteur privé, qui cheminera en parallèle du collecteur SIG, sous le futur domaine public communal. Or, s'il est normal que le collecteur principal soit situé sous le domaine public, il est nécessaire de grever ce dernier d'une servitude d'empiètement en sous-sol pour qu'un collecteur privé y transite.

La seconde concerne le parvis d'entrée : cet espace, sis sur du domaine public communal, devra répondre à plusieurs usages : le passage de piétons et cycles en tout temps, les afflux de personnes fréquentant l'auditorium du bâtiment et la dépose-minute de la clientèle de la banque tant que la banque exploitera le bâtiment. Afin de permettre ces différents usages, des aménagements tels que des bornes rétractables contrôlant les flux automobiles, dont le financement et le maintien incomberont entièrement à la Banque Pictet, devront être installés, ainsi que l'inscription d'une servitude d'usage sur le parvis au profit de l'exploitant de l'immeuble décrivant les usages prévus sur cet espace.

La réalisation et l'entretien du collecteur privé et du parvis incomberont à l'exploitant du bâtiment, ce qui diminuera d'autant la charge d'entretien du domaine public communal. En cas de changement d'exploitant, les servitudes devront être renégociées avec la Commune, et en cas de fin de servitude la remise en état se fera aux frais de l'exploitant.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 23 septembre 2021.

DA 051-2021

Proposition du Conseil administratif relative à un crédit d'étude de CHF 169'380 TTC (dont CHF 8'070 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné au réaménagement et à la végétalisation de la rue des Pervenches, entre les rues Jacques-Dalphin et Jacques-Grosselin

Dans le cadre de la construction de l'immeuble communal des Pervenches n° 6, un engagement avait été pris pour que l'espace public fasse l'objet d'un traitement spécifique. En effet, depuis la fermeture de la rue à la circulation motorisée, elle a conservé son aspect initial. C'est non seulement la rue des Pervenches, mais également l'arrière de l'immeuble du parascolaire ainsi que le passage entre l'école des Pervenches et le parc Wolf qui seront étudiés dans le cadre de ce crédit.

Les problématiques de lutte contre les îlots de chaleur, l'infiltration des eaux de pluie par la végétalisation et l'arborisation seront prioritaires dans les réflexions qui accompagneront le réaménagement de ces trois périmètres. De même, l'attractivité de l'espace public devra être repensée pour répondre aux besoins des usagers des infrastructures publiques présentes à proximité (École des Pervenches, archives, parascolaire, piscine et salles de sport) ainsi que des habitants et riverains.

C'est dans la perspective de passer d'un univers routier assez minéral à une rue végétalisée que s'inscrit le crédit d'études présenté au Conseil municipal. Il comprend les phases 31 à 41, soit avant-projet, projet d'ouvrage, procédure de demande d'autorisation, appel d'offres, qui seront menées par une équipe pluridisciplinaire (architecte-paysagiste, ingénieur civil, géomètre, ingénieur mobilité).

Les phases 51 à 53 (projet d'exécution, exécution, mise en service de l'ouvrage) feront l'objet d'une nouvelle demande de crédit.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 21 octobre 2021.

DA 055-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 692'000 TTC (dont CHF 33'000 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à la mise en séparatif du collecteur situé boulevard des Promenades, du nord de l'École des Promenades à la rue du Collège

Pour faire suite à la délibération 153-2019 relative au crédit d'études pour la mise en conformité du collecteur d'eaux mélangées du boulevard des Promenades, le Conseil administratif profite de la stratégie de mise en place du réseau de chauffage à distance (CAD) structurant et traversant Carouge, actuellement installé par les SIG, pour réduire les coûts de construction liés à un chantier commun. La mise en séparatif du collecteur sis au boulevard des Promenades en chantier commun avec le CAD concernera le tronçon situé entre le nord de l'École des Promenades et la rue du Collège. Ce chantier prend en compte l'intention des SIG d'alimenter le PLQ Léopard fin 2023 depuis la chaufferie des Tours de Carouge, l'ampleur des projets en études dans les secteurs centre et ouest (rue du Collège, rue des Moraines, parking Vibert-Sardaigne) et le passage de leur réalisation devant impacter le moins possible les usagers de la route. À noter que ce crédit comporte une part d'activation de prestations effectuées par le personnel communal.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 24 février 2022.

Motions

MO 018-2021

Station réparation vélos (PLR)

Cette motion a été déposée le 16 septembre 2021 et traitée lors du Conseil municipal du 23 septembre 2021.

Cette motion demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité de mettre en place des stations tout-en-un pour le gonflage et la réparation des cycles, comprenant une pompe de gonflage manuelle et 22 outils en acier inoxydable sur le territoire carougeois.

La motion est acceptée par 28 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité.

Pétitions

PE 004-2021

Pour la reprogrammation des travaux prévus en octobre et novembre 2021 en vue de la piétonnisation de la rue Saint-Joseph

Cette pétition a été déposée le 16 septembre 2021 et traitée lors du Conseil municipal du 25 novembre 2021.

Le texte de la pétition demande au Conseil municipal et au Conseil administratif de reporter les travaux de piétonnisation à janvier ou février 2022. La demande est motivée par le fait que les mois d'octobre et novembre sont cruciaux pour les commerçants en termes d'activités liées à la saison des fêtes de fin d'année. L'impact négatif des fermetures de 2020 liées à la pandémie pour les commerces est encore très présent et les commerçants demandent à pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

Le classement de la pétition est accepté par 27 oui, 0 non et 1 abstention.

PE 006-2021

Cessons de sacrifier la rue Roi-Victor-Amé – Vieux Carouge

Cette pétition a été déposée le 18 novembre 2021 et traitée lors du Conseil municipal du 24 février 2022.

Le texte de la pétition demande au Conseil municipal et au Conseil administratif de piétonniser la rue Roi-Victor-Amé, de mettre en place des mesures de lutte contre le bruit routier, de mesurer la qualité de l'air et de créer un forum participatif.

Le Conseil municipal a voté le renvoi au Conseil administratif par 18 oui, 11 non et 1 abstention.

Résolutions municipales

RM 004-2021

Parking Menuisiers (PLR)

Cette résolution municipale a été déposée le 18 mars 2021 et traitée lors du Conseil municipal du 25 mars 2021.

Le renvoi en commission Constructions et logements est refusé par 14 non, 12 oui et 2 abstentions.

La résolution est refusée par 14 non, 12 oui et 1 abstention.

RM 006-2021

Horaire des TPG à l'arrêt Grange-Colomb

Cette résolution municipale a été déposée le 9 décembre 2021 et traitée lors du Conseil municipal du 16 décembre 2021.

La résolution est acceptée par 29 oui, 0 non et 1 abstention.

VOIRIE, ESPACES VERTS ET MATÉRIEL

Le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) est organisé en quatre secteurs d'activité : **Administration (y compris l'économat-conciergerie)**, **Transports et voirie**, **Nature et espaces verts** et **Ateliers et manifestations**. Le présent rapport rend compte de l'activité de ces secteurs et met en lumière les événements principaux et les projets marquants tout au long de l'année 2021. L'étendue des prestations permet de mieux percevoir plusieurs des enjeux liés à l'évolution de la ville de Carouge.

Contexte Covid-19

Malgré les vagues successives du Covid-19 qui ont continué à impacter le fonctionnement habituel du SVEM, le service a réussi à maintenir la totalité de ses prestations tout en protégeant la santé de ses collaborateurs.

Administration

Durant l'année 2021, le télétravail a été imposé et, malgré quelques contraintes concernant l'adaptation hebdomadaire du planning en fonction du travail à temps partiel, les collaboratrices et collaborateurs du bureau ont fait preuve d'adaptabilité, et grâce à leur engagement, solidarité et professionnalisme les tâches administratives du service ont été réalisées dans un esprit serein et harmonieux.

Projets réalisés

Facturation des frais d'élimination des déchets urbains incinérables des entreprises

L'émission d'un total de 3'039 factures pour la prestation de collecte et élimination des déchets. En 2021, la Ville de Carouge a taxé au forfait 1'663 entreprises pour un montant total de CHF 256'525. Par ailleurs, le montant facturé aux 344 entreprises disposant de conteneurs propres équipés d'une puce électronique (clients quantifiables) s'est élevé à CHF 628'895. Le montant de la taxe facturée en 2020 (CHF 205'840) comprenait un rabais de 25% octroyé à l'ensemble des entreprises dans le but de les soutenir dans le contexte difficile de la pandémie de Covid-19. En 2021, ce rabais a été maintenu exclusivement pour les 55 restaurateurs carougeois taxés au forfait, qui ont été contraints de fermer leurs portes entre janvier et avril 2021, ne pouvant rouvrir leurs espaces intérieurs qu'à partir du 31 mai.

Plateforme en ligne pour les rendez-vous pour la collecte d'encombrants

La mise en place, à partir du mois d'avril 2020, d'une nouvelle prestation (WebDeb) permet aux habitants de Carouge de prendre des rendez-vous en ligne pour la collecte de leurs objets ménagers encombrants. Fruit d'une riche collaboration intercommunale, cette nouvelle plateforme numérique a été conçue sur le modèle de l'application développée par la Ville de Genève en 2016. Ce service gratuit, d'utilisation simple et intuitive, apporte de la souplesse tant pour la population qui peut faire ses réservations en dehors des heures usuelles d'accueil téléphonique, que pour le personnel municipal. En quelques clics les habitants peuvent réserver en ligne la date pour le ramassage de leurs objets encombrants en porte à porte. Le SVEM enregistre environ 350 rendez-vous par mois (ce qui représente près de 600 tonnes d'encombrants par année). Selon l'expérience de la Ville de Genève, nous pouvons envisager que 50% des réservations se feront désormais en ligne, ce qui permettra un gain en efficacité par la simplification des processus internes.

Risques psychosociaux et charte relationnelle

En 2019, le Service des ressources humaines (SRH) a lancé une campagne de prévention des risques psychosociaux (RPS) dans le but de préserver et développer des conditions de travail adéquates pour que chaque membre du personnel puisse évoluer sereinement dans son environnement professionnel.

Le concept de RPS fait référence aux risques pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher dans les conditions d'emploi ainsi que dans les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental. Les RPS peuvent avoir pour conséquence des atteintes à la santé physique et psychique ainsi que la modification du comportement au travail des collaborateurs, pouvant impacter a fortiori l'ensemble de l'organisation.

En avril 2021, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration du SVEM ont participé à un atelier RPS organisé par le SRH. Lors de cette séance, le thème « Bruit et posture » a été abordé et un plan d'action a été proposé dans le but de diminuer le dérangement dans le bureau pour travailler avec plus de calme et de concentration. Une des mesures identifiées pour atteindre l'objectif fixé consistait à élaborer une charte de vie afin d'améliorer la manière de travailler ensemble en prenant soin des rapports humains et professionnels pour créer un environnement calme et sécurisant pour toutes et tous.

Grâce à une approche participative, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration du SVEM ont rédigé, signé et adopté une charte relationnelle permettant de s'accorder sur le comportement au bureau dans le but de prévenir les risques psychosociaux et de garantir la collaboration dans une ambiance saine et sereine.

Économat et conciergerie

L'atelier économat et conciergerie s'occupe de gérer une partie importante des achats de la Commune, des livraisons, ainsi que la mise à disposition du matériel pour les employés (vêtements de travail, outils, etc.). Il compte deux concierges, un magasinier et un chef d'unité. En octobre 2021, M. Peter Schneider, qui occupait le poste de magasinier, a pris sa retraite et a été remplacé par M. Quentin Mayor.

Projets réalisés

Machines à café

À la suite d'un appel d'offres réalisé en 2020, l'atelier économat a poursuivi le processus d'uniformisation des machines à café dans les différents services de l'administration avec l'objectif de remplacer les anciennes machines à capsule par 11 nouvelles machines pour café en grains et ainsi contribuer à la politique « Carouge Zéro Déchet ».

Mobilité douce

En 2021, l'atelier économat a réceptionné la commande, passée fin 2020, de 15 vélos avec moyeu à vitesse intégré. Cet achat s'inscrit dans la volonté de la Ville de Carouge de favoriser la mobilité douce pour les déplacements quotidiens des utilisateurs de l'administration.

L'atelier économat a également lancé un nouvel appel d'offres pour l'achat de deux vélos électriques pour le Service de la police municipale, dont un a déjà été livré en 2021.

Gestion des ressources

Pour donner suite à la demande du chargé de sécurité au travail MSST, l'économat a repris la gestion globale (commandes, stockage, distribution) des moyens de protection contre la pandémie de Covid-19 (masques chirurgicaux, masques FFP2 et gel de désinfection).

Le suivi informatique des achats et des stocks est réalisé grâce au logiciel «Gestion des ressources». Tout au long de l'année 2021, l'économat a poursuivi la valorisation des stocks en renseignant, dans ce même logiciel, le prix d'achat et le fournisseur pour chacun des articles.

Modification du contrat pour l'entretien des places de jeux

Grâce à une analyse comparative auprès de plusieurs communes, l'atelier économat a participé à la renégociation du contrat d'entretien des 32 places de jeux. Ce nouveau contrat, qui représente une économie d'environ CHF 10'000 pour la Ville de Carouge, prévoit quatre contrôles fonctionnels par année (en mai, juillet, septembre et novembre) et un contrôle général approfondi (en janvier-février) accompagné d'un rapport détaillé qui facilite le suivi des réparations à réaliser, à l'interne, par les ateliers peinture et menuiserie.

Destruction du papier confidentiel

Après une étude des besoins internes au sein de chaque service de l'administration, la Ville de Carouge a décidé d'optimiser le processus d'élimination du papier confidentiel dans l'ensemble des bâtiments communaux. Ainsi, un appel d'offres pour la destruction sécurisée des documents confidentiels a été réalisé et la société Reisswolf a remporté le marché permettant d'optimiser le transport dans les collecteurs verrouillables et la traçabilité de l'élimination de ces écrits dans le respect de la protection des données.

Transports et voirie

Le secteur Transports et voirie est responsable de la gestion et de l'entretien des domaines communaux privé et public, en termes de levées et récupération des déchets, nettoyage, viabilité hivernale et gestion des incivilités. Après une baisse des déchets en 2019 (8'256 tonnes), la hausse fut à nouveau croissante en 2020 et 2021 pour finalement obtenir ce résultat : la quantité d'incinérables de 2021 (8'300 tonnes) est revenue au niveau de 2018, notamment du fait de la pandémie.

Projets réalisés

Projet des Tours de Carouge – étude statistique des premiers résultats

Le secteur Transports et voirie de la Ville de Carouge, soucieux d'être à la pointe de l'innovation, s'est donné comme mission d'expérimenter, en phase test, un nouveau type de collecte permettant aux habitants des Tours de Carouge de regrouper dans un seul et même contenant plusieurs fractions de déchets valorisables.

Cette étude s'est déclinée en plusieurs phases :

1. Constat statistique des différents tonnages de déchets collectés par fraction dans chacune des tours (ordures ménagères, papier-carton et compost) via le logiciel de pesée embarquée.
2. Étude du potentiel d'optimisation via une caractérisation des ordures ménagères selon un rapport statistique différenciant plus de 22 typologies de déchets effectué par la société Alterego. Cette analyse a permis de constater une présence élevée de ce type de déchets :
 - verre bouteille ;
 - aluminium fer-blanc ;
 - emballage de boisson type Tetrapack ;
 - PET.

3. Modification de l'Ecopoint de la sixième Tour :

- Remplacement d'une cuve destinée au conditionnement des ordures ménagères par une cuve papier-carton.
But recherché : augmenter la fréquence de vidange des déchets ménagers et offrir une plus grande capacité de stockage du papier-carton – fréquents débordements.
- Remplacement de la cuve de déchets organiques/compost par une cuve verre bouteille.
But recherché : proposer une solution pour le verre très présent lors de la caractérisation et éviter les problématiques de nuisances olfactives liées à la stagnation des déchets compostables.
- Mise en place d'une benne à habits de la Société Emmaüs.
But recherché : proposer une solution pour les vêtements très présents lors de la caractérisation.

4. Installation de conteneurs «en vrac dans le bac» dans les autres Tours :

- Mise en place de conteneur couleur orange de 360 ou 770 litres, selon la place disponible, dans les différents sous-sols des immeubles.
- Organisation d'une tournée hebdomadaire pour la collecte de cette nouvelle fraction de déchets (aluminium fer-blanc, Tetrapack et verre bouteille).

La mise en œuvre de cette nouvelle collecte a permis de valoriser ces déchets en matière première secondaire et éviter que plus de 16 tonnes de déchets soient incinérés.

Afin d'analyser/comparer l'évolution des habitudes des utilisateurs de cette nouvelle méthode de collecte, une autre caractérisation des ordures ménagères sera effectuée par la suite dans le but d'évaluer la pérennité ou l'évolution de cette nouvelle prestation.



Bar à tri

En 2020, le secteur Transports et voirie avait développé un bar à tri, en collaboration avec les Établissements publics pour l'intégration (EPI). Après une phase test, cette nouvelle structure dédiée à l'optimisation du tri des déchets lors des manifestations a subi quelques modifications techniques et courant 2021 la version définitive de ce dispositif a été adoptée.



Chariot de tri

Toujours en collaboration avec les EPI, la version 2.0 du chariot de tri a été validée et réalisée. Cette structure est mieux adaptée aux jeunes embauchés par la Commune pour effectuer la récolte des déchets sur les tables ou dans les environs des manifestations.



Gestion des incivilités (tags et déprédations)

Dans le cadre de la réflexion sur la stratégie pour stabiliser le phénomène des tags à Carouge, l'agent environnemental du secteur Transports et voirie a identifié une dizaine d'emplacements fortement tagués pour la réalisation de fresques destinées à mettre en valeur l'espace public et à rendre certains bâtiments et façades moins tentants à la déprédation.

Tout au long de l'année 2021, grâce au financement du Crédit cadre d'art contemporain (anciennement Fonds de décoration), deux zones à risque identifiées ont fait l'objet de fresques urbaines réalisées par des artistes reconnus dans le domaine du *street art*.

En août 2021, l'illustrateur carougeois PanpanCucul a réalisé une fresque artistique sur une sortie de secours du CEVA, au quartier de la Tambourine.

En automne 2021, le mur extérieur de la piscine de la Fontenette a été décoré aux couleurs électriques et aux motifs animaliers par Steve Dunand, un autre artiste carougeois.



Campagne p'tite poubelle verte dorée

Le secteur a collaboré étroitement avec l'équipe Zéro Déchet rattaché au secteur Développement durable/Agenda 21, du Service de l'urbanisme, dans la campagne visant à sensibiliser la population carougeoise à optimiser le tri des déchets de cuisine dans les conteneurs adaptés.

Au printemps 2021, une p'tite poubelle verte géante, et dorée, a été installée sur la place de l'Octroi pour lancer un concours ayant pour but d'économiser CHF 100'000 dépensés pour brûler des déchets organiques non triés et de sensibiliser les habitants de la commune à la haute valeur des déchets de cuisine en termes écologique et financier. Le grand format de la poubelle géante donne un ordre d'idée du volume des déchets organiques brûlés par année et qui représentent le contenu de 117 poubelles vertes géantes.

En parallèle, dans le cadre de cette campagne, le secteur Transports et voirie a également coordonné la distribution gratuite de sacs compostables de 9 litres qui ont été mis à disposition des habitants tant à la mairie qu'à l'accueil du SVEM.



Déploiement des nouvelles pannières

En 2021, un premier lot du nouveau modèle de corbeilles urbaines a été installé principalement dans le centre-ville de Carouge, aux arrêts TPG et dans les parcs. Malheureusement l'installation du deuxième lot a été ralentie à cause du retard dans la livraison pour cause de Covid-19. L'installation se poursuivra en 2022 au fur et à mesure des nouvelles livraisons.



Ancien modèle



Nouveau modèle

Viabilité hivernale

Voici quelques chiffres clés correspondant à la viabilité hivernale de l'année 2021 :

- saumure : 8'400 litres ;
- sel : 6'350 kilos ;
- heures d'engagement totales : 77 heures.

Test composteur HOTBIN dans différents bâtiments communaux (SVEM, EVE des Grand-Hutins)

En collaboration avec l'équipe d'Agenda 21, le SVEM a testé le HOTBIN pendant quelques mois afin de vérifier si cette infrastructure pouvait être utilisée au sein d'une copropriété, dans des jardins potagers participatifs ou dans des restaurants (production moyenne à haute de lavures).

Le HOTBIN est un composteur aérobie qui atteint des températures de compostage à chaud entre 40 °C et 60 °C. Le processus maximise les bonnes conditions du procédé naturel de compostage, en favorisant le développement des bactéries avec suffisamment d'eau, d'oxygène et de nourriture (matière organique/déchets verts/déchets de cuisine).

Les déchets (verts et organiques) sont mélangés avec de la « matière sèche » – papier/carton/copeaux déchiquetés. Pour contrôler l'humidité, la matière sèche est utilisée pour créer des espaces d'air aidant



l'air (oxygène) à circuler. Une entrée d'air située dans la zone inférieure du HOTBIN permet à l'air de circuler autour des bactéries, les nourrissant d'oxygène et les gardant en compostage aérobie.

La chaleur produite par l'activité bactérienne pendant la décomposition favorise la transformation de l'eau en vapeur d'eau.

Le résultat du test a révélé que ce type de solution nécessitait une attention quasi quotidienne et une discipline très importante dans le cadre de son entretien. De plus, le résultat du compostage devait être utilisé sur site, par exemple dans les bacs à fleurs ou autres jardinières.

Nature et espaces verts – Parcs et promenades

Le secteur Nature et espaces verts s'occupe de la mise en valeur du territoire par l'entretien des espaces verts de la commune. Le secteur compte 17 collaborateurs, y compris 2 apprentis, organisés en 3 ateliers : l'atelier arbres, l'atelier taille et tonte ainsi que l'atelier fleurs. Il a mis en place une stratégie pour un entretien différencié : c'est une adaptation de la gestion des espaces.

Le principe est d'entretenir les espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs utilisations. Il s'agit de différencier, par exemple, les zones fréquentées par les habitants des zones moins fréquentées, ainsi que les espaces selon leurs usages : zones de détente, de sport ou zone naturelle.

L'entretien différencié implique également la mise en place des actions en faveur de la nature et de la biodiversité tels des nichoirs, des murgiers ou autres tas de bois pouvant servir d'abris pour la faune en ville.

Pour cela, un mandat a été confié à la société ATNP (Atelier Nature et Paysage) spécialisé dans la gestion de la nature. Ce bureau d'études a proposé différentes mesures pour atteindre cet objectif :

- formation des jardiniers ;
- information auprès de la population ;
- inventaire des surfaces et requalification de certaines d'entre elles (des pelouses ne sont plus tondues au profit de prairies) ;
- pose de nichoirs et hôtels à insectes fabriqués à l'interne ;
- adaptation du matériel ;
- culture en spirale qui offre une bonne exposition des différentes plantes et des abris à la petite faune par la même occasion.

Dans l'objectif de soigner notre environnement, d'autres mesures ont été mises en place comme le broyage des feuilles à l'automne ou l'intensification de la technique du mulching pour la tonte. Cela a pour conséquences :

- enrichissement naturel en azote ;
- meilleure résistance du gazon ;
- plus de transport de matière qui reste sur place.



Interventions sur les arbres

Plantations d'arbres

Remplacement d'arbres morts l'année précédente :

- 1 *Ulmus X hollandica* 'Commelin' (orme de Hollande) à l'avenue de la Praille ;
- 1 *Prunus serrulata* 'Kanzan' (cerisier à fleurs) à la rue de la Gabelle ;
- 1 *Tilia X europaea* 'Euchlora' (tilleul de Crimée) à la rue de Montfalcon ;
- 1 *Tilia cordata* 'Rancho' (tilleul à petites feuilles) à la rue de Veyrier.

Augmentation du taux de canopée et du nombre d'arbres à Carouge en lien avec la stratégie biodiversité 2030 adoptée par le canton de Genève en 2018. En octobre 2021, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude et de réalisation destiné à la plantation d'arbres et arbustes sur le territoire carougeois. En fonction de la couverture des sols et des contraintes du sous-sol, la planification de réalisation se déroulera en 3 étapes :

- 1^{re} étape : plantation des zones de pleine terre, sans bitume et sans réseau à déplacer ;
- 2^e étape : plantation des zones de pleine terre avec bitume à dégrapper et sans réseau à déplacer ;
- 3^e étape : végétalisation des zones qui doivent faire l'objet d'un projet d'ensemble (cimetière, place d'Armes ou encore plantation sur les parcelles privées).

Dans le cadre de la 1^{re} étape, les espaces verts ont planté, à l'automne 2021, les arbres suivants au parc Ducret :

- 10 *Carpinus betulus* (charmille)
- 10 *Tilia cordata* 'Erecta' (tilleul à petites feuilles érigé)



À la place de l'Octroi, et dans le cadre de la 3^e étape de l'augmentation de la végétalisation de Carouge, la haie de charmille (en fin de vie) a été remplacée par des arbres et arbrisseaux de plus grande valeur environnementale en offrant un ombrage plus important et un meilleur refuge à la petite faune du fait des différentes espèces de plantes :

- 3 *Ostrya carpinifolia* (charme houblon) ;
- 3 *Fraxinus ornus* (frêne à fleurs) ;
- 3 *Sorbus aria* (alيزier blanc) ;
- 2 *Acer monpessulanum* (érable de Montpellier) ;
- 1 *Cupressus sempervirens* 'Totem' (cyprès de Florence fastigié) ;
- 3 *Ligustrum texanum* (troëne du Texas) ;
- 3 *Punica grabatum* (grenadier).



Renoncement à la taille hivernale sur certains platanes

Dans le but d'accroître l'ombrage, de lutter contre les îlots de chaleur et d'adapter les quartiers aux changements climatiques, la Commune de Carouge a commencé à renoncer à la taille de certains arbres architecturés comme le platane. La première étape de phase test est en cours à la rue Blavignac avant d'étendre cette pratique partout où cela sera possible.

Libérer un arbre des contraintes de taille nécessite un suivi annuel afin d'étudier au cas par cas les nouvelles contraintes de poids sur les branches et les contraintes face aux vents, et de surveiller les porte-à-faux qui se créent de cette manière.

Cette pratique ne pourra pas être appliquée à tous les arbres, il faut suffisamment d'espace aérien pour cela, ce qui n'est pas le cas partout. En effet, dans le temps, beaucoup d'arbres ont été plantés près des façades des bâtiments.

Ce projet répond à un des objectifs de la stratégie biodiversité 2030 fixés par le canton de Genève : passer de 21 à 30% de couverture du territoire urbain par des végétaux.

Fleurissement

Composition florale

Il n'y avait pas de thème de plantation cette année, le but était d'épurer au maximum les couleurs dans les bacs en ne conservant qu'un minimum de variétés. L'hiver, les compositions ne comportaient qu'une espèce par bac.



Durant l'été, les bacs étaient surtout composés de sauges, verveines, géraniums et impatiens.

En hiver, la composition florale était principalement alimentée par des pensées en couleur unique dans les bacs garnis de rameaux de saule assortis à la couleur.

Grâce à ces compositions florales, la Ville de Carouge a été distinguée trois fois lors du Concours intercommunal des communes fleuries 2021, organisé par la Société romande des amis des roses et de l'horticulture. En effet, la Cité sarde a remporté le premier prix des communes fleuries de plus de 15000 habitants ainsi que le premier prix des communes fleuries toutes catégories. Carouge a également remporté le deuxième prix du concours des fontaines fleuries, toutes communes confondues.



Réfection des massifs autour du grand bassin à la piscine de la Fontenette

Le but était de remplacer les rosiers en fin de vie et évalués dangereux pour les enfants présents en grand nombre à la piscine. Les rosiers étaient des hybrides qui se comportaient mal sans engrais et traitements phytosanitaires. En fait, Carouge est en zéro phyto depuis 2019.

Les arbustes décoratifs (photinia, lagerstroemia) et les graminées ont également été remplacés par de nouvelles espèces, moins gourmandes en eau, pour donner un aspect plus moderne.

Aménagement d'une zone de fraîcheur sur la place de l'Octroi

Cette zone a été installée sur la place en même temps que la poubelle géante. Le but était d'acclimater les arbres destinés au remplacement de la haie de charmillie de la place de l'Octroi, de les présenter aux habitants, et d'offrir un espace de fraîcheur grâce à l'ombre portée et aux brumisateurs mis en place pour l'occasion. Des bancs ont été mis à disposition également pour le repos.



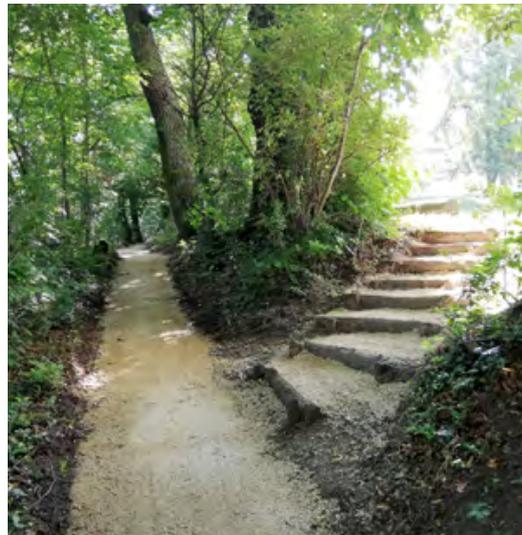
Réfection des chemins forestiers du parcours Vita

En collaboration avec l'atelier menuiserie, le secteur Nature et espaces verts a réalisé la réfection des agrès et la remise à niveau des sols.

Les espaces verts en ont profité pour niveler et ragréer les cheminements du parcours Vita et des chemins cadastrés, ce qui représente une longueur de 2 kilomètres.

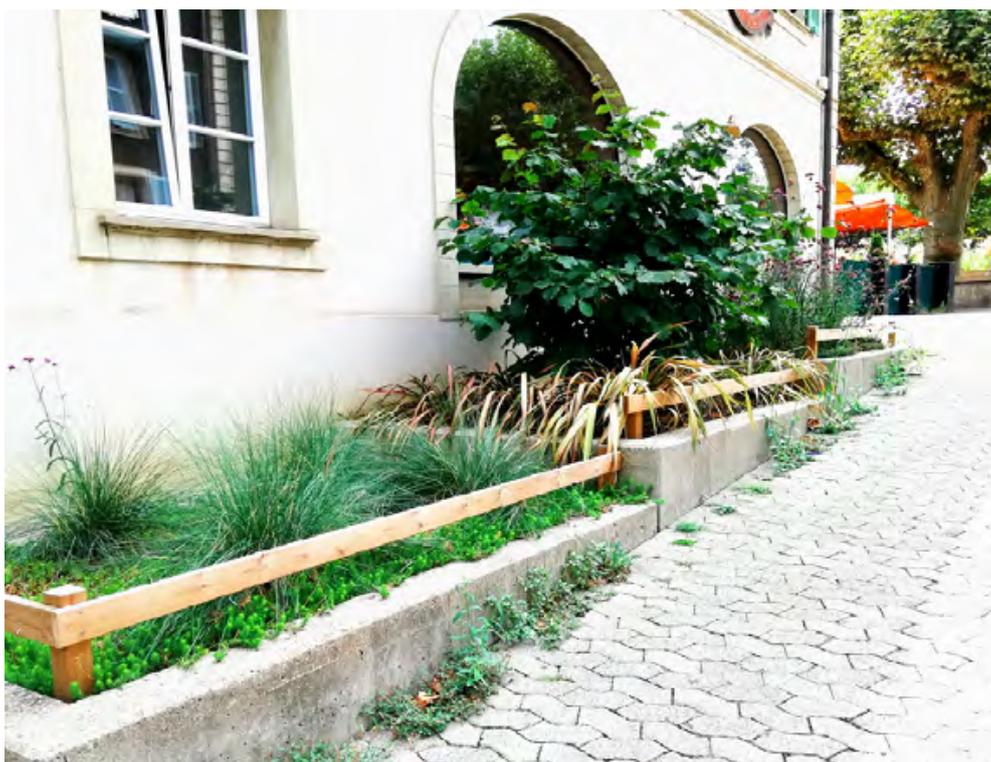
Les accotements ont été renforcés grâce au bois récupéré dans la forêt (bois coupés en 2020 et 2021 dans le cadre de la sécurisation des cheminements).

Les quelques marches existantes ont aussi été réparées et des mesures de protection des racines ont été mises en œuvre afin de limiter l'impact du piétinement des promeneurs et joggeurs.



Remise en état d'un massif de vivaces au passage du Vieux-Canal

Des plantes plus résistantes à la sécheresse ont été installées, telles que verveine de Buenos Aires, sedum, noisetier et phormium. Cette parcelle est dépourvue d'arrosage automatique. Cela nous conduit également vers une simplification de l'entretien et une diminution des passages pour l'arrosage.



Projet européen de «ville intelligente» Nàiades

Depuis 2019, la Ville de Carouge participe au projet européen Nàiades, qui s'inscrit dans le cadre de Smart City. Ce projet ambitionne d'augmenter l'efficacité de la gestion de l'eau dans les villes et est porté par le SVEM. Dans un contexte de changement climatique et d'une augmentation des périodes de fortes chaleurs, les villes font face, toujours plus régulièrement, à des pénuries d'eau et doivent alors rendre plus efficiente et durable leur gestion de l'eau.

À Carouge, le projet Nàiades intervient plus spécifiquement dans deux domaines, l'arrosage des plantes et le suivi de la qualité de l'eau des fontaines et pataugeoires, afin d'optimiser la consommation d'eau, dans l'objectif de la réduire. En effet, la Ville de Carouge, qui est régulièrement primée pour ses espaces verts et son fleurissement public, cherche des solutions pour rationaliser l'utilisation d'eau d'arrosage, mais aussi assurer la qualité de l'eau de ses fontaines et pataugeoires. Dans ce contexte, elle sert donc de laboratoire pour de nouvelles technologies qui devraient permettre une gestion plus fine de l'eau par le secteur des espaces verts.

L'année 2021 a vu de nombreuses avancées dans le projet, avec le test d'un certain nombre de capteurs en situation réelle, leur ajustement et la mise en place d'un programme d'aide à la décision selon plusieurs paramètres prédéfinis par le projet. Ce travail de préparation devrait permettre une récolte de données fiables dès 2022 et la finalisation du projet.

Le projet Nàiades, auquel participent également les villes d'Alicante en Espagne et de Brăila en Roumanie, regroupe 18 partenaires pour une période de trois ans (de 2019 à 2022) et est financé par le programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne Horizon 2020.

En 2021, dans le cadre de ce projet, le secteur Nature et espaces verts a pu :

- améliorer le dispositif de connexion sur un véhicule d'arrosage ;
- poser sur ce même véhicule un débitmètre, un GPS et une tablette connectée pour un meilleur contrôle de l'arrosage – les informations récoltées nous permettent d'optimiser les quantités d'eau délivrées et le nombre de passages des véhicules d'arrosage ;
- installer une station météo autonome et connectée à la tablette afin d'anticiper les passages pluvieux et ainsi éviter un arrosage avant une pluie ;
- améliorer les sondes en place dans les bacs – tous les secteurs à arroser sont connectés à l'heure actuelle.



Gazons et prairies

Pendant l'exercice 2021, il y a eu une augmentation de la surface des prairies, ce qui représente en 2021 22'900 m², soit 16% de la surface totale des aires herbacées.

En lien avec le réaménagement de la surface sportive de Pinchat, nous avons effectué la réfection des gazons et cheminements qui mènent au tennis.

Ateliers et manifestations

Le secteur Ateliers et manifestations s'occupe principalement de l'entretien technique des biens et des bâtiments communaux, de la maintenance du parc de véhicules et de la logistique pour toutes les manifestations qui ont lieu sur le territoire de la commune.

Le secteur est composé de 21 collaborateurs (y compris 2 apprentis) regroupés en 6 ateliers : peinture, menuiserie, mécanique, serrurerie, électricité, sanitaire et matériel pour les manifestations.

En début d'année, comme différentes manifestations ont été annulées toujours à cause de la pandémie, l'atelier manifestation a pu se consacrer à l'entretien du matériel.

Durant l'année 2021, les restrictions se sont levées peu à peu, ce qui a permis la reprise des projets suivants :

- Fête des écoles restreinte dans les préaux de chaque école sur deux jours, avec tournus des classes ;
- pour le 1^{er} Août, des petits concerts ont eu lieu à différents endroits de Carouge ;
- à la rentrée de septembre, une multitude de manifestations se sont mises en place, de même que la patinoire ;
- Carouge magique a embelli nos rues, organisé et mis en place avec la collaboration de plusieurs secteurs des ateliers.

Principaux événements culturels et manifestations

- déménagement du secteur Petite enfance au boulevard des Promenades 25 ;
- Fête de la musique et 1^{er} Août : fête itinérante dans Carouge avec des mini-concerts adaptés aux conditions sanitaires ;
- Fête des écoles dans les préaux de chaque école avec les restrictions liées au Covid-19 ;
- inauguration de la route de Veyrier et du chemin des Moraines ;
- campagne compost (qui a impliqué également la conception et la fabrication de la poubelle géante dorée) ;
- participation au Printemps carougeois ;
- participation au festival Transforme à Blavignac ;
- théâtre itinérant Carmen ;
- Festival mur du son ;
- Concerts d'automne ;
- match de coupe de Suisse Étoile Carouge-Bâle ;
- Vide-grenier en automne ;
- inauguration du Théâtre de Carouge ;
- Fête de l'escalade dans les écoles de Carouge ;
- marché de Noël.

Patinoire saisonnière

- montage de la patinoire avec les restrictions Covid et tout ce que cela implique.

Fontaines communales

- entretien, dépannage, nettoyage et suivi ;
- changement de l'éclairage de la fontaine des Tours, passage au LED.

Zone piétonne de la rue Saint-Joseph

- conception, montage et décoration selon les différentes thématiques saisonnières: en lien avec la campagne pour le compost, les poubelles vertes, les bouées multicolores, les lampions solaires et les Hanabis du studio Pitaya pour les fêtes de fin d'année.

Marché

Le secteur a procédé à l'installation ainsi qu'au montage et démontage de matériel et a dû s'adapter au fur et à mesure de la levée des restrictions médicales du Covid-19.

Illuminations de Noël

Cette année encore la Ville de Carouge a inauguré de nouveaux lieux comprenant des décorations de Noël: les écoles de la Tambourine, de la Vigne-Rouge, des Promenades, des Pervenches, de Jacques-Dalphin, ainsi que d'autres endroits de la commune comme la clinique de Carouge, le rond-point, l'avenue Vibert, le mail des Promenades, le parvis du théâtre.



FINANCES

2021, une grande année de solidarité et de promotion économique

Bons solidaires carougeois

L'année 2021 aura été une année encore marquée par une crise sanitaire sans précédent. C'est la raison pour laquelle, à la suite d'une motion acceptée à l'unanimité, le Conseil municipal a voté en fin d'année 2020 un budget 2021 de CHF 400'000, afin de soutenir les commerçants et les associations culturelles et sportives, impactées notamment par des fermetures contraintes.

Le Service des finances et de la promotion économique a donc mis en place dès février 2021 une plateforme en ligne, regroupant plus de 180 commerces ou associations sportives et culturelles inscrits: le projet des Bons solidaires carougeois est né.

Durant toute une année, de février 2021 à février 2022, les Carougeois ont pu retirer un bon gratuit de CHF 20 à dépenser dans les commerces, et toutes les personnes intéressées à soutenir et faire rayonner notre cité ont pu profiter de 20% de bonus jusqu'à CHF 500 d'achats.

Tous les frais de transactions bancaires, de plateforme et d'administration ou de logistique ont été pris en charge par la Ville de Carouge, et ce afin de reverser l'entièreté du montant aux commerces participants.

Ce projet de promotion économique inédit à Carouge aura ainsi vu la mise en circulation de plus de CHF 1,2 mio via la plateforme des Bons solidaires carougeois et au bénéfice de nos commerçants, artisans et associations: magasins de loisirs, de sport, restaurateurs, bouchers, fromagers, théâtres, boutiques d'habillement, de décoration, coiffeurs, librairies, fleuristes, opticiens, galeries d'art ou encore magasins d'alimentation notamment. Tous auront pu bénéficier de l'élan de solidarité, et surtout l'objectif fixé par un effet de levier de plus de trois fois le budget 2021 pour ce projet a été atteint.

À la clôture des comptes 2021, l'objectif fut quasiment atteint, **98% des flux financiers apportés par les usagers ont été reversés** aux commerces et associations sportives et culturelles.

Fonds de solidarité communal

Afin de soutenir toutes personnes physiques ou morales particulièrement impactées par la crise sanitaire, et à la suite d'une motion acceptée, une commission des finances s'est tenue le 9 mars 2021 durant laquelle des propositions ont été formulées au Conseil municipal quant aux options possibles pour la mise en œuvre d'un tel fonds (solidarité), ainsi que les modalités légales. Des institutions expérimentées ont pu venir présenter à cette commission leur savoir-faire, les risques, contraintes ou critères logistiques afin de mener à bien ce projet.

À la suite de cette commission, le Conseil municipal a voté la mise en place pour 2021 d'un fonds de solidarité de CHF 300'000 et le règlement d'attribution qui s'y rapporte, à savoir les conditions d'attributions, la description et la composition de la commission regroupant le Service des finances, le Service des affaires sociales et une fiduciaire experte mandatée.

Dès septembre 2021, une communication cross-canal a été faite dans toute la commune, affichage en ville, publications sur notre site internet et les réseaux sociaux, dans le journal *Vivre Carouge* et auprès de tous les commerçants inscrits dans une association faîtière, ou bien encore tous les participants au projet des Bons solidaires carougeois.

Un formulaire a été mis en ligne sur notre site internet (également à disposition au guichet Carouge à votre service) et le Service des finances et de la promotion économique a pu coordonner ce projet en aidant et en répondant aux questions des usagers et des entreprises souhaitant soumettre leur dossier.

Au 31 décembre 2021, nous avons reçu à la Ville de Carouge un total de 10 demandes d'aides financières au Fonds communal de solidarité. Après examen de la commission d'attribution, le Conseil administratif a retenu **7 dossiers** pour un montant total versé de CHF **51'050**.

Permanence Entreprises

Dès mars 2020, la Ville de Carouge a mobilisé une partie des ressources du Service des finances et de la promotion économique par la mise en place d'une hotline et d'un bureau sur rendez-vous afin de recevoir et conseiller les personnes morales et indépendants carougeois dans le cadre du plan de solidarité communal. Les collaborateurs du service ont pu conseiller et rediriger les demandes d'aides cantonales, de promotion ou d'aides financières vers les institutions dédiées ou services internes dans la Commune. **Ce sont plusieurs dizaines d'entreprises qui ont sollicité la hotline et qui ont pu être accompagnées durant toute l'année 2021.**

Messages du Conseil administratif

Introduction

Les comptes 2021 de la Ville de Carouge sont positifs et bouclent avec un excédent de produits de plus de CHF 3,5 mio, ce qui est particulièrement réjouissant au vu de l'incertitude de l'année écoulée et en considérant les prévisions fiscales annoncées par l'administration cantonale lors de l'établissement du budget. Ce dernier prévoyait un déficit de CHF 4,8 mio.

Ce résultat positif est dû notamment à deux facteurs : d'une part, des revenus de la fiscalité en forte hausse de CHF 14,7 mio et, d'autre part, des charges d'exploitation qui, malgré le contexte sanitaire pandémique, ont pu être maîtrisées et sont inférieures de CHF 2,8 mio par rapport au budget.

Le tableau ci-après résume le résultat 2021 :

CHF/mio	Budget 2021	Réel 2021	Écart en mio	En %
Charges	113,4	121,6*	+8,2	+7
Revenus	108,6	125,1	+16,5	+15
Résultat	-4,8	+3,5	+8,3	

* incluant CHF 11,1 mio d'amortissements complémentaires votés durant l'année 2021.

État des charges

Comme depuis de nombreuses années, les charges communales sont maîtrisées et ce malgré les charges contraintes en augmentation, la croissance des tâches administratives et activités portées par les communes.

Au total, les charges présentent une augmentation de CHF 8,2 mio, après la comptabilisation d'amortissements complémentaires de CHF 11,1 mio votés par le Conseil municipal durant l'année 2021. Les économies sur les dépenses auront été au total de CHF 2,8 mio (soit -2,5%) par rapport au budget 2021.

Les économies les plus importantes sont dues au contexte sanitaire pandémique (impliquant le report de certains engagements et travaux). Elles concernent notamment :

- Les charges de biens, services et marchandises¹ ont diminué dans quasiment toutes les natures pour un total de CHF 1,6 mio. Cela s'explique principalement par les annulations d'événements et par des manifestations à jauge réduite durant l'année écoulée pour CHF 0,5 mio, des achats en matériel et marchandises en diminution de CHF 0,2 mio, une réduction de certaines prestations de services et honoraires pour CHF 0,4 mio ainsi que CHF 0,4 mio pour des travaux d'entretien.
- Les amortissements² de CHF 12,8 mio ont progressé de CHF 1,5 mio par rapport aux comptes 2020, cependant ils ont évolué moins rapidement que ce qui était prévu au budget. Cette différence entre le réel et le budget s'explique par un report sur le prochain exercice, ainsi que par des corrections d'amortissements.
- Les charges de personnel³ sont, comme l'an passé, de CHF 1,0 mio inférieures au budget en raison du report des engagements, de la baisse des activités en raison de la crise sanitaire et de la forte diminution du recours à du personnel temporaire, voire le non-remplacement de postes spécifiques.

1 Voir ci-dessous «Variation des charges de biens, services et marchandises», p. 100.

2 Voir ci-dessous «Évolution des amortissements», p. 103.

3 Voir ci-dessous «Traitement du personnel», p. 98.

Impact de la crise sanitaire sur les comptes 2021⁴

Les actions mises en place pour soutenir les entreprises pendant la pandémie sont estimées à un total de CHF 847'000, soit principalement :

- CHF 377'000 pour le projet «Bons solidaires carougeois» ;
- CHF 197'000 de gratuité du domaine public (terrasses, procédés de réclame) ;
- CHF 107'000 dus au renoncement temporaire à l'encaissement des loyers des baux communaux ;
- CHF 42'000 d'annulation de la taxe professionnelle communale minimum pour 1'400 entreprises ;
- CHF 41'000 d'aides via le fonds de solidarité aux entreprises et personnes physiques.

Après la prise en compte des baisses de charges liées notamment aux activités jeunesse, culturelles, sportives ainsi qu'aux manifestations annulées ou réduites en 2021, l'impact défavorable de la crise sanitaire est estimé à un total net de CHF 321'000.

État des revenus

Les revenus fiscaux⁵ enregistrent, cette année encore, une forte augmentation entre le budget et les comptes 2021, soit une hausse de CHF 14,6 mio (CHF 5,7 mio en 2020), ou plus 13% en un an.

Comme expliqué dans la partie en lien avec la fiscalité⁶ des personnes physiques (PP) et des personnes morales (PM), cette hausse des revenus provient essentiellement de corrections de taxation des années antérieures à hauteur de CHF 10,2 mio (dont CHF 2,7 mio pour les personnes physiques et CHF 3,7 mio pour les personnes morales). À cela s'ajoutent les correctifs et rattrapages d'un montant de CHF 2,8 mio pour l'impôt à la source (IS). À noter également des revenus provenant d'années antérieures à hauteur de CHF 1,0 mio pour la taxe professionnelle communale (TPC).

Ces éléments expliquent deux tiers de la hausse annuelle des revenus fiscaux par rapport aux comptes 2020 et ne relèvent donc pas de la production fiscale au sens strict pour l'année 2021. Cela impose par conséquent de prendre avec précaution les bons résultats des comptes 2021. Enfin, si les revenus fiscaux sont favorables pour l'année 2021, il ne faut pas négliger le fait qu'ils sont encore constitués par des estimations et donc à prendre avec prudence.

À noter aussi qu'en 2021 les revenus de la taxe professionnelle⁷ ont été de CHF 17,5 mio, ce qui représente une partie essentielle, soit 17,6%, des rentrées fiscales de notre commune.

Enfin, en raison de la situation économique actuelle toujours fragile, du contexte politique international (avec des implications sociales et économiques encore difficiles à appréhender) et de la volatilité des rentrées fiscales, le taux de provision⁸ sur les estimations a été conservé à 4%.

4 Voir ci-dessous «Impact de la crise sanitaire aux comptes 2021», p. 87.

5 Voir ci-dessous «Répartition des revenus», 88.

6 Voir ci-dessous «Fiscalité», p. 91.

7 Voir ci-dessous «Taxe professionnelle communale (TPC)», p. 96.

8 Voir ci-dessous «Provisions comptables et estimation fiscales», p. 107.

En ce qui concerne les investissements

La crise sanitaire depuis 2020 a impliqué un ralentissement dans la mise en œuvre des investissements, cela en relation avec les mesures de protection des chantiers, les difficultés d'approvisionnement et la raréfaction des matières premières.

Néanmoins, malgré cela, les investissements représentent un taux d'effort considéré comme élevé puisque situé à 28,39 (2018-2021).

L'année 2021 aura vu la concrétisation d'investissements importants pour la Ville de Carouge avec la fin de plusieurs chantiers marquants, en particulier :

- le nouveau Théâtre de Carouge dont la programmation a déjà pu démarrer ainsi que la livraison de la salle des fêtes rénovée ;
- le musée fraîchement rénové et qui a déjà accueilli deux expositions depuis sa réouverture ;
- la route de Veyrier inaugurée en septembre, qui favorise désormais la vie du quartier, dans une logique de mobilité douce optimisée et arborée, avec de larges trottoirs et deux pistes cyclables confortables ;
- le centre musical du Val-d'Arve ;
- la finalisation du premier chemin des Moraines, reliant la partie sud du territoire à la partie centrale de la commune.

Ces investissements ont été financés par le biais d'emprunts, faisant passer la dette brute de CHF 85 mio à CHF 121,5 mio, soit une augmentation de CHF 36,5 mio en 2021. Le plan financier quadriennal 2021 prévoyait quant à lui une dette de CHF 116 mio. La différence s'explique principalement par des investissements nets à hauteur de CHF 20 mio, ainsi que le versement de la provision constituée en 2021 en faveur de la Caisse de pensions de CHF 13,1 mio.

La Ville de Carouge a pu bénéficier de taux d'emprunt très favorables puisque l'intérêt moyen est de 0,13% sur la totalité de la dette⁹.

Il est à noter que les liquidités de la Ville de Carouge se montent au 31 décembre 2021 à CHF 33 mio. En fonction des investissements futurs ainsi que de l'évolution des taux d'intérêts, la liquidité disponible pourra servir à rembourser les emprunts selon les échéances et/ou à autofinancer les projets en cours.

Nous pouvons encore relever que la dette nette est passée de CHF 1'530 à CHF 1'285 par habitant, soit une diminution de CHF 245 par personne. Ce ratio est considéré comme un endettement moyen.

Nous ne saurions terminer ce message du Conseil administratif sans remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour le travail effectué et leur résilience pendant cette année de nouveau particulière. En faisant preuve d'engagement et de flexibilité, ils et elles ont réussi à délivrer des prestations appréciées et de grande qualité.

De plus nous adressons nos remerciements spécifiques au Service des finances pour la préparation de ces documents de clôture.

⁹ Voir ci-dessous « Dette », p. 106.

Synthèse

Évolution des charges depuis cinq ans

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Charges	98,7	102,0	103,0	107,9	121,6
Revenus	98,7	102,0	103,1	108,3	125,1
Résultat	0	0	0,1	0,1	3,5

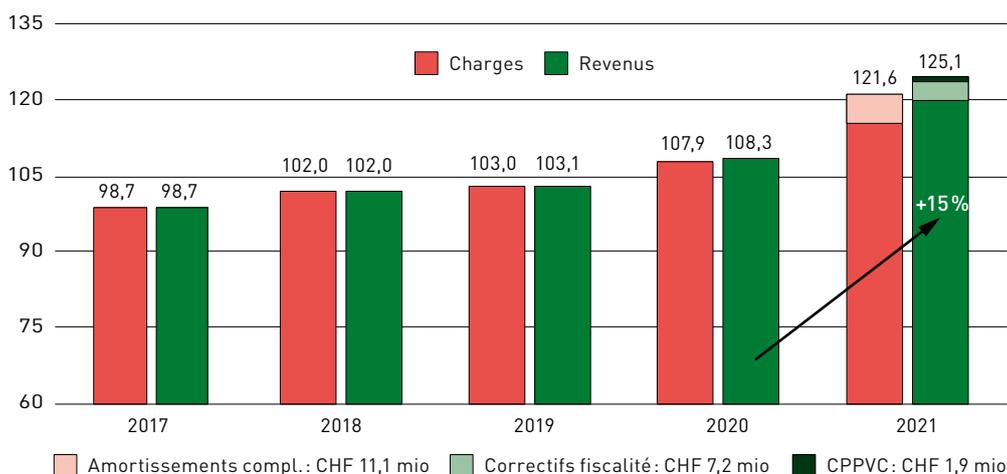
En 2021, les charges présentent un total de CHF 121,6 mio pour CHF 125,1 mio de recettes, soit un résultat positif de CHF 3,5 mio.

Depuis plus de vingt ans, les comptes de la Ville de Carouge sont bénéficiaires. En 2021, cela est notamment dû à une fiscalité en forte hausse. Des délibérations d'amortissements complémentaires ayant été votées par le Conseil municipal, il a été décidé d'user de la possibilité d'amortir en avance jusqu'à CHF 11,1 mio, augmentant en même temps les charges de l'année.

Les revenus ont augmenté plus rapidement que les charges ces quatre dernières années (CHF 5,2 mio en 2020), soit +15% par rapport à l'exercice 2020, soit de plus de CHF 16,8 mio (pour les explications détaillées voir la section « Estimations fiscales – total de la production annuelle »), le résultat étant positif cette année encore à CHF 3,5 mio. Il n'avait pas été si élevé depuis plus de cinq ans.

Votés par le Conseil municipal, les amortissements complémentaires pour un total de CHF 11,1 mio permettent d'anticiper des charges annuelles d'environ CHF 1,5 mio et de présenter des comptes 2021 plus proches de l'équilibre, grâce aux recettes fiscales en forte augmentation.

ÉVOLUTION DES CHARGES ET REVENUS EN MIO CHF

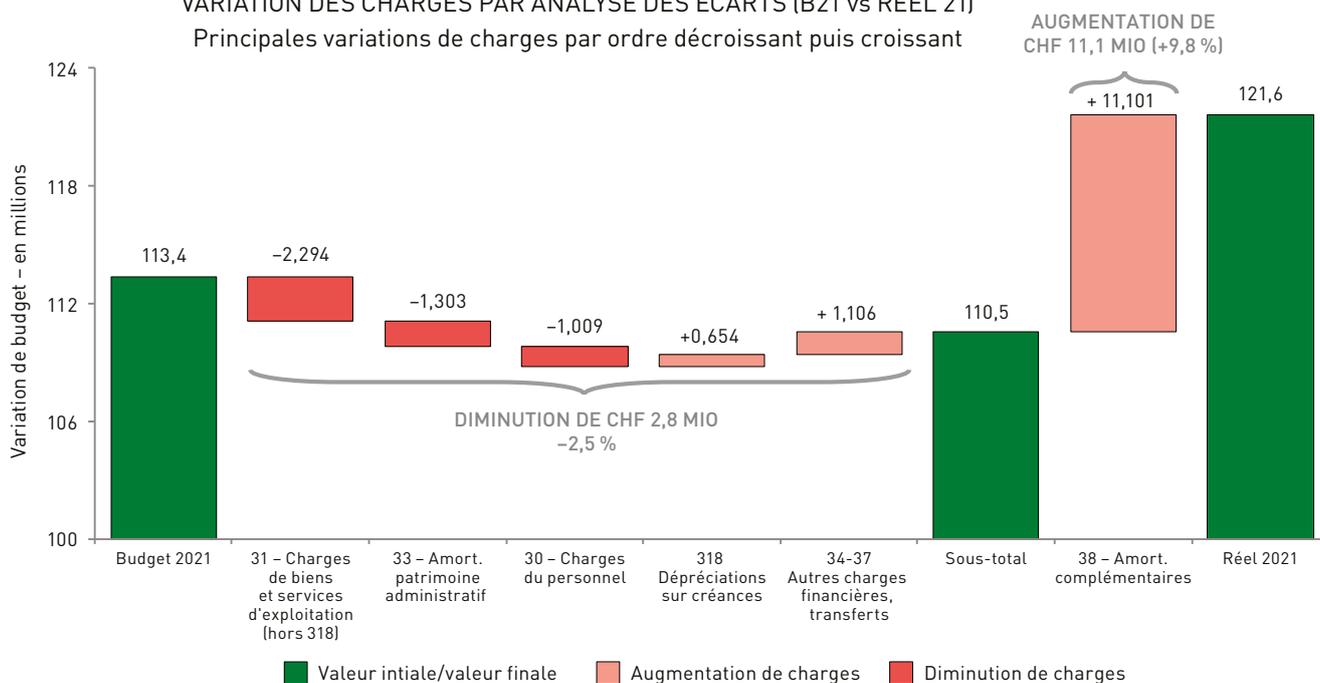


Évolution des charges et des revenus après neutralisation

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Total des charges	98,7	102,0	103,0	107,9	121,6
Amortissements compl.	5,7	-	-	-	11,1
Charges d'exp. et financières	93,0	102,0	103,0	107,9	110,5
Total des revenus	98,7	102,0	103,1	108,3	125,1
Correctifs fiscaux	2,5	1,0	4,1	4,3	10,2
CCPVC	-	-	-	-	1,9
Revenus d'exp. et financiers	96,2	101,0	98,9	104,4	113,0
Résultat	0	0	0,1	0,4	3,5

VARIATION DES CHARGES PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B21 vs RÉEL 21)

Principales variations de charges par ordre décroissant puis croissant



Le budget d'exploitation étant en baisse de CHF 2,8 mio, soit 2,5% du budget, ce sont surtout les amortissements complémentaires de CHF 11,1 mio votés en cours d'année 2021, complètement amortis, qui expliquent l'augmentation totale de charges par rapport au budget voté.

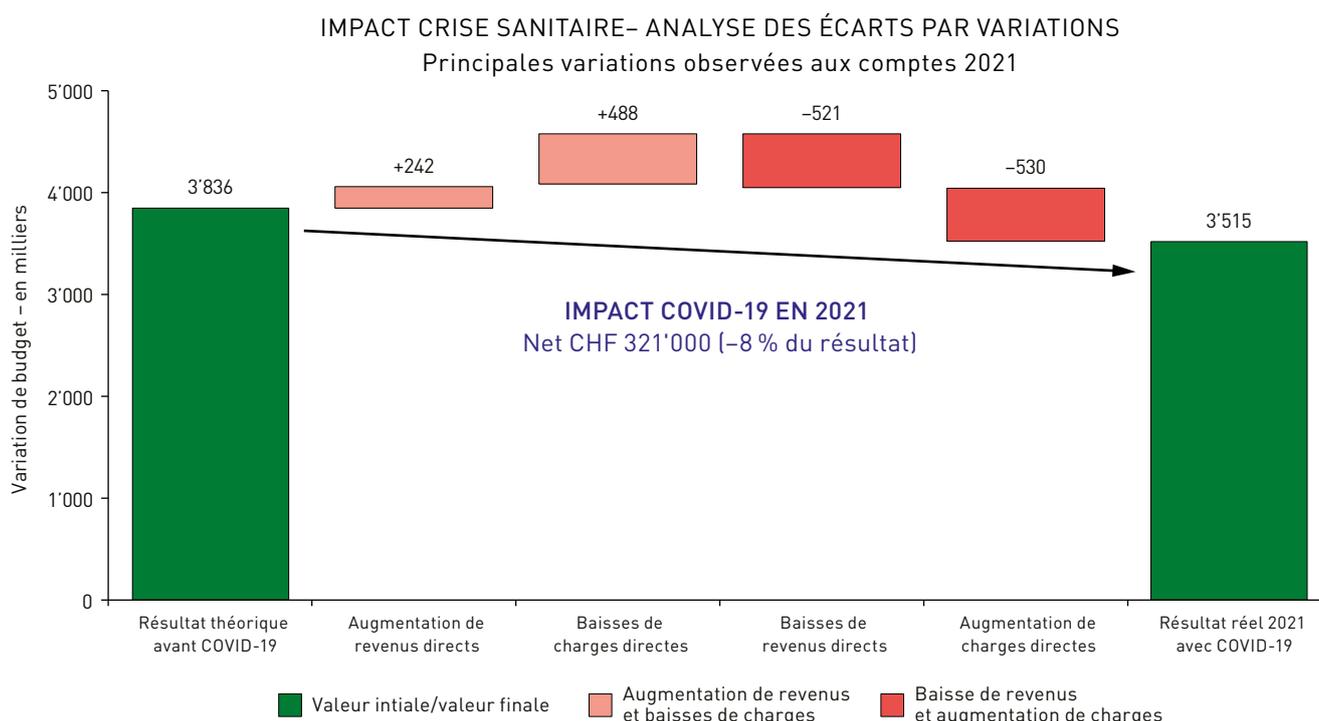
À noter que les autres charges de transfert comptent pour CHF 0,6 mio d'augmentation de charges en lien direct avec les frais de perception de la fiscalité et de compensations aux communes françaises.

- Nature 31 – Charges de biens et services d'exploitation (hors nature 318) : toutes les natures de charges de biens et services d'exploitation ont diminué (voir ci-dessous «Variations des charges de biens, services et marchandises»);
- Nature 33 – Amortissements du patrimoine administratif: les amortissements ordinaires sont inférieurs au budget (voir ci-dessous «Amortissements complémentaires»);
- Nature 30 – Charges de personnel: la baisse est essentiellement liée à une économie sur les charges du personnel au sens strict (voir ci-dessous «Traitement du personnel»);
- Nature 318 – Dépréciations sur créances: les dépréciations sur créances ont sensiblement augmenté.
- Natures 34 à 37 – Autres charges financières, fonds, transferts: celles-ci ont augmenté (voir ci-dessous «Variations des charges de transfert»). Principalement en raison de la forte augmentation de la fiscalité, en lien avec les compensations financières aux communes françaises, elles sont en hausse de CHF +0,6 mio;
- Nature 38 – Amortissements complémentaires: total de CHF 11,1 mio votés en 2021 pour constater les charges de façon anticipée.

Impact de la crise sanitaire aux comptes 2021

L'impact de la crise sanitaire sur les comptes 2021 est évalué à CHF 0,3 mio. Ce qui a visiblement manqué, ce sont toutes nos manifestations communales et événements sportifs et culturels et c'est également ce que nous retrouvons dans les économies de charges.

- **Une augmentation des revenus**, via l'indemnisation de la Confédération pour un tiers des pertes d'exploitation des structures d'accueil de la petite enfance supportées par la Ville de Carouge en 2020, (concerne 7 EVE) pour un montant de CHF 242'000.
- **Une baisse des charges directes**, pour un total de CHF 488'000, principalement due aux manifestations communales annulées ou réduites, ainsi que les activités jeunesse (camps, courses, fête des écoles), culturelles et sportives, mais aussi des voyages du Conseil municipal.



Pour rappel, en 2020 la facture Covid-19 avait été évaluée pour la Ville de Carouge à CHF 1,0 mio, dont CHF 0,7 mio imputé directement aux comptes de fonctionnement 2020 (perte nette) comme coûts directs, soit 0,6% du budget.

- **Une baisse des revenus directs**, selon décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal durant l'année 2021, pour un coût direct de CHF 346'000 en vue de soutenir les commerces et les entreprises par :
 - la gratuité du domaine public (terrasses et procédés de réclame) pour CHF 197'000;
 - le renoncement à l'encaissement des loyers des baux communaux pour CHF 107'000;
 - l'annulation du montant de la taxe minimum (TPC) de CHF 30 pour 1'400 entreprises, soit une diminution de recettes de CHF 42'000.
- **Une baisse des revenus d'exploitation directs**, d'un montant de CHF 175'000, due :
 - à la fréquentation réduite des infrastructures sportives, notamment des piscines de la Fontenette et des Pervenches, de la patinoire fermée sur la saison 2020/2021, engendrant une baisse des recettes pour un montant de CHF 175'000;
 - soit une baisse totale de revenus directs pour un montant de CHF 521'000.

- **Et enfin une augmentation des charges d'exploitation**, pour un montant de CHF 530'000, notamment :
 - le projet des Bons solidaires carougeois pour un coût total de CHF 377'000 ;
 - le projet de fonds de solidarité communal pour un coût total de CHF 41'000 ;
 - les prestations de nettoyage et la désinfection, et le contrôle de pass pour CHF 83'000.

En 2021, le plan de solidarité communal de protection et de soutien aux entreprises et aux personnes sur le territoire carougeois est estimé à CHF 847'000.

Solidarité et protection communale	847'000
Projet Bons solidaires	377'000
Domaine public – terrasses et procédés de réclame	197'000
Rabais sur loyers et baux commerciaux, pertes	107'000
Nettoyage, désinfection et contrôle pass	83'000
Fonds de solidarité communal (7 dossiers)	41'000
Taxe minimum à CHF 0 au lieu de CHF 30	42'000
Baisse des activités jeunesse, culturelles, sportives	-526'000
Manifestations jeunesse, camps, fête des écoles	-223'000
Sport, manifestations, patinoire	-150'000
Manifestations culturelles	-49'000
Voyages Conseil municipal, maires	-48'000
Diminution des repas GIAP	-18'000
Garden party 2020 – reportée en 2021	29'000
Baisse revenus patinoire et piscines	175'000
Participation Confédération pour 1/3 des pertes 2020 des EVE	-242'000
Total en CHF (arrondis au millier)	321'000

Revenus

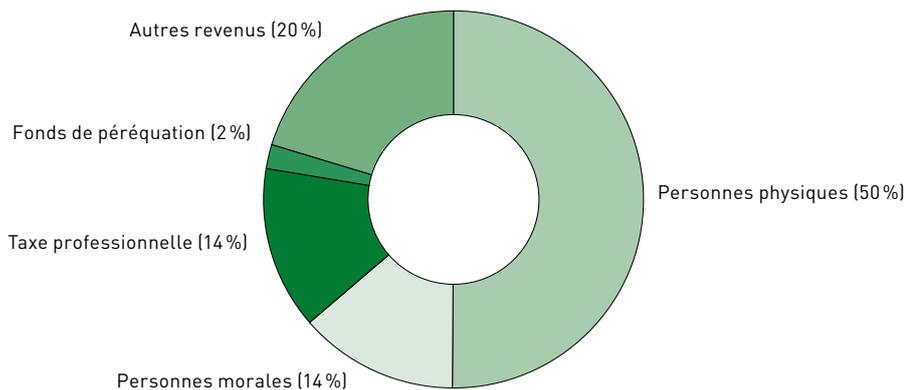
Répartition des revenus

	Réal 2020		Budget 2021		Réal 2021		Δ R20-R21	%
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
Personnes physiques	58,0	54	57,3	53	62,7	50	4,6	27
Personnes morales	10,7	10	9,0	8	17,0	14	6,3	38
Taxe professionnelle	17,2	16	16,9	16	17,5	14	0,3	2
Fonds de péréquation	2,0	2	1,8	2	2,6	2	0,6	4
Autres revenus*	20,4	19	23,5	22	25,4	20	5,0	30
Total des revenus	108,3	100	108,5	100	125,1	100	16,8	100

* Voir ci-dessous «Répartition des autres revenus».

- Le tableau sur la répartition des revenus en 2021 indique que les revenus liés à la fiscalité (personnes physiques, personnes morales et TPC) sont plus importants que ceux initialement prévus au budget, Les dernières estimations cantonales prudentes ainsi que les correctifs des années antérieures sont favorables aux finances communales.
- Par ailleurs, la tendance liée à la production de la taxe professionnelle continue d'augmenter depuis les précédents exercices et est également supérieure au budget prévu de CHF 0,6 mio.
- On note une progression importante des rentrées fiscales des PM (+8,9 mio) par rapport au réel 2020.

RÉPARTITION DES REVENUS EN MIO CHF



Répartition des autres revenus

La répartition des autres revenus se fait de la manière suivante, sur 2 natures (NN) :

NN	Autres revenus	Réel 2020		Budget 2021		Réel 2021		Δ R20-R21	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
42	Taxes*	5,6	28	6,5	28	7,6	30	2,0	38
43	Revenus divers	1,1	5	2,2	9	3,2	12	2,1	39
44	Revenus financiers	6,6	33	8,4	36	7,7	30	1,1	20
46	Revenus de transfert	6,9	34	6,3	27	7,0	27	0,1	1
47	Subventions à redistribuer	0,1	0	-	0	0,1	0	0,1	1
Total des autres revenus		20,3	100	23,4	100	25,4	100	5,2	100

* 421 Émoluments administratifs – 424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services – 425 Recette sur ventes – 426 Remboursements – 427 Amendes – 429 Autres taxes,

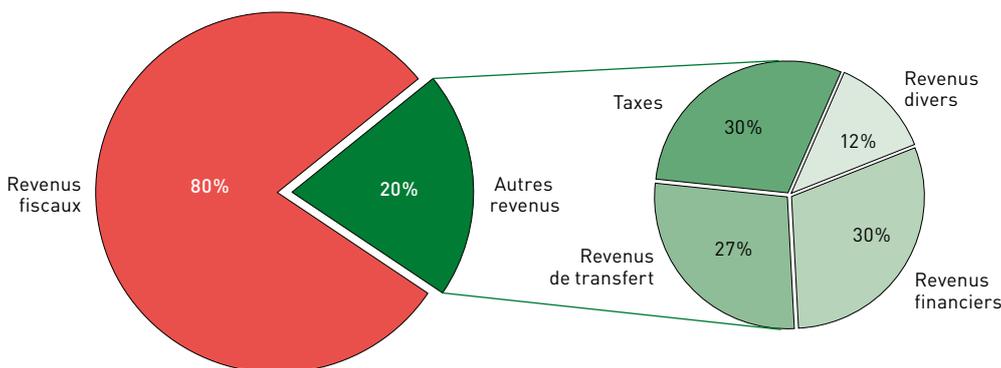
- Nature 42 – Taxes: les revenus de taxes et émoluments administratifs (facturation des déchets, repas scolaires, activation de prestations internes, amendes, etc.) et les remboursements des EVE à la Ville de Carouge (non-thésaurisation) ont été plus importants que budgétés; en raison également du remboursement de la part communale des pertes d'exploitation des EVE survenues en 2020.
- Nature 43 – Revenus divers: deux variations au budget s'observent par le décalage en 2022 de la vente de la parcelle CEVA, pour CHF -1,0 mio, et la dissolution de la provision pour la CPPVC pour CHF +1,9 mio.
- Nature 44 – Revenus financiers: par rapport au budget s'explique notamment par:
 - le renoncement temporaire à l'encaissement de loyers et baux commerciaux;
 - les mesures de soutien apporté aux entreprises par la gratuité du domaine public;
 - la gratuité des terrasses et des procédés de réclame;
 - les mesures contraignantes de rassemblement ont empêché la tenue des manifestations sur le domaine public.
- Nature 46 – Revenus de transferts: la dernière part de la subvention pour la création de places de crèches à l'EVE des Menuisiers a été reçue par l'OFAS pour CHF 0,4 mio, ainsi que des remboursements d'indemnités pertes de gains pour CHF +0,9 mio par rapport au budget.

Répartition des revenus fiscaux sur le total des revenus

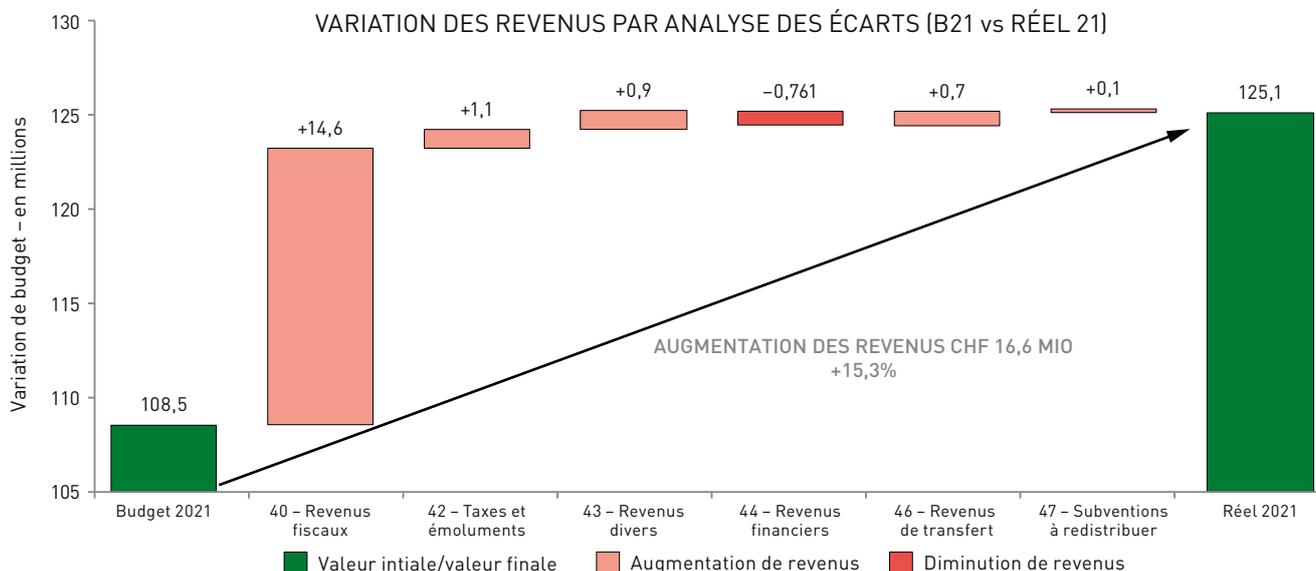
NN	Autres revenus	Réal 2020		Budget 2021		Réal 2021		Δ R20-R21	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
40	Revenus fiscaux	88,0	81	85,1	78	99,7	80	11,7	70
42-47	Autres revenus	20,3	19	23,4	22	25,4	20	5,1	30
Total des revenus		108,3	100	108,5	100	125,1	100	16,8	100

- Les recettes fiscales sont les principales sources de revenus pour la Ville de Carouge, totalisant 80% des revenus en 2021 pour près de CHF 100 mio.** La hausse de ces revenus fiscaux s'explique notamment par :
 - la révision des estimations fiscales cantonales des personnes physiques (PP), en notre faveur, des corrections, en notre faveur également, des estimations de l'impôt à la source, pour la seconde année, après le changement de méthode de comptabilisation du principe de caisse, comptabilisé lors de la clôture de l'exercice précédent en 2019;
 - la révision des estimations fiscales cantonales des personnes morales (PM), en notre faveur, des corrections des années antérieures particulièrement hautes et l'arrivée de nouveaux contribuables dans l'assiette;
 - des recettes provenant de la taxe professionnelle communale en constante augmentation et de nombreux rattrapages de dossiers antérieurs à l'exercice courant;
 - l'augmentation des autres revenus détaillés dans la section « Répartition des autres revenus ».

RÉPARTITION DES REVENUS FISCAUX ET NON FISCAUX EN MIO CHF



VARIATION DES REVENUS PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B21 vs RÉEL 21)



Fiscalité

Évolution des revenus de la fiscalité (PP, PM, TPC)

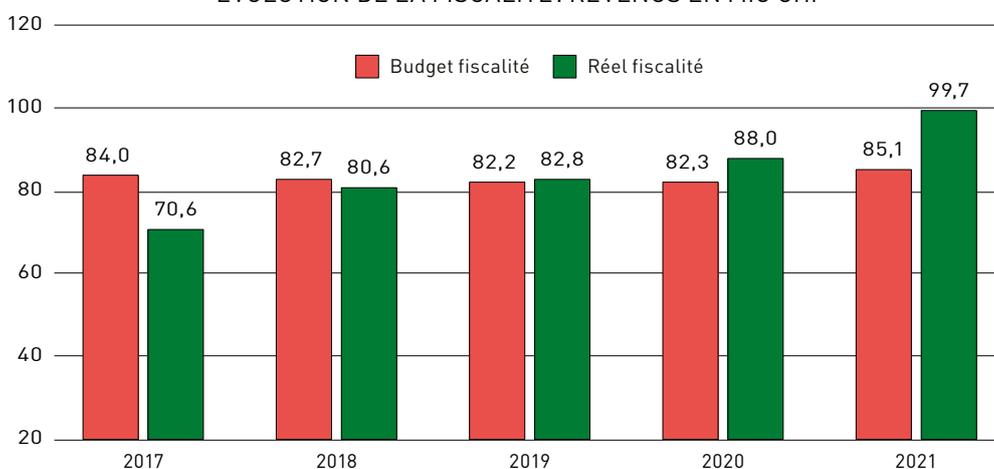
CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Budget fiscalité	84,0	82,7	82,2	82,3	85,1
Réel fiscalité	70,6	80,6	82,8	88,0	99,7
Écart	-13,4 -16%	-2,1 -3%	+0,6 1%	+5,7 +7%	+14,7 +17%

En 2021, les revenus de la fiscalité pour la Ville de Carouge ont atteint près de CHF 100 mio.

Cela concerne des augmentations dans les trois principales natures de recettes : personnes physiques, impôts à la source (PP et IS), personnes morales (PM) et taxe professionnelle communale (TPC).

Pour mémoire, en 2017 l'écart entre le budget et le réel était principalement dû au déménagement hors de la commune d'une multinationale.

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ : REVENUS EN MIO CHF



Valeur du centime additionnel (PP, PM)

Montants en CHF	2021		Valeur de production		Valeur du centime	
	2021	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2021	par habitant
Personnes physiques	62'629'086	79	40	1'565'727	22'727	68,89
Personnes morales	16'998'759	21		424'969		18,70
Total	79'627'844	100	1'990'696		87,59	
Variation N ⁻¹	+15,9%		+15,9%		-184	+16,8%

Montants en CHF	2020 ^{N-1}		Valeur de production		Valeur du centime	
	2020 ^{N-1}	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2020	par habitant
Personnes physiques	58'044'017	84	40	1'451'100	22'911	63,34
Personnes morales	10'684'515	16		267'113		11,66
Total	68'728'532	100	1'718'213		75,00	
Variation N ⁻¹	-0,8%		-0,8%		-108	-0,3%

La valeur du centime additionnel passe de CHF 1,7 mio en 2020 à près de CHF 2,0 mio en 2021. Cela s'explique principalement par la forte augmentation des revenus de la fiscalité PM et PP. Pour rappel, la valeur du centime était en 2020 de CHF 75 par habitant, elle est désormais à CHF 87,59.

Statistiques de l'OCSTAT pour le calcul de la valeur du centime additionnel

La croissance de la population du canton de Genève a augmenté en 2021, après une année de ralentissement en 2020. Elle se fixe à +0,7%, soit +3'147 habitants supplémentaires pour le canton. Cependant, **une baisse de -184 résidents a été enregistrée à Carouge, soit -0,8%**.

À fin 2021, la population résidente du canton s'établit à 511'921 habitants, **dont 22'727 résidents à Carouge, soit l'équivalent de 4,4% de la population**.

Le mouvement intercommunal observé montre que **299 habitants ont quitté Carouge en 2021** (soit 70 départs de plus qu'en 2020) pour s'installer dans une autre commune; à noter que de nombreux programmes immobiliers ont été inaugurés en 2021 dans les villes du canton de Genève. Le mouvement naturel est stable depuis ces huit dernières années et s'établit dans la moyenne en 2021 à +115 habitants (255 naissances, moins 140 décès).

La diminution de la population résidente est liée à plusieurs hypothèses: la pandémie de Covid-19, le solde migratoire cantonal, la rénovation du quartier «Cité Léopard» et l'attraction de nouveaux quartiers sortis de terre dans des communes voisines.

Explications concernant les estimations fiscales (PP, PM)

Mode de taxation

Depuis l'introduction du mode de taxation postnumerando, les impôts périodiques de l'année courante sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire (PP) et sur les personnes morales (PM) ne sont pas disponibles au moment de la préparation des comptes.

Selon ce système, l'impôt de chaque contribuable est prélevé sur la base des revenus et de la fortune, ou des bénéfices et du capital de l'exercice en cours. Compte tenu des délais octroyés aux contribuables pour remettre leur déclaration d'impôt, les revenus réels ne peuvent être déterminés ni sur la base des taxations effectives opérées par l'administration fiscale cantonale, ni sur la base des déclarations des contribuables remises après la préparation des comptes. Ainsi, l'administration cantonale est contrainte, chaque année, d'estimer les recettes fiscales, ce qui constitue un facteur d'incertitude.

Depuis le bouclage des comptes communaux 2019, l'impôt à la source des personnes physiques (PP IS) est également établi sur la base d'une estimation, ce qui peut expliquer les rattrapages importants aux comptes pour la Ville de Carouge.

Estimations fiscales – méthodologie – personnes physiques (PP)

L'estimation de l'impôt des PP et des PM est effectuée sur la base des éléments concernant l'année fiscale précédente et d'hypothèses de croissance pour l'année en cours (N). Les éléments concernant l'année fiscale antérieure (N⁻¹) sont assemblés de manière à fournir à la Ville de Carouge un chiffre le plus proche possible de la réalité et exploitent plusieurs sources d'information:

- Prise en compte des bordereaux déjà notifiés, récupération de l'information sur l'impôt revenant à chacune des communes; la part de la production réelle déterminée de cette manière assure un meilleur degré de fiabilité.
- Calcul d'un impôt pour les contribuables restants sur la base des éléments de la déclaration fiscale antérieure (N⁻¹) avant la validation définitive. Cette source d'information introduit un degré d'incertitude dans les résultats, étant donné le caractère non définitif de l'assiette fiscale pour ces contribuables.
- Prise en compte, sur la base des éléments concernant les années fiscales antérieures, de l'impôt des contribuables dont la déclaration fiscale antérieure (N⁻¹) n'est pas encore parvenue à l'administration. Cette source d'information génère davantage d'incertitude.

Le degré de fiabilité de la production des années antérieures (N⁻¹ à N⁻⁵) pour la commune donnée est d'autant plus élevé que le pourcentage de l'impôt notifié par années restantes est important.

Afin d'estimer l'impôt de l'année en cours (N), l'évaluation dès la production précédente (N⁻¹) est projetée sur l'année en cours (N) à l'aide d'hypothèses de croissance.

Pour les PP IBO, les hypothèses émanent de la synthèse d'hiver du Groupe de perspectives économiques (GPE) et des statistiques fournies par la Banque nationale suisse (BNS) sur la valeur de la fortune mobilière. L'estimation de l'impôt sur l'année en cours (N) tient également compte des modifications des centimes additionnels communaux ou des taux des parts privilégiées.

L'estimation de l'impôt à la source concernant l'année fiscale en cours (N) est également effectuée sur la base de l'observation des données antérieures et de l'évolution prévue au niveau cantonal.

Les facteurs de volatilité

Certains facteurs influençant l'impôt des communes sont extrêmement difficiles à appréhender. **Pour les PP IBO, il s'agit notamment des changements de lieu de domicile, de lieu de travail, des changements d'état civil, des décès, des arrivées ou des départs de contribuables intervenus dans le courant de l'année fiscale.** Dans la plupart des cas, ils ne sont connus qu'au moment de la taxation et pourraient avoir un fort impact financier pour certaines communes. Néanmoins, lorsque l'information est disponible, il en a été tenu compte par les autorités fiscales cantonales.

Estimations fiscales – méthodologie – personnes morales (PM)

L'impôt des PM est, quant à lui, totalement exposé aux mouvements conjoncturels avec une volatilité parfois vertigineuse. Afin d'essayer d'anticiper ces fluctuations, l'administration fiscale cantonale a constitué un échantillon d'entreprises qui répondent, deux fois par année (en janvier et septembre), à des questions portant sur l'anticipation de l'évolution de leur bénéfice pour les années fiscales faisant l'objet d'estimations. Il est composé d'environ 150 entreprises du canton, dont l'impôt cumulé représente près de la moitié de l'impôt total. L'impôt des PM est déterminé en appliquant à chaque entreprise de l'échantillon son propre taux de croissance, communiqué par l'intermédiaire du questionnaire de janvier. Pour les entreprises hors échantillon, le taux de croissance appliqué est celui résultant de la moyenne des entreprises répondant au questionnaire.

L'impact de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA

Dès l'année fiscale 2020, l'estimation de l'impôt des PM tient compte de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS). Les effets de cette réforme ont été évalués par simulation sur la base des informations concernant les années fiscales antérieures. **Cet élément constitue une source d'incertitude supplémentaire dans l'estimation des recettes fiscales.**

La perte due à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA avait été évaluée lors des discussions sur la votation pour la Ville de Carouge à plus de CHF 6 mio.

Suite à cette perte pour la Ville de Carouge, les compensations financières suivantes ont été reçues:

- par le biais de Fonds d'accueil à la petite enfance (FDAP), pour un montant de CHF 1,4 mio;
- par le biais du canton via la ligne de répartition de la perception de l'impôt fédéral direct, pour un montant de CHF 1,2 mio.

Ces compensations ne couvrent donc qu'un quart environ de la perte estimée; de plus elles vont diminuer de 25% par an au cours des quatre prochaines années – pour complètement disparaître. D'ici à 2027 au plus tard, le budget de la Commune devra être cependant à l'équilibre.

Croissance importante de l'impôt sur le bénéfice dans les comptes fiscaux 2021

Pour certaines communes, et c'est le cas pour la Ville de Carouge, l'administration fiscale cantonale constate une croissance importante de l'impôt sur le bénéfice dans les comptes fiscaux 2021.

Celle-ci résulte des dernières prévisions émises par les entreprises, qui sont nettement meilleures que les prévisions disponibles lors de l'élaboration des budgets 2021. **En effet, en octobre 2020 la crise sanitaire et l'incertitude sans précédent de l'environnement macroéconomique ont sans doute poussé les entreprises de l'échantillon à émettre des pronostics qui étaient plutôt prudents.**

Estimations fiscales – taux de notification (PP)PP IBO – Taux de notification et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2020	2021	2021	%	
2016	37,18	37,21	+0,036	+0,1	99,6
2017	39,27	39,29	+0,020	+0,1	98,1
2018	41,44	41,56	+0,121	+0,3	94,3
2019	43,61	44,10	+0,493	+1,1	90,9
2020	42,88	43,44	+0,564	+1,3	77,3

PP – IS – Correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation	
	2020	2021	2021	%
2020	12,53	13,45	+0,917	+7,3

Suivi de la production fiscale et des correctifs d'estimation

La production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimation, positifs ou négatifs, viennent alimenter les comptes. Ces correctifs tiennent compte des modifications apportées par l'administration fiscale cantonale au gré de l'avancement de la taxation. Ils sont obtenus, pour chaque année fiscale, en soustrayant la production évaluée lors du dernier boucllement à l'évaluation qui est faite lors du boucllement courant.

Depuis le boucllement des comptes 2014, la production de l'impôt d'une année fiscale continue d'être estimée au cours des cinq exercices suivants. Après ces six années d'estimations successives, la production PP et PM est suivie de manière exacte sur la base des bordereaux notifiés aux contribuables. Le passage de l'estimation à la production comptable fait l'objet d'un correctif effectif.

Estimations fiscales – taux de notification (PM)PM – Taux de notification et correctifs

(CHF/mio) Année fiscale	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2020	2021	2021	%	
2016	9,19	9,24	+0,055	+0,6	98,1
2017	11,14	11,07	-0,069	-0,6	66,8
2018	11,69	12,51	+0,821	+7,0	45,4
2019	13,65	13,51	-0,131	-1,0	33,6
2020	8,66	13,66	+4,993	+57,6	13,3

Estimations fiscales – total de la production annuelle

CHF/mio	Évaluation de la production		Variation	
	2020	2021	2021	%
PP IBO	43,40	41,24	-2,203	-5,1
PP IS	13,45	17,65	+4,204	+31,3
PM	13,66	13,58	-0,071	-0,5
Total	70,55	72,48	+1,930	+2,7

Dès l'année 2021, l'impôt des contribuables imposés à la source et faisant l'objet d'une taxation ordinaire ultérieure n'est plus comptabilisé au titre de l'impôt des PP IBO mais au titre de l'impôt des PP IS. Il s'agit d'un transfert sans aucune conséquence sur les recettes fiscales totales.

Fiscalité personnes physiques (PP) – sources de revenus

Montants en CHF	2017	2018	2019	2020	2021
Barème ordinaire (IBO)	38'197'237	39'367'519	43'250'929	42'880'047	41'240'987
Prestation en capital (fortune)	510'551	815'559	609'402	871'265	1'006'946
Impôt à la source (IS)	8'792'414	11'757'486	12'347'000	13'222'000	17'654'000
Sous-total	47'500'202	51'940'564	56'207'331	56'973'312	59'901'933
Exercices précédents effectifs	-39'682	-1'072	-28'707	-31'276	632'163
Exercices précédents estimés	-2'310'684	950'150	2'155'292	1'144'168	2'151'200
IF à la charge de la Commune*		-32'294	-767'578	-42'188	-56'210
Production annuelle nette	45'149'836	52'857'348	57'566'338	58'044'016	62'629'086
Nouvelles créances (PP)	9'444	636'262	-1'788'830	70'916	-1'179'544
Créances au bilan (PP)	24'110'155	24'746'417	22'957'587	23'028'603	21'849'059

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune.

Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2^e pilier = taxation séparée.

* Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération – à charge de la Commune, selon l'ordonnance 672.201 relative à l'imputation forfaitaire d'impôt concernant la non-double imposition, et conventions fiscales relatives.

La production annuelle nette 2021 de CHF 62'629'086 est en forte hausse par rapport à 2020. Cela est dû notamment à la hausse des revenus de l'impôt à la source qui ont augmenté de plus de CHF 4,4 mio, alors que les impôts IBO ont diminué de l'ordre de CHF 1,6 mio pour la même période.

Dès l'année fiscale 2021, l'impôt des contribuables imposés à la source et faisant l'objet d'une taxation ordinaire ultérieure (TOU) n'est plus comptabilisé au titre de l'impôt des PP IBO, mais au titre de l'impôt des PP IS. Cette modification a pour objectif de faciliter la lecture des comptes fiscaux cantonaux et communaux en délimitant les impôts des personnes physiques de manière claire et pérenne en fonction du type de contribuable (IS ou IBO) et plus en fonction du mode de taxation comme précédemment. Il s'agit d'un transfert sans aucune conséquence sur les recettes fiscales totales, mais qui génère une augmentation de l'impôt des PP IS et une diminution équivalente de l'impôt des PP IBO.

Fiscalité personnes morales (PM) – sources de revenus

Montants en CHF	2017	2018	2019	2020	2021
Exercice courant	10'777'554	11'015'777	11'026'054	8'661'642	13'583'906
Exercices précédents	-1'414'577	-447'893	933'098	2'706'448	3'727'853
IF à la charge de la Commune*	-	-35	-247'325	-683'574	-313'000
Production annuelle nette	9'362'977	10'567'849	11'711'827	10'684'516	16'998'759
Exercice suivant	-196'797	-26'676	-584'959	96'548	-138'134
Nouvelles créances (PM)	170'121	611'635	-488'411	-234'682	-878'191
Créances au bilan (PM)	-26'676	584'959	96'548	-138'134	-1'016'325

* Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération – à charge de la Commune, selon l'ordonnance 672.201 relative à l'imputation forfaitaire d'impôt concernant la non-double imposition, et conventions fiscales relatives.

Note: Il y a une forte hausse des revenus de la fiscalité des personnes morales sur l'exercice 2021 de CHF 5 mio. Cela s'explique d'une part par des rattrapages importants des années précédentes (en particulier 2020) de CHF 3,7 mio et d'autre part par un bond de l'exercice courant notamment (+81% en un an), soit CHF 5,4 mio. Cette forte hausse participe aux résultats positifs en clôture.

Comme annoncé, depuis l'entrée en vigueur de la RFFA en 2020, les rentrées fiscales sur le capital diminuent de 25% par an, passant d'une production de CHF 2,0 mio en 2020 à une production estimée de CHF 1,5 mio pour l'exercice 2021, soit une perte significative d'un demi-million en un an.

Cet événement ponctuel de rattrapage n'est pas prévisible lors de l'établissement du budget. Il faut aussi remarquer que les corrections peuvent survenir des années plus tard, comme c'est le cas en notre défaveur cette année concernant le correctif de l'exercice 2015, qui montre une correction à la baisse pour près de CHF 2,0 mio. Pour rappel, le correctif communiqué de CHF 4,5 mio était annoncé par l'AFC en octobre 2021, ce qui signifie que cela peut encore se produire sur l'exercice 2022.

Taxe professionnelle communale (TPC)

Fiscalité de la taxe professionnelle (TPC) – sources de revenus

Montants en CHF	2017	2018	2019	2020	2021
Exercice courant	12'912'232	14'413'688	15'568'310	15'953'453	16'438'090
Exercices précédents	1'239'710	580'510	2'071'800	1'228'220	1'024'017
Production annuelle nette	14'151'942	14'994'198	17'640'110	17'181'673	17'462'107
Nouvelles créances (TPC)	-543'250	4'818'599	-5'724'569	207'442	42'147
Créances au bilan (TPC)	2'266'845	7'085'444	1'360'875	1'568'317	1'610'464

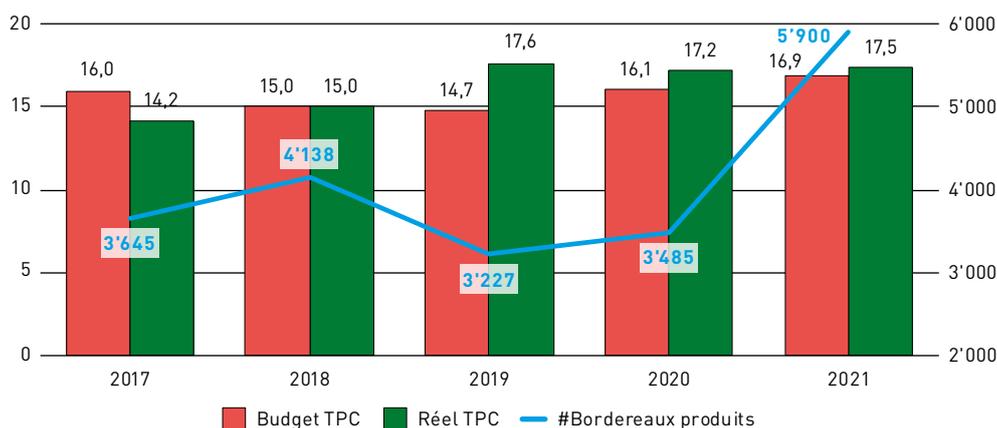
Le montant total de la taxe pour 2021 est donc de CHF 17,46 mio, ce qui représente 14% des revenus communaux.

La production fiscale de la taxe professionnelle de l'année 2021 au sens strict, hors rattrapages et correctifs, est la plus importante depuis 2015.

Évolution de la production annuelle de la taxe professionnelle (TPC)

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Budget TPC	16,0	15,0	14,7	16,1	16,9
Réel TPC	14,2	15,0	17,6	17,2	17,5
Écart	-1,8 -11%	-0,0 =	+2,9 +20%	+1,1 +7%	+0,5 +3%
#Bordereaux produits	3'645	4'138 +14%	3'227 -22%	3'485 +8%	5'900 +69%

ÉVOLUTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (TPC) EN MIO CHF



En 2021, nous avons dû rattraper une production fortement diminuée par les mesures prises pour soutenir les entreprises pendant la situation sanitaire (Covid) en 2020. Les ressources stoppées dans leur exercice de taxation ont été réaffectées au plan de solidarité communal et à la permanence entreprise, et pour la logistique de la Hotline Covid.

Par ailleurs, les taxations minima à CHF 30 reconduites en début d'année 2020 puis annulées en juin 2020 ont entraîné plus d'un millier de corrections rétroactives et de remboursements manuels à gérer.

Le traitement des dossiers restants s'est accentué et a été reporté en 2021. Afin de rattraper le retard en 2021, plusieurs mesures ont été prises sur la partie administrative de la TPC, le nombre de contact avec nos contribuables s'est révélé le plus important jamais recensé : par exemple, les réclamations TPC ont été multipliées par six en comparaison avec la moyenne des années précédentes.

Le rattrapage des années antérieures a ainsi pu être largement résorbé (en relation avec le nombre de bordereaux), notamment concernant les déclarations 2020 et antérieures. Au 1^{er} janvier 2021, **2'250 déclarations en plus des 3'500 taxations annuelles ont pu être rattrapées.**

Il est important de noter que le nombre de bordereaux produit n'a pas d'impact direct démultiplicateur sur les recettes fiscales, il faut rappeler que **1'400 contribuables par un bénéficiaire d'une taxation minimum** (soit une entreprise sur trois) à Carouge. Ceux-ci étant traités en fin d'année.

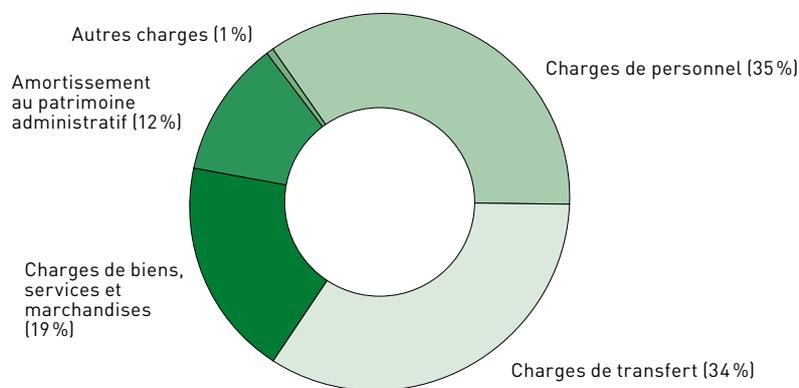
Charges

Répartition des charges par deux natures (NN)

NN	Charges	Réel 2020	%	Budget 2021	%	Réel 2021	%	Δ R20-R21	%
30	Charges de personnel	37,3	35	39,8	35	38,8	35	1,5	58
36	Charges de transfert	36,1	33	36,4	32	37,4	34	1,3	50
31	Charges de biens, services et marchandises	22,1	20	22,4	20	20,8	19	-1,3	-50
33	Amortissement au patrimoine administratif	11,3	10	14,1	12	12,8	12	1,5	58
34, 35, 37	Autres charges	1,1	1	0,6	1	0,7	1	-0,4	-15
	Total des charges	107,9	100	113,3	100	110,5	100	2,6	100

- Parmi les charges, deux diminutions importantes par rapport au budget 2021 sont à noter :
 - les charges de personnel sont moins importantes que prévu de CHF 1 mio ;
 - les amortissements pour CHF 12,8 mio au lieu de CHF 14,1 mio, soit une diminution de CHF 1,3 mio.
- Une augmentation est observée en nature 36 (charges de transfert) pour CHF 1 mio, celle-ci s'explique notamment par l'augmentation des revenus de la fiscalité (IS) par les compensations financières reversées aux communes françaises (charges) pour CHF 0,6 mio.
- Une baisse importante est relevée en nature 31 concernant les charges de biens, services et marchandises.
- La répartition des charges reste stable (%) en comparaison avec le budget et l'exercice précédent.

RÉPARTITION DES CHARGES EN MIO CHF



Traitement du personnel (nature 30)

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Budget du personnel	34,0	35,1	35,4	37,2	39,8
Réel du personnel	33,8	35,0	34,7	35,9	38,8
Écart	-0,1 -0,2%	-0,2 -1%	-0,7 -2,1%	-1,3 -3,5%	-1,0 -2,5%

Les charges du personnel sur l'ensemble de la nature 30 indiquent globalement une économie de CHF 1'008'589. Considérant les économies liées aux charges de personnel ainsi que les excédents de revenus, un résultat positif global de CHF 1'979'910 se dégage.

Ce résultat se décompose comme suit :

- Les charges de personnel sur les natures 301 à 309 montrent une économie de CHF 1'009'012.
- Les remboursements des assurances sociales, nature 42600.410, montrent un excédent de revenus de CHF 907'274.

L'économie des natures 301 à 309, de CHF 1'009'012, s'explique principalement par une économie de CHF 1'460'434 sur les charges de personnel au sens strict, soit les traitements et les charges sociales (natures 301, 304, 305) d'une part et d'un dépassement de charges de CHF 522'401 pour le personnel intérimaire (nature 303) d'autre part.

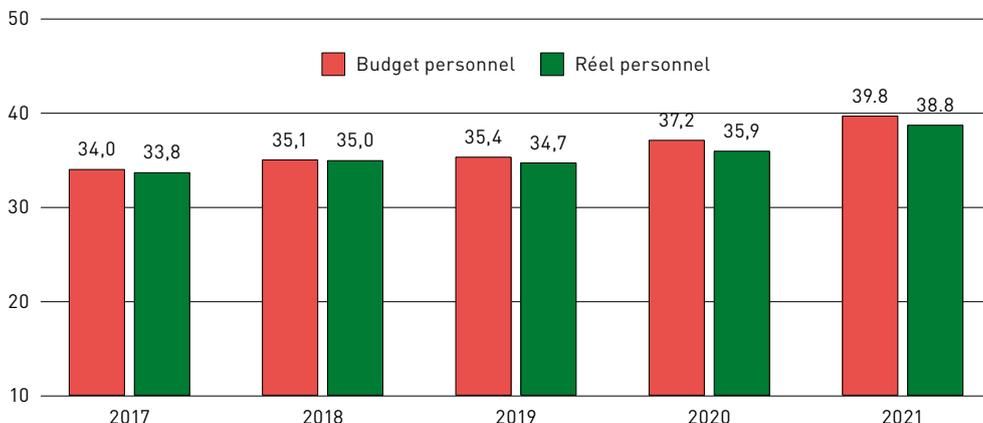
Il est à noter que cette dernière rubrique est budgétée pour les remplacements vacances des concierges, pour les missions spéciales prévisibles en cours d'année et pour les remplacements des absences maladies/accidents. Ainsi, en fonction des absences, cette rubrique augmente en parallèle avec les remboursements des indemnités journalières des assurances. Il sied donc de la mettre en relation avec la nature 42600.410 qui présente un excédent de revenus (80% du salaire assuré sans les charges sociales).

Pour rappel, peuvent également être imputés dans la rubrique du personnel intérimaire les éventuels engagements, par le biais d'agences de placement, pour couvrir temporairement des vacances de poste. Dans ce cas, le montant est couvert par un disponible à tout le moins équivalent dans la nature 301 (traitement du personnel).

Il est à noter que ce résultat positif global est principalement dû à :

- des vacances de postes et des reports/réductions d'engagements dans le contexte sanitaire ;
- certaines absences, dans des postes spécifiques, non remplacées ou remplacées partiellement ;
- l'annulation de formations métiers.

ÉVOLUTION DU TRAITEMENT DU PERSONNEL EN MIO CHF



Évolution des charges après neutralisations comptables

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Total des charges	98,7	102,0	103,0	107,9	121,6
Gratuités	-1,8	-1,3	-1,4	-0,8	-1,3
LRT (répartition des tâches)	-2,9	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Amortissements compl.	-5,7	-	-	-	-11,1
Écritures internes	-4,3	-	-	-	-
Sous-total 1 des charges	84,0	97,7	98,6	104,1	106,2
Charges incompressibles	-4,8	-5,2	-5,8	-5,9	-6,5
Sous-total 2 des charges	79,2	92,5	92,8	98,2	99,7
Provisions MCH1/MCH2	-11	-	-	-	-
Sous-total 3 des charges	90,2	92,5	92,8	98,2	99,7

Charges – sous-total 1: après neutralisation des charges ci-dessus, qui résultent d'écritures comptables non monétaires, on constate que sur une période de cinq années, entre le réel 2017 et le réel 2021, les charges d'exploitation augmentent de CHF 16 mio, soit +26% pour le sous-total 1, après retraitement des gratuités et LRT. La variation est en forte hausse du fait des amortissements complémentaires de 2021.

Charges – sous-totaux 2 et 3: en 2021, après retraitement des charges incompressibles au sous-total 2, on remarque que les charges diminuent de CHF 6,5 mio, s'établissant à CHF 99,7 mio.

Pour rappel, les charges incompressibles représentent toutes les charges du SIS et de la FASE, mais aussi celles pilotées par l'Association des communes genevoises (ACG), soit le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), le Service intercommunal d'informatique (SIACG) et le Centre intercommunal des déchets carnés (CIDEC).

L'ACG s'occupe entre autres, en plus de son activité de représentation des communes auprès du Canton, du pilotage pour les communes genevoises du Fonds intercommunal (FI), du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), du Fonds intercommunal d'équipement (FIE) et du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

Variations des charges de biens, services et marchandises (nature 31)

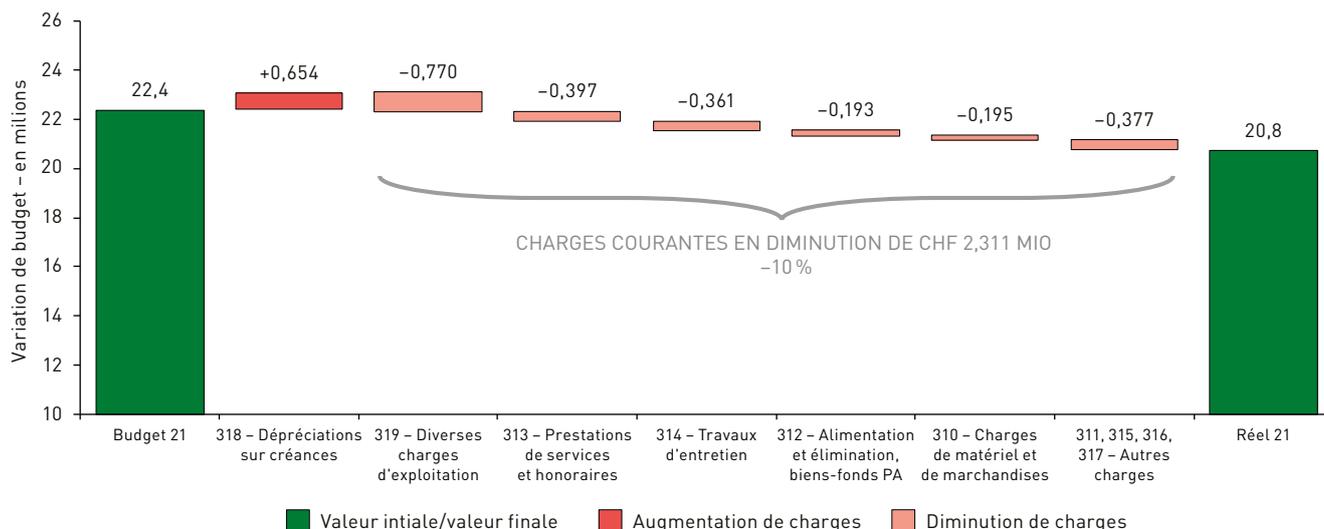
NNN	Charges de biens, services et marchandises	Réel 2020	%	Budget 2021	%	Réel 2021	%	Δ R20-R21	%
310	Charges de matériel et de marchandises	1,5	7	1,7	8	1,5	7	0,02	-2
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	0,7	3	0,7	3	0,6	3	-0,15	11
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1,8	8	2,2	10	2,0	10	0,18	-13
313	Prestations de services et honoraires	7,2	33	8,6	38	8,2	40	0,97	-74
314	Travaux d'entretien	3,6	16	4,2	19	3,8	19	0,24	-18
315	Entretien des biens et immo. incorporelles	0,4	2	0,4	2	0,3	2	-0,05	4
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1,4	7	1,5	7	1,5	7	0,07	-6
317	Dédommagements	0,2	1	0,2	1	0,1	0	-0,13	10
318	Dépréciations sur créances	4,0	18	0,2	1	0,7	4	-3,25	246
319	Diverses charges d'exploitation	1,2	5	2,8	12	2,0	10	0,77	-58
	Total des charges NNN 31	22,1	100	22,4	100	20,8	100	-1,3	100

En 2021, toutes les natures de charges de biens et services ont diminué et représentent un total de CHF 1,640 mio, soit -7% en comparaison du budget 2021, essentiellement aux postes suivants:

- Nature 310 – Charges de matériel et de marchandises: les deux principaux postes d'économies sont les suivants:
 - matériel de bureau CHF 0,76 mio;
 - matériel d'exploitation CHF 0,98 mio.

VARIATION DES CHARGES NATURE 31 PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B20 vs RÉEL 20)

Totaux de variations par ordre décroissant



- Nature 311 – Immobilisations ne pouvant être portées à l’actif – les deux principaux postes d’économies sont les suivants :
 - acquisition de machines, appareils, véhicules et outils CHF 0,78 mio ;
 - acquisition de vêtements, linge, rideaux CHF 0,38 mio.
- Nature 317 – Dédommagements : des économies dues aux diverses annulations liées au Covid (exemple : camps d’écoles CHF 0,09 mio, voyage du Conseil municipal CHF 0,04 mio).
- Nature 312 – Alimentation (énergies) : les dépenses d’énergies (électricité, gaz/ chauffage, eau) sont inférieures de CHF 0,193 mio.
- Nature 313 – Prestations de services et honoraires, CHF –0,4 mio : il s’agit principalement d’annulation ou de restriction de manifestations en lien avec le Covid et du report de l’opération « Carouge rénove » dans le domaine de l’énergie de 2021 à 2022.
- Nature 314 – Travaux d’entretien, CHF –0,4 mio : l’entretien nettoyage contractuel est en baisse dans les différents EVE. L’entretien des terrains de foot de Fontenette s’avère bien moins onéreux que budgété.
- Nature 315 – L’entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles est au-dessous du budget de CHF –0,05 mio : CHF –0,04 mio pour l’entretien de machines, appareils, véhicules et outils et de CHF –0,010 mio pour l’entretien de meubles et machines et appareils de bureau.
- Nature 316 – Les loyers, leasing, fermages et taxes d’utilisation sont au-dessous du budget de CHF –0,05 mio : CHF –0,05 mio pour les loyers, frais d’utilisation des immobilisations, ce sont les charges directes pour l’exploitation des différents bâtiments par la Commune.
- Nature 318 – Dépréciation des créances, CHF 0,6 mio : cela provient majoritairement de l’augmentation des pertes effectives de CHF 0,2 mio pour la TPC, mais aussi sur les irrécouvrables et remises sur les impôts PP et PM de CHF 0,4 mio et de CHF 0,1 mio. De plus, les provisions pour pertes sur reliquats PP et PM sont aussi en augmentation de CHF 0,3 mio et de CHF 0,2 mio et la provision pour pertes sur les reliquats débiteurs de CHF 0,1 mio. Il est à noter que les provisions pour pertes sur reliquats TPC et PP diminuent de CHF –0,6 mio et de CHF –0,09 mio.
- Nature 319 – Diverses charges d’exploitation, CHF –0,8 mio : la baisse par rapport au budget est en lien direct avec une baisse des revenus budgétés pour l’occupation éphémère du domaine public.

Variation des charges financières (nature 34)

NNN	Charges financières	Réel 2020	%	Budget 2021	%	Réel 2021	%	Δ R20-R21	%
340	Charges d'intérêts	0,144	14	0,230	37	0,236	40	0,09	-14
343	Charges pour biens-fonds du PF	0,281	28	0,326	53	0,274	47	-0,01	1
344	Dépréciations, immobilisations PF	0,570	56	-	0	-	0	-0,57	86
349	Différentes charges financières	0,024	2	0,058	9	0,078	13	-0,18	27
Total des charges NNN 34		1,000	100	0,600	100	0,600	100	-0,70	100

- Les charges financières en nature 34 diminuent globalement de CHF 0,026 mio. Cette nature est composée essentiellement de trois types de charges financières :
 - les charges d'intérêt supérieures au budget de CHF +0,006 mio ;
 - les charges pour l'entretien des biens-fonds du patrimoine financier de CHF -0,052 mio ;
 - les autres charges financières en augmentation de CHF +0,020 mio.

Pour rappel, depuis 2020, la comptabilisation des données issues des décomptes de gestion des régies pour nos bâtiments du patrimoine financier se reflète correctement avec la visibilité entière des recettes brutes et de toutes les charges correspondantes, désormais dans les rubriques comptables dédiées.

Enfin, la réévaluation au 31.12.2021, à la hausse, pour CHF 0,021 mio, de la valeur des actions de la BCGE du patrimoine financier (PF) détenues par la Ville de Carouge explique cette augmentation, en comparaison avec la perte de CHF 0,494 mio en 2020.

Variation des charges de transfert (nature 36)

NNN	Charges financières	Réel 2020	%	Budget 2021	%	Réel 2021	%	Δ R20-R21	%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	4,77	13	4,30	12	4,92	13	0,15	11
361	Dédommagements à des collectivités publiques	9,07	25	10,09	28	10,28	27	1,21	91
362	Péréquation financière et compensation	1,12	3	1,23	3	1,23	3	0,11	9
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	20,90	58	20,52	56	20,72	55	-0,18	-13
364	Dépréciations, prêts PA	0,05	0	0,05	0	0,05	0	-	-
365	Dépréciations, participations PA	0,02	0	0,02	0	0,02	0	-	-
366	Amortissements, subventions d'investissements	0,17	0	0,17	0	0,21	1	0,04	3
Total des charges NNN 36		36,10	100	36,40	100	37,40	100	1,30	100

La nature 36 (charges de transfert) est supérieure de CHF 1 mio par rapport au budget.

L'augmentation de la nature 360 (quotes-parts de revenus destinées à des tiers) est de CHF +0,612 mio, ce qui correspond aux compensations financières reversées aux communes françaises ; celles-ci expliquent en majorité cette augmentation par rapport au budget, en lien avec la hausse des revenus de la fiscalité.

L'augmentation de la nature 361 (dédommagements à des collectivités publiques) est de CHF +0,196 mio. Cette augmentation provient principalement de la hausse des frais de perception des impôts de CHF +0,421 mio versés à l'État. Les principales diminutions sont les frais de participation à la Maison de quartier, de CHF -0,042 mio, et les frais des repas pour les restaurants scolaires, de CHF -0,162 mio.

Les charges liées à la nature 362 (péréquation financière et compensation de charges au canton), de CHF 1,234 mio, sont équivalentes au budget.

Les charges liées à la nature 363 (subventions à des collectivités et à des tiers) sont de CHF +0,206 mio au-dessus du budget. Cette augmentation se décompose de la manière suivante : CHF +0,040 mio au Fonds communal de solidarité aux entreprises ; CHF +0,391 mio à la subvention AJF-GSO. Les plus importantes économies sont de CHF -0,040 mio de subventions d'aide sociale individuelle ; CHF -0,036 mio de subventions aux abonnements TPG pour les jeunes ; CHF -0,032 mio de subventions pour la mobilité durable ; CHF -0,028 mio de la subvention pour Noctambus.

Les dépenses liées aux dépréciations, prêts du patrimoine administratif de la nature 364, sont équivalentes au budget, soit de CHF 0,047 mio, provenant de l'amortissement du prêt à la Fondation intercommunale BTC (Bardonnex, Troinex, Carouge). L'augmentation de la nature 365 de CHF 0,024 mio provient de la dépréciation du droit de superficie distinct et permanent grevant à titre de servitude la parcelle 219 du Cinéma Bio.

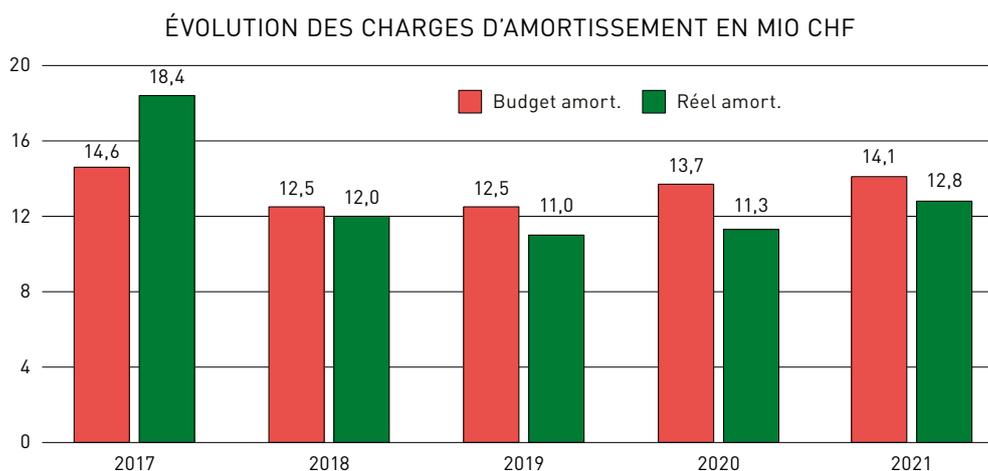
Les charges liées à la nature 366 (amortissements de subventions) sont en dépassement en lien avec le Plan d'aménagement du SCV de CHF 46'000 par rapport au budget.

Amortissements

Évolution des amortissements (investissements)

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Budget amort.	14,6	12,5	12,5	13,7	14,1
Réel amort.	18,4	12,0	11,0	11,3	12,8
Écart	+3,9 +27%	-0,4 -4%	-1,5 -12%	-2,4 -18%	-1,3 -9%

Les amortissements aux comptes 2021 sont en phase avec ce qui avait été prévu initialement lors de l'établissement du budget 2021, la différence restant entre le réel et le budget des amortissements ordinaires s'expliquant par des correctifs d'amortissement à la baisse, notamment sur le réseau vert pour CHF -0,7 mio et la reconstruction du Théâtre de Carouge pour CHF -0,6 mio.



Amortissements complémentaires (votés en 2021, après l'adoption du budget)

Les amortissements complémentaires ont été complètement comptabilisés, conformément aux deux délibérations votées en 2021, pour un montant de CHF 11,1 mio.

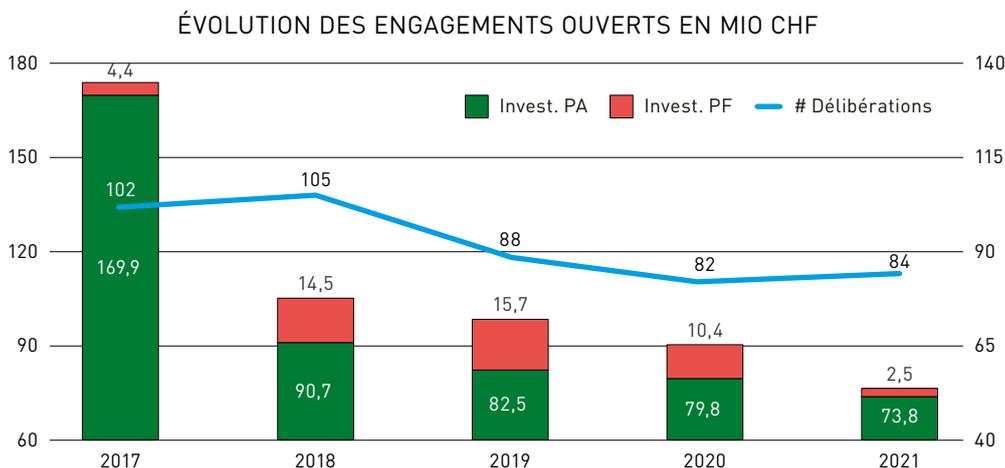
Ces amortissements augmentant ponctuellement les charges de façon extraordinaire en 2021 sont comptabilisés dans la nature 38 (charges extraordinaires).

Cela permet de présenter un résultat plus équilibré et, toutes choses étant égales par ailleurs par rapport aux investissements prévus, pourrait réduire dès les exercices prochains d'environ CHF 1,5 mio les amortissements prévus dans le « plan des investissements ».

Évolution des engagements ouverts (investissements)

Les délibérations administratives (DA) votées, et restant ouvertes au 31.12 pour les projets en cours, se répartissent entre investissements au patrimoine administratif (PA) et investissements au patrimoine financier (PF).

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Invest. PA	169,9	90,7	82,5	79,8	73,8
Invest. PF	4,4	14,5	15,7	10,4	2,5
# Délibérations	102	105	88	82	84



Au 31.12.21, il restait encore CHF 76,3 mio de dépenses d'investissements, ce qui concerne un total de 84 délibérations administratives ouvertes.

Évolution des investissements nets et taux de réalisation

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Plan invest.	53,3	56,3	59,5	95,5	52,5
Réel dépensé	20,2	42,9	23,1	32,7	19,8
Écart	-33,1	-13,4	-36,4	-62,8	-32,7
Taux de réalisation	38%	76%	39%	34%	38%

Le taux de réalisation des investissements correspond à ce qui est réellement dépensé, soit un peu plus d'un tiers (38%) par rapport à ce qui était prévu dans le plan des investissements au budget 2021.

Principales dépenses d'investissements durant l'année

En 2021, **67 projets** ont donné lieu à des dépenses ou recettes d'investissements, les 10 principaux projets ci-dessous représentent 73% du total des **CHF 31,3 mio** bruts investis durant l'année.

DA	Bien	Description des principaux projets d'Investissement	Montants
2017-066A	390/4	Théâtre de Carouge, crédit de construction pour la reconstruction du Théâtre de Carouge	9'576'798
2017-065-a/c	638/1	Salle des fêtes, sise rue Ancienne 37	4'409'055
2019-151	857	Terrains de foot Stade de la Fontenette et réfection zone sport Pinchat	1'943'553
2019-151-a/b	857/1	Crédit de construction de CHF 7'740'000 pour la création de 3 terrains de football en gazon synthétique au Stade de la Fontenette, route de Veyrier 51	528'520
2019-151-b/b	857/2	Crédit de construction de CHF 7'740'000 pour la réfection d'un terrain de football en gazon naturel et d'une piste d'athlétisme, et la réhabilitation du chemin d'accès au tennis club de Pinchat	1'415'033
2018-141	711/1	Maison Montanrouge – Musée de Carouge	1'711'446
2015-017	1066/0	Crédit de construction destiné à la réalisation d'un parking public communal et d'un bâtiment pour une école de musique à la route de Veyrier dans le quartier d'habitations « Les Familia » (Val-d'Arve) – Travaux sur parcelle SCV	1'509'449
2020-015	782/4	Contribution annuelle au Fonds intercommunale pour le développement urbain (FIDU)	1'238'100
2020-195	921/1	Crédit d'étude pour la rénovation et mise en conformité du centre des Pervenches	800'676
2020-203	1020/0	Crédit de construction pour la mise en conformité énergétique et le réaménagement de la crèche des Acacias	661'253
2021-048	643/2	Crédit de construction pour la réalisation d'une ludothèque et d'une arcade commerciale, sises dans l'îlot « Cité Léopard »	528'520
2019-154	975/0	Crédit d'étude et de réalisation destiné à la deuxième étape de la mise en œuvre du plan directeur lumières de Carouge	491'527
		Total dépenses en 2021	22'870'377

Dettes

Intérêts de la dette et dette par habitant

CHF/mio	2017	2018	2019	2020	2021
Dettes	30'000	70'000	80'000	85'000	121'500
Population	22'631	22'768	23'019	22'911	22'727
Dettes par habitant	1'326	3'075	3'475	3'710	5'346

Les charges d'intérêts s'élèvent en 2021 à seulement **CHF 0,2 mio** pour un total d'endettement de CHF 122 mio (emprunts).

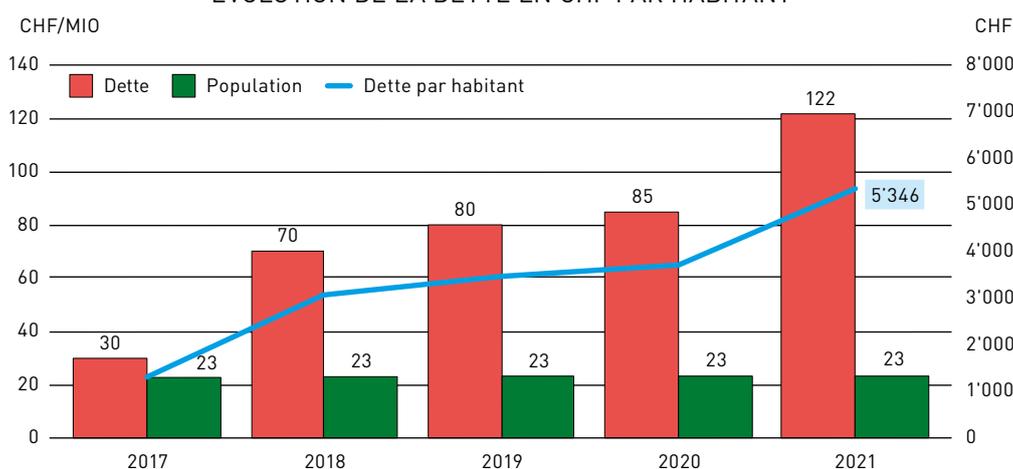
La dette par habitant s'élève à CHF 5'346 contre CHF 3'710 en 2020.

Sur le long terme, la Ville de Carouge poursuit les investissements et est en phase de croissance générale de la population (démographie). Le fait de répondre aux besoins et de les anticiper se traduit par un endettement haussier. Le taux d'endettement est lié à ces investissements (en relation avec la section «Amortissements» ci-dessus) et n'est pas lié à un besoin en trésorerie court terme.

La dette se répartit de la manière suivante :

- *Court terme, amorti sur un an*
Engagements financiers à court terme CHF 10'000'000
- *Moyen terme, amorti sur cinq ans*
Engagements financiers à moyen terme CHF 51'500'000
- *Long terme, amorti sur plus de cinq ans*
Engagements financiers à long terme CHF 60'000'000

ÉVOLUTION DE LA DETTE EN CHF PAR HABITANT



Évolution des intérêts de la dette

CHF/milliers	2017	2018	2019	2020	2021
Budget	172	148	141	212	218
Réel	96	78	155	144	229

Les charges d'intérêts sont au-dessus du budget, cette augmentation est notamment due aux emprunts contractés en fin d'année 2021.

Huit nouveaux emprunts ont été obtenus en 2021 avec des taux d'intérêts favorables globalement plus faibles en comparaison des communes de plus de 20'000 habitants du canton.

Les ratios d'endettement montrent des investissements à un niveau élevé, cependant les ratios liés à la dette nette et d'endettement restent «moyens» selon les normes MCH2. C'est-à-dire que le taux d'endettement net (différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier) exprimé en pourcentage des revenus fiscaux ne dépasse pas les 150 %, soit le seuil «mauvais».

Évolution de l'endettement net (après déduction des liquidités)

Au 31.12.2021, la dette nette de la Ville de Carouge est de CHF 104 mio. L'augmentation par rapport à 2020 s'explique par les nouveaux emprunts réalisés en cours d'année, conformément à l'autorisation d'emprunter déposée et votée lors du budget 2021 (voir Plan financier quadriennal).

CHF/milliers	2017	2018	2019	2020	2021
Dette	30'000	70'000	80'000	85'000	121'500
Liquidités	6'850	3'846	8'812	3'839	17'461
Endettement net	23'150	66'154	71'188	81'161	104'039

Provisions comptables et estimations fiscales

Depuis 2001, avec l'entrée en vigueur du système postnumerando, les communes sont confrontées à un procédé d'estimation cantonale sur les revenus fiscaux.

La majorité des recettes fiscales sont des estimations des personnes physiques (y compris l'impôt à la source) et des personnes morales de l'année (soit **une estimation non notifiée pour 2021 de CHF 103,2 mio** sur une production annuelle de CHF 80 mio), **il y a donc un risque de non-recouvrement**.

Dès lors, **nous devons nous prémunir et nous couvrir contre ce risque** et c'est là qu'interviennent les provisions sur l'estimation de l'État.

C'est pourquoi **nous constituons une provision** pour l'année et, au fur et à mesure que le Département des finances nous informe de l'avancement des taxations des années antérieures, nous procédons à la dissolution de ces provisions. Ces montants, une fois que le risque ou une partie du risque a disparu, seront réintégrés dans nos comptes. Les provisions sont en accord avec les règles comptables du modèle comptable harmonisé 2, avec nos réviseurs et bien évidemment avec le Service de surveillance des communes.

Variation des provisions fiscales

Exercice courant	PP	PM	Total
Constitution provisions 2021	1'649'000	543'000	2'192'000
Dissolution/constitution provisions 2020	-1'331'000	128'000	-1'203'000
Dissolution/constitution provisions 2019	-308'000	-44'000	-352'000
Dissolution/constitution provisions 2018	-57'000	-25'000	-82'000
Dissolution/constitution provisions 2017	-28'000	-12'000	-40'000
Dissolution/constitution provisions 2016	-27'000	-114'000	-141'000
Dissolution/constitution provisions antérieures	-3'000	-182'000	-185'000
Total des variations au 31.12.2021	-105'000	294'000	189'000

Situation des provisions fiscales au bilan (règle des 4%)

Bilan	PP	PM	Total
Pour 2021	1'649'000	543'000	2'192'000
Pour 2020	383'000	474'000	857'000
Pour 2019	161'000	359'000	520'000
Pour 2018	95'000	273'000	368'000
Pour 2017	30'000	147'000	177'000
Pour 2016	6'000	7'000	13'000
Pour les années antérieures	0	0	0
Total des provisions au 31.12.2021	2'324'000	1'803'000	4'127'000

La situation des provisions fiscales au bilan est en corrélation avec la mise à jour annuelle des données fournies par le Département des finances. Les reliquats sont la conséquence des variations possibles, à savoir de nouveaux correctifs, des recouvrements plus rapides que prévu et des corrections rétroactives selon les dossiers restant à taxer depuis 2014.

La provision pour reliquat sur les personnes physiques et les personnes morales était de CHF 3,9 mio en 2020, elle a augmenté cette année de CHF 0,189 mio. Pour rappel, le taux de couverture est au maximum, soit de 4% depuis l'exercice 2020.

- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes physiques (PP) restantes entre 2016 et 2021 se monte à un total de CHF 58,1 mio.**
- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes morales (PM) restantes entre 2016 et 2021 se monte à un total de CHF 45,1 mio.**

Soldes des reliquats (PP) et (PM)

Personnes physiques (PP)		
	2020	2021
IBO ≤2000	4'609,11	4'609,11
IBO 2001	15'062,30	15'062,30
IBO 2002	8'362,18	8'368,85
IBO 2003	21'531,04	21'536,94
IBO 2004	59'457,32	59'638,33
IBO 2005	31'467,53	29'942,26
IBO 2006	29'658,11	26'460,73
IBO 2007	43'397,17	36'726,31
IBO 2008	52'871,54	38'383,28
IBO 2009	70'427,55	48'187,06
IBO 2010	85'919,75	53'951,68
IBO 2011	98'926,98	77'576,44
IBO 2012	145'497,87	130'033,54
IBO 2013	133'095,44	102'842,87
IBO 2014	159'317,51	120'807,86
IBO 2015	278'557,16	168'416,03
IBO 2016	643'191,14	223'653,01
IBO 2017	972'033,51	555'121,62
IBO 2018	2'272'076,04	1'237'195,16
IBO 2019	1'761'661,85	2'057'766,56
IBO 2020	16'117'283,40	4'287'548,14
IBO 2021		12'506'630,39
≤ IPC 2020	24'198,33	15'474,25
IPC 2021		23'126,31
Total	23'028'602,93	21'849'059,03

Personnes morales (PM)		
	2020	2021
2000	0	0
2001	0	0
2002	0	0
2003	0	0
2004	0	0
2005	1'732,05	0
2006	5'311,49	2'301,20
2007	91'585,75	88'720,75
2008	63'742,89	63'742,89
2009	179,79	104,94
2010	7'039,43	5'819,60
2011	23'086,95	30'756,06
2012	26'318,56	22'553,29
2013	15'392,26	2'218,40
2014	30'888,11	4'464,01
2015	15'701,52	21'081,94
2016	75'131,67	83'889,17
2017	37'271,21	16'394,06
2018	75'503,09	20'031,36
2019	193'804,67	96'358,78
2020	63,65	40'974,29
2021	-800'886,41	247,58
2022		-1'515'982,61
Total	-138'133,62	-1'016'324,29

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune.

Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2^e pilier = taxation séparée.

Taux de provisions des estimations de créances fiscales (PP) et (PM)

2020 (N ⁻¹)	2021
100 % pour les créances dès 2016	100 % pour les créances dès 2017
50 % pour les créances de 2017	50 % pour les créances de 2018
25 % pour les créances de 2018	25 % pour les créances de 2019
5 % pour les créances de 2019	5 % pour les créances de 2020
0 % pour les créances de 2020	0 % pour les créances de 2021

Bien évidemment, plus nous nous éloignons d'une année donnée plus le risque devient important. C'est pourquoi en 2021 la provision des années de 2000 à 2017 est de 100 %, et que pour l'année 2018 celle-ci est de 50 %, 25 % pour 2019, 5 % pour 2020 et 0 % pour 2021 (année en cours).

L'augmentation est due à une adaptation du mode de répartition de la perception qui, précédemment, était influencée par le taux de notification, et qui avait pour effet de « privilégier » les communes aux taxations simples. Depuis 2005, toutes les communes sont sur un pied d'égalité et se voient attribuer une perception en proportion de leur production, cela en partant de la perception totale de l'État. Les taux appliqués pour les provisions ont été réadaptés à la situation économique.

Les taux de calcul de provision ont été modifiés en 2017 afin de nous adapter aux directives et normes comptables MCH2 qui sont appliquées et que nous continuons de respecter. Cette méthode consiste à provisionner un pourcentage selon l'ancienneté des créances fiscales (voir ci-dessus les taux utilisés avec le comparatif de l'année précédente).

Provisions impôt à la source (IS)

En 2021, il a été constitué une provision sur l'impôt à la source estimé des personnes physiques (PP) au même taux que le reste des provisions fiscales, soit une augmentation de la provision de 4 % sur CHF 17,7 mio pour un montant de CHF 0,205 mio de provisions.

Bilan	Production	Provisions
Pour 2021	17'654'000	205'000
Pour 2020	12'533'000	501'000
Total des provisions au 31.12.2021		706'000

Dicastère de M^{me} Stéphanie Lammar

Conseillère administrative

Bâtiments

Constructions et entretien
Occupation des bâtiments publics
Gestion des droits de superficie
Gestion des mandats de régies et de coopératives de logement

Sports

Promotion du sport
Installations sportives
Associations et clubs sportifs

Énergie

Politique énergétique communale
Technique bâtiments et gestion énergie

Affaires culturelles et communication

Culture
Communication
Bibliothèques
Musée
Manifestations communales
Archives

Informatique, logistique et protection de la population

Informatique et logistique
Protection de la population : protection civile – corps des sapeurs-pompiers
Gestion de l'occupation du domaine public

CONSTRUCTIONS, ENTRETIEN ET SPORTS

Grands projets

Parking public communal du Val-d'Arve et bâtiment pour une école de musique

Les travaux de l'école de musique s'achèvent au début de l'année 2021 pour une mise à disposition de l'association bénéficiaire des locaux (EPI, Espace de pratique instrumentale) en février.

Les locaux rencontrent un vif succès et leurs qualités spatiales, architecturales et acoustiques sont relevées par les utilisateurs et les visiteurs du bâtiment.

Sur l'extérieur de l'édifice, l'intervention artistique «Une partition, ce qui passe d'un monde à l'autre» de M^{me} Carmen Perrin, invitée à intervenir sur le site par le Service des affaires culturelles et de la communication en vertu du Crédit cadre d'art contemporain, prend forme. Réalisée principalement en blocs de terre crue, son œuvre dialogue avec le bâtiment en s'inspirant d'une composition d'Éric Satie.

En raison des mesures sanitaires encore contraignantes durant 2021, l'inauguration officielle des locaux a dû être reportée à plusieurs reprises pour finalement être annulée.

Rénovation et mise en conformité sécurité-énergie du centre des Pervenches (groupe scolaire et centre sportif)

Les options de projet sur l'école et le centre sportif se précisent au cours du premier semestre et le dossier de demande d'autorisation est déposé le 11 juin 2021.

Les mandataires se concentrent alors sur les coordinations techniques. Les nouveaux équipements, énergétiquement plus efficaces, sont, de fait, plus volumineux et c'est un véritable défi que de les insérer dans une rénovation où l'espace disponible est limité.

Au cours de l'été, la Ville de Carouge est informée par le Service des monuments et des sites qu'une procédure de mise à l'inventaire des bâtiments était initiée, ce qui se confirmera pour l'école, à laquelle le recensement architectural attribue la valeur «exceptionnelle».

En parallèle, à l'issue des diverses études de faisabilité et en étroite collaboration avec le Département de l'instruction publique, le site pour l'implantation de l'école provisoire est arrêté, à savoir la parcelle 2010 à l'angle des rues Baylon et Jacques-Grosselin.

Dans les études connexes au projet de rénovation du centre des Pervenches, une réflexion sur la pertinence et la faisabilité d'une piscine provisoire pour pallier la fermeture simultanée des plans d'eau de la Fontenette et des Pervenches a fait l'objet de nombreux échanges entre les services techniques et le Conseil municipal au cours de l'année 2021. Différents scénarii et études des coûts ont été élaborés pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs tant scolaires que publics et associatifs sur le territoire carougeois.

Parking Vibert-Sardaigne

Après la crise du Covid, le nouveau contexte international (contexte environnemental, économique, social...) a amené la Ville de Carouge à s'interroger sur le projet du parking Vibert-Sardaigne qui est à l'étude depuis plusieurs années. Certains choix qui avaient été pris devaient être discutés.

La variante au projet de base qui avait été étudiée lors du deuxième semestre 2020 a été soumise à l'approbation du Conseil municipal en janvier 2021. Une nouvelle étude se développe en mars 2021 pour analyser avec précision les enjeux liés à la construction du parking et des aménagements en surface en matière de mobilité (offre et compensation du stationnement, accessibilité...).

En septembre 2021 la délibération 046-2021 pour un crédit d'étude complémentaire est approuvée. De nouvelles analyses se poursuivent jusqu'à la fin de l'année pour répondre aux diverses questions du Conseil municipal.

Zone sportive de Pinchat

Dans l'esprit d'investir dans les installations sportives existantes pour les rendre plus modernes et plus accessibles à la population, la Ville de Carouge donne le feu vert, en février 2021, aux travaux de la zone sportive de Pinchat.

Un nouveau paysage relie les installations sportives du Tennis Club de Carouge aux équipements extérieurs du Cycle de Pinchat.

De nouvelles aires de détente sont à disposition de la population (zones de pique-nique, tables de ping-pong). Des équipements de sport à l'extérieur (*street workout*), un nouveau terrain de football et un parcours mesuré qui substitue l'ancienne piste d'athlétisme complètent la nouvelle zone sportive de Pinchat.

Les travaux se terminent en décembre 2021.

Délibérations

024-2021

Proposition du Conseil administratif relative à la construction d'une servitude de distance et vue droite à titre gratuit au profit de l'État de Genève et la future parcelle 3443 (3431 I) qui sera issue de la parcelle 3431 (mutation n° 22/2018) et en charge de la parcelle 2904 de Carouge, propriété de la Commune de Carouge. Cette délibération est votée le 28 janvier 2021.

025-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 3'715'000 pour la rénovation et mise en conformité du parking de l'Octroi sis place de l'Octroi, parcelle 2680 à Carouge. Cette délibération est votée le 25 mars 2021.

026-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 986'000 pour la rénovation et mise en conformité du parking du centre communal sis rue Joseph-Girard, parcelle 3009 à Carouge. Cette délibération est votée le 25 mars 2021.

029-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 366'000 pour le réaménagement de la salle du Conseil municipal sise rue Jacques-Dalphin 24, parcelle 3007 à Carouge. Cette délibération est votée le 29 avril 2021.

033-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'207'000 pour le réaménagement du secteur Fontenette-Boulodrome, phase 1, sur la parcelle 3188, sise à la route de Veyrier 51-57 à Carouge. Cette délibération est votée le 27 mai 2021.

044-2021

Proposition du Conseil administratif relative au transfert du droit de superficie distinct et permanent (DDP) octroyé à l'association le Foyer carougeois au profit de la Fondation du Foyer carougeois sur la parcelle 2113, propriété de la Ville de Carouge, sise à la route de Saint-Julien 18 à Carouge. Cette délibération est votée le 24 juin 2021.

045-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 6'234'000 pour la réalisation d'un centre aquatique, sis à la route de Veyrier 53, parcelle 3188 à Carouge. Cette délibération est votée le 23 septembre 2021.

046-2021

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 888'000 pour la mise en conformité des structures du parking Vibert et les aménagements urbains du périmètre Vibert-Sardaigne. Cette délibération est votée le 24 juin 2021.

048-2021

Proposition du Conseil administratif relative à la constitution du DDP 3532 grevant la parcelle 3388 de Carouge, mise en PPE de ce DDP, constitution de servitudes, et à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 3'706'000 pour la réalisation d'une ludothèque et d'une arcade commerciale sur la parcelle 3388, respectivement le feuillet DDP 3532 n° 107, sis dans l'îlot « Cité Léopard ». Cette délibération est votée le 23 septembre 2021.

059-2021

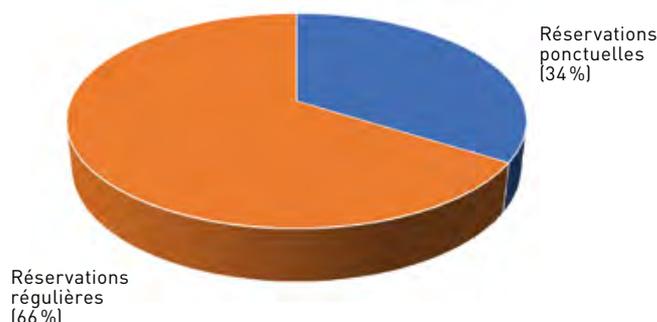
Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'365'000 destiné à l'acquisition de matériel et d'équipements d'exploitation et aux travaux extraordinaires d'entretien. Cette délibération est votée le 16 décembre 2021.

Locations dans les écoles du 01.01.2021 au 31.12.2021

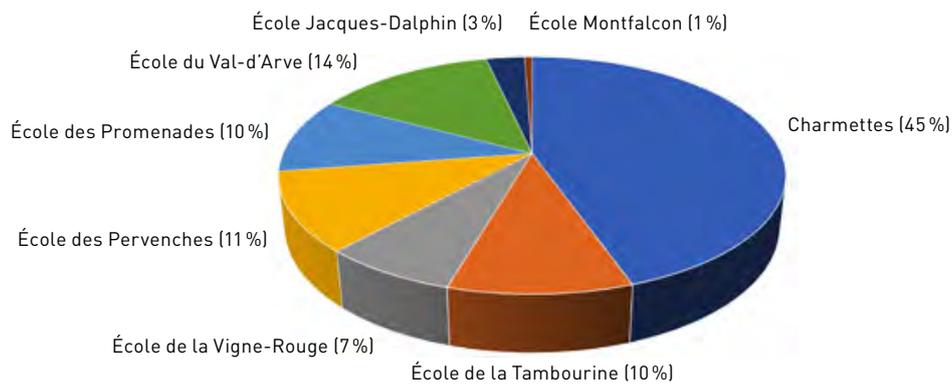
Les locations dans les écoles en chiffres

Lieu	Nombre de contrats	Réservations ponctuelles	Réservations pérennes	Nombre heures réservées	Nombre dates réservées
Charmettes	153	151	86	5'322	1'638
École de la Tambourine	34	8	70	3'228	1'469
École de la Vigne-Rouge	25	10	166	3'659	2'117
École des Pervenches	37	10	166	3'659	2'117
École des Promenades	35	7	81	3'650	1'704
École du Val-d'Arve	47	63	60	3'545	1'129
École Jacques-Dalphin	10	1	25	1'386	519
École Montfalcon	2	0	16	796	346

RÉPARTITION PAR TYPE DE LOCATION



RÉPARTITION DES CONTRATS PAR SALLE



Sports

Gouvernance

Les mesures en lien avec la crise sanitaire ont été levées à fin mai 2021. Cette période de crise a montré l'importance des liens étroits entre les acteurs du sport qu'ils soient fédéraux – Swiss Olympic, Office fédéral des sports, Association suisse des services des sports, Association suisse des managers du sport – ou cantonaux – via le Département de la culture et des sports et l'Association des communes genevoises. Le besoin d'avoir un pilotage centralisé permet à chacun de mettre de la cohérence et du sens dans les décisions à prendre et les actions à mettre en place.

Elle a aussi mis en évidence le rôle du sport comme vecteur de santé et comme catalyseur du vivre ensemble.

En 2021, le Conseil administratif s'est doté d'un plan de législature avec quatre objectifs majeurs. Il souhaite selon ceux-ci développer les infrastructures sportives et organiser l'espace favorisant le sport et la santé.

Le premier signe concret de cette volonté se traduit dans le secteur Fontenette-Boulodrome à travers la mise en place du projet Carrefour du Mouvement. Il est la base d'une pyramide d'actions qui tendent vers une «Ville en mouvement». La réflexion est en cours concernant la volonté de se doter d'un plan directeur et d'un plan d'action APS & bien-être (activités physiques et sportives) pour toutes et tous, et d'envisager des interventions dans d'autres secteurs de la ville.

Infrastructures et équipements sportifs

(Développement, réalisations, entretien)

Centre sportif de Pinchat

En chantier durant toute l'année 2021, le centre sportif de Pinchat a ouvert ses portes au public en novembre. Inédit à Genève et à proximité du parcours VITA, un parcours mesuré y a vu le jour, permettant une utilisation autant à travers la course à pied qu'à vélo. Une nouvelle installation de *street workout* et un terrain de football en revêtement naturel sont aussi à découvrir. Ces installations profitent autant aux élèves du Cycle de Pinchat et aux clubs de football carougeois qu'au public. L'analyse des modalités d'entretien du site est en cours.

Piscine

Ouverture de la piscine le 15 mai 2021 conformément aux habitudes. En raison des mesures sanitaires à prendre, du 15 au 26 mai une première jauge maximale a été fixée à 900 personnes. Du 26 mai au 23 juin, la jauge a été augmentée à 1'100 personnes. À partir du 23 juin plus aucune jauge n'a été appliquée. Malgré cela, en raison d'une météo capricieuse, nous avons vécu une saison dont la fréquentation en forte baisse a représenté 79'500 entrées, soit en moyenne 31% de moins que lors des années hors Covid.

Réaménagement du secteur Fontenette-Boulodrome

Celui-ci est un projet majeur des Sports qui traduit en action publique la volonté du Conseil administratif d'organiser l'espace public en favorisant le sport et la santé. Ce secteur en pleine mutation se veut comme le laboratoire de la Ville en mouvement. Plusieurs étapes sont prévues avant la livraison définitive.

Leitmotiv des Sports : bouger plus, manger mieux et local afin de cultiver le bien-vivre ensemble et ainsi participer activement à l'amélioration de la qualité de vie des Carougeois-es.

Carrefour du Mouvement, activités estivales

Le parc du boulodrome a été animé tout l'été par une série de séances d'activités physiques et sportives ouvertes à tous et gratuites, avec des aménagements provisoires comme le *street workout* et le *pump track*.

L'opération a été une excellente opportunité de placer des jalons importants pour la nouvelle destination de Carrefour du Mouvement, et d'établir de nombreux liens avec divers acteurs clés du projet. Imaginé et planifié en peu de temps, ce programme estival apporte un grand nombre d'enseignements :

- les besoins en bien-être et en activités physiques proposées en libre accès et gratuitement ont explosé avec la crise sanitaire ;
- l'offre mise en place a permis de proposer 111 cours pour plus de 850 participations pendant les huit semaines d'activités ;
- le retour des bénéficiaires est excellent : plus de 95% d'entre elles/eux trouvent le site facile d'accès, y reviendront et surtout recommanderaient celui-ci à leurs ami·e·s ;
- redonner vie au site après les travaux du CEVA et amener un public plus varié représentent la réussite majeure de cette expérience, sans compter les nombreux contacts établis avec les acteurs locaux (associations locales, coachs et studios, population, etc.) ;
- le Carrefour du Mouvement reste une destination, un lieu inscrit dans une politique plus large favorisant le mouvement, l'activité physique et sportive pour toutes et tous, ainsi que le bien-être individuel et collectif.

Carrefour du Mouvement, Jardin-Forêt

Dans le cadre du projet Carrefour du Mouvement, du réaménagement et de la valorisation des espaces publics du bord de l'Arve, la Ville de Carouge a mis en place une collaboration avec la coopérative Ressources Urbaines, l'association Largescalestudios et le collectif permabondance, et propose le développement d'un Jardin-Forêt permacole destiné à la culture maraîchère et fruitière.

Cumulant un total de cent heures de réflexion, préparation et recherches, l'année 2021 a été dédiée à la définition d'un périmètre pour l'implantation du Jardin-Forêt et un premier calendrier pour sa réalisation, l'ébauche d'une première version d'une convention de mise à disposition pour le terrain, ainsi que le calcul de l'enveloppe financière nécessaire pour l'aménagement et l'activation de ce projet novateur.

L'idée avec le Jardin-Forêt permacole est de mettre en place un laboratoire de production alimentaire organisé de manière organique offrant fruits, légumes, petites baies, plantes aromatiques, etc. Cet espace, aménagé par des professionnels de la permaculture expérimentés, est imaginé dans une perspective didactique. En effet, des chantiers participatifs ouverts aux habitants de la ville de Carouge et aux actuels utilisateurs du «Jardin des Moraines» et de «Point Cardinal» seront organisés pour intégrer les citoyens tout au long du processus d'aménagement du Jardin-Forêt.

La mise en place du projet serait alors un magnifique instrument pour permettre la transmission des connaissances et la sensibilisation à la permaculture, en milieu urbain ou péri-urbain.

Soutien aux associations

Pour la deuxième année consécutive, un fonds spécial Covid-19 a été débloqué afin de répondre aux inquiétudes des associations sportives genevoises, clubs à but non lucratif et organisateurs de manifestations sur le canton, et de les soutenir à la suite des répercussions économiques de la crise sanitaire.

Les acteurs phares du monde sportif n'ont pas été épargnés par les restrictions liées à la situation sanitaire; annulation des championnats et manifestations, adaptation voire annulation de la tenue des entraînements, et mises à jour continuelles des concepts de protection ont fait partie du quotidien de nombreux clubs et associations sportives.

Les mesures de lutte contre le coronavirus se sont estompées durant la période estivale, tout en maintenant les actions visant à la protection des personnes vulnérables. Le pass sanitaire, rendu obligatoire en fin d'année, a engendré la mise en place d'une gestion des flux plus stricte au sein des infrastructures et équipements sportifs par l'introduction d'un contrôle d'entrée et d'un système de comptage.

Le secteur Sports aura eu à cœur d'offrir un soutien logistique ainsi qu'une aide administrative aux clubs et associations à travers une collaboration étroite avec les comités. Par ce biais, ces derniers ont été continuellement informés des nouvelles directives réglementaires et des modalités d'applications, et des réponses aux différentes demandes formulées leur ont été fournies.

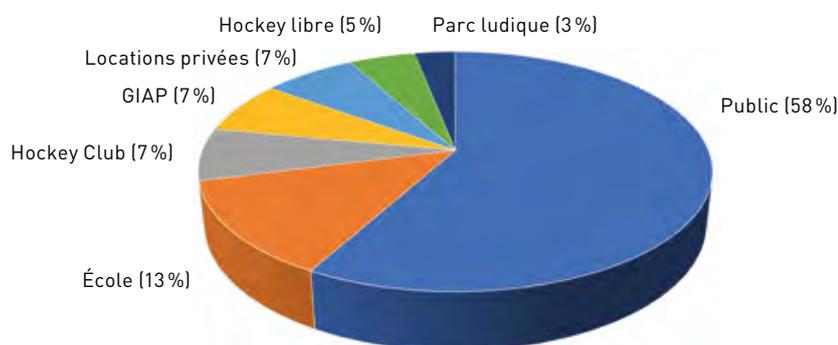
Les subventions financières sportives inscrites aux comptes 2021 ont été distribuées normalement. Elles représentent un montant total de CHF 471'900.

Patinoire

La patinoire a pu ouvrir ses portes pour cette saison 2021-2022 avec une organisation permettant une adaptation rapide aux restrictions liées à la lutte contre le coronavirus et l'instauration du pass sanitaire obligatoire. Dans ces circonstances, le nombre d'animations a été réduit et seuls les discos pour enfants ont été organisés en collaboration avec les TSHM de Carouge.

- Heures d'ouverture: 850 heures
 - Public: 493 heures
 - École: 110 heures
 - Hockey Club: 60 heures
 - GIAP: 60 heures
 - Locations privées: 59 heures
 - Hockey libre: 42 heures
 - Parc ludique: 26 heures

RÉPARTITION DU TEMPS D'UTILISATION



Animations

- 6 discos

Fréquentation

- Total de visiteurs estimé: 26'000
- Locations privées: 8
- Écoles: 52 classes
- GIAP: 1'500 enfants et 80 animateurs

Public

- Adultes: 6'707
- Enfants: 10'324

Boulodrome

Le boulodrome a pu rouvrir ses portes au public le 31 mai, avec des restrictions d'accès pour les espaces intérieurs, comme une limite du nombre maximal de personnes par piste. Le 13 septembre le pass sanitaire est rendu obligatoire. Cette mesure a inéluctablement réduit fortement la fréquentation du boulodrome.

- Heures d'ouverture: 5'370 heures
- La Guinguette rencontre toujours autant de succès
- 9 locations de terrains de pétanque
- Avec l'arrivée des beaux jours, les barbecues sont très pris. Il est arrivé qu'il y ait jusqu'à 300 personnes par jour le week-end sur la parcelle des barbecues.

Conciergerie

Politique «Zéro Déchet» – Gestion des déchets au sein de l'administration

Poursuite de l'application de la politique «Zéro Déchet» suivant les recommandations de l'Agenda 21.

Coronavirus (Covid-19)

Poursuite du plan Covid selon les recommandations fédérale et celles du DIP mises en place en 2020 avec les adaptations nécessaires et réactualisées tous les trois mois.

Salle des fêtes

À la suite de la réouverture de la salle des fêtes après rénovation, nous avons renouvelé l'équipe par l'embauche de 4 collaborateurs, 1 concierge responsable à 100%, 2 concierges à 75% et 1 auxiliaire à 50%, et réorganisé la planification pour une phase de test d'une année.

Énergie

Développement des programmes Commune Rénove et Carouge Rénove

L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme Commune Rénove en partenariat avec les communes de Lancy et du Grand-Saconnex, le Canton et les SIG se sont poursuivies durant l'année 2021. Rappelons que ce programme s'adresse aux propriétaires et régisseurs de tous les locatifs construits entre 1946 et 1990, dont la surface de plancher chauffée est supérieure à 500 m² et l'indice de dépense de chaleur (IDC) est élevé.

La planification des bâtiments cibles du programme Carouge Réno s'est poursuivie, 289 bâtiments ont été identifiés et les premiers entretiens de présentation auprès des propriétaires et régisseurs ont été réalisés. La séance de lancement a été fixée au 7 mars 2022.

Histo Réno

La Commune s'est également associée au programme Interreg Histo Réno. Ce projet regroupe des partenaires académiques, opérationnels et institutionnels en France et en Suisse; pour la Suisse le projet est porté par la HEIG-VD et le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM).

L'objectif du projet est de créer un Géoportail d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments à valeur patrimoniale des centres-bourgs. Cette plateforme doit permettre de rassembler les retours d'expérience et les bonnes pratiques, notamment entre les cantons romands.

Patrimoine bâti de la Commune

L'état des lieux énergétique du patrimoine bâti de la Commune a été complété, dans le contexte de la motion 016-2021 sur la réalisation des objectifs de la loi sur le CO₂ et celui du renforcement prévu des exigences des valeurs limites des IDC (indice de dépense de chaleur). Une priorisation des actions de mise en conformité et un échancier des rénovations ont été réalisés.

Nouvelle opération de monitoring au centre sportif de la Fontenette

Après l'instauration d'un suivi énergétique à l'École des Promenades, en place depuis 2019, la Commune a également mis en œuvre fin 2020 un suivi énergétique du centre sportif de la Fontenette, soit les bâtiments du stade, de l'administratif, de la piscine, du logement du concierge et du boulodrome. L'année 2021 constitue la première année complète de monitoring des installations techniques du site. Rappelons que le travail de suivi énergétique permet d'identifier des anomalies de fonctionnement des installations, de mettre en lumière des solutions techniques plus économes ou encore d'améliorer la performance énergétique. Par exemple, un simple changement de paramétrage de la régulation a permis d'économiser 18'000 kWh (chaleur) – comparé à la période juin à septembre 2020 –, soit environ CHF 2000. Le monitoring des installations techniques est un travail qui exige un certain temps pour obtenir des résultats visibles, mentionnons toutefois pour 2021 une économie d'eau de 7,7% par rapport à 2019 (soit CHF 21'000).

Planification des chauffages à distance (avec le SURB)

La planification du développement du chauffage à distance sur le territoire communal se poursuit en collaboration avec les SIG et le Canton. Ces derniers ont prévu le déploiement d'un réseau de chaleur structurant qui traversera la Ville de Carouge; sa réalisation est prévue pour 2026 et son alimentation à 80% par de l'énergie renouvelable pour 2030. L'arrivée de ce réseau structurant implique un travail important de coordination avec les acteurs de la Commune et les projets de développement prévus.

Opération PME

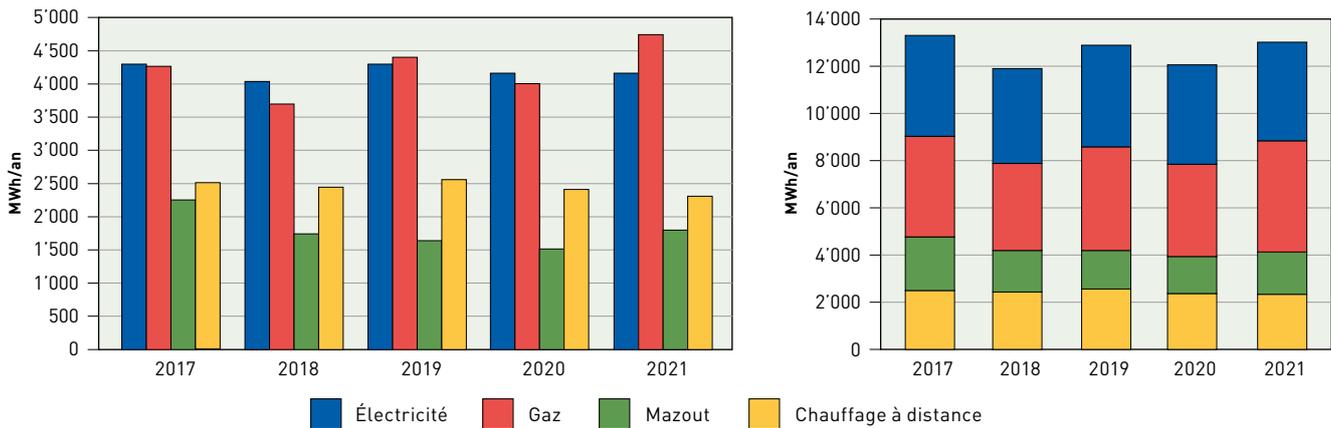
L'opération Efficience PME en partenariat avec les SIG-éco21 a été menée pour la troisième fois du 12 avril au 31 mai 2021 dans la partie nord du Vieux-Carouge. Elle vise les PME dont la consommation électrique est inférieure à 100 MWh. Un diagnostic énergétique gratuit est proposé aux entreprises ainsi qu'un plan d'action personnalisé indiquant les potentiels d'économie sur l'ensemble des usages, ainsi qu'un soutien pour les démarches liées au passage à l'action. 65 PME sur 92 ont souhaité bénéficier de l'audit. Les entreprises ont déclaré être satisfaites des conseils prodigués et documents reçus; 25% d'entre elles ont mis en place des mesures d'économies d'énergie, qui peuvent être estimées à 47'000 kWh et 13 tonnes de CO₂.

Énergie bâtiments

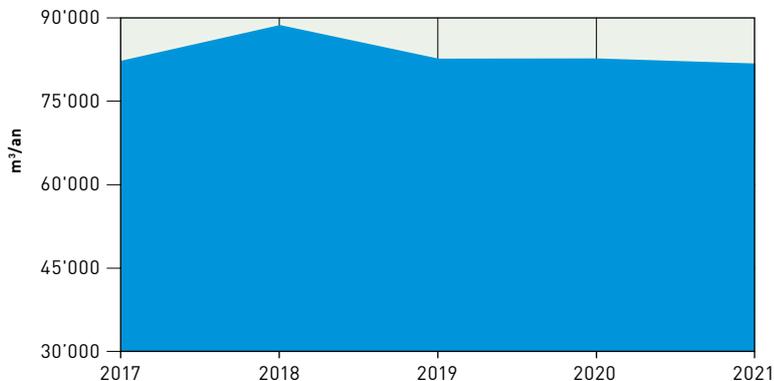
Statistiques et consommations

	2021	2020
Bâtiments communaux		
Électricité <i>dont production électricité solaire (Tambourine et Promenades)</i>	1'970'283 kWh <i>166'031 kWh</i>	1'811'738 kWh <i>187'606 kWh</i>
Eau	35'282 m ³	34'382 m ³
Huile de chauffage	164'282 l	138'766 l
Chauffage (gaz)	2'224'515 kWh	1'948'477 kWh
Fourniture de chaleur (salle du Rondeau, École des Promenades, Centre des Promenades et restaurant scolaire, Bibliothèque municipale, Maison des enfants, Centre social, École et centre sportif des Pervenches, Triangle des Pervenches)	2'577 mWh	2'340 mWh
Installations sportives		
1) Piscine des Pervenches		
Électricité	228'376 kWh	212'558 kWh
Eau	12'163 m ³	8'355 m ³
Chauffage	(inclus dans l'école)	(inclus dans l'école)
2) Piscine de la Fontenette		
Électricité	369'472 kWh	339'846 kWh
Eau sanitaire	2'072 m ³	2'211 m ³
Eau de pompage nappe	38'250 m ³	34'224 m ³
Chauffage (gaz) (incluant stade et boulodrome)	1'890'216 kWh	1'307'780 kWh
3) Stade de football		
Électricité	159'583 kWh	110'350 kWh
Eau	1'669 m ³	1'654 m ³
4) Boulodrome		
Électricité	119'463 kWh	131'715 kWh
Eau	646 m ³	715 m ³
5) Tennis du Val-d'Arve (halle gonflable)		
Chauffage (gaz)	287'369 kWh	251'925 kWh
6) Patinoire saisonnière		
Électricité	63'945 kWh	25'363 kWh
Parkings (électricité)		
Sardaigne	151'577 kWh	151'997 kWh
Octroi	185'861 kWh	191'107 kWh
Centre communal	137'737 kWh	122'996 kWh
Route de Veyrier	91'947 kWh	67'561 kWh

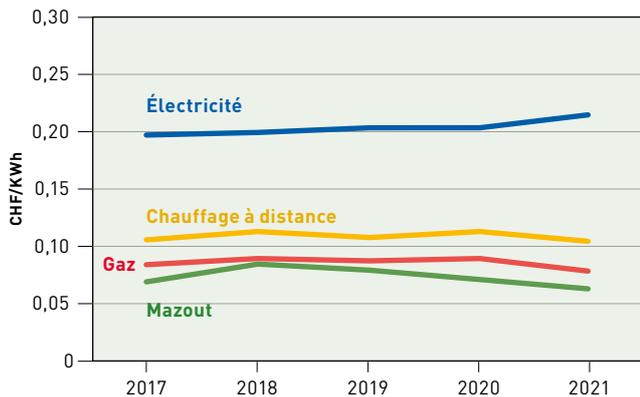
VARIATIONS ANNUELLES PAR AGENT ÉNERGÉTIQUE



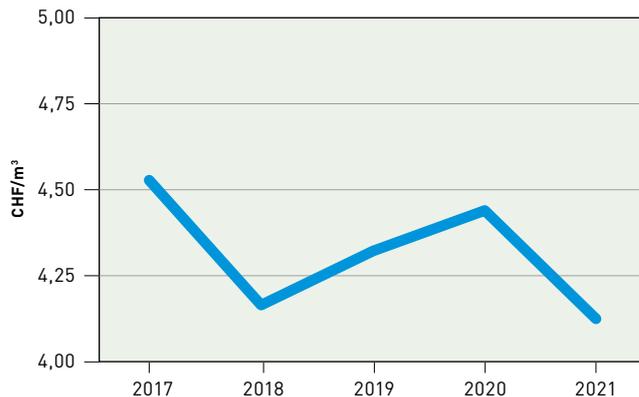
CONSOMMATION D'EAU: VARIATION ANNUELLE



ÉVOLUTION DU PRIX DU kWh

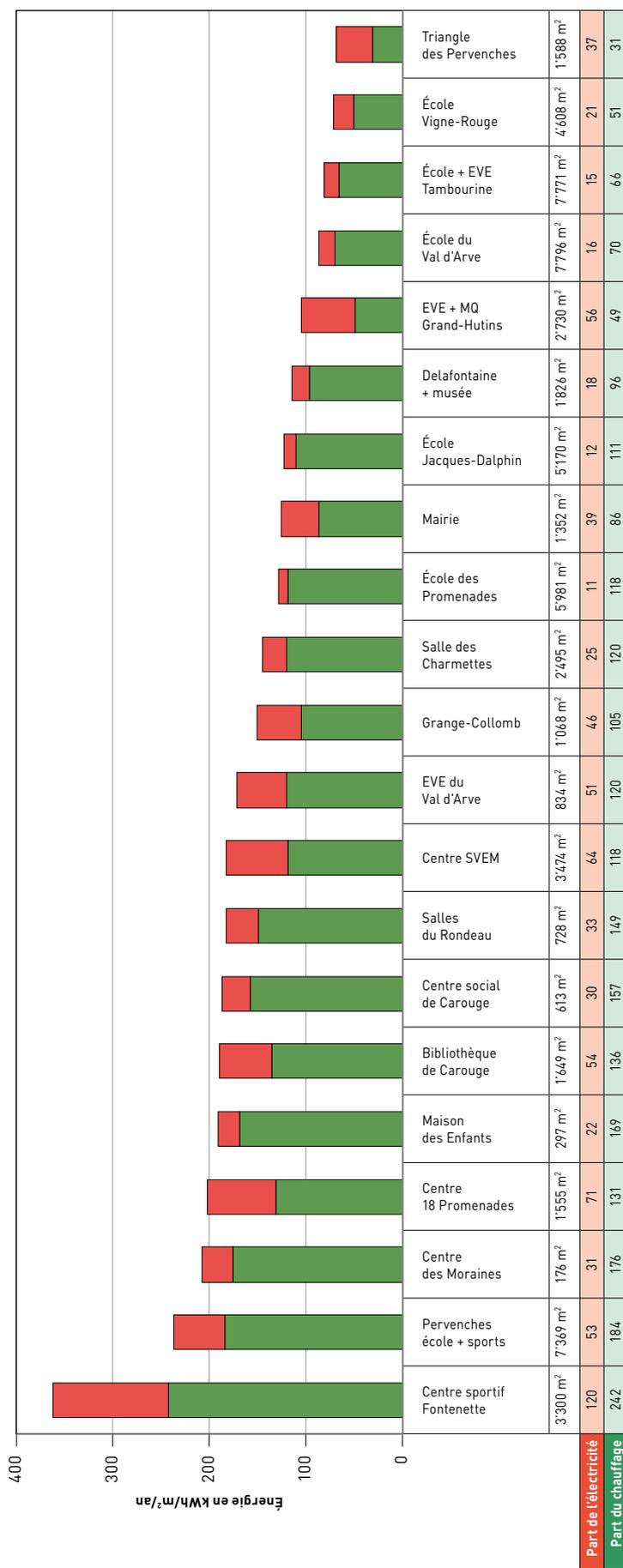


ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU



N.B.: La Ville de Carouge a changé son choix d'électricité en 2017 pour du SIG Vitale Horizon (40% Vitale Vert).

INDICES ÉNERGÉTIQUES DES PRINCIPAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX



Note : Les sites de l'Auberge communale, du Tennis club de Carouge et de la SGIPA, propriété de la Ville de Carouge, ne font pas partie du suivi énergétique, leurs consommations étant prises en charge par les exploitants.

AFFAIRES CULTURELLES ET DE LA COMMUNICATION

Culture

Activités et manifestations

Danse en famille 2021

Deux ateliers devaient avoir lieu les 24 et 31 janvier. En raison de la pandémie, les ateliers Danse en famille ont été annulés.

Printemps carougeois 2021



Cette 56^e édition devait initialement se dérouler du 30 avril au 9 mai. En raison de la pandémie et de l'incertitude due aux mesures sanitaires, l'édition a été reportée à l'automne et s'est tenue du 30 septembre au 10 octobre. Le prix d'entrée des spectacles payants variait entre CHF 8 et CHF 15.

Le programme sur le thème de l'apesanteur s'est donc décliné sur dix jours avec un certain nombre de contraintes liées à la pandémie. Les carnets vaccinaux étaient contrôlés aux entrées, les jauges étaient réduites et nombre de spectacles ont été prévus en plein air.

La première proposition en extérieur a été mise en place déjà au printemps, comme une accroche à la programmation à venir. L'installation sur la place de Sardaigne – constellation de *poetags* éphémères révélés à l'eau – invitait au bavardage sur la vie et l'humain. Œuvres de Didier Zanone, une série de poèmes ont été peints à même le sol sur la place de Sardaigne et autour de la place du Marché.



Une seconde installation s'est mise en place aux Halles de la Fonderie en octobre, *Baume Volatil* de l'artiste Lionel Stocard. L'artiste plasticien crée des univers à partir de plantes et de fleurs séchées à peine fixées, où le moindre souffle d'air induit un mouvement diffus. Minutieuse et très technique malgré les apparences, l'installation cinétique questionne la matérialité des éléments en suspension et plonge les visiteurs dans un univers imaginaire.



L'artiste Chloé Moglia a quant à elle présenté sa performance aérienne sur la place de Sardaigne. Suspendue dans le vide, l'artiste nous interroge sur la question de la légèreté et de la notion de vide. Une performance durant laquelle les spectateurs ont retenu leur souffle.



Pour sa part, la compagnie des Trois points de suspension a proposé le spectacle *Looking for Paradise*. Proposition itinérante et déjantée qui invite à surfer ensemble afin de transformer, pour toujours, cette quête absurde qu'est la vie en une croisière merveilleuse.

Le jeune public a eu l'opportunité de participer à deux ateliers philosophiques et créatifs proposés par la librairie La Librerit et a pu assister à deux spectacles qui leur étaient destinés : *Nid d'ange* pour les enfants dès 2 ans et *Les petits riens* pour les plus grands. Ce dernier spectacle nous fait partager une histoire poétique, à la frontière de l'absurde. Dans ce théâtre de gestes, des accessoires du passé reprennent vie et se mettent à danser au son des instruments; le mouvement des bulles de savon côtoie la légèreté des plumes...



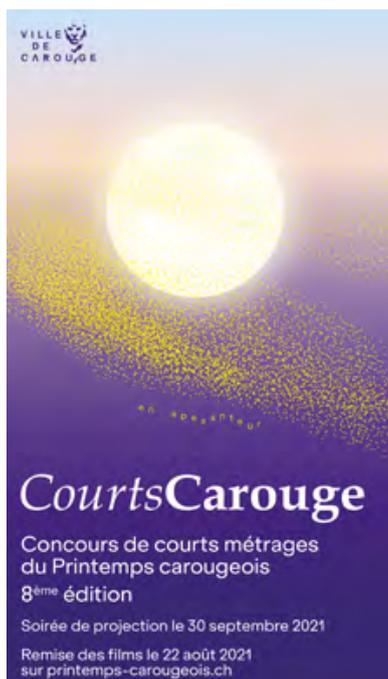
Pour les mélomanes, deux concerts ont été proposés. Le premier au temple de Carouge, *Carte Blanche*, proposé par la soprano Sarah Pagin et le pianiste Laurent Ecabert. De Pink Martini à Mozart, d'Offenbach à Boris Vian et de Gainsbourg à quelques saveurs plus folkloriques, les deux artistes ont proposé un programme haut en couleur et parfois truculent !

Le deuxième concert s'est tenu au Chat Noir. Les Petit Chanteurs à la Gueule de Bois ont présenté leur nouveau répertoire au travers de leur spectacle pour adulte *La Gâchette*. Cette production a entrepris de réanimer l'art de la gaudriole et de la chanson polissonne. Toujours sur le fil du rasoir, le résultat fut élégant.

Plusieurs autres propositions ont su ravir le public. Une boum littéraire proposée en collaboration avec le Théâtre Am Stram Gram, un atelier d'initiation à la méditation ainsi qu'un atelier créatif avec des livres désherbés proposé par la Bibliothèque de Carouge.



Cette édition particulière, en pleine pandémie, a connu un vrai succès. Plus de 2'000 personnes ont assisté aux spectacles présentés.



Concours de courts métrages CourtsCarouge

C'est sur le thème de la légèreté que l'édition 2021 s'est déployée. Les soumissions ont été nombreuses et variées, et le jury, présidé par la réalisatrice Eileen Hofer, a sélectionné les 13 meilleurs courts métrages pour la projection du 30 septembre 2021 au Cinéma Bio.

Palmarès 2021

Premier prix: *Bubble*, de Manon Stutz et Margaux Fazio

Deuxième prix: *Toux seul*, de Hugo Derycke et Nicolas Fougairolle

Troisième prix: *Surprises en pointillé*, de Boris Dunand

Prix Génération Léman Bleu: *Hélium*, d'Ilan Rudisuhli

Fête de la musique 2021

En raison de la situation sanitaire et de la crise Covid, la programmation de la Fête de la musique 2021 a été impactée, pour une deuxième année consécutive. La programmation était volontairement légère et s'est déroulée sur deux jours, les 18 et 19 juin. Les carnets vaccinaux ont été contrôlés aux entrées et les jauges étaient réduites. Tous les concerts et ateliers étaient gratuits.

Le vendredi soir, au temple de Carouge, le concert des lauréats de la Bourse Marescotti-Ville de Carouge a pu enfin avoir lieu. En effet, celui-ci avait été annulé à l'automne 2020 en raison de la situation sanitaire.

C'est donc Anna Ozdemir au violoncelle et Luz Sedeño au piano qui ont enfin pu se produire devant un public venu nombreux pour cette belle occasion.

Également le vendredi soir, en collaboration avec l'organisation Tako, la Ville de Carouge a accueilli le projet Piano égaré. Le public était attendu sur un lieu de rendez-vous et ensuite emmené sur un site tenu secret jusqu'au moment du concert. À Carouge, les mélomanes ont pu écouter Oana Dinea et Léo Tardin lors de leurs prestations au piano installé sur le pont des Artisanes. Un moment suspendu et magique.

Le samedi, dans le parc Cottier, tout au long de la journée se sont tenus des ateliers Danse en famille. Menés par les danseurs Iona D'Annunzio et Fabio Bergamaschi, accompagnés par les percussionnistes Alexandra Bellon et Leo Albisetti, ces ateliers proposent une initiation à la danse pour les enfants accompagnés d'un parent.



Le samedi également, dans la cour de la mairie, c'est l'Argentine qui était mise à l'honneur avec la venue de deux duos, La Yeca et R&R. C'est au son du tango, de la milonga, de la chacarera et de tout le folklore urbain de Buenos Aires et des environs que la cour de la mairie a été bercée. Dans l'après-midi, c'est Jerrycan et son spectacle *Beauté Rebelle Club* qui a offert un moment musical et ludique pour le jeune public.



En soirée, le camion scène 20 Mille Lieux s'est arrêté aux abords de la Maison de quartier de la Tambourine. Sophie Solo, Les Flox et Guillaume Pidancet ont proposé aux mélomanes trois concerts aux teintes différentes. Chanson française, trio, duo et folk latino quintette. C'est en beauté que s'est achevée cette édition particulière de la Fête de la musique à Carouge.



Concerts d'automne 2021

Les trois concerts se sont déroulés comme traditionnellement les trois derniers dimanches du mois de novembre au temple de Carouge.

Premier concert

La série de concerts s'est ouverte avec l'accueil de l'Ensemble vocal et instrumental de Carouge (EVIC). Fondé par feu Philippe Corboz, l'EVIC a eu la chance de renaître en 2012 sous l'impulsion de Marie-Isabelle Pernoud, disciple de Philippe Corboz, et de son ancienne présidente Anne Métroz.

Œuvres présentées

- Claudio Monteverdi : *Adoramus te*
- Claudio Monteverdi : *Cantate Domino*
- Jacques Arcadelt : *Ave Maria*
- Heinrich Schütz : *Die mit Tränen säen werden*, SWV 378
- Johann Sebastian Bach : *Ich lasse dich nicht, du segnest mich denn*, BWV Anh. 159
- Johann Sebastian Bach : *Jesu, meine Freude*, BWV 227
- Eric Whitacre : *Lux Aurumque*
- Morten Lauridsen : *O Magnum Mysterium*

Deuxième concert

Le 21 novembre, ce sont les lauréats de la Bourse Marescotti-Ville de Carouge qui ont fait preuve de leur excellence en proposant une magnifique collaboration. En effet, la Ville de Carouge et la Fondation Marescotti ont nommé cette année un lauréat et attribué deux prix spéciaux. La très grande qualité des concurrents a rendu le choix cornélien et c'est à l'unanimité que le jury a décidé d'attribuer plusieurs prix.

Lauréat : Auguste Rahon, violoncelle

Prix spéciaux du jury : Aleksandrs Prants, violon, Gabriel Michaud, percussions, Natan Ca'Zorzi, flûte, accompagnés au piano par Louise Moulinier.

Œuvres présentées

- Johannes Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano en fa majeur*, op. 99
- Johann Sebastian Bach : *Partita pour flûte en la mineur*, BWV 1013
- Camille Saint-Saëns : *Introduction et rondo capriccioso*, op. 28
- Eugène Ysaÿe : *Sonate n° 3 pour violon seul*, «Ballade», op. 27
- Alejandro Vinao : *Burritt Variations*
- Pierre Jodlowski : *Time and Money*, «The Cube»
- Gabriel Fauré : *Sicilienne*, op. 78
- Joseph Haydn : *London Trio No. 2*, Hob. IV:2

Troisième concert

Pour le dernier concert de cette saison, c'est le Quatuor Aviv qui nous a fait l'honneur de se produire à Carouge. Fondé en Israël en 1997, le Quatuor Aviv mène une carrière internationale en se produisant dans les plus grandes salles de concert, telles que le Carnegie Hall et l'Alice Tully Hall à New York, le Kennedy Center et The Library of Congress à Washington, le Sydney Opera House, la Philharmonie de Cologne, le Konzerthaus de Vienne, le Wigmore Hall et le Royal Festival Hall à Londres, le Concertgebouw et bien d'autres lieux de prestige.

Œuvres présentées

- Franz Schubert : *Quartettsatz*
- Johannes Brahms : *Quintette*

Accès à la culture

Pour la seizième année consécutive et afin de favoriser une culture pour tous, la Ville de Carouge est partenaire du chéquier culture: un carnet de chèques individuel, nominatif et annuel, contenant 6 chèques de CHF 10 valables pour l'année civile. Il s'adresse à toutes les personnes domiciliées à Carouge, âgées entre 21 et 64 ans – ni étudiantes, ni au chômage, ni à l'assurance invalidité –, qui bénéficient d'un subside à l'assurance maladie A, B ou 100%. Ce chéquier est remis gratuitement aux ayants droit qui se présentent à la mairie. En 2021, en raison de la pandémie, seuls 11 chèquiers ont été distribués.

Subventions culturelles

En 2021, 31 entités ont bénéficié d'une subvention annuelle, 35 projets ont été soutenus par des subventions culturelles ponctuelles pour un montant de CHF 47'000 (budget annuel de CHF 50'000). Une association a retourné la subvention allouée (CHF 1'500) car le projet a été abandonné en raison de la crise Covid.

Trois festivals de cinéma, la Fondation Cinéforum et 10 projets audiovisuels (film d'animation, clip musical, série web, court métrage et documentaire) ont reçu une subvention en faveur de la création et de la diffusion cinématographique.

Conventions

Les conventions du Théâtre de Carouge et du Théâtre Alchimic ont été renouvelées et une nouvelle période conventionnée s'est ouverte pour ces deux théâtres couvrant les années 2021-2024.

Bibliothèques de Carouge

Chiffres clés de l'exercice 2021 et fonctionnement

- **205'321** : le nombre total de documents prêtés durant l'année par les deux bibliothèques, soit une augmentation de 20,04 % par rapport à l'année précédente (+34'280 prêts).
- **804** : le nombre de livres numériques prêtés durant l'année, soit une augmentation de 30,3 % par rapport à l'année précédente (+187 prêts).
- **2'016** : le nombre de consultations de magazines numériques durant l'année, soit une augmentation de 40,68 % par rapport à l'année précédente (+583 consultations).
- **944** : le nombre de nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 25,69 % par rapport à l'année précédente (+193 nouvelles inscriptions).

En 2021, la pandémie a encore fortement chamboulé l'organisation des bibliothèques de Carouge. Tant les collaborateurs et collaboratrices que le public ont dû s'adapter aux différentes mesures édictées par les autorités fédérales, cantonales et communales.

Les surveillantes du musée sont venues renforcer l'équipe de la Bibliothèque de Carouge pour contrôler le bon respect des mesures sanitaires et garantir ainsi la sécurité du public et des employé·e·s.

De janvier à juin 2021, les bibliothécaires ont travaillé en deux équipes distinctes. Le travail a été réparti entre des périodes en présentiel et d'autres en télétravail. Les bibliothèques ont adopté un horaire réduit et le nombre d'utilisateurs a été limité durant cette période. Les espaces de lecture et les ordinateurs n'étaient pas accessibles.

Durant l'été, un retour à la normale a été possible. Tous les bibliothécaires ont, à nouveau, pu travailler en présentiel ensemble. Il n'y a plus eu de limitation du public. Les places assises ont été rendues accessibles. L'horaire d'été était appliqué normalement.

À partir du 13 septembre 2021, l'accès aux bibliothèques de Carouge n'était permis qu'aux personnes possédant un certificat Covid. Il a donc fallu organiser le contrôle des entrées. L'équipe des bibliothèques s'en est chargée avec l'aide des jeunes du Projets Emploi Jeunes. La prestation de click&collect a été réservée dès ce moment-là aux personnes ne pouvant pas entrer dans la bibliothèque.

Depuis février 2021, les bibliothécaires ont mis en valeur les lieux, les métiers, les publics et les collections des bibliothèques de Carouge sur le site de la Ville de Carouge grâce à des publications régulières.

En juillet, la Bibliothèque de Carouge est devenue le lieu de tournage du film *Last Dance* de la réalisatrice Delphine Lehericéy, avec notamment François Berléand et Kacey Mottet-Klein dans la distribution.

Animations

Le programme des animations a encore été très impacté cette année. Les bibliothèques ont tout de même proposé les événements suivants :

Pour les tout-petits

- Les séances d'éveil au livre et à la lecture « Né pour lire » et les ateliers « Comptines et jeux de doigts » n'ont pas du tout été proposés en 2021 dans les bibliothèques en raison de la situation sanitaire instable. Pour ne pas perdre le lien précieux avec les familles et les tout-petits, des podcasts dédiés à la lecture avec les tout-petits ont été créés et enregistrés par lirenjeu et la Bulle d'Air, à la demande des bibliothèques de Carouge et avec le soutien de la Ville de Carouge. De janvier à juin 2021, ce sont, au total, 6 émissions « Tintamarre et Gazouillis » qui ont été proposées sur notre site internet, celui de lirenjeu et celui de la Bulle d'Air avant d'être diffusées sur Radio-Cité.

- En juin, des animations «Tintamarre et Gazouillis» ont été proposées devant la Bibliothèque de Carouge et devant la BiblioQuartier des Grands-Hutins. Au programme, lecture d'albums et comptines.
- Du 7 au 11 juillet, les bibliothèques de Carouge ont participé aux «Chapiteaux enchantés». Des bibliothécaires ont lu des histoires aux tout-petits et à leurs familles avec les croc'lectrices de Irenjeu et de la Bulle d'Air.

Pour les enfants

- Les traditionnels spectacles jeune public organisés les mercredis après-midi de janvier à mars à l'Espace Grosselin n'ont pas pu avoir lieu en 2021. Les spectacles qui étaient programmés ont été reportés à 2022.
En revanche, en octobre et novembre, des «conteries» ont été proposées à la salle des Charmettes, en petits comités et dans le respect des mesures sanitaires. Les enfants et les adultes qui les accompagnaient ont bénéficié des histoires contées par Deirdre Foster et Philippe Campiche.
En décembre, le spectacle d'improvisation «Livre-moi tes histoires» a été joué par Fausto Borghini à l'Espace Grosselin. Les enfants, dès 4 ans, étaient invités à apporter leurs propres livres d'images afin que le comédien puisse inventer des histoires originales.
- Un nouveau concept de livres mystères a vu le jour en 2021 : «Une photo, un roman» pour les enfants dès 10 ans qui ont pu choisir un roman en se basant uniquement sur une photo Polaroid, sans en connaître le résumé ni pouvoir le feuilleter.
- Par le passé, la sélection mystère «Emoji books project» s'adressait aux adolescent-e-s. Cette année, elle a été consacrée aux enfants à partir de 8 ans. Il s'est agi d'une sélection de 34 romans emballés dont l'intrigue était évoquée uniquement par des messages 100% émoticônes.
- En automne, lors de 4 ateliers, «Plume et Pinceau» ont proposé à des duos parents-enfants de travailler autour d'un moment choisi de la journée qu'ils aiment particulièrement pour créer un mini-livre artisanal.
- La BiblioQuartier a animé avec la Maison de quartier, en novembre, un atelier durant lequel les enfants se sont fait prendre en photo avec leur livre préféré, puis ils ont confectionné des cadres pour insérer les photos.
- «Calendrier de l'Avent en ligne» : afin de célébrer l'hiver et l'approche de Noël, le traditionnel «Calendrier de l'Avent» des bibliothèques de Carouge a été proposé en ligne, cette année encore ! Les conteuses, Deirdre Foster et Vanessa Gressin, ainsi que les musiciennes de la Bulle d'Air, Alexandra Tundo et Marine Pelletreau, se sont enregistrées afin que leurs histoires et leurs chansons soient quasi quotidiennement diffusées sur notre site internet.

Pour les adolescents

- En mars, les bibliothécaires ont partagé quelques-uns de leurs «coups de cœur» avec les jeunes dès 13 ans, à travers une sélection de romans mystères emballés. Seuls indices sur l'emballage, des titres musicaux évocateurs du contenu regroupés dans une playlist disponible sur l'application Spotify.

Tout public

- Le mercredi 26 mai, les bibliothèques de Carouge se sont associées pour la première fois à la Journée de la lecture à voix haute. Les croc'lectrices de Irenjeu et de la Bulle d'Air ont offert des lectures d'albums aux personnes qui venaient à la Bibliothèque de Carouge et à la BiblioQuartier des Grands-Hutins.
- «Les kits de survie pour l'été» : comme en 2020, 65 sélections de documents (romans, BD, magazines, DVD et CD) présentés dans des *tote bags* avec un kit «famille» (choix pour les enfants jusqu'à 11 ans et pour leurs parents) et un kit «adultes» (entre juin et août).

- «Les kits voyages»: 60 sélections de documents pour découvrir une ville, une région, un pays d'une manière différente grâce à des romans, des bandes dessinées, des DVD, des CD musicaux (en juillet).
- Le Café actualités de la Bibliothèque de Carouge est dorénavant aussi le lieu d'expositions temporaires d'illustrations. À l'occasion de l'exposition consacrée à Albertine au Musée de Carouge, elle a été la première illustratrice mise à l'honneur dans cet espace. La vitrine à l'entrée de la bibliothèque lui a été également consacrée, ainsi qu'une bibliographie mise à disposition dans les bibliothèques et au Musée de Carouge.

Pour les adultes

- Dans le cadre du Printemps carougeois ayant pour thème «la légèreté», un atelier créatif à partir de livres désherbés a été proposé à la Bibliothèque de Carouge le 2 octobre.
- Le 14 octobre, une «lecture amoureuse» de la correspondance entre Corinna Bille et Maurice Chappaz, tirée du livre *Jours fastes*, a été donnée par les comédiens Carole Epiney et Olivier Lambelet dans le Café actualité de la Bibliothèque de Carouge.
- La bande dessinée a été mise à l'honneur en novembre avec le report de la soirée «Bulles d'automne» prévue en 2020. Peggy Adam et Ibn al Rabin ont offert une performance dessinée et musicale pour faire découvrir leur univers artistique.
- La Ville de Carouge s'est associée à la Compagnie des mots pour attribuer un prix littéraire. Le 11 novembre 2021, un événement a officialisé le lancement du Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen. À cette occasion, la comédienne Pascale Vachoux a lu des extraits d'une œuvre d'Yvette Z'Graggen, *Juste avant la pluie*.
- Deux ateliers créatifs à partir de livres désherbés – l'un pour parent-enfant, l'autre pour adultes – ont été proposés fin novembre pour lancer la période de l'Avent.
- «Livres mystères de l'Avent»: sélection de 60 romans et BD mystères dont l'intrigue est évoquée uniquement par des mots-clés (en décembre).

Hors murs

- «Né pour lire» en plein air près des fontaines des Tours de Carouge dans le cadre du Tour de plage: 2 séances en juillet/août.
- 5 visites dans des classes de la SGIPA.

Visites

- Accueil des enfants qui fréquentent les crèches et les écoles primaires carougeoises.
- Accueil des jeunes âgés de 15 à 18 ans inscrits aux cycles 2 et 3 de l'École Sgipa, sise à la route de Veyrier.

Mouvements du personnel

- M. Marc Pfund a été engagé le 1^{er} janvier 2021 comme employé de bibliothèque pour compléter l'équipe rangement-équipement.
- Le poste de stagiaire pré-HES a été occupé par M. Boris Pahnke (janvier-août) puis par M. Luca Corvaglia (dès le 1^{er} septembre).
- M. Valentin Viquerat, étudiant à la HEG-ID, travaille comme aide-bibliothécaire les samedis.
- M^{me} Clarissa Zoni a terminé avec succès son apprentissage d'AID.
- M. Emerson Guedes de Brito a entamé un apprentissage d'AID le 30 août 2021. D'un commun accord, le contrat a été résilié au 31 décembre 2021.
- Deux jeunes ont été accueillis pour des stages de découverte d'une ou deux semaines.

Statistiques annuelles

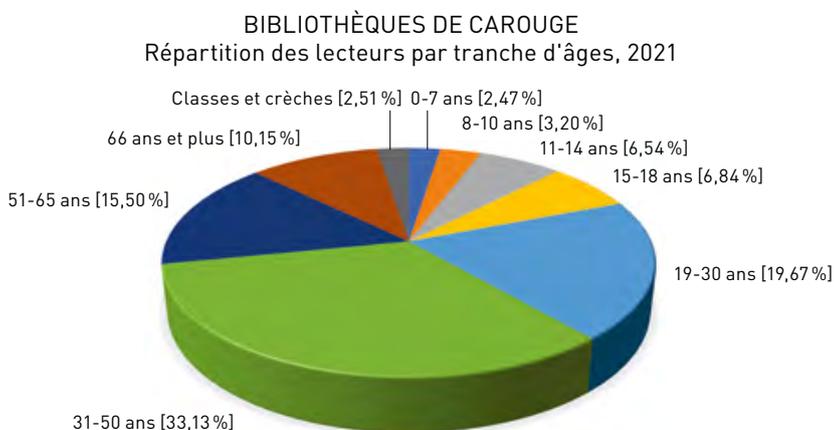
a) Statistiques 2021 sur le prêt

Nombre de documents prêtés		2021	2020	Écart	2019
Site des Promenades	Section «adultes»	79'287	73'149	6'138	96'153
	Section «jeunes»	99'722	88'182	11'540	117'672
	Total Promenades	179'009	161'331	17'678	213'825
<i>Y compris</i>	Prolongations par internet	30'467	10'444	20'023	16'262
Site des Grands-Hutins		23'492	7'660	15'832	13'882
Fonds numérique – Livres		804	617	187	303
Fonds numérique – Magazines*		2'016	1'433	583	529
Total numérique		2'820	2'050	770	832
Total général		205'321	171'041	34'280	228'539

* Pour les magazines numériques, il s'agit du nombre de consultations.

b) Statistiques 2021 sur les usagers

Nombre de lecteurs inscrits		2021	2020	Écart	2019
Section «adultes»	66 ans et plus	1'871	1'709	162	1'587
	51-65 ans	2'858	2'674	184	2'466
	31-50 ans	6'107	5'803	304	5'541
	19-30 ans	3'626	3'481	145	3'295
	Total	14'462	13'667	795	12'889
Section «jeunes»	15-18 ans	1'261	1'190	71	1'141
	11-14 ans	1'206	1'193	13	1'216
	8-10 ans	589	624	-35	643
	0-7 ans	455	422	33	478
	Total	3'511	3'429	82	3'478
Classes et crèches		462	456	6	376
Total général		18'435	17'552	883	16'743



Nombre de nouvelles inscriptions		2021	2020	Écart	2019
Section «adultes»	66 ans et plus	40	24	16	62
	51-65 ans	63	64	-1	117
	31-50 ans	351	296	55	480
	19-30 ans	105	94	11	174
	Total	559	478	81	833
Section «jeunes»	15-18 ans	33	27	6	49
	11-14 ans	82	64	18	90
	8-10 ans	105	75	30	121
	0-7 ans	149	94	55	138
	Total	369	260	109	398
Classes et crèches		16	13	3	15
Total général		944	751	193	1'246

c) Statistiques 2021 sur le fonds

Site des Promenades

Nouvelles acquisitions			2021	2020	Écart	2019
Adultes	Fiction	Romans	873	997	-124	735
		BD et mangas	1'026	938	88	709
		Langues étrangères	81	122	-41	88
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>1'980</i>	<i>2'057</i>	<i>-77</i>	<i>1'532</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93	608	854	-246	614
	Multimédias	DVD	220	131	89	149
		Livres lus	58	45	13	20
		CD musique	109	222	-113	166
		Livres numériques	1'018	368	650	0
		Jeux vidéo	78	63	15	43
<i>Sous-total multimédia</i>	<i>1'483</i>	<i>829</i>	<i>654</i>	<i>378</i>		
Sous-total section «adultes»			4'071	3'740	331	2'524
Jeunes	Fiction	Albums, PL et LJ	909	758	151	983
		Kamishibai	0	0	0	0
		Romans et contes	721	609	112	829
		Bandes dessinées	371	251	120	430
		<i>Sous-total</i>	<i>2'001</i>	<i>1'618</i>	<i>383</i>	<i>2'242</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93	226	107	119	264
	Multimédia	DVD	61	0	61	158
		Livres-CD	59	38	21	164
		<i>Sous-total</i>	<i>120</i>	<i>145</i>	<i>-25</i>	<i>586</i>
	Sous-total section «jeunes»			2'347	1'870	477
Total général			6'418	5'610	808	5'616

PL : premières lectures ; LJ : livres jeux – Depuis 2020, la collection de CD musicaux a rejoint la section «adultes» – Il n'y a pas eu d'achat de livre numérique en 2019.

État des collections au 31 décembre 2021			2021	2020	Écart	2019
Adultes	Fiction	Romans	9'080	8'615	465	8'760
		Romans gds caract.	405	329	76	214
		Romans policiers	2'597	2'395	202	2'207
		Science-fiction	1'132	975	157	868
		Bandes dessinées	7'642	7'417	225	7'028
		Mangas	5'372	5'155	217	4'753
		Jeux de rôles	68	5	63	0
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>26'296</i>	<i>24'891</i>	<i>1'405</i>	<i>23'830</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93	10'561	12'733	-2'172	12'929
		Guides de voyage	765	757	8	713
		Récits vécus	674	658	16	626
		Fonds local I	560	557	3	545
		Fonds ancien	1'085	1'084	1	1'084
		<i>Sous-total documentaires</i>	<i>13'645</i>	<i>15'789</i>	<i>-2'144</i>	<i>15'897</i>
		<i>y compris</i>	Fonds local II	0	3'323	-3'323
		Livres illustrés XIX ^e	163	163	0	163
		Manuscrits	17	17	0	17
	Multimédia	DVD fiction et documentaires	3'711	4'864	-1'153	4'667
		Livres lus fiction et documentaires	435	672	-237	549
		CD musique	3'131	2'994	137	2'744
		Livres numériques	2'219	1'424	795	—
		Jeux vidéo	592	494	98	450
	<i>Sous-total multimédia</i>	<i>10'088</i>	<i>10'448</i>	<i>-360</i>	<i>8'410</i>	
Presse (nombre de titres)			189	188	1	204
Sous-total section «adultes»			50'218	51'316	-1'098	48'341

État des collections au 31 décembre 2021			2021	2020	Écart	2019
Jeunes	Fiction	Albums [ALB]	6'581	6'691	-110	6'700
		Premières lectures	1'644	1'626	18	1'574
		Livres jeux	127	122	5	143
		Kamishibai	92	87	5	87
		Contes [C]	264	263	1	255
		Romans 7+ [Re]	2'012	2'010	2	2'002
		Romans 10+ [R]	1'380	1'364	16	1'311
		Romans Ados [Rj]	1'136	1'066	70	1'032
		Romans policiers	417	400	17	384
		Science-fiction	1'072	1'064	8	1'044
		Bandes dessinées	2'692	2'402	290	2'236
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>17'417</i>	<i>17'095</i>	<i>322</i>	<i>16'768</i>
		Documentaires	Classes 00 à 93	3'004	3'282	-278
	Albums documentaires		1'130	1'083	47	967
	<i>Sous-total documentaires</i>		<i>4'134</i>	<i>4'365</i>	<i>-231</i>	<i>4'167</i>
	Multimédia	DVD fiction et documentaires	1'895	1'872	23	2'069
		Livres-CD	1'522	1'502	20	1'479
<i>Sous-total multimédia</i>		<i>3'417</i>	<i>3'374</i>	<i>43</i>	<i>3'548</i>	
Presse (nombre de titres)		50	53	-3	55	
Sous-total section «jeunes»		25'018	24'887	131	24'538	
Total général		75'236	76'203	-967	72'879	

Le Fonds local I est constitué de documents concernant Carouge.

Le Fonds local II a été supprimé en 2021. Une partie des livres a été donnée à d'autres bibliothèques ou à des particuliers.

La collection de livres illustrés, édités entre 1850 et 1950, a fait partie du fonds de la Bibliothèque de Carouge au début du XX^e siècle.

La collection de manuscrits est constituée des donations Jérôme Deshusses et Brocher (Henri, Jules et Henri fils).

Les livres numériques n'étaient pas comptabilisés avant 2020.

Site des Grands-Hutins

Nouvelles acquisitions			2021	2020	Écart	2019
Espace d'accueil	Fiction	Petits et enfants	131	102	29	205
		Romans Ados	30	12	18	18
		Romans	199	138	61	201
		BD et mangas	211	100	111	136
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>571</i>	<i>352</i>	<i>219</i>	<i>560</i>
Documentaires	Jeunes et adultes	151	114	37	85	
Multimédia	DVD	127	39	88	202	
	Livres-CD	3	11	-8	5	
	CD musique	36	44	-8	47	
	<i>Sous-total multimédia</i>	<i>166</i>	<i>94</i>	<i>72</i>	<i>254</i>	
Total général		888	560	328	899	

État des collections au 31 décembre 2021			2021	2020	Écart	2019
Espace d'accueil	Fiction	Petits et enfants	1'917	1'871	46	2'077
		Romans Ados	148	147	1	204
		Romans	1'087	968	119	1'159
		BD et mangas	1'358	1'278	80	1'507
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>4'510</i>	<i>4'264</i>	<i>246</i>	<i>4'947</i>
Documentaires	Jeunes et adultes	1'381	1'372	9	1'571	
Multimédia	DVD	887	868	19	1'222	
	Livres-CD	124	110	14	134	
	CD musique	968	1'038	-70	997	
	<i>Sous-total multimédia</i>	<i>1'979</i>	<i>2'016</i>	<i>-37</i>	<i>2'353</i>	
Presse (nombre de titres)		77	64	13	73	
Total général		7'947	7'716	231	8'944	

d) Statistiques 2021 sur les animations

Animations «jeune public» (mercredis) – Fréquentation	2021	2020	Écart	2019
Enfants	127	333	-206	968
Adultes	99	249	-150	697
Total	226	582	-356	1'665
Nombre d'animations	5	9	-4	27
Moyenne par séance	45	65	-20	60

En raison de la situation sanitaire Covid, aucun spectacle n'a été proposé durant le premier semestre.

En octobre et novembre, 4 conteries ont été organisées à la Salle des Charmettes, ainsi qu'un spectacle d'improvisation en décembre à l'Espace Grosselin.

Autres animations «jeune public» – Fréquentation	2021	2020	Écart	2019
Comptines et jeux de doigts	0	51	-51	86
Ateliers d'octobre	22	28	-6	56
Calendrier de l'Avent en ligne		518		470
Total	22	597	-575	612

En raison de la situation sanitaire Covid, les ateliers Comptines et jeux de doigts n'ont pas été proposés en 2021.

La thématique des ateliers d'octobre change chaque année, il s'agit d'ateliers parents-enfants.

En 2021, l'ensemble des fichiers a été hébergé sur notre site internet. Contrairement à 2020, nous n'avons donc pas eu recours à bandcamp et il n'a pas été possible, cette année, de comptabiliser les écoutes avec Google Analytics.

Éveil au livre (Né pour lire) – Fréquentation	2021	2020	Écart	2019
Enfants	0	49	-49	247
Adultes	0	58	-58	224
Total	0	107	-107	471
Nombre de séances	0	6	-6	17
Moyenne par séance	0	18	-18	28

En raison de la situation sanitaire Covid, les séances d'éveil au livre («Né pour lire» et «Né pour lire raconté chanté») n'ont pas été proposées en 2021.

Animations pour «adolescents-adultes» – Fréquentation	2021	2020	Écart	2019
Bulles d'automne	45	0	45	500
Kits de survie pour l'été	65	65	0	65
Kits voyages	60	60	0	0
Ateliers livres désherbés	22	0	22	0
Livres mystères de l'Avent	60	60	0	60
Emoji books project	34	68	-34	62
Total	286	253	33	687

En 2020, en raison de la situation sanitaire Covid, la soirée «Bulles d'automne» a dû être annulée.

En 2019, «Bulles d'automne» a été organisé en même temps que la fête des 10 ans des Grands-Hutins.

Les ateliers de livres désherbés ont été proposés pour la première fois en 2021, au nombre de 3.

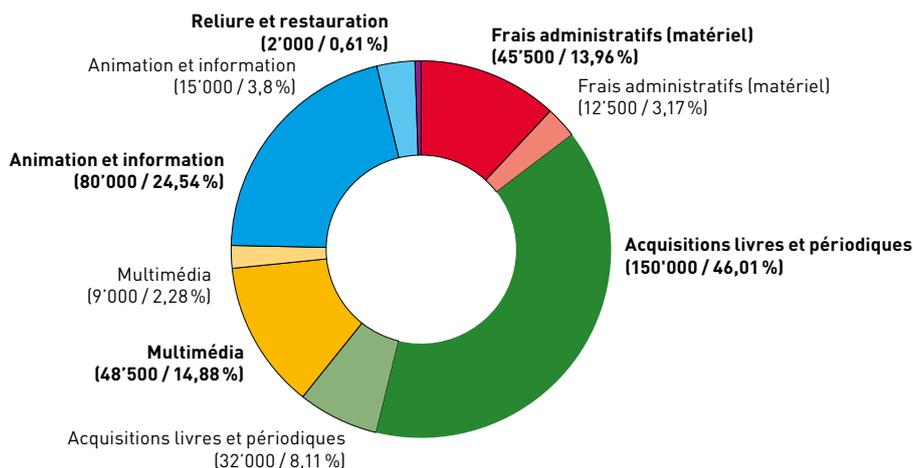
Visites de classes et de crèches – Nombre de visites		2021	2020	Écart	2019
Site des Promenades	École Sgipa	1	14	-13	31
	École primaire	35	36	-1	108
	Parascolaire	0	0	0	2
	Crèches	8	11	-3	45
	Autre	0	0	0	0
	Nombre de visites	44	61	-17	186
Site des Grands-Hutins	École primaire	6	6	0	23
	Crèches	19	12	7	31
	Maison de quartier	2	0	2	0
	Nombre de visites	27	18	9	54
Nombre total de visites		71	79	-8	240

Par souci de rationalisation, un arrangement a été trouvé avec les classes du cycle 3 de l'École Sgipa venant à la bibliothèque, soit six classes. Celles-ci ont assisté aux visites par groupe de deux classes. Ainsi chaque séance permet d'accueillir soit une classe, qui se compose d'un éducateur et de sept élèves, soit deux classes. Par ailleurs, cinq séances ont eu lieu hors murs, à l'École Sgipa, et n'apparaissent donc pas dans ces statistiques

En raison de la situation sanitaire Covid, à la Bibliothèque de Carouge, 18 visites de classes de l'École SGIPA, 42 visites de classes de l'école primaire et 4 visites de crèches ont dû être annulées.

À la BiblioQuartier, 2 visites ont été annulées, il n'y a pas eu de programmation de visites entre janvier et juillet. Si celles-ci avaient pu avoir lieu, 42 visites supplémentaires auraient été comptabilisées.

e) Affectation du budget 2021 – Site des Promenades (*en gras*) et des Hutins



Musée de Carouge

Fréquentation

En 2021, le Musée de Carouge a vécu les derniers mois de la crise sanitaire et la fin des travaux de la Maison Montanrouge à la place de Sardaigne.

Cette année – toujours particulière – a débuté avec la fin de l'exposition *Elles dans l'objectif d'Ernest Piccot. 1930-1950* prolongée jusqu'au 14 mars 2021. Les dernières semaines de l'exposition ont attiré 287 visiteurs et ont hélas vu la suppression de toutes les animations en raison du Covid.

À la fin du printemps, les travaux de rénovation et d'agrandissement du musée se sont terminés et le bâtiment a été livré à ses utilisateurs : une grande campagne de déménagement a permis de quitter les bureaux de la rue Jacques-Dalphin 24 et les salles d'exposition temporaires du boulevard des Promenades pour réaménager dans un bâtiment rénové, dont l'inauguration s'est faite avec le vernissage de l'exposition de l'automne consacrée à l'illustratrice Albertine.

Cette exposition a connu une très forte fréquentation et a donné une nouvelle impulsion et dynamique au musée, malmené depuis les dernières années, en raison de la crise sanitaire et des travaux qui se sont prolongés, notamment à cause d'un incendie. 8'550 personnes ont ainsi pu admirer le travail d'Albertine créé spécialement pour le Musée de Carouge ! Le musée a dû ouvrir en matinée afin d'absorber la masse de visites scolaires demandées et le nombre d'ateliers pour les classes prévu a même été doublé. Animés par Myriam Abourousse, les ateliers scolaires ont connu un vif succès et permis d'accueillir environ 450 élèves : ceux-ci ont pu construire, en groupe, un petit théâtre en carton et papier, imaginé par Albertine, que les enfants pouvaient décorer comme ils le souhaitaient. L'artiste, quant à elle, a proposé cinq visites guidées publiques à un public conquis.



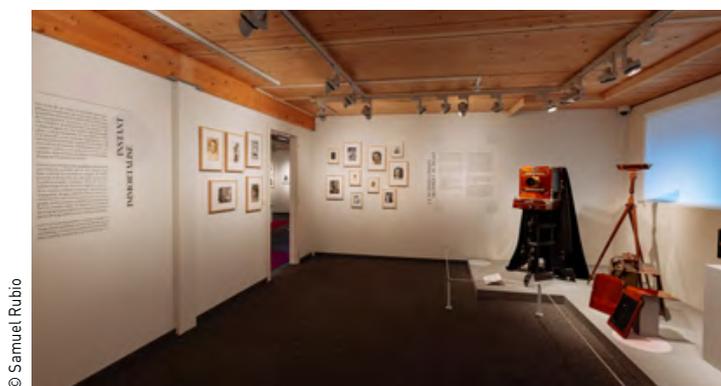
Expositions

Elles dans l'objectif d'Ernest Piccot. 1930-1950

(du 17 septembre 2020 au 7 mars 2021,
prolongée jusqu'au 14 mars 2021)

Être une star, incarner un personnage de cinéma, ne serait-ce qu'une journée, et en garder précieusement le souvenir : elles ont pu toucher du doigt ce rêve américain dans l'atelier d'un photographe carougeois. Ernest Piccot possédait un studio à la place du Marché et ses portraits des années 1930-1950 nous plongent dans une époque où le glamour révèle la force et la sensualité des femmes. Empruntant poses, accessoires et lumières aux codes du cinéma hollywoodien et de la mode, il a transcendé des modèles souvent anonymes. Il nous livre leur image dans cette exposition hors les murs du Musée de Carouge.

Un petit film parlant de l'exposition et une visite en images ont permis aux personnes qui ne pouvaient pas visiter l'exposition d'avoir un aperçu de celle-ci.



© Samuel Rubio



© Samuel Rubio



© Samuel Rubio

Apparition. Albertine

(du 16 septembre au 19 décembre 2021)

« Pour sa réouverture après travaux, le Musée de Carouge propose une carte blanche à la dessinatrice genevoise Albertine. Révélée au grand public notamment par ses nombreux livres parus aux Éditions La Joie de lire, et récemment honorée par le prestigieux Prix Hans Christian Andersen, l'artiste poursuit ici et selon ses propres termes son œuvre d'exploration. *Apparition* présente une réflexion sur la conscience; il est question de solitude, de contemplation, de mystique et de métaphysique. On découvrira ainsi de salle en salle, sur des tonalités bleues et jaunes, plusieurs séries de gouaches et d'objets en bois, recelant autant de mystères.

Albertine est depuis longtemps liée à la ville de Carouge. Ses travaux ont été présentés dans les galeries Maya Guidi, Ligne Treize, Séries Rares et Tiramisù. La Commune l'a par ailleurs régulièrement sollicitée pour des réalisations graphiques » Germano Zullo, écrivain.

Un film en deux temps (teaser puis interview d'Albertine) parlant de l'exposition a été produit, ainsi qu'un portfolio avec un choix de reproductions d'œuvres exposées, disponible à la vente au musée. Enfin, les enfants souhaitant réaliser leur petit théâtre d'Albertine ont également eu l'opportunité de l'acquérir à l'accueil pour le fabriquer à la maison.



© Magali Girardin



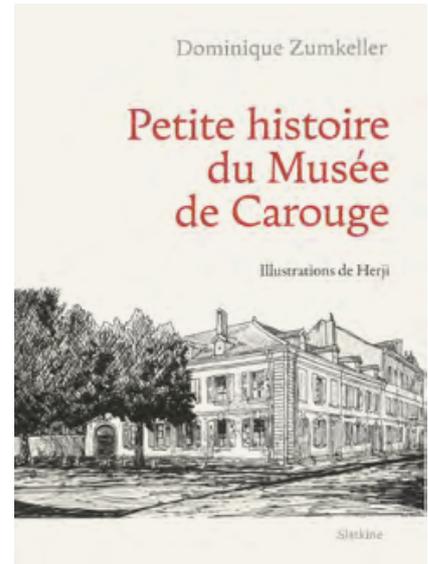
© Samuel Rubio

Événements

En novembre 2021, le musée s'est associé à Art Carouge, qui organise, comme chaque année, un *vernissage commun des galeries et musée de Carouge*. Durant ce week-end, le musée a ouvert ses portes au public selon des horaires élargis et a proposé un atelier pour enfant et une visite guidée de l'exposition par Albertine.

Publication

À l'occasion de la réouverture du musée après les travaux, le Service de la culture et de la communication a mandaté Dominique Zumkeller, ancien archiviste de la Ville de Carouge, pour rédiger un ouvrage retraçant l'histoire de l'institution et de la Maison Montanrouge. Ses propos sont illustrés par dix-neuf planches originales commandées à l'illustrateur Herji.



Crédit cadre d'art contemporain

2021 marque la première année du nouveau crédit cadre (le second depuis la transformation du Fonds de décoration en Crédit cadre d'art contemporain fin 2017). Ce nouveau crédit cadre, voté par le Conseil municipal, a un montant de CHF 950'000; il couvre l'actuelle législature et prendra fin en 2025.

Réalisations 2021

L'artiste plasticienne Carmen Perrin – connue pour ses interventions dans l'espace public – a été mandatée pour réaliser une intervention artistique dans le jardin de l'École de musique du Val-d'Arve. Ce mur ondulé, de 18 mètres de long et d'une hauteur de 1,83 mètre, a été réalisé en briques de terre crue associées à 24 cylindres en plexiglas transparent. Cette pièce monumentale évoque la forme utilisée pour visualiser les ondes sonores, les perforations étant réparties afin de correspondre à la distribution des notes d'une composition musicale d'Erik Satie.



© Sarah Najjar

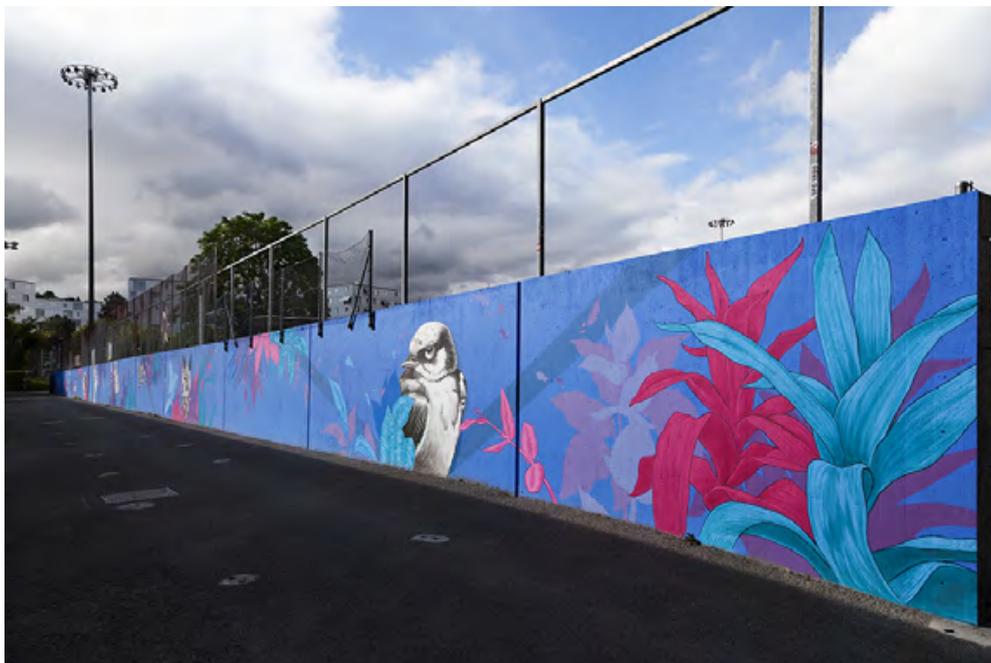
Jardin de l'École de musique du Val-d'Arve, route de Veyrier 62,
Une partition, ce qui passe d'un monde à l'autre, 2021 de Carmen Perrin.

Deux fresques ont été réalisées par des artistes carougeois sur des lieux qui subissent fréquemment des déprédations – identifiés par le SVEM –, dans le but de dissuader ces dernières.



© Barbara Haemmig de Preux

Sortie de secours du CEVA (Tambourine), fresque de PanpanCucul. Une fresque au style coloré, vif, naïf et ludique égaye cet édicule.



© Barbara Haemmig de Preux

Mur le long de la piscine de la Fontenette, fresque de Steve Dunand. Poissons et oiseaux sont dessinés de manière extrêmement réaliste, dans une ambiance végétale aux teintes électriques sur une longueur de 85 mètres.

Carouge Magique, interventions artistiques éphémères dans le cadre des illuminations d'hiver



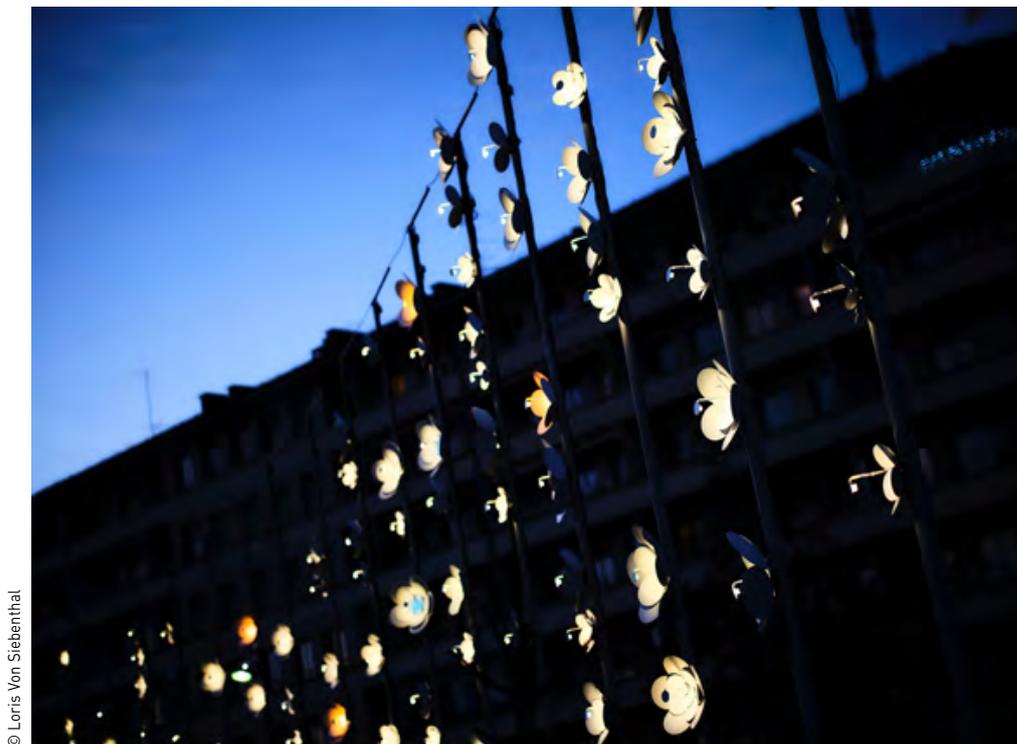
© Loris Von Siebenthal

Rue Vautier, *Les Anges gris* de Cédric Le Borgne.



© Loris Von Siebenthal

Fontaines des Tours, *Les Oiseaux* de Cédric Le Borgne. Intervention installée chaque hiver depuis 2019.



© Loris Von Siebenthal

Place de l'Octroi, *Blossom* du Studio Pitaya. Après avoir été installés dans les arbres de la place du Marché (2019), puis dans ceux du parvis du temple et de la rue Jacques-Dalphin (2020), les magnolias ont habillé les mâts de la place de l'Octroi. Pour réaliser cette nouvelle installation, le CCAC a effectué un complément d'acquisition de 10 magnolias, qui s'ajoutent aux 120 achetés en 2019.



© Loris Von Siebenthal

Rondeau de Carouge, *L'Envol* du Studio Pitaya. Après avoir décoré les mâts de la place de l'Octroi (2019, 2020), les oiseaux de métal ont migré sur les branches des platanes du Rondeau de Carouge. Le CCAC a acheté 20 et loué 40 oiseaux supplémentaires pour augmenter l'effectif existant (40 oiseaux Led Paloma achetés en 2019) et effectuer cette installation.

Mouvements de personnel

- Démission : Aline Bœuf, assistante administrative.
- Fin d'activité : Fabienne Finat, adjointe à la cheffe de service.
- Engagement en CDD de Claire Mayet, pour l'organisation et la gestion du Concours international de céramique.
- Engagement de deux agentes d'accueil auxiliaires pour l'exposition temporaire de 2021 : Armanda Roulin-Röschi et Perialba Siano.

Collections 2021

Achats

Beaux-arts

- Achat auprès d'une galerie d'un panneau publicitaire de la fabrique Chirat.
- Achat auprès d'une maison de vente aux enchères d'un sanglier en bronze de Marc Obermann.
- Achat auprès de l'artiste : une marotte en plâtre et un bas-relief en papier d'Albertine exposés lors de l'exposition de l'artiste au Musée de Carouge.
- Commande auprès de quinze artistes carougeois et genevois d'illustrations en lien avec les cornichons en vue d'une exposition qui se tiendra au Musée de Carouge en 2023 : Line Parmentier, Julie Thomas, Albertine, Benoît Ben Marchesini, Tina Schwitzgebel-Wang, Fabian Menor, Sarah Najjar, Christoffer Ellegard, Pierre Wazem, Mathilde Veuthey, Katia De Conti, Guillaume Lang, Yves Aloys Robellaz, Sylvie Wibaut, Gérald Poussin.

Faïences

- Achat auprès d'une maison de ventes aux enchères : une statuette de singe en terre cuite émaillée de Marcel Noverraz.
- Achat auprès d'un collectionneur d'un lot de 26 assiettes commémoratives des manufactures Degrange et Coppier à Carouge.

Dons

Beaux-arts

- Don de M. Jacques Benoît d'objets ayant appartenu à sa famille : trois plats commémoratifs en étain offerts à des membres de la famille Benoît ; une huile sur toile de J. J. Sachbach représentant la paroisse de Dardagny ; une huile sur toile de May Larsen représentant le pont de Carouge ; une huile sur toile anonyme représentant un paysage d'Ardèche.
- Don de M^{me} Christine Welti : deux bustes en plâtre signés Jean Chomel ; un portefeuille contenant 24 aquarelles de Jean Chomel ; un cahier contenant des dessins au fusain signés Jean Chomel. Ce lot provient de la collection personnelle de Jean Chomel.
- Don de M. Jean-Claude Matthey de quatre huiles sur toiles de sa collection personnelle : *Bouquets de fleurs* de Philippe Bonjour, *Vue du Salève* de Jean Tavernier, *Menace sur Sardaigne* de René Barro, *Pont de Carouge*, de Virgile.
- Don du D^r Philippe Glasson d'une toile peinte à l'huile représentant un portrait de femme réalisé par Émile Artus et encadrée par l'Atelier Fritsch. Le tableau est actuellement exposé dans les bureaux de l'administration du musée.
- Don de M^{me} Jacqueline Amar : *Heidi*, tableau d'Ernest Helfer ; *Pont de Carouge et maison Monnard*, *Café de la Bourse* et *Genève rue de la Tour*, trois tableaux de René Helfer.

- Don de M. René Conti, par succession de M. et M^{me} Grange, de trois tableaux représentant Carouge: *Le Pont des Acacias* et *Le Pont de Carouge*, anonymes; *Les Charmettes* de Benjamin Vautier.
- Don de M^{me} Suzette Charton d'un important lot de quelque 70 œuvres de Géo Fustier héritées de la veuve de l'artiste.
- Don de M^{me} Marie-Christine Dubois d'un tableau de Luc Michel Schupfer représentant l'entrée de Genève dans la Confédération.

Faïence

- Don de M^{me} Antoinette Golay-Bianco d'une corbeille ajourée en faïence provenant très probablement des manufactures de Carouge et d'un plat commémoratif en faïence de la manufacture Coppier.
- Don de M. Jacques Benoît d'un lot de faïences, porcelaines et poteries ayant appartenu à ses parents: deux assiettes commémoratives de Langenthal; une gourde en faïence; deux assiettes commémoratives en faïence de la manufacture Coppier; une coupelle, une bonbonnière, quatre plats, un pichet, trois plats commémoratifs, quatre assiettes commémoratives, trois coupelles commémoratives, un beurrier, un plat à gâteau en terre cuite émaillée de la Poterie de la Chapelle dirigée par Marcel Noverraz; une assiette en porcelaine de la manufacture Bavaria Zeh Scherzer.
- Don de M^{me} Christine Welti d'un lot de 16 objets utilitaires en terre cuite émaillée signés Chomel et produits par la Poterie de Carouge, objets provenant de la collection personnelle de Jean Chomel.
- Don de M. Alexandre Diakoff: une catelle en faïence de Laufen représentant le Collège à Carouge; trois assiettes commémoratives en faïence de la manufacture Coppier.
- Don de M^{me} Janine Uldry d'une assiette en porcelaine de Langenthal de l'épicerie-laiterie Poinot de Carouge.

Infrastructures

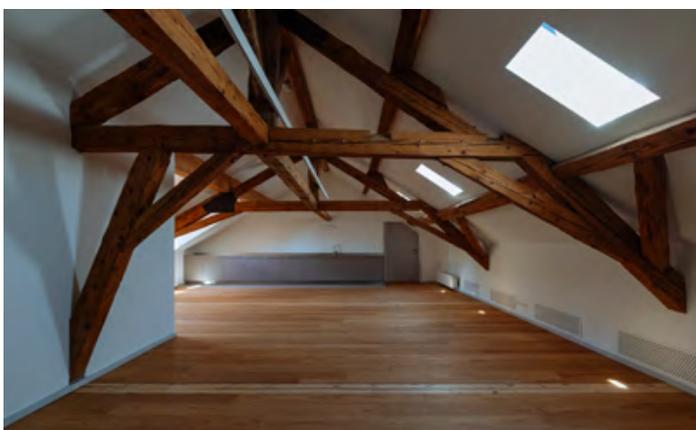


© Samuel Rubio

Après un retard dû aux conséquences de l'incendie de 2019 et à l'interruption des chantiers en 2020 durant le premier confinement décrété après l'apparition du Covid, les travaux de mise aux normes énergétiques de la maison Demontanrouge et la construction du nouveau pavillon d'accueil se sont achevés. Les clés du bâtiment ont été remises dans le courant de l'été 2021 permettant à toute l'équipe de reprendre possession des lieux. Le musée dispose désormais d'un nouveau pavillon d'accueil dévoilant le magnifique jardin qui se trouve dans la cour intérieure, d'une salle d'exposition supplémentaire ainsi que d'une salle de médiation aménagée dans les combles.



© Samuel Rubio



© Samuel Rubio



© Samuel Rubio



© Samuel Rubio

À l'occasion des travaux, le jardin a été réaménagé : deux bancs de Gérald Poussin ont été installés dans la pelouse alors que le *Corbeau* d'Yvan Larsen, acquis en 2020, veille sur l'entrée de la cour. Pour compléter ce bestiaire, le faucon de Marc Obermann est venu se percher sur le bureau d'accueil du nouveau pavillon.

Archives 2021

Les Archives de la Ville de Carouge ont pour mission :

- d'aider et conseiller le personnel administratif dans la gestion courante et intermédiaire des documents ;
- de réceptionner les dossiers produits par les services communaux, de les trier selon les directives des archives d'État, de les conditionner de manière adéquate et d'inventorier les dossiers d'archives ainsi constitués ;
- de conserver et mettre en valeur les documents à valeur patrimoniale et historique, qui constituent la mémoire de la Ville de Carouge.

En 2021, les Archives de la Ville de Carouge, service public et gratuit, ont été ouvertes au public le lundi, le mardi et le jeudi après-midi de janvier à décembre.

Durant l'année 2021, les Archives de la Ville de Carouge ont accueilli 61 consultants dans leurs locaux, hors collaborateurs de l'administration. L'archiviste a répondu à de nombreuses demandes scientifiques et recherches historiques.

Plusieurs fonds administratifs sont en cours de traitement. Un versement volumineux contenant une centaine de boîtes et classeurs a été réalisé en début d'année par le Musée de Carouge. Ce fonds est actuellement trié, conditionné et inventorié. Plusieurs boîtes de la Police municipale et du domaine public, datant de 1970, sont également en cours de traitement. Les archives du Service des affaires sociales ainsi que celles du Service de la voirie, espaces verts et matériel ont toutes été traitées. L'inventaire se trouve dans le portail des archives communales genevoises (<https://ge.archivescommunales.ch/>).

Nous avons reçu plusieurs fonds privés, dont la suite du fonds Pertin (notamment des bandes sonores Revox). Ce fonds est extrêmement riche et est toujours en cours de traitement.

Quatre registres ont été restaurés grâce au travail minutieux de M. Michel Magnin : *Cadastre, 1760-1811, Hospice civil, 1786-1845, Cimetière de Carouge, 1884-1898, Droits sur les vins et alcool, 1833-1849.*

Durant le mois de décembre, deux classes de la HEG en Information documentaire sont venues visiter les Archives de la Ville de Carouge et découvrir le métier d'archiviste.

Trois étudiants ont effectué leur stage aux Archives de la Ville de Carouge durant l'année 2021. M^{me} Élodie Diserens de septembre 2020 à mai 2021, M^{me} Monika Sirisin de septembre à octobre 2021 et M. Samuel Anderegg d'octobre à décembre 2021.

Quelques lots d'archives privées relatives à Carouge sont entrés dans nos collections grâce à la bienveillance de :

- M. Jean Pertin – Photographies et diapositives sur Carouge et la Suisse, coupures de presse, documents de famille, 1900-2019
- Théâtre de Carouge – Rapports d'activité, programmes, flyers et affiches de spectacles, 2003-2020
- M. Bernard Bard – Documentation numérique sur Carouge (30'000 documents scannés : photos, articles, publicités...)
- M^{me} Bernadette Gaud – Archives de M^{me} Geneviève Deshusses, institutrice à Carouge, chanteuse et musicienne, 1970-2010
- Anonyme – Extraits des minutes du Greffe du Tribunal de Genève, 1783-1829
- M. Jean-Pierre Eracle – Gazette de la Vigne-Rouge, n^{os} 6, 7, 8, 2021
- M^{me} Thessa Mollard – Recueils de poésie de Pascal Ruga, Henri Noverraz et Raoul Montandon
- M^{me} Laurence de Chambrier – Photographie de l'entreprise Tunsgam, rue Ancienne, 1944

Nos remerciements les plus vifs sont adressés à ces généreux donateurs.

Communication

Communication institutionnelle

Le secteur Communication du Service des affaires culturelles et de la communication poursuit son travail d'harmonisation et de consolidation de l'identité institutionnelle de la Ville de Carouge par le biais d'une gestion globale de tous les supports édités en son sein. Grâce à cela, les multiples actions entreprises par tous les services de la Ville sont perçues à travers une présentation visuelle unifiée et unique. Le choix et l'utilisation des couleurs, polices, images et contenus ne sont pas laissés au hasard mais s'effectuent dans le cadre d'une charte graphique institutionnelle appliquée notamment sur les supports en communication suivants : journal communal, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, infolettre électronique, campagnes d'information et culturelles, affiches institutionnelles ou affiches ponctuelles événementielles, brochures et divers imprimés, signalétique des bâtiments, des sites extérieurs, papeterie administrative, vidéos, etc.

La réalisation d'une identité institutionnelle forte et unifiée est un processus en constant développement, et son succès ne peut être assuré qu'à travers une application consistante et transversale des projets des neuf services, ce que le service essaie de faire autant que possible dans les limites des ressources humaines et des budgets à disposition. Cette identité institutionnelle est le reflet de la Ville de Carouge, marquée par son histoire passée et son futur ainsi que ses valeurs.

Journal *Vivre Carouge*

En 2021, le journal communal a été publié 4 fois, à savoir aux mois de mars (n° 93), de mai (n° 94), de septembre (n° 95) et de décembre (n° 96). Après une année marquée par le Covid et ses incertitudes qui se sont traduites par des modifications éditoriales de dernière minute en raison des risques d'annulation d'événements, le journal a retrouvé son contenu habituel. *Vivre Carouge* rend compte de la vie communale le plus largement possible, tout en informant la population carougeoise des grands sujets concernant leur ville au travers de ses rubriques *Dossier* et *Zoom*.



N° 93

DOSSIER Une ville, une vie, presque normales : comment l'administration de Carouge s'est organisée lors de la crise du Covid

ZOOM Le Printemps carougeois



N° 94

DOSSIER Lever de rideau sur le Centre communal : un théâtre rebâti et une salle des fêtes rénovée

ZOOM Le compost vaut de l'or (dans le cadre de la campagne «Mission compost: 100'000 francs pour Carouge»)



N° 95

DOSSIER **Urbanisme: accompagner l'évolution de notre territoire**: tour d'horizon des réalisations récentes et à venir

ZOOM Albertine sème le mystère au musée: première exposition après rénovation



N° 96

DOSSIER **Petite enfance**: gros plan sur les services de l'accueil des enfants de 0 à 4 ans

ZOOM **Carouge magique**

L'équipe veille à ce que le journal évolue dans un esprit respectant la charte éditoriale et graphique. Rédaction, direction artistique, choix des images, respect de l'identité visuelle, proposition d'articles aux différents services de l'administration et édition des articles reçus des associations sont autant de volets qui permettent de proposer un journal de qualité.

À noter que les archives du journal communal sont disponibles en ligne et sont accessibles à toutes et tous depuis le numéro 1 datant de 2004: <https://www.carouge.ch/les-archives-du-vivre-carouge>.

Campagnes de communication

Le secteur Communication soutient l'ensemble des services de la Ville de Carouge dans la conception, le développement et la diffusion des campagnes auprès du public.

De nombreuses campagnes de communication (information, événementiel, sensibilisation) sont réalisées chaque année en collaboration avec les autres services et sont déployées sur une palette de médias différents, choisis en fonction de l'importance de la campagne et du budget à disposition (réseaux d'affichages, plateformes digitales, etc.).

En 2021, outre les campagnes annuelles traditionnelles – 1^{er} Août, Grande Braderie, Concours de courts métrages, Printemps carougeois, Fête de la musique, Carouge. Bienvenue ailleurs, Concerts d'automne, patinoire, Carouge magique –, le secteur Communication a largement œuvré pour le secteur d'Agenda 21, avec notamment une large campagne **Carouge Zéro Déchet** pour l'augmentation de l'utilisation de la petite poubelle verte. Adressée à la population carougeoise, mais également en collaboration avec les écoles carougeoises, cette action en communication a rencontré un vif succès.



VILLE DE CAROUGE

Concours

Participez, et gagnons 100'000 francs pour Carouge !

Rendez-vous sur la place de l'Octroi et découvrez comment transformer vos déchets de cuisine en or.

« Mission compost: 100'000 francs pour Carouge »

Pour participer au concours inscrivez-vous sur carougezerodechet.ch



Printemps carougeois

Le festival culturel majeur et pluridisciplinaire de la Ville requiert un investissement très important du secteur Communication tout au long de l'année. Le développement d'une stratégie de communication conséquente est indispensable, tant les retombées en termes d'image et économique sont importantes.

Conception de l'affiche de la nouvelle édition, recherche de sponsors, élaboration du plan médias et des partenaires médias, achat des espaces publicitaires, développement d'une communauté digitale et mise en avant de la programmation auprès des journalistes culturels, influenceurs et blogueurs, et ce pour une grande diversité de spectacles et d'événements aux publics variés. En 2021, l'édition s'est articulée autour du thème de la légèreté.

Les supports de communication sont largement diversifiés (réseaux d'affichage, annonces presse et web, animation, spot, banderoles, réseaux sociaux, radio, télévision, etc.) et permettent de décliner le visuel principal et de toucher le public tant carougeois, genevois qu'expatrié. La visibilité du Printemps carougeois auprès des Carougeois-es ainsi qu'en dehors des frontières de la commune reste une priorité, tant les retombées en termes d'images sont excellentes (rayonnement artistique et culturel important, retombées presse en augmentation chaque année).

Un site internet – www.printemps-carougeois.ch – est dédié à cette programmation culturelle annuelle et la met en valeur afin d'augmenter les chances de visibilité auprès de la presse et du public et permet un achat de billets de façon électronique. De nombreux partenariats médias et privés ont été développés pour soutenir le festival. Le concours de courts métrages CourtsCarouge a également pu voir le jour, avec une projection des films et une annonce des lauréats.

Depuis 2014, le secteur Communication gère en effet la mise en place et la promotion du concours de courts métrages **CourtsCarouge**. La campagne dédiée au concours offre la possibilité de faire parler du Printemps carougeois bien en amont, dès le début de l'année en cours, ce qui permet d'augmenter la couverture médiatique du festival pendant de nombreux mois tout en faisant rayonner Carouge en dehors de ses frontières. En 2021, ce sont 45 films qui sont entrés dans la compétition sous la présidence de la réalisatrice genevoise Eileen Hofer.

Les vidéos des vainqueurs sont disponibles sur le site: www.printemps-carougeois.ch/courtscarouge.



Autres projets et supports en communication élaborés en collaboration avec les services de l'administration

Outre les traditionnelles campagnes, le secteur Communication gère un nombre toujours grandissant d'affiches ponctuelles en lien avec les projets développés par les autres services : infos chantiers, sécurité, nuisances sonores, Agenda 21, événements soutenus par la Ville de Carouge, sont autant de sujets et de projets qui ont occupé le secteur.

En 2021, de nombreuses affiches ont été réalisées pour informer le public des mesures sanitaires encore prises (ouverture et fermeture des bâtiments publics, mesures sanitaires et gestes barrières, nouveaux services au public, périmètres du marché, etc.), sans compter le développement d'une section digitale sur le site propre aux annonces quasi quotidiennes du Conseil fédéral. Par ailleurs, le soutien hebdomadaire dédié aux marchands de Carouge dans le cadre des marchés (supports réalisés pour expliquer les marchés, les périmètres, les marchands présents), puis aux besoins des Bons solidaires carougeois, a également occupé une large partie du secteur.

En outre, des projets ponctuels entraînent une amélioration du service à la population, comme le courrier envoyé à tous les nouveaux habitants, qui a considérablement réduit le poids des envois tout en permettant de découvrir l'offre des installations carougeoises sous une forme sympathique.



Autre projet de grande ampleur en 2021, la campagne des **Bons solidaires carougeois**, officiellement lancée le 25 février 2021 pour la population carougeoise, et étendue en juillet 2021 à tout le monde jusqu'au 31 décembre 2021. L'occasion de valoriser et de soutenir l'économie locale! Le Service de la communication et le Service financier ont par ailleurs collaboré pour la mise en place d'une plateforme en ligne spécifique pour la vente de ces bons : <https://shop.carouge.ch/>.



Créations réalisées en interne

Un grand nombre d'affiches et de publications sont également réalisées en interne. En effet, le secteur Communication aide les autres services de l'administration à diffuser l'information relative aux projets menés par la Ville de Carouge, mais aussi ceux qu'elle soutient, que ce soit dans les domaines de la culture, du sport et du développement durable ou en ce qui concerne les associations.

Dans la mesure du possible, le secteur Communication se charge de relayer l'information dans les supports gratuits de la Ville de Carouge (agenda en ligne du site, publication sur les réseaux sociaux et dans le journal communal). Certains projets nécessitent une véritable coordination de campagne et de promotion auprès de la presse événementielle et/ou culturelle.

Information à la presse

De nombreux communiqués de presse et autres sollicitations auprès des médias ont été mis en place tout au long de l'année. Des rencontres officielles ou plus informelles ont pu ainsi être concrétisées avec les médias pour une plus grande visibilité de la commune. En 2021, l'inauguration du nouveau Théâtre de Carouge et l'exposition d'Albertine ont suscité un vif enthousiasme auprès des médias.

Communiqués de presse 2021

- 9 décembre : Marché de Noël à Carouge
- 7 novembre : Affluence record aux portes ouvertes du Théâtre de Carouge
- 28 octobre : Portes (dé)clouées du nouveau Théâtre de Carouge
- 21 septembre : Inauguration de la route de Veyrier
- 7 septembre : Semaine du goût. Le brunch participatif revient !
- 6 septembre : Fonds de solidarité communal
- 2 septembre : Le Printemps carougeois en automne

- 31 août: Le Musée de Carouge donne carte blanche à Albertine
- 26 juillet: Bons solidaires carougeois: offre actualisée
- 21 juillet: 1^{er} Août à Carouge
- 16 juillet: Carrefour du mouvement: un nouveau lieu de promotion de la santé pour tous les âges à Carouge
- 22 juin: Ratification de la charte pour le climat
- 1^{er} juin: La Fête de la musique à Carouge
- 18 mai: 2^e édition de La nuit est belle
- 12 mai: Carouge et ses partenaires sont distingués Fair Trade Town
- 21 avril: Mission compost: un concours pour maximiser la valeur des déchets de cuisine
- 14 avril: Premiers secours à Carouge
- 1^{er} avril: Le Printemps carougeois 2021 se fera en deux temps
- 31 mars: Mesures prises par la Ville de Carouge sur le domaine public
- 24 février: Lancement des Bons solidaires carougeois

L'équipe Communication gère quotidiennement les demandes qu'elle reçoit sur la messagerie communication@carouge.ch de la part de médias, partenaires, prestataires et pour tout échange avec le grand public (questions, remarques) en lien avec les supports de communication de la Ville de Carouge.

Photographies

Afin de développer une base de données de qualité pour la Ville de Carouge, le secteur Communication fait régulièrement appel à une palette de photographes expérimentés et compétents pour couvrir les événements de la commune et les reportages dans le *Vivre Carouge*. Toutes ces photos viennent enrichir les visuels que le service s'efforce de nourrir qualitativement au fur et à mesure. Une sélection de ces photos se trouve sur notre galerie en ligne: <https://www.carouge.ch/galeries-photos>.

Durant l'été 2021, l'équipe Communication a donné carte blanche à la talentueuse photographe Aude Catimel pour saisir des clichés de Carouge en été.



Digital

En 2021, le Service de la communication a maintenu une forte présence sur les plateformes digitales afin d'informer immédiatement le public des décisions sanitaires en vigueur, ainsi que les adaptations nécessaires autour des infrastructures et événements carougeois.

Site internet de la Ville de Carouge

En 2021, le Service de la communication a continué à nourrir le portail « Informations Covid » à destination des habitants : www.carouge.ch/coronavirus. Accessible depuis n'importe quelle page du site internet grâce à un bandeau rouge interactif, ce portail recense les pages les plus importantes pour la population carougeoise en période de crise :

- les décisions des autorités communales en lien avec le Covid, mises à jour quotidiennement ;
- une liste de numéros utiles pour les habitants au niveau communal, cantonal et fédéral ;
- une liste des points de vente et de livraison alimentaire à domicile ;
- la liste des pharmacies ouvertes et proposant des livraisons ;
- les mesures de soutien psychologique ou financier en place ;
- un rappel sur la gestion des déchets et les jours de levée.

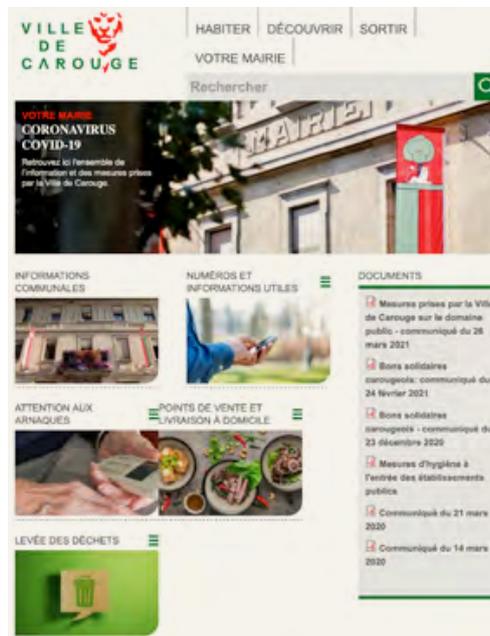
Il a été consulté 28'205 fois sur toute l'année 2021.

Par ailleurs, le secteur Communication a mis en place en 2021 une *Foire aux questions* recensant les questions les plus posées sur la commune. Cette page a été vue plus de 4'400 fois en 2021, ce qui nous permet de conclure de son utilité pour la population : www.carouge.ch/faq.

Voici le classement des dix pages les plus visitées sur notre site internet en 2021 :

1. Page d'accueil
2. Piscine de la Fontenette
3. Offres d'emplois
4. Portail Covid
5. Marché de Noël
6. Carte journalière CFF
7. Votre Mairie
8. Piscine des Pervenches
9. Carouge magique
10. Agenda

La rubrique « Agenda » est également très sollicitée, avec pas moins de 416 événements publiés en 2021.



Infolettre électronique

Sortir à Carouge recense les actualités événementielles de la Ville de Carouge ou de ses partenaires à l'aide de photos, vidéos et liens. Chaque mois, l'habillage de l'infolettre change de couleurs – s'adaptant aux tonalités des saisons – et l'en-tête également, illustré avec soin par des artistes de la région. En 2021, elle est suivie par plus de 8'400 abonnés.

Pour découvrir l'infolettre et s'y abonner : <https://www.carouge.ch/newsletter>.



Facebook

La page Facebook de la Ville de Carouge compte 11'325 abonnés à la fin de l'année 2021. Sur toute l'année, 259 publications ont été réalisées par l'équipe Communication. Cette plateforme permet d'annoncer les nouveautés majeures de la commune et de mettre en avant les événements organisés sur le territoire. Depuis la pandémie, Facebook est également devenu un précieux outil de communication de crise entre l'administration et la population carougeoise, qui a suivi attentivement nos publications quotidiennes.

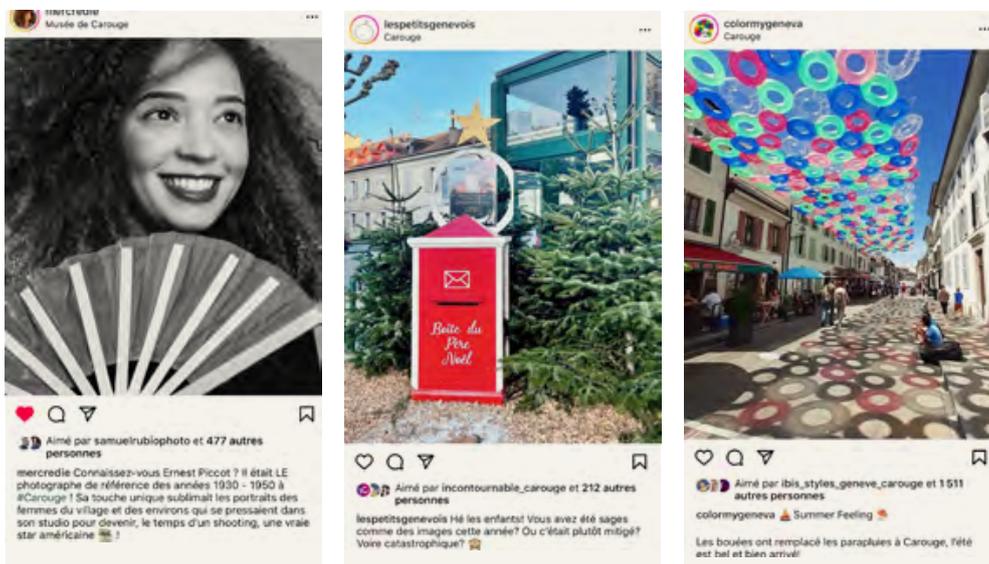
Voici quelques publications très populaires en 2021 (les plus vues) :

- Carouge magique
- Les petits chevaux à pédales pour enfants
- Le Brunch du goût
- Ouverture de la patinoire de Carouge
- Tour de Plage
- Printemps carougeois
- Le Vide-Grenier
- Street Art de la Cité Léopard
- Ouverture de la piscine de la Fontenette

Partenariats digitaux

Des partenariats digitaux sont réalisés régulièrement dans le but de développer et de fidéliser de nouvelles audiences. En 2021, le secteur Communication a mandaté les blogs et influenceuses suivantes pour valoriser les activités organisées par la Ville :

- Mercredie – <http://mercredie.com/>
- Les Petits Genevois – <https://lespetitsgenevois.com/>
- Color My Geneva – <https://colormygeneva.ch/>
- Cinzia Cattaneo – [Cinzia Cattaneo | Facebook](#)



Agendas en ligne

L'équipe Communication collabore avec un certain nombre d'agendas en ligne pour la valorisation de son activité événementielle : L'Agenda, Genève Tourisme, Ron Orp, la Décadanse, Loisirs.ch, MySwitzerland...

Chaîne YouTube

La Ville de Carouge possède une chaîne YouTube lui permettant de partager les diverses vidéos réalisées au cours de l'année. Cette plateforme est avant tout utilisée dans le cadre du Printemps carougeois et de la promotion du concours de courts métrages, ainsi que pour mettre en avant certaines vidéos de promotion touristique (cf. section suivante) <https://www.youtube.com/user/carouge2011/videos>.

En 2021, onze vidéos ont été réalisées par la Ville de Carouge pour faire la promotion de ses activités :

- Carouge magique
- Bons solidaires carougeois avec Cinzia Cattaneo



- Carrefour du mouvement: pour bouger et bien vivre ensemble !
- Carrefour du mouvement: gym douce
- Carrefour du mouvement: les casiers Box-up
- Musée de Carouge: exposition *Albertine. Apparition*
- CourtsCarouge 2021: sélection officielle
- 1^{er} Août 2021 à Carouge: discours d'Anne Hiltpold, maire de la Ville de Carouge
- Musée de Carouge: bande-annonce exposition *Albertine. Apparition*
- CourtsCarouge 2021: Concours de courts métrages de la Ville de Carouge
- Carouge Zéro Déchet: rétrospective filmée

LinkedIn

La Ville de Carouge est présente sur LinkedIn en tant que page d'entreprise, et est suivie par plus de 2'000 abonnés. Des offres d'emplois y sont relayées par le Service des ressources humaines.

Carte de vœux digitale

Soucieuse de son empreinte environnementale et dans une perspective «Zéro déchet», l'administration réalise depuis plusieurs années des cartes de vœux au format électronique, à découvrir ici: https://www.carouge.ch/voeux_2022.



Promotion touristique

Le secteur Communication du Service des affaires culturelles et de la communication est en charge de la promotion touristique de la Ville de Carouge. Depuis 2009, il a clarifié le positionnement de la ville de Carouge en tant que destination touristique ainsi que ses cibles, et a développé des supports en communication visant à promouvoir la diversité et la richesse culturelles de la cité. Une stratégie de promotion touristique a été ainsi dessinée au fil des ans.

En général, les supports en communication sont distribués dans les lieux suivants :

- Genève Tourisme
- Bureau du tourisme (Ville de Genève + Ville de Nyon)
- Bureaux de tourisme Grand Genève (cf. France voisine)
- Hôtels genevois
- Aéroport de Cointrin
- Entreprises multinationales et partenaires du Printemps carougeois
- Organisations internationales (via les Ressources humaines ou le bureau d'accueil de la Genève internationale)
- Carouge à votre service
- Musée de Carouge
- Bibliothèques de Carouge

En 2021, en raison de la pandémie, les lieux de distribution de cette stratégie ont été drastiquement réduits. Néanmoins, la campagne de promotion touristique estivale **Carouge. Bienvenue ailleurs** a été déployée dans les médias par le biais de sujets mettant en avant les attraits de la Ville de Carouge : artisanat, gastronomie, shopping, bien-être sont les axes de communication choisis. Les supports ont été variés : affichages dans le canton de Genève et en ville de Carouge, spots sur la télévision locale Léman Bleu, partenariats avec la World Radio Switzerland.

Visites estivales

En collaboration avec Illico Travel, quinze visites guidées ont pu être proposées au public, malgré la pandémie, du 17 juillet au 23 octobre, le samedi matin à 11 heures. Cinq thèmes en alternance se sont succédé : «Carouge, cap sur la botanique», «Carouge et ses jardins secrets», «Carouge, ses sculptures et ses fresques», «Carouge en zigzag», «Carouge et ses drôles de bêtes». L'aspect convivial et spontané des visites est toujours très apprécié, ainsi que l'ouverture spéciale d'endroits normalement fermés au public.



Jeux de pistes interactifs

En collaboration avec Urban-events, la Ville de Carouge a mis en place des jeux de pistes interactifs particulièrement adaptés à la situation pandémique afin de pouvoir profiter pleinement d'une visite de la cité en petits groupes. Le jeu de piste intitulé la Chasse aux glaces a totalisé un nombre de 56 participants au cours du mois de juin, 98 en juillet, 173 en août et 115 en septembre, pour un total de 442 participants, dont 302 enfants et 140 adultes. 40% des participants viennent de la ville de Genève, 52% des autres communes, 3% des cantons avoisinants et 5% de la France voisine.

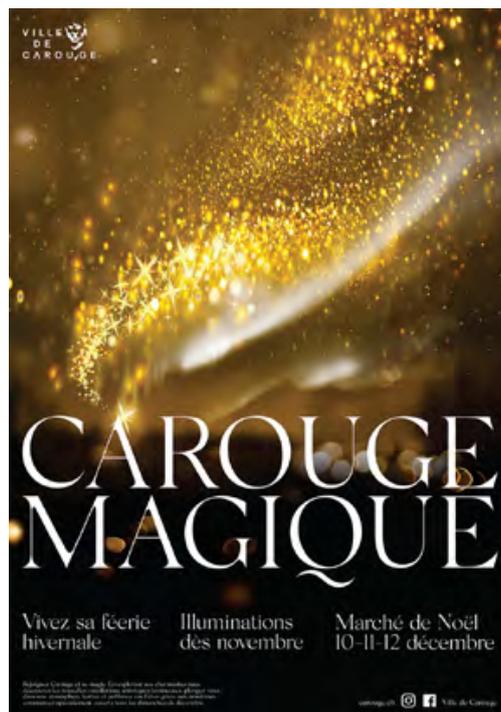
Le logo de la Ville de Carouge est présent sur les supports de communication des jeux de piste. Urban-events souligne l'excellent accueil des différents partenaires de cette Chasse aux glaces ainsi que le pari réussi dans le cadre de la découverte des commerces et des produits locaux.

Carouge magique

En 2021, le Conseil administratif a souhaité animer à nouveau la ville de Carouge d'un esprit particulièrement hivernal et festif, et a imaginé, avec plusieurs partenaires, un concept général d'animations des rues pour le mois de décembre. Illuminations, décorations et installations artistiques ont été mises en place conjointement afin de créer une ambiance unique et harmonieuse, propice aux échanges et aux rencontres.

Le secteur Communication a alors décliné la campagne de 2020. Il a à nouveau proposé aux Intérêts de Carouge d'utiliser la campagne et de la déployer sur les supports de promotion qu'ils ont généralement l'habitude de développer afin de n'avoir qu'une seule et même campagne de promotion et d'augmenter ainsi la visibilité de Carouge face à la concurrence genevoise hivernale (Jardin anglais).

Largement déployée à travers la ville et sur une palette variée de médias – réseau d'affichage et tpg, spots radio, relations presse et blogueurs, réseaux sociaux, sets de table dans les restaurants genevois et carougeois –, elle a reçu un bel accueil auprès des commerçant-e-s.



Guide de ville bilingue *Expérience Carouge*

Adressé en premier lieu aux touristes ainsi qu'à la communauté anglophone de la région, et diffusé auprès de tous les hôtels de la région genevoise, des organismes d'accueil de la Genève internationale ainsi qu'auprès des offices de tourisme régionaux, ce guide pratique présente la ville de Carouge en français et en anglais et propose une balade dans le quartier du Vieux-Carouge ainsi que les événements phares susceptibles d'intéresser ces cibles.

Depuis 2013, il est édité deux fois par année, mettant en avant le Printemps carougeois et la saison d'été (mai-juin), puis l'esprit de Noël et la patinoire (novembre-décembre). Au recto, chacune des éditions présente l'histoire de Carouge (ville royale), son architecture, sa tradition culinaire, les événements phares de la saison ainsi qu'un aspect choisi (shopping de Noël ou boutiques plus traditionnelles).

Au verso, une sélection des manifestations, tirée du *Je sors à Carouge*, propose des événements susceptibles d'intéresser une cible de touristes pour le week-end ou des habitant-e-s non carougeois-es. Depuis 2016, la nouvelle balade historique audioguidée (application gratuite iZi Travel) ainsi que l'ouverture exceptionnelle des magasins carougeois le dimanche y sont présentées.

Vidéos promotionnelles

Dans le cadre du partenariat avec la chaîne de télévision locale Léman Bleu Télévision, deux vagues des spots promotionnels ont été diffusés avec pour objectif de promouvoir la ville de Carouge en tant que cité dotée d'attraits touristiques, tant en été qu'en hiver.

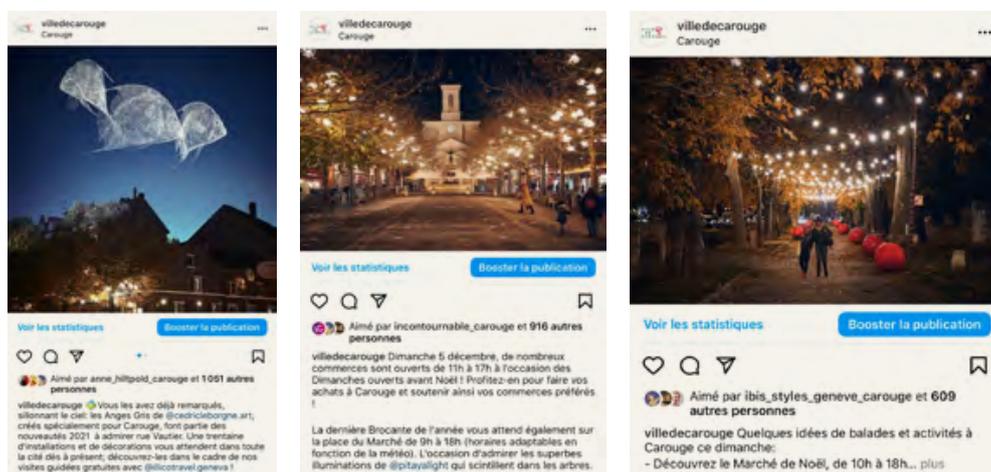
World Radio Switzerland

En 2019, le partenariat annuel a été reconduit avec la chaîne de radio WRS (World Radio Switzerland) qui garantit 140 spots radio par année. Il a pour objectif d'augmenter la notoriété de la ville de Carouge auprès de la cible de la communauté anglophone et internationale de Genève et du bassin lémanique. Par ailleurs, ce partenariat a permis en 2019 de créer 6 programmes dédiés retransmis dans leur émission matinale. Les sujets traités sont: les marchés et la brocante (avril, mai) (Markets in Carouge, brocante for April, May), les visites guidées (juin), commerces et spécialités culinaires (juillet), Carouge Zéro Déchet (septembre), les brunchs à Carouge (octobre), la patinoire et l'ambiance hivernale (décembre). Un spot radio dédié au Printemps carougeois est également inclus dans le contrat annuel.

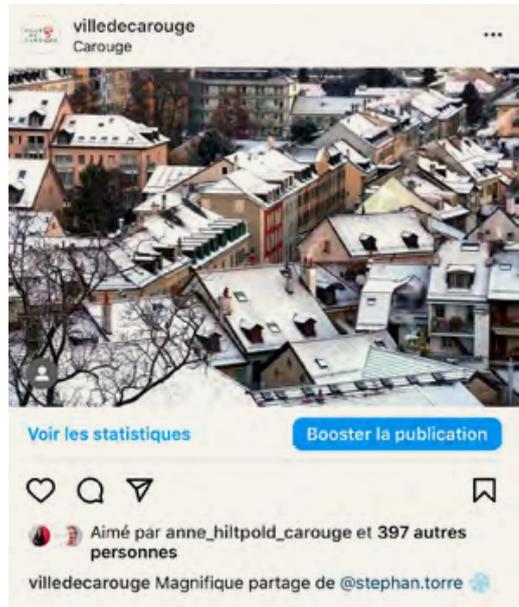
Communication digitale

Instagram

En 2021, le compte Instagram @villedecarouge est suivi par plus de 6'000 abonnés et 130 publications ont été réalisées. Sur cette plateforme, la communication se focalise avant tout sur la promotion touristique et économique de Carouge: architecture atypique, bon vivre, visites guidées, terrasses, marchés, brocantes, concerts, arts... La zone piétonne, et ses décorations urbaines, est également très présente sur le compte, car fortement appréciée des usagers d'Instagram, qui n'hésitent pas à relayer leurs photos avec la mention #carouge. Voici les trois publications les plus populaires (*likées*) en 2021, elles concernent toutes Carouge magique.



Nos abonné-e-s sont également très actifs et actives sur Instagram, et nous identifions dans de nombreuses photos de Carouge que nous partageons occasionnellement sur notre profil. En voici un florilège en 2021.



Carouge.ch

La rubrique «Découvrir» du site internet s'adresse en particulier aux touristes. Depuis 2015, elle existe également en version anglaise.

Application iZi Travel

En 2016, Carouge a rejoint la plateforme gratuite touristique iZi Travel. Cette application à télécharger sur les smartphones permet de visiter Carouge tout en découvrant 19 points historiques, et ce en français et en anglais. Dès 2016, les expositions temporaires du Musée de Carouge sont également incluses en enregistrant un audio succinct présentant la visite salle par salle. En 2019, la nouvelle statue de Titeuf dans la cour de l'École Jacques-Dalphin a été ajoutée au parcours.

Les points présentés sont les suivants :

1. L'invention de Carouge
2. Le pont de Carouge
3. La rue Saint-Joseph
4. Le temple
5. Les tours
6. La statue de Titeuf
7. Les promenades et le canal
8. Le Rondeau
9. La faïencerie
10. La rue Ancienne
11. La place du Triangle
12. La place du Marché
13. La fontaine de la place du Marché
14. Le Musée de Carouge
15. L'église Sainte-Croix
16. Les jardins intérieurs
17. La maison du comte de Veyrier
18. Le cimetière juif
19. La promenade des Orpailleurs



Relations médias

Des communiqués de presse sont envoyés à chaque occasion aux journalistes locaux pour diffuser l'information relative aux grandes manifestations et nouveautés. Depuis quelques années, l'équipe de la promotion touristique du secteur Communication a tissé de solides relations avec certains médias locaux.

Blogs

Un certain nombre de blogs et d'agendas sont sollicités dans le courant de l'année pour diffuser l'information touristique relative à Carouge.

- <https://www.geneve.com/fr/>
- www.genevafamilydiaries.net
- <https://mybiggeneva.com>
- <http://www.glocals.com/>
- <https://www.tempslibre.ch/>
- <https://www.ronorp.net/geneve>

mais aussi sur les sites de tous nos partenaires (ONE FM, Léman Bleu, WRS, *Le Courrier*, etc.).

Manifestations institutionnelles

Manifestations

Apéritif communal 2021

L'apéritif communal prévu le vendredi 15 janvier 2021 à l'aula du Collège et École de culture générale de Madame de Staël a dû être annulé pour cause de Covid-19 selon les directives sanitaires mises en place par le médecin cantonal.

Mérite carougeois 2021

Le Mérite carougeois 2021 a été décerné à Georges Schwizgebel, animateur de cinéma. Le Conseil administratif lui a remis son prix lors de l'apéritif communal 2022 le vendredi 29 avril 2022 à la salle des fêtes.



18 ans à Carouge en 2021

Le Conseil administratif aurait normalement convié les jeunes gens habitant notre commune qui fêtaient leurs 18 ans en 2021. Malheureusement, à cause du Covid-19, cet événement n'a pas pu avoir lieu. Néanmoins, les jeunes ont pu recevoir un courrier accompagné du livre de Mix & Remix *Institutions politiques genevoises*.

Nouveaux citoyens naturalisés en 2021

Les personnes ayant acquis la citoyenneté carougeoise en 2021 n'ont pas pu être reçues lors de la soirée prévue le lundi 21 mars 2022 à la salle de Grange-Collomb pour cause de Covid-19. Comme la soirée en 2021 avait déjà été reportée, le Conseil administratif a décidé de leur envoyer un présent pour marquer cette étape :

- 1 exemplaire (par famille) du *Vieux Carouge*, livre de photographies mettant en lumière des lieux, des édifices et des objets d'art de notre cité qui en font sa beauté et racontent son histoire au fil du temps;
- 1 exemplaire (si le foyer compte un enfant de moins de 10 ans) du *Voleur de fleurs de Carouge* de Christine Pompéi et Raphaëlle Barbanègre, une passionnante enquête de deux détectives juniors dans les rues de notre ville.

Vide-grenier 2021 – La Grande Braderie 2021

Cet événement n'a malheureusement pas pu avoir lieu au printemps et a été reporté au dimanche 17 octobre 2021. Il a rencontré un vif succès.

Les inscriptions ont eu lieu le mercredi 29 septembre 2021. Quelque 183 stands ont été installés en respectant les mesures sanitaires demandées par le médecin cantonal, soit un stand sur deux.

L'événement, rebaptisé «La Grande Braderie», s'est déroulé sur deux jours (vide-boutique le samedi pour les commerces carougeois et vide-grenier le dimanche pour les habitants).



© Barbara Haermig de Preux

Fête des écoles 2021

Cet événement n'a pu être organisé comme à l'accoutumée. Néanmoins, la Ville de Carouge a organisé dans les écoles une fête sur deux jours, pour trois écoles le jeudi (écoles de la Vigne-Rouge, de la Tambourine et des Pervenches-Montfalcon) et trois écoles le vendredi (écoles du Val-d'Arve, des Promenades et Jacques-Dalphin) selon les consignes sanitaires demandées par le Département de l'instruction publique.

Les enfants ont pu bénéficier de quatre animations par école telles que :

- carrousel (R. Etter, R. Wetzler ou C. Walder) ;
- animations par les TSHM (basket, foot ou ping-pong) ;
- animations par Yatouland (course de sacs et tir à l'arc) ;
- ou discothèque avec différents jeux.

Ils ont pu déguster des petits pains au chocolat confectionnés par trois boulangeries carougeoises :

- Doux péché a livré 778 petits pains dans les écoles de Jacques-Dalphin et des Pervenches-Montfalcon ;
- Guerrazzi a livré 563 petits pains dans les écoles des Promenades, du Val-d'Arve et au Centre Baron ;
- Taillé a livré 571 petits pains dans les écoles de la Vigne-Rouge et de la Tambourine.

Soit 1'912 petits pains au chocolat ont été fournis pour le goûter des élèves et des enseignants.

Chaque élève a également reçu un cadeau de fin d'année :

- 1^{re} primaire : un jeu de société provenant soit du Chat Botté, soit de l'Astuce ;
- de la 2^e à la 7^e primaire : un livre provenant de la librairie Nouvelles pages, de la Librerit ou de la librairie Nemo ;
- 8^e primaire : le dictionnaire Le Petit Larousse illustré 2021 provenant de la Librerit ;
- ainsi qu'un verre réutilisable orné d'un dessin de Kalonji.



Des bâches pour annoncer l'événement ont également été créées.

La soirée des enseignants n'ayant également pas pu être organisée, un bon d'achat des « Intérêts de Carouge » a été offert aux enseignants qui partaient de la circonscription ou à la retraite.

Fête nationale du 1^{er} août 2021

La fête nationale 2021 n'ayant pu se dérouler sur la place de Sardaigne, des mini-concerts ont été proposés, comme en 2020, entre 18h et 20h dans les lieux suivants :

- place de La Tambourine ;
- place Daniel-Gevril ;
- place du Marché ;
- cour du Triangle ;
- fontaine des Tours.

Le public, qu'il soit installé confortablement au balcon, sur la terrasse d'un restaurant participant ou sur les places, a pu écouter ces sérénades qui étaient données par :

- la Musique municipale de Carouge ;
- le Duo cor des Alpes et accordéon ;
- un quatuor de cors des Alpes de la Fête des vigneronns 2019 ;
- les sonneurs de cloche des Ormonts.

M^{me} Anne Hiltbold, maire, a fait son discours officiel accompagné de la Musique municipale de Carouge par le biais d'une capsule vidéo sur internet réalisée par Hervé Stalder de Stapro.



Malgré la situation sanitaire, les bols du 1^{er} Août ont eu un vif succès puisqu'ils ont tous été vendus au guichet Carouge à votre service.

Pour la première fois, un lot de trois objets à l'effigie de Titeuf a fait son apparition, soit :

- linge de bain (microfibre et coton recyclé) fabriqué avec Tradexpor, société carougeoise ;
- sac de piscine (100% polyester recyclé) assemblé en Europe avec Tradexpor, société carougeoise ;
- verre réutilisable avec son couvercle rouge (polypropylène sans bisphénol), de capacité de 30 cl, fabriqué avec Idéelle, société carougeoise.



© Audrey Leclerc



© Audrey Leclerc

Inaugurations et réceptions

Plusieurs inaugurations ou réceptions ont dû être reportées ou annulées à cause du Covid-19 ou d'autres éléments indépendants de notre volonté.

Divers repas pour des formations de la Police municipale ainsi que pour la Garden party du Conseil municipal ont été commandés auprès de Genecand restaurant.

En automne, lors des assouplissements, deux événements aux bibliothèques de Carouge ont pu être organisés :

- les Bulles d'automne le jeudi 4 novembre 2021 avec, comme traiteur, Speedy-Food ;
- le lancement du prix littéraire le jeudi 11 novembre 2021.

Il y a également eu trois inaugurations qui ont pu être fêtées.

L'inauguration de la route de Veyrier le jeudi 23 septembre sur le parking de la Fontenette (l'inscription se faisait par internet)

Deux restaurateurs étaient de la partie :

1. André Vidonne, traiteur carougeois, pour le buffet général ;
2. Cristina Marques, du «Café du Stade», avec son poulet grillé au charbon de bois.

Le public a beaucoup apprécié le concept de plusieurs restaurateurs.



© David Wagnières



© David Wagnières

*L'inauguration du chemin menant des Moraines à Pinchat
le lundi 27 septembre 2021*



© Estelle Lucien



© Estelle Lucien

Le traiteur André Vidonne a pu installer son buffet entre la Maison de quartier et l'Espace de vie infantine des Grands-Hutins.

L'inauguration du Théâtre de Carouge a eu lieu le vendredi 5 novembre 2021



© David Wagnières



© David Wagnières

Une idée originale a été de créer un «Parcours gourmand» avec 11 restaurateurs carougeois qui ont régalié les convives :

- **L'apéro: Genecand Traiteur SA – avenue de la Praille 55**
 - Feuilletés salés assortis maison
- **Les entrées: Auberge communale de Carouge – rue Ancienne 39**
 - Pappa al pomodoro toscana avec mousse de pecorino di Pienza
 - Mini piadina avec jambon de Parme, stracchino et truffe noire
 - Tartare de saumon aux 5 épices avec burrata de Genève à la mandarine, giardiniera de courgette et raisin
 - Focaccia pugliese aux oignons, tomates séchées et olives Taggiasche
- **Café du Marché – place du Marché 4**
 - Cromesquis de crabe
 - Focaccia au saumon fumé et tapenade noire
- **Pakùpakù – rue Vautier 43**
 - Crevette panée mayonnaise wasabi
 - Rouleau de printemps végétarien
 - Hosomaki au thon, au saumon, au concombre et à l'avocat
- **Les plats: AlMercato – place du Marché 2**
 - Focaccia nature
 - Panzerotti aux bolets accompagnés de sauce tomate
 - Raviolis aux aubergines et tomates accompagnés de sauce tomate

- **Ivy 23 – rue Ancienne 23**
 - Gravlax de saumon, chips de quinoa, chou-fleur
 - Terrine de chevreuil, pâte de coing sur toast
 - Pressé de Gruyère et jambon cru suisse
 - Tartelette aux panais, noisettes et ail noir
 - Tartelette aux champignons et marrons
- **Le P'tit Carougeois – rue Saint-Joseph 6**
 - Cassoulet de Castelnaudary
- **Les douceurs: Renou – rue Saint-Joseph 39**
 - Mignardise pâtissière
 - Mac'Sablés (revisite de macaron)
- **Rohr – rue Vautier 7**
 - Assortiment de chocolats
- **Boulangerie-Pâtisserie Wolfisberg SA – place du Temple 5**
 - Farandole de mignardises
- **«Au revoir»: Philippe Pascoët – Maître chocolatier – rue Saint-Joseph 12**
 - Pavés chocolatés
 - Chocolat passion
 - Chocolat caramel fleur de sel
 - Praliné feuilletine

SERVICE INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET PROTECTION DE LA POPULATION

Informatique et logistique

Centralisation de la téléphonie et migration du central téléphonique

Le secteur Informatique a effectué la centralisation de la téléphonie de nombreux sites communaux sur la mairie et mis en place la téléphonie IP.

Le remplacement du central téléphonique afin de passer l'ensemble de l'administration en All IP a été mis en place en automne à la suite d'un appel d'offres public. Cette nouvelle plateforme nous a permis également de mettre en place la téléphonie via l'ordinateur (*softphone*) pour rendre possible le télétravail.

Liaison en fibre optique

Le secteur Informatique a continué l'optimisation du réseau par fibre optique durant l'année 2021. Cela offre la possibilité aux utilisateurs de travailler dans de bonnes conditions, de pouvoir utiliser l'ensemble des outils informatiques mis à leur disposition et d'améliorer la communication interne à l'administration.

Au 31 décembre 2021, 39 bâtiments et sites communaux sont reliés en fibre optique et 12 sites ont le wifi gratuit.

Mise en place de la suite Office 365

Le secteur Informatique a commencé la mise en place de la suite Office 365 au sein de l'administration. Le passage à Office 365 va nous permettre d'améliorer la collaboration via les outils qui seront disponibles après la mise en place de la gouvernance de ces outils.

Protection de la population

Protection civile

Durant l'année 2021, le commandant de l'OPC Grégoire Haenni et/ou ses adjoints Jérémy Baraldi et Didier Guillod ont participé aux rapports des commandants des ORPC/OPC au Centre de la sécurité civile cantonale à Bernex, ainsi qu'aux séances de comité de l'AGOPC (Association genevoise des ORPC/OPC), association qui regroupe les commandant-e-s des organisations genevoises.

L'effectif de l'OPC Carouge au 31 décembre 2021, calculé sur une base de 25'000 habitant-e-s, composé de 2 sections, est le suivant :

Commandement	4
Secteur Protection et assistance	70
Aide à la conduite	22
Secteur Appui	61
Secteur Logistique	13
Secteur Protection des biens culturels	4
Nombre total d'astreints	174

À ces cours de répétition et cours « Catastrophe », il faut ajouter 9 séances d'état-major tenues par les membres de la direction de l'OPC, dont voici l'effectif au 31.12.2021 :

- Grégoire HAENNI – commandant
- Jérémy BARALDI – suppléant commandant
- Didier GUILLOD – aide commandant
- Nils COUTURIER – chef de la Protection des biens culturels
- Yannick MADER – officier de la Protection des biens culturels
- David FERREIRA – chef du Suivi
- Jérémie BLANCHARD – officier du Suivi
- Marco PASQUALATTO – chef de l'Appui
- Nicolas COCHET – officier de l'Appui
- Laurent HIRT – chef de la Logistique
- Even JACOT DESCOMBES – officier de la Logistique
- Christopher MORET – officier de la Logistique
- Sébastien WALLER – officier de la Protection et assistance
- Grégory MINETTO – officier de la Protection et assistance
- Joao VIERA DA SILVA – officier de la Protection et assistance
- Damien RIEDWEG – comptable
- Clément ROHNER – commandant de la Protection ABC

L'OPC Carouge a participé à 13 services durant l'année 2021 avec une forte participation à la lutte contre le Covid (6).

147 convocations ont été adressées aux astreints pour les cours de répétitions. Ce qui représente 1'146 jours soldés.

Corps des sapeurs-pompiers

Effectif au 31.12.2021	
Commandant	1
Officiers	5
Médecin	1
Sous-officiers supérieurs	2
Sergents	3
Caporaux	7
Appointés	8
Sapeurs	35
Total	62

Interventions en 2021

82 interventions représentant 813 heures et 421 personnes engagées.

Gardes et services divers

- Gardes de préservation
- Contrôle des gardes
- Service de piquet
- Séances administratives
- Garde pour le Bonhomme hiver
- Contrôle annuel des bouches à eau

Total : 2'980 heures, 600 heures de garde par semaine.

Décompte des heures

La Compagnie des sapeurs-pompiers a effectué pour l'année 2021, tous travaux confondus (interventions, exercices, gardes de préservation, certains travaux administratifs, cours, écoles et divers), **3'793 heures**.

Carouge à votre service

Guichet de prestations

Porte d'entrée du CAVS, son guichet est le premier de ces pôles. Il pourvoit à toutes les prestations courantes d'une administration communale, qu'il s'agisse d'un simple renseignement ou d'une demande particulière, comme une carte journalière CFF ou un abonnement de piscine. Le CAVS assure les services habituels de l'accueil d'une mairie.

Comme certaines démarches peuvent se faire en ligne, le guichet CAVS met à disposition, à l'accueil, un ordinateur pour les usagères et les usagers, qui peuvent ainsi toujours bénéficier d'un accompagnement dans leurs demandes. Le guichet du CAVS s'occupe également de traiter les locations des salles communales, 302 en 2021.

Manifestations

Impactant plusieurs de ses services qui ont tous à cœur de proposer des manifestations conviviales, de qualité et sécurisées, 860 demandes de manifestations ont été adressées à la Commune en 2021. Celles-ci concernent des locations de salles, le prêt de matériel et la mise à disposition éphémère du domaine public. Les demandes d'occupations du domaine public sont gérées par le CAVS qui a traité 166 de ces demandes en 2021.

Le CAVS pilote la coordination des manifestations, qu'elles soient organisées par des tiers ou à l'interne par les services de la Commune. Au quotidien, une étroite collaboration avec le secteur Ateliers et manifestations du Service voirie, espaces verts et matériel permet la réalisation de ces nombreux événements. En outre, il assure une coordination avec la Police municipale, le Service de la culture et de la communication ainsi qu'avec le Service de l'urbanisme. Le CAVS est également en charge de délivrer les autorisations aux manifestations qui ont lieu sur la commune.

Marché

Les marchés de Carouge comptent 41 marchands fixes et environ 27 marchands aux tickets. Les trois jours de marché de Carouge (mercredi matin, jeudi fin d'après-midi/soirée et samedi matin) sont toujours des lieux empreints de convivialité qui favorisent les producteurs et artisans locaux. Le marché du jeudi est un point d'ancrage et de rencontre qui rassemble touristes et habitués, il y règne une ambiance *after work* très appréciée de la population.

Environ 30 à 40 demandes sont adressées chaque année à la Commune pour des emplacements à l'un ou l'autre des marchés. Les nouvelles demandes sont analysées en fonction de leur adéquation aux règlements et objectifs communaux qui sont de favoriser les petits producteurs, locaux de préférence, ainsi qu'une culture respectueuse de l'environnement compatible avec le développement durable.

Terrasses

En 2021, près de 161 terrasses de cafés-restaurants/buvettes accessoires ont été autorisées et exploitées, que ce soit sur le domaine public ou sur le domaine privé.

La Commune a continué à travailler en concertation avec la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) pour tous les dossiers situés dans le périmètre du Vieux-Carouge, afin de respecter la valeur architecturale du patrimoine tout en favorisant la mise en œuvre des terrasses.

Procédés de réclame

Ce sont environ 300 dossiers récurrents et environ 38 nouveaux dossiers qui ont été traités en 2021. Le Vieux-Carouge étant un site protégé, les demandes d'enseignes et de stores doivent être soumises à l'Office cantonal du patrimoine et des sites pour préavis de la CMNS. Le nombre considérable de dossiers traités reflète la forte attractivité de la ville, mais aussi un taux important de renouvellement des établissements et commerces dans Carouge. Les nouveaux propriétaires ou gérants ne sont pas toujours au courant des modalités à respecter lors de l'ouverture de nouveaux établissements. Par conséquent, il s'avère essentiel d'accompagner ces derniers et de les guider dans les démarches nécessaires afin qu'ils puissent obtenir les autorisations requises.

Banderoles

Le CAVS traite également l'attribution des emplacements pour les banderoles en étroite collaboration avec le secteur Matériel du Service voirie, espaces verts et matériel. Le nombre de requêtes étant souvent plus important que les emplacements disponibles, les demandes carougeoises sont privilégiées.

Comptes et tableaux



Bilan au 31 décembre 2021

Natures	Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
1	Actif	317'767'541.29	340'522'688.70
10	Patrimoine financier	98'122'572.07	125'336'167.16
100	Disponibilités et placements à court terme	3'837'500.30	17'461'084.83
101	Créances	25'173'839.18	40'662'682.10
104	Actifs de régularisation	6'572'973.33	4'101'850.42
107	Placements financiers	2'220'258.65	2'239'580.70
108	Immobilisations corporelles PF	59'615'746.96	60'180'085.61
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	702'253.65	690'883.50
14	Patrimoine administratif	219'644'969.22	215'186'521.54
140	Immobilisations corporelles du PA	215'679'285.34	219'860'542.07
142	Immobilisations incorporelles	1'669'293.65	1'916'123.96
144	Prêts	951'669.00	900'002.00
145	Participations, capital social	6'112'278.35	6'088'026.35
146	Subventions d'investissements	4'695'639.00	6'986'165.88
148	Amortissements complémentaires cumulés	-9'463'196.12	-20'564'338.72
2	Passif	317'767'541.29	340'522'688.70
20	Capitaux de tiers	140'890'123.51	160'130'745.74
200	Engagements courants	8'502'841.95	2'087'286.03
201	Engagements financiers à court terme	12'180'936.00	12'461'933.40
204	Passifs de régularisation	14'175'946.62	17'191'958.99
205	Provisions à court terme	7'183'265.24	6'804'541.02
206	Engagements financiers à long terme	76'027'481.29	113'779'317.83
208	Provisions à long terme	21'870'516.80	6'865'055.15
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	949'135.61	940'653.32
29	Capital propre	176'877'417.78	180'391'942.96
299	Excédent/découvert du bilan	176'877'417.78	180'391'942.96
	BILAN	-	-

Présentation échelonnée du compte de résultat 2021

	Description	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
	Charges d'exploitation	106'836'773.10	112'762'028	109'941'487.37
30	Charges de personnel	37'304'383.83	39'824'010	38'815'420.47
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	22'057'563.03	22'421'431	20'781'593.46
33	Amortissements du patrimoine administratif	11'262'948.65	14'138'632	12'835'363.97
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	50'564.30		21'835.80
36	Charges de transfert	36'101'313.29	36'377'955	37'437'273.67
37	Subventions redistribuées	60'000.00		50'000.00
	Revenus d'exploitation	101'603'351.14	100'130'934	117'490'154.02
40	Revenus fiscaux	87'954'253.01	85'124'689	99'727'776.37
41	Patentes et concessions			
42	Taxes	5'606'575.55	6'518'265	7'570'614.62
43	Revenus divers	1'078'915.01	2'213'500	3'151'102.35
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			18'947.94
46	Revenus de transfert	6'903'607.57	6'274'480	6'971'712.74
47	Subventions à redistribuer	60'000.00		50'000.00
	Résultat d'exploitation	-5'233'421.96	-12'631'094	7'548'666.65
34	Charges financières	1'019'319.61	613'730	588'187.91
44	Revenus financiers	6'643'668.00	8'416'400	7'655'189.04
	Résultat financier	5'624'348.39	7'802'670	7'067'001.13
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	390'926.43	-4'828'424	14'615'667.78
38	Charges extraordinaires			11'101'142.60
48	Revenus extraordinaires			
	RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE			-11'101'142.60
	RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	390'926.43	-4'828'424	3'514'525.18

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	Total dépenses	15'097'652.52	17'752'705.00	18'061'832.61
	Total recettes	2'292'695.41	4'111'053.00	4'356'036.91
01	Conseil municipal et Exécutif			
	Total dépenses	809'037.25	887'355.00	943'010.77
	Total recettes	2'517.90	-	54'400.50
30	Charges de personnel	781'227.25	816'115.00	889'629.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27'810.00	71'240.00	53'380.92
42	Taxes	2'366.00	-	51'351.55
43	Revenus divers	151.90	-	3'048.95
02	Services généraux			
	Total dépenses	14'288'615.27	16'865'350.00	17'118'821.84
	Total recettes	2'290'177.51	4'111'053.00	4'301'636.41
30	Charges de personnel	8'733'868.73	10'026'416.00	8'992'200.52
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'111'594.36	3'696'418.00	3'706'448.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'330'585.59	1'884'936.00	1'927'066.49
34	Charges financières	66'554.09	134'253.00	59'343.64
36	Charges de transfert	1'046'012.50	1'123'327.00	1'171'350.50
38	Charges extraordinaires	-	-	1'262'412.49
42	Taxes	319'666.31	1'333'200.00	405'215.74
43	Revenus divers	19'822.46	1'010'500.00	1'946'120.45
44	Revenus financiers	1'892'655.69	1'694'313.00	1'889'533.69
46	Revenus de transfert	58'033.05	73'040.00	60'766.53
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE			
	Total dépenses	7'006'411.82	8'290'834.00	7'272'908.97
	Total recettes	1'421'707.37	2'354'760.00	1'509'257.02
11	Sécurité publique			
	Total dépenses	4'218'121.85	4'631'884.00	4'554'611.59
	Total recettes	430'951.89	558'200.00	452'279.11
30	Charges de personnel	3'724'633.74	4'000'372.00	3'944'644.74
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	146'194.11	288'068.00	242'523.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	347'294.00	343'444.00	367'443.00
42	Taxes	424'350.29	557'200.00	443'939.01
43	Revenus divers	6'601.60	1'000.00	8'340.10
14	Questions juridiques			
	Total dépenses	664'928.80	1'526'710.00	754'785.20
	Total recettes	568'939.11	1'585'510.00	781'771.00
30	Charges de personnel	521'378.58	524'830.00	534'656.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	92'004.52	939'280.00	148'825.55
34	Charges financières	11'826.20	18'000.00	22'958.20
36	Charges de transfert	39'719.50	44'600.00	48'344.50
42	Taxes	402'505.16	284'500.00	398'092.25
43	Revenus divers	1'237.15	1'000.00	2'250.90
44	Revenus financiers	145'528.80	1'274'500.00	351'059.85
46	Revenus de transfert	19'668.00	25'510.00	30'368.00

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
15	Service du feu			
	Total dépenses	1'790'465.08	1'838'846.00	1'727'442.22
	Total recettes	208'600.72	195'000.00	227'037.56
30	Charges de personnel	14'547.75	13'250.00	10'561.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	366'498.33	444'142.00	325'601.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	176'576.00	85'241.00	95'065.93
36	Charges de transfert	1'232'843.00	1'296'213.00	1'296'213.00
46	Revenus de transfert	208'600.72	195'000.00	227'037.56
16	Défense			
	Total dépenses	332'896.09	293'394.00	236'069.96
	Total recettes	213'215.65	16'050.00	48'169.35
30	Charges de personnel	116'363.25	124'720.00	119'611.35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	211'863.24	145'674.00	101'706.11
33	Amortissements du patrimoine administratif	157.00	-	-
36	Charges de transfert	4'512.60	23'000.00	14'752.50
44	Revenus financiers	2'210.00	-	-
46	Revenus de transfert	211'005.65	16'050.00	48'169.35
2	FORMATION			
	Total dépenses	11'276'537.80	12'133'759.00	17'692'825.03
	Total recettes	1'536'136.32	1'683'438.00	1'833'005.55
21	Scolarité obligatoire			
	Total dépenses	10'751'224.94	11'582'019.00	17'015'420.00
	Total recettes	1'494'143.02	1'643'438.00	1'661'883.30
30	Charges de personnel	2'601'054.43	2'633'037.00	2'789'614.44
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'964'398.91	2'066'009.00	2'016'756.64
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'858'387.60	2'762'840.00	2'711'137.80
34	Charges financières	1'055.50	410.00	974.35
36	Charges de transfert	3'326'328.50	4'119'723.00	3'949'992.51
38	Charges extraordinaires	-	-	5'546'944.26
42	Taxes	102'875.02	-	133'137.30
43	Revenus divers	952'437.75	1'160'000.00	1'115'958.00
44	Revenus financiers	68'744.20	69'698.00	71'723.75
46	Revenus de transfert	370'086.05	413'740.00	341'064.25
29	Formation, autres			
	Total dépenses	525'312.86	551'740.00	677'405.03
	Total recettes	41'993.30	40'000.00	171'122.25
30	Charges de personnel	472'797.15	495'080.00	618'893.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	43'277.71	47'410.00	49'274.03
33	Amortissements du patrimoine administratif	238.00	250.00	238.00
36	Charges de transfert	9'000.00	9'000.00	9'000.00
42	Taxes	41'993.30	40'000.00	169'024.95
43	Revenus divers	-	-	2'097.30

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES			
	Total dépenses	22'572'330.87	26'624'485.00	28'287'154.64
	Total recettes	3'778'102.07	4'049'268.00	4'531'009.49
31	Héritage culturel			
	Total dépenses	921'181.77	968'255.00	855'595.92
	Total recettes	1'551.60	4'700.00	9'513.20
30	Charges de personnel	349'887.70	376'080.00	303'935.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	430'919.07	451'800.00	411'296.27
33	Amortissements du patrimoine administratif	375.00	375.00	363.80
36	Charges de transfert	140'000.00	140'000.00	140'000.00
42	Taxes	1'390.60	700.00	2'348.20
44	Revenus financiers	160.00	4'000.00	7'165.00
46	Revenus de transfert	1.00	-	-
32	Culture, autres			
	Total dépenses	10'480'033.35	12'985'377.00	12'819'020.26
	Total recettes	2'932'008.48	3'048'310.00	3'096'616.88
30	Charges de personnel	4'102'815.38	4'185'770.00	4'236'119.76
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	969'380.77	1'805'302.00	1'383'037.27
33	Amortissements du patrimoine administratif	415'712.20	1'921'705.00	1'551'913.38
36	Charges de transfert	4'932'125.00	5'072'600.00	5'046'950.00
37	Subventions à redistribuer	60'000.00	-	50'000.00
38	Charges extraordinaires	-	-	550'999.85
42	Taxes	196'416.53	128'600.00	227'617.98
43	Revenus divers	18'436.95	30'000.00	6'411.90
44	Revenus financiers	2'015.00	199'710.00	139'187.00
46	Revenus de transfert	2'655'140.00	2'690'000.00	2'673'400.00
47	Subventions à redistribuer	60'000.00	-	50'000.00
33	Médias			
	Total dépenses	565'380.79	606'510.00	627'991.69
	Total recettes	14'243.39	2'800.00	16'937.55
30	Charges de personnel	297'345.02	318'710.00	331'836.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	241'445.77	248'800.00	255'175.29
36	Charges de transfert	26'590.00	39'000.00	40'980.00
42	Taxes	14'243.39	2'800.00	15'994.75
43	Revenus divers	-	-	942.80
34	Sports et loisirs			
	Total dépenses	10'605'734.96	12'064'343.00	13'984'546.77
	Total recettes	830'298.60	993'458.00	1'407'941.86
30	Charges de personnel	4'871'278.15	5'190'640.00	5'133'593.52
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'420'569.72	3'050'164.00	2'891'366.33
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'202'521.50	1'581'129.00	1'449'821.95
34	Charges financières	1'080.00	-	2'256.05
36	Charges de transfert	2'110'285.59	2'242'410.00	2'176'900.57
38	Charges extraordinaires	-	-	2'330'608.35
42	Taxes	633'787.95	708'820.00	855'292.01
43	Revenus divers	4'911.15	-	4'751.35
44	Revenus financiers	79'399.50	172'438.00	460'698.50
46	Revenus de transfert	112'200.00	112'200.00	87'200.00

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
4	SANTÉ			
	Total dépenses	88'130.37	92'121.00	76'971.49
41	Hôpitaux, homes médicalisés			
	Total dépenses	46'667.00	46'667.00	46'667.00
36	Charges de transfert	46'667.00	46'667.00	46'667.00
42	Soins ambulatoires			
	Total dépenses	41'463.37	45'454.00	30'304.49
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11'463.37	25'454.00	10'304.49
36	Charges de transfert	30'000.00	20'000.00	20'000.00
5	SÉCURITÉ SOCIALE			
	Total dépenses	21'375'110.48	21'000'403.00	20'964'173.08
	Total recettes	2'256'236.21	2'219'741.00	3'006'698.98
53	Vieillesse et survivants			
	Total dépenses	136'517.68	190'101.00	137'688.99
30	Charges de personnel	706.50	5'500.00	1'018.84
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	94'903.18	144'500.00	96'570.15
33	Amortissements du patrimoine administratif	25'908.00	25'101.00	25'100.00
36	Charges de transfert	15'000.00	15'000.00	15'000.00
54	Famille et jeunesse			
	Total dépenses	17'243'226.49	16'726'168.00	16'960'458.50
	Total recettes	2'014'955.91	2'122'546.00	2'751'790.90
30	Charges de personnel	835'426.60	844'910.00	922'746.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'819'919.91	2'050'798.00	1'871'794.18
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'117'991.15	1'028'660.00	1'064'701.98
36	Charges de transfert	13'469'888.83	12'801'800.00	13'101'215.74
42	Taxes	423'400.91	640'000.00	934'318.05
44	Revenus financiers	35'274.00	35'205.00	23'333.35
46	Revenus de transfert	1'556'281.00	1'447'341.00	1'794'139.50
56	Construction de logements sociaux			
	Total dépenses	557.80	2'000.00	10.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	557.80	2'000.00	10.90
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
	Total dépenses	3'274'035.01	3'343'944.00	3'136'467.34
	Total recettes	241'280.30	97'195.00	254'908.08
30	Charges de personnel	1'743'159.21	1'743'450.00	1'594'246.37
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	289'416.32	368'650.00	330'369.56
33	Amortissements du patrimoine administratif	7'420.00	7'419.00	7'421.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	50'564.30	-	21'835.80
36	Charges de transfert	1'183'475.18	1'224'425.00	1'182'594.61
42	Taxes	42'039.85	-	79'117.80
43	Revenus divers	50'723.65	-	46'058.44
44	Revenus financiers	148'516.80	97'195.00	103'133.90
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	18'947.94
46	Revenus de transfert	-	-	7'650.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs			
	Total dépenses	720'773.50	738'190.00	729'547.35
30	Charges de personnel	17'923.50	17'190.00	16'196.35
36	Charges de transfert	702'850.00	721'000.00	713'351.00

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
6	TRANSPORTS			
	Total dépenses	9'055'187.16	10'133'285.00	10'206'766.96
	Total recettes	4'473'419.75	5'094'545.00	5'362'124.38
61	Circulation routière			
	Total dépenses	9'002'946.17	10'121'106.00	10'197'845.16
	Total recettes	4'473'419.75	5'094'545.00	5'362'124.38
30	Charges de personnel	3'326'799.50	3'506'510.00	3'507'704.56
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'753'413.06	2'984'560.00	3'037'543.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'828'756.01	3'515'036.00	2'506'228.75
36	Charges de transfert	93'977.60	115'000.00	96'291.20
38	Charges extraordinaires	-	-	1'050'076.80
42	Taxes	1'533'207.03	1'622'845.00	2'158'046.41
43	Revenus divers	5'144.00	-	10'185.70
44	Revenus financiers	2'621'368.72	3'158'000.00	2'880'192.27
46	Revenus de transfert	313'700.00	313'700.00	313'700.00
62	Transports publics			
	Total dépenses	51'114.12	3'762.00	3'450.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	158.12	161.00	164.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	50'956.00	3'601.00	3'286.00
63	Transports, autres			
	Total dépenses	408.90	3'416.00	471.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	408.90	416.00	471.80
36	Charges de transfert	-	3'000.00	-
64	Télécommunications			
	Total dépenses	717.97	5'001.00	5'000.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	717.97	5'001.00	5'000.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
	Total dépenses	8'800'796.91	9'252'625.00	9'543'030.09
	Total recettes	1'670'596.01	1'238'362.00	1'762'722.58
71	Approvisionnement en eau			
	Total dépenses	306'793.68	347'765.00	336'239.65
	Total recettes	-	-	12'411.45
30	Charges de personnel	154'978.05	156'890.00	157'301.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	116'787.93	125'365.00	122'724.58
33	Amortissements du patrimoine administratif	35'027.70	65'510.00	56'213.22
42	Taxes	-	-	12'326.00
43	Revenus divers	-	-	85.45
72	Traitement des eaux usées			
	Total dépenses	452'571.88	479'135.00	748'844.85
	Total recettes	250'298.70	115'000.00	162'014.30
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	115'458.90	147'780.00	129'004.93
33	Amortissements du patrimoine administratif	337'112.98	331'355.00	510'575.57
38	Charges extraordinaires	-	-	109'264.35
42	Taxes	7'633.00	-	-
46	Revenus de transfert	242'665.70	115'000.00	162'014.30

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (suite)			
73	Gestion des déchets			
	Total dépenses	5'343'906.83	5'553'333.00	5'583'747.04
	Total recettes	1'151'301.66	1'033'500.00	1'392'301.58
30	Charges de personnel	2'526'600.43	2'654'070.00	2'538'491.98
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'613'954.25	2'661'736.00	2'662'402.36
33	Amortissements du patrimoine administratif	162'872.75	194'310.00	88'799.75
36	Charges de transfert	40'479.40	43'217.00	43'216.45
38	Charges extraordinaires	-	-	250'836.50
42	Taxes	1'144'652.01	1'033'500.00	1'387'240.93
43	Revenus divers	6'649.65	-	3'862.65
44	Revenus financiers	-	-	1'198.00
74	Aménagements			
	Total dépenses	-	2'001.00	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	2'001.00	-
74	Lutte contre la pollution de l'environnement			
	Total dépenses	104'340.00	228'306.00	192'493.00
	Total recettes	38'370.00	-	9'912.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	104'340.00	228'306.00	192'493.00
42	Taxes	38'370.00	-	9'912.00
77	Protection de l'environnement, autres			
	Total dépenses	1'084'836.73	1'139'606.00	1'152'861.12
	Total recettes	220'965.85	89'862.00	142'254.70
30	Charges de personnel	748'958.40	745'140.00	838'958.96
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	242'998.63	300'324.00	251'963.91
33	Amortissements du patrimoine administratif	18'836.00	9'642.00	9'643.00
36	Charges de transfert	74'043.70	84'500.00	52'295.25
42	Taxes	140'870.65	61'100.00	125'221.60
43	Revenus divers	1'637.40	-	180.85
44	Revenus financiers	1'772.00	1'662.00	1'662.00
46	Revenus de transfert	76'685.80	27'100.00	15'190.25
78	R&D protection de l'environnement			
	Total recettes	-	-	300.00
42	Taxes	-	-	300.00
79	Aménagement du territoire			
	Total dépenses	1'508'347.79	1'502'479.00	1'528'844.43
	Total recettes	9'659.80	-	43'528.55
30	Charges de personnel	1'362'634.51	1'445'330.00	1'333'456.83
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'425.08	13'080.00	9'747.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	137'288.20	44'069.00	139'476.35
36	Charges de transfert	-	-	46'163.90
42	Taxes	9'640.50	-	41'863.10
43	Revenus divers	19.30	-	1'665.45

Compte de résultat 2021

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE			
	Total dépenses	137'532.36	143'701.00	157'468.21
	Total recettes	11'142.05	11'000.00	1'382.06
82	Sylviculture			
	Total dépenses	-	19'500.00	19'500.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	19'500.00	19'500.00
84	Tourisme			
	Total dépenses	33'657.36	35'000.00	34'093.21
	Total recettes	11'142.05	11'000.00	-857.94
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	33'657.36	35'000.00	34'093.21
43	Revenus divers	11'142.05	11'000.00	-857.94
85	Industrie, artisanat et commerce			
	Total dépenses	-	10'000.00	-
	Total recettes	-	-	2'240.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-	10'000.00	-
42	Taxes	-	-	2'240.00
87	Combustibles et énergie			
	Total dépenses	103'875.00	79'201.00	103'875.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	103'875.00	79'201.00	103'875.00
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	Total dépenses	12'446'402.42	7'951'840.00	9'367'686.80
	Total recettes	90'806'983.95	87'785'167.00	102'783'106.09
91	Impôts			
	Total dépenses	5'896'750.90	2'265'500.00	2'971'143.83
	Total recettes	89'159'060.66	86'075'488.00	101'056'804.36
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'872'690.67	276'500.00	561'471.89
36	Charges de transfert	2'024'060.23	1'989'000.00	2'409'671.94
40	Revenus fiscaux	87'954'253.01	85'124'689.00	99'727'776.37
42	Taxes	125'267.05	105'000.00	118'014.99
46	Revenus de transfert	1'079'540.60	845'799.00	1'211'013.00
92	Conventions fiscales			
	Total dépenses	4'767'708.66	4'304'099.00	4'915'949.00
36	Charges de transfert	4'767'708.66	4'304'099.00	4'915'949.00
93	Péréquation financière et compensation des charges			
	Total dépenses	785'746.00	900'374.00	900'374.00
36	Charges de transfert	785'746.00	900'374.00	900'374.00
96	Administration de la fortune et de la dette			
	Total dépenses	996'196.86	481'867.00	580'219.97
	Total recettes	1'647'923.29	1'709'679.00	1'726'301.73
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	57'393.04	20'800.00	77'564.30
34	Charges financières	938'803.82	461'067.00	502'655.67
42	Taxes	1'900.00	-	-
44	Revenus financiers	1'646'023.29	1'709'679.00	1'726'301.73
	TOTAL GÉNÉRAL			
	Total dépenses	107'856'092.71	113'375'758.00	121'630'817.88
	Total recettes	108'247'019.14	108'547'334.00	125'145'343.06
	Δ	390'926.43	-4'828'424.00	3'514'525.18

Tableau des flux de trésorerie 2021

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2020	Montant 2021
1	Résultat total des comptes de résultats	390'926.43	3'514'525.18
2	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	11'429'491.65	24'149'213.47
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	70'919.00	70'919.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	-2'868'965.31	-15'488'842.92
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	0.00
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-3'166'431.80	2'471'122.91
7	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00	0.00
8	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	570'213.55	-20'863.50
9	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	9'182'632.54	-6'415'555.92
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	1'483'644.62	-15'384'185.87
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	3'931'642.97	3'016'012.37
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/ fonds spéciaux	50'564.30	2'887.86
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	21'074'637.95	-4'084'767.42
13	+ Remboursement des tiers	9'710.00	0.00
14	+ Subventions acquises	2'416'420.30	11'491'643.97
15	+ Remboursements des prêts et de participations	5'000.00	5'000.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	2'431'130.30	11'496'643.97
16	- Immobilisations corporelles	-33'640'195.31	-29'645'543.05
17	- Investissements pour le compte de tiers	-1'235'410.00	-1'185'083.01
17	- Subventions d'investissements propres	0.00	0.00
18	- Immobilisations incorporelles	-280'713.70	-427'704.70
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-35'156'319.01	-31'258'330.76
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-32'725'188.71	-19'761'686.79
19	- Achat de placements financiers et des immobilisations corporelles du PF	0.00	0.00
20	+ Vente des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF	0.00	2.00
21	- Achat des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF	-46'403.67	-564'338.65
22	+ Vente des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF	8'470.15	1'541.45
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	-37'933.52	-562'795.20
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-32'763'122.23	-20'324'481.99
23	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-8'692'217.50	280'997.40
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	15'406'066.60	37'751'836.54
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	6'713'849.10	38'032'833.94
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME (FTO+FTI+P+FTF)	-4'974'635.18	13'623'584.53
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.2021	8'812'135.48	3'837'500.30
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2021	3'837'500.30	17'461'084.83
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	-4'974'635.18	13'623'584.53